

Rapport 2021-2022

Documents transmis au ministère de l'Enseignement supérieur aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1. de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

29 octobre 2022



Université 
de Montréal
et du monde.

CABINET DU RECTEUR

Le 29 octobre 2022

Madame Paméla Garcia Cournoyer
Directrice des politiques, de la planification et de la veille
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Transmission de rapports

Madame,

J'ai le plaisir de vous transmettre les quatre rapports que l'Université de Montréal a préparé aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* soit :

1. Les états financiers;
2. Un état du traitement des membres du personnel de direction;
3. Un rapport sur la performance;
4. Un rapport sur les perspectives de développement.

Prière de bien vouloir prendre en considération que les documents requis de la section 1 sont envoyés tels qu'ils ont été soumis au Comité exécutif. Les versions adoptées seront acheminées après la réunion du Comité exécutif, dans les premiers jours de novembre.

En vous remerciant à l'avance de l'intérêt que vous porterez à ces rapports annuels, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Daniel Jutras, O.C., Ad. E.
Recteur

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 : États financiers

Pages 1 à 4 du Système d'information financière des universités

Annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités

Section 2 : État du traitement des membres du personnel de direction

Rapport du vérificateur externe

État de traitement des membres du personnel de direction

Règlement relatif aux conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal

Section 3 : Rapport sur la performance

Grille indicateurs de performance

Diplomation et durée des études

Rapport d'activités du Centre étudiant de soutien à la réussite, 2021-2022

Rapport annuel du Comité du soutien la réussite, 2021-2022

Rapport annuel du bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV) 2020-2021

Formation des infirmières praticiennes spécialisées et des infirmiers praticiens spécialisés (IPS) -

Bonification du financement de la formation (Règle budgétaire 2.1.10.1)

Formation des infirmières praticiennes spécialisées et des infirmiers praticiens spécialisés (IPS) -

Coordination des stages (Règle budgétaire 2.1.10.3)

Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.15)

Mandats stratégiques - Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.22.1)

Mandats stratégiques - Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.22.3)

Formation médicale (Règle budgétaire 2.1.31)

Soutien financier aux étudiants aux cycles supérieurs en sciences de l'éducation - Soutien financier aux étudiants en études doctorales en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.32.1)

Créneaux d'expertise - Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2e cycle en génie et les retenir (Règle budgétaire 2.1.27.1, 2.1.27.2 et 2.1.27.3)

Section 4 : Rapport sur les perspectives de développement

Rapport sur les perspectives de développement de l'Université de Montréal, 2021-2022

Section 1

États financiers

Université de Montréal

**Systeme d'information financière des universités
2021-2022**

Responsable des ressources financières

Date

*Enseignement
supérieur*
Québec 

Université de Montréal
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2022
en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	51 319 045	62 050 286	24 376 075	1 025 051	-		138 770 457	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	115 744 694	6 393 717	-	28 003 168	-		150 141 579	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	172 130	-	267 186	128 157	-		567 473	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	69 737 927	---	---	---	---		69 737 927	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	10 345 742	---	---	---	---		10 345 742	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	17 332 689	111 725 714	206 267 428	22 219	-		335 348 051	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	51 524 638	358 149 500	74 210 674	-	-	(483 884 812)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	6 459 504	1 372 397	829	-	-		7 832 730	10
11	Stocks (075)	s/o	6 031 993	-	---	-	-		6 031 993	11
Total de l'actif court terme			328 668 361	539 691 614	305 122 193	29 178 596	-	(483 884 812)	718 775 952	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	0	-	-		0	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	2 236 640	926 816 096	-	-		929 052 735	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	4 193 515	-	296 906 832	-		301 100 347	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	91 512 862	-		91 512 862	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	1 481 996 024	---	---		1 481 996 024	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	326 424 900	-	-	-	-		326 424 900	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	11 130 821	84 635	-		11 215 456	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		655 093 261	546 121 768	2 725 065 134	417 682 925	-	(483 884 812)	3 860 078 277	21

Université de Montréal
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2022
en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205)	Note#4 (annexe 20)	-	-	49 090 685	-	-	-	49 090 685	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	---	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	95 049 963	5 446 950	---	-	-	-	100 496 913	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	34 296 966	11 802 190	47 358 872	1 500 000	-	-	94 958 027	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	10 224 670	18 947 353	---	---	-	-	29 172 023	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	421 948 097	454 702	-	-	-	422 402 799	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	-	-	85 646 681	-	-	-	85 646 681	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	345 531 453	74 210 674	51 188 450	12 954 235	-	(483 884 812)	-	32
Total du passif à court terme			485 103 051	532 355 264	233 739 391	14 454 235	-	(483 884 812)	781 767 129	
Passif à long terme										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	174 524 900	-	-	-	-	-	174 524 900	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	-	-	794 164 973	-	-	-	794 164 973	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	-	-	0	-	-	-	0	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	1 406 543 020	---	---	-	1 406 543 020	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	174 184	-	-	174 184	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	8 552 085	-	-	-	-	-	8 552 085	38
39	TOTAL DU PASSIF		668 180 036	532 355 264	2 434 447 384	14 628 419	-	(483 884 812)	3 165 726 291	39
SOLDES DE FONDS ¹										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	169 415 870	13 766 505	56 816 036	58 464 370	-	-	298 462 780	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	344 281 931	-	-	344 281 931	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(182 502 645)	---	---	---	---	-	(182 502 645)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	308 205	---	-	308 205	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	233 801 714	---	---	-	233 801 714	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(13 086 775)	13 766 505	290 617 750	403 054 506	-	-	694 351 986	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		655 093 261	546 121 768	2 725 065 134	417 682 925	-	(483 884 812)	3 860 078 277	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	100 615 104	---	---	---	---	100 615 104	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	3 320 948	---	---	---	---	3 320 948	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	10 596 132	---	---	---	---	10 596 132	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	890 950	---	---	---	---	890 950	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	s/o	31 977 625	---	---	---	---	31 977 625	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	---	-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	42 612 733	---	---	---	---	42 612 733	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	5 876 202	-	---	-	-	5 876 202	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		195 889 694	-	-	-	-	195 889 694	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	613 727 537	12 563 711	24 425 140	---	---	650 716 388	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	4 300 000	47 089 373	434 329	-	-	51 823 701	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	20 722 424	94 572 768	3 782 471	-	-	119 077 662	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	3 197 655	12 611 061	3 962 319	-	-	19 771 035	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	15
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	29 536 772	---	---	29 536 772	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	9 228 367	---	---	9 228 367	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	9 952 312	---	---	9 952 312	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	5 335 960	---	---	5 335 960	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		641 947 616	166 836 912	86 657 669	-	-	895 442 197	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2 181 132	33 317	-	-	-	2 214 449	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	5 206 930	11 432 904	-	---	-	16 639 834	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	-	-	-	-	-	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	727 612	73 893 554	(3 688 508)	-	-	70 932 658	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	552 732	---	---	552 732	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	8 412 561	---	---	---	---	8 412 561	28
29	Ventes externes (460)	s/o	78 159 276	-	-	---	-	78 159 276	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 260 677	-	-	-	-	1 260 677	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		95 948 188	85 359 775	(3 135 776)	-	-	178 172 188	31
32	TOTAL DES PRODUITS		933 785 498	252 196 687	83 521 893	-	-	1 269 504 079	32

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	60 393 832	4 278 050	---	---	---	64 671 881	2
3	Gérance	s/o	11 882 897	769 723	---	---	---	12 652 620	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	214 447 952	20 231 146	---	---	---	234 679 097	4
5	Chargés de cours	s/o	37 449 368	777 211	---	---	---	38 226 579	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 577 015	8 653 697	---	---	---	11 230 711	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	10 499 015	5 638 598	---	---	-	16 137 613	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	113 664 541	41 023 088	---	---	-	154 687 628	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	73 304 945	6 070 074	---	---	-	79 375 019	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	15 349 327	478 896	---	---	---	15 828 223	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	13 376 949	518 258	---	---	---	13 895 206	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	131 335 209	20 635 811	---	---	-	151 971 020	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	1 072 044	-	---	---	-	1 072 044	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		685 353 092	109 074 551	-	-	-	794 427 642	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(23 653 300)	---	---	---	---	(23 653 300)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	91 663	-	---	---	-	91 663	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	2 417 107	---	---	-	2 417 107	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	788 420	101 411	---	---	-	889 831	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	5 335 464	1 451 818	---	---	-	6 787 281	19
20	Bourses (735)	s/o	25 526 079	51 233 537	---	---	-	76 759 616	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	24 745 607	32 935 973	3 640 861	-	-	61 322 441	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	20 306 091	13 106 556	---	---	-	33 412 647	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	8 745 162	1 342	---	---	-	8 746 504	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	59 806 102	12 146 469	-	---	-	71 952 571	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	524 785	1 029 123	---	---	-	1 553 909	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	22 077 165	7 367	-	---	-	22 084 532	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	12 862 086	575 446	---	---	-	13 437 531	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	960 111	10 812	---	---	-	970 923	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	8 370 376	---	---	---	8 370 376	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	4 674 207	1 054 599	7 404 476	---	-	13 133 281	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	591 663	---	---	591 663	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	1 569 456	20 631	25 251 706	-	-	26 841 794	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	98 263 132	---	---	98 263 132	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	456 685	673 291	248 386	-	-	1 378 362	37
38	TOTAL DES AUTRES CHARGES		164 815 783	125 135 856	135 400 223	-	-	425 351 863	38
39	Ventes internes (878) ²	s/o	(12 860 841)	-	---	---	-	(12 860 841)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	8 359 740	4 501 101	-	-	-	12 860 841	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	2 461 333	-	(22 413 625)	-	-	(19 952 292)	41
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		162 776 015	129 636 957	112 986 598	-	-	405 399 571	42
43	TOTAL DES CHARGES		848 129 107	238 711 508	112 986 598	-	-	1 199 827 213	43
44	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		85 656 391	13 485 180	(29 464 705)	-	-	69 676 866	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	228 919 616	6 197 125	258 694 865	390 315 772	-	-	884 127 377	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé	228 919 616	6 197 125	258 694 865	390 315 772	-	-	884 127 377	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	933 785 498	252 196 687	83 521 893	-	-	1 269 504 079	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	848 129 107	238 711 508	112 986 598	-	-	1 199 827 213	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		85 656 391	13 485 180	(29 464 705)	-	-	69 676 866	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o	(269 643 800)	-	-	-	-	(269 643 800)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	10 109 648	-	-	10 109 648	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	81 894	-	-	81 894	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	2 216 667	-	61 305 697	4 845 753	-	68 368 117	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	60 235 650	5 915 800	-	2 216 667	-	68 368 117	11
12	Sous-total		(242 006 391)	7 569 380	31 922 885	12 738 734	-	(189 775 392)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(13 086 775)	13 766 505	290 617 750	403 054 506	-	694 351 986	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	169 415 870	13 766 505	56 816 036	58 464 370		298 462 780	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	-	-	-	344 281 931		344 281 931	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(182 502 645)	-	-	-	-	(182 502 645)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	-	-	-	-	-	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	-	-	-	308 205	-	308 205	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	-	-	233 801 714	-	-	233 801 714	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(13 086 775)	13 766 505	290 617 750	403 054 506	-	694 351 986	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université de Montréal
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe I

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	---	100 615 104	---	-	---	---		100 615 104	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	3 320 948	---	---	---	---		3 320 948	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	10 596 132	---	---	---	---		10 596 132	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	890 950	---	---	---	---		890 950	4
5 Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	-	---	31 977 625	---	-	---	---		31 977 625	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---		-	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	-	---	---		-	7
8 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	1 095 917	2 967 456	24 024 967	-	9 305	14 203 586	311 501		42 612 733	8
9 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1 829 596	18 265	750 085	44 559	1 062	240 404	2 992 231		5 876 202	9
10 Total des produits provenant des étudiants	2 925 513	2 985 722	172 175 811	44 559	10 367	14 443 990	3 303 732	-	195 889 694	10
11 Subventions du Ministère (515)	-	-	608 883 229	---	-	4 844 308	---		613 727 537	11
12 Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	3 800 000	-	-	-	500 000	-	-		4 300 000	12
13 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	20 722 424	-	-	-	-		20 722 424	13
14 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	23 296	-	-	-	-	3 174 359	-		3 197 655	14
15 Total des subventions	3 823 296	-	629 605 653	-	500 000	8 018 667	-	-	641 947 616	15
16 Intérêts et dividendes (435)	---	---	2 181 132	---	-	-	-		2 181 132	16
17 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---		-	17
Produits provenant du fonds de dotation (445)	532 197	2 451	4 658 706	---	-	13 577	-		5 206 930	0
1 Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-		-	1
2 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	427 075	-	159 785	140 752	-		727 612	2
3 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---		-	3
4 Recouvrement des coûts indirects (465)	1 371 962	-	7 040 599	---	-	-	-		8 412 561	4
5 Ventes externes (460)	44 632 706	1 071 903	1 864 098	1 860 344	6 843 553	8 086 998	13 799 674		78 159 276	5
6 Autres produits (466, 470)	449 021	65 465	725 389	20 591	-	180	32		1 260 677	6
7 Total des produits autres	46 985 886	1 139 819	16 896 997	1 880 935	7 003 338	8 241 507	13 799 706	-	95 948 188	7
8 TOTAL DES PRODUITS	53 734 696	4 125 540	818 678 461	1 925 494	7 513 705	30 704 164	17 103 439	-	933 785 498	8

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale									1	
2	Direction	35 247 166	6 532 676	13 812 862	1 872 590	346 378	2 040 345	541 816	60 393 832	2	
3	Gérance	5 877 436	674 672	1 082 035	1 884 027	-	1 847 570	517 157	11 882 897	3	
4	Enseignants-chercheurs	213 233 987	-	396 390	-	817 575	-	-	214 447 952	4	
5	Chargés de cours	36 905 808	-	504 439	-	39 121	-	-	37 449 368	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	2 478 425	-	22 527	-	69 495	6 568	-	2 577 015	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	10 071 201	2 962	177 518	-	235 922	11 412	-	10 499 015	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	41 756 602	20 484 031	34 524 080	3 556 610	2 021 967	10 913 876	407 375	113 664 541	8	
9	Personnel de soutien technique	48 746 009	10 345 560	8 674 922	2 635 040	538 453	1 761 614	603 348	73 304 945	9	
10	Personnel de soutien de bureau	6 206 348	2 641 947	2 826 578	528 487	5 725	1 900 945	1 239 297	15 349 327	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	518 266	-	157 397	9 730 164	18 407	954 549	1 998 166	13 376 949	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	90 692 649	11 180 103	16 422 539	5 724 678	886 213	4 901 481	1 527 546	131 335 209	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	1 072 044	-	-	-	-	1 072 044	13	
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	491 733 895	51 861 950	79 673 329	25 931 595	4 979 255	24 338 361	6 834 706	-	685 353 092	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	(23 653 300)	(23 653 300)	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	52	-	8 112	-	83 498	-	-	91 663	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	51 018	22 633	704 877	-	5 193	3 554	1 144	788 420	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4 211 029	36 979	374 160	(16 055)	213 494	511 253	4 604	5 335 464	19	
20	Bourses (735)	13 177 882	-	11 658 968	-	369 965	319 264	-	25 526 079	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	12 876 771	481 066	10 629 661	124 075	150 038	233 799	250 199	24 745 607	21	
22	Fournitures et matériel (745)	13 678 608	3 811 646	923 857	424 410	520 219	740 679	206 671	20 306 091	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	568 625	-	-	72 830	48	62 438	8 041 221	8 745 162	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	11 977 811	11 160 489	10 721 599	18 750 219	1 929 723	2 808 659	2 457 604	59 806 102	24	
25	Volumes et périodiques (750)	228 780	160 259	80 799	1 162	32 316	9 530	11 939	524 785	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	250 560	7 411	8 411	17 958 282	3 804	2 020 245	1 828 452	22 077 165	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	118 443	-	227 752	12 374 117	86 288	55 486	-	12 862 086	27	
28	Location-exploitation (830)	39 699	23 864	103 772	115 530	-	32 035	645 211	960 111	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 087 639	3 031 694	168 605	64 392	70 157	144 639	107 082	4 674 207	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	373 690	4 411	321 595	65 435	72 232	311 142	420 952	1 569 456	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	11 620	(344 914)	1 312 630	(465 412)	(23 978)	(254)	(33 007)	456 685	34	
35	Total des charges autres	58 652 227	18 395 538	37 244 798	49 468 986	3 512 997	7 252 468	13 942 071	(23 653 300)	164 815 783	35
36	Ventes internes (878)	(4 283 738)	(1 532 732)	(20 548)	(1 818 756)	(1 307 271)	(118 002)	(3 779 796)	(12 860 841)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	5 110 081	561 169	1 199 706	203 685	239 949	581 360	463 790	8 359 740	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	2 461 333	-	-	-	-	2 461 333	38	
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	59 478 571	17 423 975	40 885 289	47 853 915	2 445 675	7 715 826	10 626 065	(23 653 300)	162 776 015	39
40	TOTAL DES CHARGES	551 212 466	69 285 926	120 558 617	73 785 510	7 424 930	32 054 187	17 460 771	(23 653 300)	848 129 107	40

Université de Montréal
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2022
 en \$

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	9 836 516	-	-	24 880	911 190	-	52 047	1 739 078	-	-	12 563 711	3
4	581 066	-	36 502 513	-	103 340	-	9 710 454	192 000	-	-	47 089 373	4
5	10 097 684	-	82 777 255	1 167 451	(30 723)	-	561 100	-	-	-	94 572 768	5
6	171 448	-	11 488 311	15 247	0	-	936 055	-	-	-	12 611 061	6
7	20 686 714	-	130 768 079	1 207 577	983 807	-	11 259 656	1 931 078	-	-	166 836 912	7
8	997	-	33 185	-	(865)	-	-	-	-	-	33 317	8
9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
10	2 788 896	-	7 453 785	-	1 278 923	-	85 149	(173 849)	-	-	11 432 904	10
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	4 779 083	-	50 495 566	563 996	13 584 175	32 719	3 029 669	1 408 346	-	-	73 893 554	12
13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	7 568 976	-	57 982 536	563 996	14 862 233	32 719	3 114 819	1 234 496	-	-	85 359 775	16
17	28 255 691	-	188 750 615	1 771 574	15 846 040	32 719	14 374 474	3 165 575	-	-	252 196 687	17

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	118 658	-	3 314 379	23 244	360 605	-	461 164	-	-	4 278 050	2
3	Gérance	1 866	-	747 797	-	1 461	-	18 599	-	-	769 723	3
4	Enseignants-chercheurs	1 542 940	-	17 702 339	-	714 382	-	271 484	-	-	20 231 146	4
5	Chargés de cours	365 655	-	382 225	-	-	-	29 331	-	-	777 211	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	259 793	-	8 225 233	-	32 669	-	136 002	-	-	8 653 697	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	88 076	-	5 041 143	-	3 421	-	328 682	177 276	-	5 638 598	7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 661 158	-	33 451 306	443 951	565 680	-	3 909 866	991 125	-	41 023 088	8
9	Personnel de soutien technique	364 803	-	4 651 669	11 558	120 885	-	595 908	325 252	-	6 070 074	9
10	Personnel de soutien de bureau	18 331	-	245 332	-	-	-	135 293	79 940	-	478 896	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	518 258	-	-	-	-	-	-	518 258	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	886 073	-	17 624 046	135 461	332 303	-	1 391 326	266 603	-	20 635 811	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	5 307 354	-	91 903 727	614 213	2 131 405	-	7 277 655	1 840 197	-	109 074 551	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	457 015	-	1 845 910	-	-	-	114 181	-	-	2 417 107	16
17	Formation et perfectionnement (710)	5 555	-	60 628	-	-	-	7 100	28 128	-	101 411	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	167 231	-	970 566	983	26 232	-	163 112	123 694	-	1 451 818	18
19	Bourses (735)	20 366 026	-	27 528 937	4 000	172 351	-	1 598 957	1 563 265	-	51 233 537	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 936 322	-	28 388 791	427 800	771 459	-	1 309 216	102 385	-	32 935 973	20
21	Fournitures et matériel (745)	81 600	-	12 749 956	1 197	8 919	-	100 366	164 518	-	13 106 556	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	1 342	-	-	-	-	-	-	1 342	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	442 159	-	8 692 503	84 227	1 277 528	-	937 541	712 511	-	12 146 469	23
24	Volumes et périodiques (750)	7 405	-	862 531	6 630	42 860	-	33 297	76 400	-	1 029 123	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	4 178	-	-	-	3 189	-	-	7 367	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	2 985	-	313 417	-	-	-	259 044	-	-	575 446	26
27	Location exploitation (830)	-	-	7 849	-	-	-	21	2 942	-	10 812	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	8 291 853	-	58 000	-	20 523	-	-	8 370 376	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	26 723	-	849 631	133 212	4 184	-	34 796	6 053	-	1 054 599	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	5 444	-	12 255	-	(1 412)	2 009	607	1 728	-	20 631	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	34 570	-	609 962	-	2 756	30 710	1 150	(5 857)	-	673 291	34
35	Total des charges autres	23 533 035	-	91 190 309	658 049	2 362 877	32 719	4 583 100	2 775 766	-	125 135 856	35
36	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	44 012	-	4 338 073	4 473	7 615	-	100 802	6 126	-	4 501 101	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	23 577 047	-	95 528 383	662 522	2 370 492	32 719	4 683 902	2 781 892	-	129 636 957	39
40	TOTAL DES CHARGES	28 884 401	-	187 432 109	1 276 735	4 501 897	32 719	11 961 557	4 622 089	-	238 711 508	40

Université de Montréal

Système d'information financière des universités 2021-2022



26 octobre 2022

Responsable des ressources financières

Date

Eric Filteau, Vice-recteur à l'administration et aux finances

Université de Montréal
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
 au 30 avril 2022
 en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
Actif à court terme										
1	Émission (001)	s/o	51 319 045	62 050 286	24 376 075	1 025 051	-	-	138 770 457	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	115 744 694	6 393 717	-	28 003 168	-	-	150 141 579	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	172 130	-	267 186	128 157	-	-	567 473	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	69 737 927	-	-	-	-	-	69 737 927	5
6	Comptes adhérents - Droits de scolarité (020)	s/o	10 345 742	-	-	-	-	-	10 345 742	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	17 322 689	-	-	22 219	-	-	335 348 051	7
8	Bénéfices exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Avances à daines fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	51 524 638	358 149 500	74 210 674	-	-	(483 884 812)	7 832 730	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	6 459 504	1 372 397	829	-	-	-	6 031 993	10
11	Stocks (075)	s/o	6 031 993	-	-	-	-	-	6 031 993	11
Total de l'actif court terme			328 608 161	509 691 614	305 122 103	29 178 506	-	(483 884 812)	718 675 952	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	0	-	-	-	0	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	2 236 640	926 816 096	-	-	-	929 052 735	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	4 193 515	-	296 906 832	-	-	301 100 347	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	91 512 862	-	-	91 512 862	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	-	-	1 481 996 024	-	-	-	1 481 996 024	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de PUQ (110)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	326 424 900	-	-	-	-	-	326 424 900	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	11 130 821	84 635	-	-	11 215 456	20
TOTAL DE L'ACTIF			655 093 261	546 121 768	2 725 065 134	417 682 925	-	(483 884 812)	3 850 078 277	21

Université de Montréal
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
 au 30 avril 2022
 en \$

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
Passif à court terme										
22	Décaissement de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205)	Note#4 (annexe 20)	-	-	49 090 685	-	-	-	49 090 685	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	95 049 963	5 446 950	-	-	-	-	100 496 913	26
27	Arvantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	27

28	Comptes créanciers (215, 220)	s/o	34 296 966	11 802 190	47 358 872	1 500 000	-	-	94 958 027	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	10 224 670	18 947 353	-	-	-	-	29 172 023	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	421 948 097	454 702	-	-	-	422 403 799	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	-	-	85 646 681	-	-	-	85 646 681	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	345 531 453	74 210 674	51 188 450	12 954 235	-	-	483 884 812)	32
	Total du passif à court terme		483 884 812)	833 355 264	233 739 591	14 854 235	-	(483 884 812)	781 707 129	33
	Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	174 524 900	-	-	-	-	-	174 524 900	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	-	-	794 164 973	-	-	-	794 164 973	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	-	-	0	-	-	-	0	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	1 406 543 020	-	-	-	1 406 543 020	36
37	Juste valeur des instruments financiers dérivés (365)	s/o	-	-	-	174 184	-	-	174 184	37
38	Autres passifs (285, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	8 552 085	-	-	-	-	-	8 552 085	38
	TOTAL DU PASSIF		668 180 036	512 355 264	2 434 447 584	14 628 419	-	(483 884 812)	3 165 726 291	39
SOLDES DE FONDS 1										
40	Crévé d'allocations d'origine interne	Annexe 8	169 415 870	13 766 505	56 816 036	58 464 370	-	-	298 462 780	40
41	Crévé d'allocations d'origine externe (FD et AF)	s/o	-	-	-	344 281 931	-	-	344 281 931	41
42	Non crévé d'allocations (FP)	s/o	(182 502 645)	-	-	-	-	-	(182 502 645)	42
43	Produits nets non transférés d'origine interne (FD)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'origine externe (FD)	s/o	-	-	233 801 714	308 205	-	-	308 205	44
45	Investi en immobilisations (FD)	s/o	-	-	-	-	-	-	233 801 714	45
	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(13 086 775)	13 766 505	299 617 750	408 054 506	-	-	691 311 966	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		655 093 261	546 121 768	2 725 065 134	417 682 925	-	(483 884 812)	3 860 078 277	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds au début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Université de Montréal
Étât des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL								
	ÉTAT DES PRODUITS								
	DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2022								
	EN \$								
		Autres et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Prêts de scolarité de base (étudiants régressifs) (401)	510	100 615 104	---	---	---	---	---	100 615 104
2	Montants remboursés Intercolleux des étudiants régressifs (402)	510	3 320 948	---	---	---	---	---	3 320 948
3	Montants remboursés étudiants des étudiants régressifs (403)	510	10 596 132	---	---	---	---	---	10 596 132
4	Montants supplémentaires dirigés aux étudiants sujets aux fondations Intercolleux (10% du formulaire Intercolleux) (404)	510	890 950	---	---	---	---	---	890 950
5	Prêts de scolarité des étudiants dégressifs (406)	510	31 977 625	---	---	---	---	---	31 977 625
6	Prêts de scolarité des étudiants inscrits à des programmes créatifs et autofinancés (407)	510	---	---	---	---	---	---	---
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non créatifs (408)	510	---	---	---	---	---	---	---
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	410	42 612 733	---	---	---	---	---	42 612 733
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 460, 463, 464, 467)	410	5 876 301	---	---	---	---	---	5 876 301
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		185 899 841						185 899 841
11	Subventions du Ministère (315)	410	613 727 537	12 563 711	24 423 140	---	---	---	650 714 388
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	410	4 300 000	47 089 373	434 329	---	---	---	51 823 701
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	410	20 722 424	94 572 768	3 782 471	---	---	---	119 077 662
14	Autres subventions et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	410	3 197 655	12 611 061	3 962 319	---	---	---	19 771 035
15	Contributions du sége social aux contributeurs de TIQ (520)	410	---	---	---	---	---	---	---
16	Amortissement des reports reportés aux immobilisations:								
17	Ministère (530)	510	---	---	29 536 772	---	---	---	29 536 772
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	510	---	---	9 228 367	---	---	---	9 228 367
19	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	510	---	---	9 952 312	---	---	---	9 952 312
20	Autres (533)	510	---	---	5 335 960	---	---	---	5 335 960
21	TOTAL DES SUBVENTIONS		641 647 616	166 816 812	86 652 609				895 117 037
22	Indrets et dépenses (435)	410	2 181 132	33 317	---	---	---	---	2 214 449
23	Indrets sur les avances financières (440)	410	---	11 422 904	---	---	---	---	11 422 904
24	Produits provenant du fonds de dotation (445)	410	5 206 030	---	---	---	---	---	5 206 030
25	Produits provenant d'une fondation (446)	410	---	73 893 554	(3 688 508)	---	---	---	70 932 688
26	Produits non gouvernementaux (430)	410	727 612	---	---	---	---	---	727 612
27	Gains sur vente de placements (526)	410	---	---	552 732	---	---	---	552 732
28	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	410	8 412 561	---	---	---	---	---	8 412 561
29	Recolement des crédes subvencés (448)	410	78 159 276	---	---	---	---	---	78 159 276
30	Autres crédes (468, 470)	410	1 260 677	---	---	---	---	---	1 260 677
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		85 508 155	81 356 715	11 158 770				178 113 185
32	TOTAL DES PRODUITS		1 013 395 498	252 179 637	99 811 379				1 365 386 514

Université de Montréal

État des produits

de l'exercice terminé le 30 avril 2022

en \$

Page 3

	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL								
	ÉTAT DES PRODUITS								
	DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2022								
	EN \$								
		Autres et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Direction	510	60 393 832	4 278 050	---	---	---	---	64 671 881
2	Gérence	510	11 862 897	769 723	---	---	---	---	12 632 620
3	Failligants-clients	510	214 447 952	20 231 146	---	---	---	---	234 679 097
4	Charges de cours	510	37 449 368	777 211	---	---	---	---	38 226 579
5	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	510	3 977 015	8 653 697	---	---	---	---	11 230 711
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	510	10 099 015	5 638 598	---	---	---	---	16 127 613
7	Personnel professionnel non enseignant	510	113 664 541	41 023 088	---	---	---	---	154 687 628
8	Personnel de soutien technique	510	73 304 945	6 070 074	---	---	---	---	79 375 019
9									

10	Personnel de centre de bureau	50		15 349 327						15 349 327	10
11	Personnel de atelier et atelier	50		13 376 949						13 376 949	11
12	Avantages sociaux (700)	Avance 14		131 335 209						131 335 209	12
13	Validation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	50		1 072 044						1 072 044	13
TOTAL DES AVANTAGES SOCIAUX											
14	Avantages sociaux divers (704)	50		(23 653 300)						(23 653 300)	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	50		91 663						91 663	15
16	Sabliers post-département (706)	50		788 420						788 420	16
17	Formation et perfectionnement (710)	50		5 335 464						5 335 464	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	50		25 526 079						25 526 079	18
19	Bourses (735)	50		24 745 697						24 745 697	19
20	Subventions, cotisations et honoraires (740, 871, 872)	50		20 306 091						20 306 091	20
21	Primes et ristournes (745)	50		8 745 162						8 745 162	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	50		59 806 102						59 806 102	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	50		534 735						534 735	23
24	Yachts et périodes (750)	50		22 072 165						22 072 165	24
25	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (800, 810, 815, 820, 825)	50		12 862 086						12 862 086	25
26	Locations de bureau et de logement (840, 845)	50		960 111						960 111	26
27	Location-équipement (830)	50		---						---	27
28	Location-équipement (845)	50		---						---	28
29	Transfert de coût indirecte (855)	50		---						---	29
30	Pertes sur vente de placements (860)	50		4 674 307						4 674 307	30
31	Biens sous le régime de capitalisation (892)	Notes 3 (annexe 20)		---						---	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Notes 3 (annexe 20)		---						---	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêt (850, 851, 852, 853)	50		1 569 456						1 569 456	33
34	Intérêts relatifs aux avances intermédiaires (855)	50		---						---	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	50		---						---	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	50		456 685						456 685	36
37	Autres charges (860, 870)	Avance 10		673 391						673 391	37
TOTAL DES AUTRES CHARGES											
38	Ventes finies (870)²	50		(12 860 841)						(12 860 841)	38
39	Autres finies (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	50		8 359 740						8 359 740	39
40	Charges et ventes liées (870)	50		2 461 333						2 461 333	40
41	Total des autres charges incluant les soldes et pertes latents	50		162 276 015						162 276 015	41
TOTAL DES CHARGES											
42	EXPENSES FINANCIERS ET DE SYNDICATS			84 129 007						84 129 007	42
43	FAI (FAVORI) AUX CHARGES			13 485 180						13 485 180	43
TOTAL DES CHARGES											
44				86 658 391						86 658 391	44
TOTAL DES CHARGES											
45				13 485 180						13 485 180	45
TOTAL DES CHARGES											
46				(29 464 205)						(29 464 205)	46
TOTAL DES CHARGES											
47				69 676 866						69 676 866	47

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Ajouter à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7		
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE									
1 Reclassement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Amorce 11	228 919 616	6 197 125	258 684 865	390 315 772	-	-	884 127 377	1
2 Solde de fonds existant		238 919 616	6 197 125	258 684 865	390 315 772	-	-	884 127 377	2
3									
4 Produits de l'emprunt	Amorces 1 et 3	933 785 408	252 196 687	83 521 893	-	-	-	1 269 504 079	4
5 Charges de l'emprunt	Amorces 2 et 4	848 129 107	238 311 508	112 986 598	-	-	-	1 199 827 213	5
6 Excédent (ou insuffisance) des crédits par rapport aux dépenses		85 656 301	13 885 189	(29 461 205)	-	-	-	69 879 886	6
7 Réserve, autres éléments affectés au régime de retraite et d'avantages complets de retraite (309)	5/0	(269 643 809)	-	-	-	-	-	(269 643 809)	7
8 Apports reçus à titre de donations (compte 311)	5/0	-	-	-	10 109 648	-	-	10 109 648	8
9 Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	5/0	-	-	81 894	-	-	-	81 894	9
10 Virements d'autres soldes de fonds	Amorces 12 et 12a	2 216 667	-	61 305 697	4 845 753	-	-	68 368 117	10
11 Virements vers d'autres soldes de fonds	Amorces 12 et 12a	(40 235 659)	5 915 800	-	2 216 667	-	-	68 368 117	11
12 Sous-total		(242 006 391)	7 569 380	31 922 885	17 238 734	-	-	(180 735 892)	12
13 SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(13 086 775)	13 766 505	200 617 750	403 054 506	-	-	604 351 986	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS*

14	Gravé d'infractions d'origine interne	Amorce 8	169 415 870	13 766 505	56 816 056	58 464 370	-	298 462 780	14
15	Non gravé d'infractions d'origine externe (FD et AF)	5/0	---	---	---	344 281 931	---	344 281 931	15
16	Non gravé d'infractions (FP)	5/0	(182 502 645)	---	---	---	---	(182 502 645)	16
17	Produits nets non transférés d'infractions d'origine interne (FD)	5/0	---	---	---	---	---	---	17
18	Produits nets non transférés d'infractions d'origine externe (FD)	5/0	---	---	---	308 205	---	308 205	18
19	Investi en immobilisations (FP)	5/0	---	---	233 801 714	---	---	233 801 714	19
20 TOTAL DES SOLDES DE FONDS			(13 086 775)	13 766 505	200 617 750	403 054 506	---	604 351 986	20

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de donations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2 : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université de Montréal
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	-	---	100 615 104	---	---	---	---	---	100 615 104	1
2	---	---	3 320 948	---	---	---	---	---	3 320 948	2
3	---	---	10 596 132	---	---	---	---	---	10 596 132	3
4	---	---	890 950	---	---	---	---	---	890 950	4
5	---	---	31 977 625	---	---	---	---	---	31 977 625	5
6	---	---	---	---	---	---	---	---	---	6
7	1 095 917	2 967 456	24 024 967	---	9 205	14 203 586	---	---	42 612 733	7
8	1 829 596	18 348	759 085	44 559	1 662	200 464	---	---	5 876 202	8
9	2 925 513	2 985 772	1 721 175 811	44 559	10 367	14 413 900	3 992 231	---	1 05 889 604	9
10	3 823 306	---	(129 605 651)	---	(400 000)	8 018 607	---	---	(41 947 616)	10
11	---	---	608 883 229	---	---	4 844 308	---	---	613 727 537	11
12	3 800 000	---	---	---	500 000	---	---	---	4 300 000	12
13	---	---	20 722 428	---	---	---	---	---	20 722 428	13
14	23 296	---	---	---	---	3 174 359	---	---	3 197 655	14
15	---	---	---	---	---	---	---	---	---	15
16	---	---	2 181 132	---	---	---	---	---	2 181 132	16
17	---	---	4 658 706	---	---	13 977	---	---	5 306 930	17
18	---	---	---	---	---	---	---	---	---	18
19	---	---	427 075	---	159 785	140 952	---	---	727 612	19
20	---	---	---	---	---	---	---	---	---	20
21	1 371 962	---	7 040 599	---	---	---	---	---	8 412 561	21
22	44 632 706	1 071 903	1 864 008	1 860 344	6 843 553	5 066 908	13 799 674	---	78 159 276	22
23	449 021	65 465	725 389	20 991	---	180	---	---	1 200 677	23
24	46 985 886	1 139 819	16 806 997	1 880 935	7 003 338	8 241 507	13 799 706	---	95 948 188	24
25	53 724 696	4 125 540	818 678 461	1 925 494	7 513 705	30 704 164	17 103 439	---	933 785 498	25

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	35 247 166	6 532 676	13 812 862	1 972 590	346 378	2 040 345	541 816	---	60 399 832	1
2	5 877 436	674 672	1 082 035	1 884 027	817 575	1 887 570	571 157	---	11 882 897	2
3	213 233 987	---	395 390	---	39 121	---	---	---	214 447 952	3
4	36 905 808	---	504 439	---	---	---	---	---	37 410 368	4
5	2 478 435	---	22 527	---	69 495	6 588	---	---	2 577 015	5
6	---	---	---	---	---	---	---	---	---	6

7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	10 001 201	2 962	177 518	-	235 922	11 412	-	10 499 015	7
8	Personnel professionnel non enseignant	41 756 622	20 484 031	34 524 080	3 556 610	2 021 967	10 913 876	407 375	113 664 511	8
9	Personnel de soutien technique	48 746 009	10 145 569	8 674 922	2 635 040	538 432	1 761 614	603 348	73 306 945	9
10	Personnel de soutien de bureau	6 206 348	2 641 947	2 826 578	528 487	5 725	1 900 545	1 239 297	15 349 317	10
11	Personnel de métier et auxiliaire	518 266	157 397	157 397	9 720 164	18 407	954 259	1 998 166	13 976 948	11
12	Avantages sociaux (700) - Complément financaire 14	90 602 649	11 180 103	16 422 539	5 724 678	886 213	4 901 481	1 527 546	131 335 288	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances	-	-	1 072 804	-	-	-	-	1 072 804	13
	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	401 733 805	51 861 950	70 673 529	25 911 595	4 079 255	21 139 241	6 824 706	605 353 192	14
15	Avantages sociaux futurs (715)	-	-	8 112	-	83 498	-	-	(23 653 309)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'été (705)	52	-	-	-	-	-	-	91 663	16
17	Séminaires Postdoctoraux (706)	51 018	22 633	704 877	-	5 193	3 554	1 144	788 420	17
18	Fourniture et perfectionnement (710)	4 311 029	36 979	374 160	(16 055)	213 404	511 253	4 604	5 335 464	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	13 177 882	11 658 968	10 629 661	124 075	369 965	319 564	250 199	25 526 079	19
20	Bourses (725)	12 876 771	481 066	923 857	424 410	520 219	740 679	206 671	24 745 607	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	13 678 608	1 811 646	-	72 830	48	62 438	8 041 221	20 306 091	21
22	Fournitures et matériel (725)	568 625	-	-	18 750 219	1 929 723	2 808 659	2 457 604	8 745 162	22
23	Cofin de marchandises vendues (725)	11 977 811	11 160 489	10 721 599	80 799	3 804	9 230	11 939	59 808 102	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	228 789	7 411	8 411	17 058 282	3 804	2 020 245	1 838 452	524 785	24
25	Volume et éprouvettes (750)	118 443	-	227 782	12 324 117	86 288	55 486	-	22 071 165	25
26	Charges liées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	39 699	23 864	103 772	115 530	-	32 035	645 211	12 862 086	26
27	Location de locaux et de bâtiments (810, 845)	-	-	-	-	-	-	-	969 111	27
28	Location-exploitation (810)	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Pertes sur vente de placements (816)	-	-	-	64 392	-	144 639	107 082	4 674 207	29
30	Bien sous le scail de capitalisation (823)	1 087 639	3 031 694	168 605	-	-	-	-	1 569 456	30
31	Bien de nature non capitalisable (831)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges financières (850, 851, 852, 853)	373 609	4 411	321 595	65 435	72 332	311 142	420 932	-	32
33	Intérêts relatifs aux avances financières (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	88 629	(234 914)	1 312 620	(452 412)	(221 973)	(254)	(33 007)	456 685	34
	Total des charges sociales	58 652 227	18 395 538	37 244 798	49 468 986	3 512 997	7 252 468	13 842 071	(21 653 300)	35
36	Ventes internes (878)	(4 283 238)	(1 532 722)	(20 540)	(1 818 756)	(1 307 271)	(118 002)	(3 779 796)	(12 860 841)	36
37	Achats internes (71, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 786, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 851, 894, 895)	5 110 061	501 169	1 199 706	203 685	239 949	581 360	463 790	8 359 740	37
38	Gains et pertes internes (879)	-	-	2 461 333	-	-	-	-	2 461 333	38
	Total des autres charges incluant les gains et pertes latentes, autres que les ventes et les achats internes	59 478 571	17 423 975	40 885 289	47 853 915	2 445 675	7 715 826	10 626 065	(23 653 300)	39
	TOTAL DES CHARGES	551 212 466	69 285 026	120 558 617	73 785 510	7 424 930	32 054 187	17 460 771	(23 653 300)	40

Université de Montréal
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe 3

#	Description	Engagement/ Recherche										Total	#			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			11		
1	Auxes des dépenses sur culture (439)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	Total des produits provenant des fondations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Subvention de l'Université (439)	9 282 516	-	-	24 880	911 100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 800 116
4	Auxes subventionnés provinciaux (005, 410, 437, 495, 498, 497)	581 006	-	36 502 513	1 661 451	103 310	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43 800 210
5	Subvention de l'Université du Québec (416, 412, 411, 410, 410, 411, 421)	10 097 684	-	82 772 255	1 167 451	(30 221)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94 575 308
6	Auxes provinciaux et fédéraux du gouvernement que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 426, 429)	171 438	-	11 488 211	15 217	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 811 862
7	Total des subventions	20 680 314	-	130 668 070	1 207 527	983 807	-	-	-	-	-	-	-	-	-	166 836 012
8	Induits et de dividendes (435)	997	-	31 148	-	(863)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30 312
9	Induits par les revenus latéraux (440)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	Produits provenant du fonds de dotation (441)	2 784 896	-	7 447 348	-	1 278 922	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 412 964
11	Produits provenant d'actes fondation (448)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	Subvention et des non gouvernementaux (410)	4 379 083	-	58 495 566	863 905	13 544 175	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73 899 544
13	Charges sur verse de placement (519)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	Versements autres (460)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15	Auxes provinciaux (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16	Total des produits autres	7 558 926	-	47 092 516	568 906	14 862 213	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85 359 775
##	TOTAL DES PRODUITS	28 238 691	-	188 759 015	1 771 574	15 846 040	-	-	-	-	-	-	-	-	-	252 196 687

Annexe 4

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

#	Description	Engagement/ Recherche										Total	#			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			11		
1	Maintenance	118 658	-	3 314 379	21 244	360 605	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 328 886
2	Direction	1 866	-	747 797	-	1 461	-	-	-	-	-	-	-	-	-	799 722
3	Chargés	1 542 940	-	17 702 239	-	714 332	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 221 141
4	Équipement-déplacements	365 655	-	382 232	-	29 311	-	-	-	-	-	-	-	-	-	777 211
5	Chargés de cours	259 793	-	8 232 233	-	32 669	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 653 697
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	38 076	-	3 041 143	-	3 621	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 658 938
7	Personnel familial à l'enseignement et à la recherche	1 661 158	-	33 481 306	443 951	565 680	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41 021 884
8	Personnel professionnel non enseignant	364 803	-	4 681 669	11 598	120 835	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 078 972
9	Personnel de soutien technique	14 311	-	245 232	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	478 884
10	Personnel de soutien de bureau	512 229	-	17 824 064	137 461	322 380	-	-	-	-	-	-	-	-	-	518 258
11	Personnel permanent (700) - Charges de personnel	488 073	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	488 073
12	Personnel permanent (700) - Charges de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	Personnel permanent (700) - Charges de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	Total de la maintenance et des autres services	5 307 154	-	91 900 222	614 213	2 131 405	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 072 551
15	Frais pour emploi académique et étudiante (701)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16	Subventions provinciales (705)	437 015	-	1 815 910	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 417 107
17	Subventions provinciales (706)	5 355	-	60 638	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	101 412
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 726, 725, 730)	167 231	-	970 456	923	26 222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 451 818
19	Subventions (731)	29 366 026	-	172 251	4 000	771 531	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51 233 537
20	Subventions, cotisations et honoraires (740, 871, 872)	1 926 322	-	28 388 791	427 460	771 459	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31 815 972
21	Frais de matériel (745)	81 600	-	12 279 956	1 197	8 919	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13 106 556
22	Cotés des membres étudiants (751)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	Frais de services (765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	442 139	-	8 692 501	84 227	1 377 228	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 166 409
24	Matériel et fournitures (790)	7 405	-	882 231	6 630	42 600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 097 123

2022-10-28 11:41

Section 2

État de traitement des membres du personnel de direction

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de l'
Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2021-2022 ci-joint de l'Université de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2022, ainsi que du résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement l'« état du traitement »).

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université de Montréal conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note complémentaire afférente à l'état du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université de Montréal à répondre aux exigences du *Guide de déclaration, État du traitement 2021-2022 requis en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1)*.

En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire ce qui implique de déterminer si ce référentiel d'information financière applicable est acceptable dans les circonstances pour la préparation de l'état du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université de Montréal.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université de Montréal.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 5 octobre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

1. Méthodes comptables

L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées dans le *Guide de déclaration, État du traitement 2021-2022 requis en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1)*, présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et, finalement, les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration, État du traitement 2021-2022 requis en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1)*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

Nom de l'établissement : Université de Montréal

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**État du traitement 2021-2022
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)**

Nom de l'établissement : **Université de Montréal**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
Jutras	Daniel	Recteur	REC	Non	12,0	100 %	419 883	1 162	421 045		
Chabot	Alexandre	Secrétaire général	SG	Non	12,0	100 %	251 169	3 066	254 235		
Amiriaux	Valérie	Vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux	VR	Non	12,0	100 %	257 920	2 010	259 930		
Béliveau	Louise	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études	VR	Non	12,0	100 %	271 761	2 745	274 506		
Courchesne	François	Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales	VR	Non	12,0	100 %	255 440	3 089	258 529		
Filteau	Eric	Vice-recteur à l'administration et aux finances	VR	Non	12,0	100 %	271 761	3 174	274 935		
Gaudreault-Desbiens	Jean-François	Vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques	VR	Non	12,0	100 %	255 440	2 233	257 673		
Hébert	Marie-Josée	Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	VR	Non	12,0	100 %	271 761	730	272 491		
Pecho	Michael	Vice-recteur aux relations avec les diplômés et à la philanthropie	VR	Non	12,0	100 %	253 770	2 754	256 524		
Blondin	Jean-Pierre	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales	VRA	Non	12,0	100 %	223 281	1 100	224 381		
Carrier	Julie	Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et postdoctorales	VRA	Non	12,0	100 %	210 086	2 745	212 831		
Cojocar	Ann-Isabelle	Vice-rectrice adjointe à l'administration et au développement durable	VRA	Non	12,0	100 %	209 358	1 102	210 460		
Fortin	Denis	Vice-recteur adjoint aux technologies de l'information	VRA	Non	12,0	100 %	198 655	2 745	201 400		
Joanette	Yves	Vice-recteur adjoint à la recherche	VRA	Non	12,0	100 %	215 854	975	216 829		

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
Leroux	Tony	Vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité	VRA	Non	12,0	100 %	223 281	2 745	226 026		
Normandeau	Sylvie	Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	VRA	Non	12,0	100 %	223 281	2 745	226 026		
Nowakowski	Matthew	Vice-recteur adjoint aux finances	VRA	Non	12,0	100 %	223 281	3 949	227 230		
Parent	Lucie	Vice-rectrice adjointe à la recherche	VRA	Non	12,0	100 %	207 412	3 480	210 892		
Pharand	Chantal	Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	VRA	Non	12,0	100 %	223 281	1 877	225 158		
Bouchard	Frédéric	Doyen - Faculté des Arts et des Sciences	DOY	Non	12,0	100 %	271 403	730	272 133		
Cossette	Patrick	Doyen - Faculté de Médecine	DOY	Non	12,0	100 %	251 490	102 749	354 239		
Dubois	Carl-Ardy	Doyen - École de santé publique de l'U de M	DOY	Non	12,0	100 %	203 967	2 749	206 716		
Dubois	Sylvie	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	DOY	Non	12,0	100 %	210 086	2 158	212 244		
Esfandiari	Shahrokh	Doyen - Faculté de médecine dentaire	DOY	Non	8,8	100 %	215 311	24 253	239 564		
Carrier	Michel	Doyen - Faculté de médecine dentaire	DOY	oui	3,2	100 %	223 281	8 473	231 754		
Fernando	Nathalie	Doyenne-Faculté de Musique	DOY	Non	12,0	100 %	189 757	2 267	192 024		
Fischler	Raphaël	Doyen - Faculté d'Aménagement	DOY	Non	12,0	100 %	218 551	39 417	257 968		
Houle	France	Doyenne - Faculté de Droit	DOY	Non	12,0	100 %	217 928	1 621	219 549		
Janosz	Michel	Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	DOY	Non	12,0	100 %	191 209	25 688	216 897		
Lalonde	Lyne	Doyenne - Faculté de Pharmacie	DOY	Non	12,0	100 %	223 281	1 406	224 687		
Lefrançois	Pascale	Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	DOY	Non	12,0	100 %	223 281	1 877	225 158		
Theoret	Christine	Doyenne - Faculté de Médecine vétérinaire	DOY	Non	12,0	100 %	216 709	2 791	219 500		
Michaud	Langis	Directeur - École d'Optométrie		Non	12,0	100 %	186 993	2 807	189 800		

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	110,49	Le plus élevé	226 630	47 690
		Moyenne	176 579	6 098
		Le moins élevé	120 734	32
Personnel de direction des services	290,77	Le plus élevé	275 000	297 527
		Moyenne	116 225	6 505
		Le moins élevé	59 897	8
Personnel de gérance des emplois de soutien	134,43	Le plus élevé	111 848	26 410
		Moyenne	81 977	3 250
		Le moins élevé	55 642	9

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	95,62	Le plus élevé ^(A)	162 931
		Moyenne	4 779
		Le moins élevé	169
Personnel de direction des services	159,9	Le plus élevé ^(B)	13 542
		Moyenne	1 443
		Le moins élevé	10
Personnel de gérance des emplois de soutien	82,45	Le plus élevé ^(C)	11 142
		Moyenne	1 254
		Le moins élevé	10

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

(A) Le montant le plus élevé a été versé à Jacques Y. Perreault ; inclut un montant de 159 428\$ pour des de représentation et de délégation.

(B) Le montant le plus élevé a été versé à Sylvir Monier ; inclut un montant de 13542,08\$\$ pour des frais de représentation et de réception

(C) Le montant le plus élevé a été versé à Véronique Allard ; inclut un montant de 11 141,67\$ pour des frais de représentation

Nom de l'établissement : Université de Montréal

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
ESFANDIARI, Shahrokh	Doyen - Faculté de médecine dentaire	Tableau 1	Prime de marché de 18 269,23\$
JANOSZ, Michel	Doyen - Faculté de l'Education permanente	Tableau 1	Prime particulière de 24 939,00\$
COSSETTE, Patrick	Doyenne - Faculté de Médecine	Tableau 1	Prime particulière de 100 000,00\$
8,1 Indemnité de transition			
DUCHARME, Francine	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	Tableau 1	Prime de 66 474\$ pour la période du 01 août 2020 au 31 juillet 2021 (3 mois en 2021-2022)
BRETON, Guy	Recteur	Tableau 1	Prime de 284 298\$ pour la période du 01 juin 2020 au 31 mai 2021 (1 mois en 2021-2022)
LAJEUNESSE, Daniel	Vice-recteur adjoint à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	Tableau 1	Prime de 69 549\$ pour la période du 01 septembre 2020 au 31 août 2021 (4 mois en 2021-2022)
LEFEBVRE, Guy	Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie	Tableau 1	Prime de 118 029\$ pour la période du 01 juin 2020 au 31 mai 2021 (1 mois en 2021-2022)
MAILHOT, Claude	Vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité	Tableau 1	Prime de 66 474\$ pour la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 (8 mois en 2021-2022)
CHAREST, Jean	Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification	Tableau 1	Prime de 118 029\$ pour la période du 01 novembre 2020 au 31 octobre 2021 (6 mois en 2021-2022)
BROCHU, Michèle	Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et administratrice exerçant les fonctions de Doyenne - Faculté des études supérieures et postdoctorales	Tableau 1	Prime de 55 622\$ pour la période du 01 juin 2020 au 31 mai 2021 (1 mois en 2021-2022)
BOISJOLY, Hélène	Doyenne - Faculté de Médecine	Tableau 1	Prime de 205 716\$ pour la période du 01 novembre 2020 au 31 octobre 2021 (6 mois en 2021-2022)
CASANOVA, Christian	Directeur - Ecole d'Optométrie	Tableau 1	Prime de 48 344\$ pour la période du 01 juin 2020 au 31 mai 2021 (1 mois en 2021-2022)
ESFANDIARI, Shahrokh	Doyen - Faculté de médecine dentaire	Tableau 1	Prime de 66 166\$ pour la période du 24 janvier 2022 au 23 janvier 2023 (3 mois en 2021-2022)
8,2 Indemnité de départ détenu et non exercé			
			Ne s'applique pas à l'U de M
8,3 Eléments du traitement imposable du chef d'établissement			
JUTRAS, Daniel	Recteur	Tableau 1	Assurance-vie : 729,82\$
JUTRAS, Daniel	Recteur	Tableau 1	Allocation pour utilisation automobile: 431,72\$

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 1 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Introduction

Le 5 novembre 2007, le Conseil de l'Université a pris acte du document comportant les principes directeurs en matière de rémunération globale des différents membres de son personnel, tels que recommandés par le Comité des ressources humaines, et a décidé de les appliquer aux officiers de l'Université.

Ces principes constituent un cadre de référence général de rémunération globale du personnel de l'Université permettant l'atteinte d'objectifs de performance, de cohérence, d'équité et de compétitivité tout en assurant le respect du cadre financier de l'Université.

Ce cadre de référence s'articule autour des trois principaux objectifs suivants :

- Attirer, recruter et retenir du personnel qualifié qui contribuera à l'atteinte des objectifs de l'Université;
- Reconnaître la valeur et la performance de son personnel en accordant une rémunération à la fois mobilisante, juste et équitable et aussi permettre un cheminement professionnel stimulant;
- Assurer une cohérence et un équilibre entre les coûts de la rémunération globale et la capacité de payer de l'Université.

1. OBJET

Le présent règlement a pour objet la rémunération et certaines conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal, soit :

- les officiers généraux suivants : le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général,
- les vice-recteurs adjoints qui sont assimilés aux fins du présent règlement à des officiers,
- certains officiers facultaires, soit les doyens, les vice-doyens, le directeur de l'École d'optométrie.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 2 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Il a également pour objet les conditions de fin de mandat et de fin d'emploi des officiers généraux et facultaires visés par le présent règlement.

Le présent règlement s'applique à tout officier actuellement en poste, à toute nouvelle nomination et à tout renouvellement de nomination.

2. DÉFINITIONS

L'expression « officiers généraux » désigne le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général.

L'expression « officiers facultaires » désigne les doyens, les vice-doyens ainsi que le directeur de l'École d'optométrie.

L'expression « officier » employée seule désigne les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints et les officiers facultaires.

L'expression « Comité des ressources humaines » désigne le comité des ressources humaines nommé par le conseil de l'Université.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

L'équité, la comparabilité et la compétitivité sont les principes directeurs sur lesquels repose le présent règlement.

L'équité exige que la rémunération des officiers de l'Université soit tributaire des politiques et des pratiques propres aux autres catégories de personnel de l'Université. L'équité exige également que, parmi les officiers, toute différence touchant leur rémunération soit justifiée par des attributions substantiellement plus importantes ou par des conditions particulières du marché.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 3 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

2001-04-17

E-903-13.1

4.1 d)

2003-06-03

E-940-13.1

4.1 d)

2003-11-03

CU-482-3

5.2

2003-12-10

E-947-17.7

4.1 d)

2005-05-16

E-972-16

4.1 d)

2008-06-09

CU-539-3.2

Refonte

2009-06-01

E-22-8

Annexe A

2016-04-25

CU-0630-4.7

1, 4.4, 6, 7,
8, 9, 10

2018-10-09

E-0132-5.3

1, 2, 4, 4.4, 4,5

2019-01-22

E-0135-4.2

5, Annexe A

La comparabilité et son complément, la compétitivité, signifient que le présent règlement soit établi en tenant compte des conditions de travail se rattachant à des postes de même niveau dans des institutions dont l'importance se compare à celle de l'Université de Montréal.

4. RÉMUNÉRATION

4.1 Traitement

- a) Le traitement des officiers est établi conformément aux principes énoncés dans le présent règlement.
- b) Le traitement de chaque officier est déterminé en fonction du marché de référence propre à sa fonction.
- c) Le marché de référence retenu aux fins du présent règlement est celui des grandes universités canadiennes.
- d) À partir du marché de référence et de la médiane salariale de celui-ci, le traitement annuel du recteur, à son entrée en fonction, est fixé par le Comité exécutif qui établira également, sur recommandation du Comité des ressources humaines, les modalités de sa révision annuelle, le cas échéant.
- e) Également à partir du marché de référence, une échelle de traitement est déterminée pour chacun des autres officiers. Ces échelles de traitement sont établies en fonction de la médiane du marché de référence à laquelle est appliquée une pondération afin de tenir compte de la capacité de payer de l'Université. À l'entrée en vigueur des présentes modifications au Règlement, la pondération est fixée à 95 %. Les échelles de traitement sont adoptées annuellement par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 4 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

- f) Le traitement de l'officier, à l'exception du recteur, est ensuite positionné à l'intérieur de l'échelle déterminée.
- g) Le positionnement du traitement d'un officier à l'intérieur de l'échelle fixée est établi par le recteur pour les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints, les doyens, le directeur de l'École d'optométrie et par les doyens, pour les vice-doyens.

4.2 Progression salariale pour les officiers autres que le Recteur

- a) Le Comité des ressources humaines reçoit annuellement les résultats de l'évaluation faite de la performance des officiers et détermine l'enveloppe budgétaire réservée à la progression du traitement des officiers suivant cette évaluation, conformément au présent règlement. Il transmet ses recommandations au Comité exécutif.
- b) L'officier dont le traitement est égal ou supérieur au traitement maximum de l'échelle déterminée en fonction de son marché de référence ne peut faire l'objet d'une progression salariale liée à la performance.

4.3 Avantages sociaux des officiers

L'officier ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie des avantages reconnus aux membres de son corps d'emploi d'origine. Dans les autres cas, l'officier bénéficie des avantages reconnus aux cadres de l'Université.

4.4 Avantages liés à l'exercice des fonctions des officiers généraux

- a) Un chauffeur-messager est mis à la disposition du recteur, prioritairement, et des autres officiers généraux.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 5 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :

2001-04-17
2003-06-03
2003-11-03
2003-12-10
2005-05-16
2008-06-09
2009-06-01
2016-04-25

2018-10-09
2019-01-22

Délibération :

E-903-13.1
E-940-13.1
CU-482-3
E-947-17.7
E-972-16
CU-539-3.2
E-22-8
CU-0630-4.7

E-0132-5.3
E-0135-4.2

Article(s) :

4.1 d)
4.1 d)
5.2
4.1 d)
4.1 d)
Refonte
Annexe A
1, 4.4, 6, 7,
8, 9, 10
1, 2, 4, 4.4, 4,5
5, Annexe A

- b) Sur présentation des pièces justificatives, l'officier général a droit au remboursement de ses frais de représentation et de ses frais de déplacements suivant les directives et méthodes approuvées par la direction des finances.

5. CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Les conditions de fin de mandat et de lien d'emploi des officiers sont prévues à l'annexe A du présent règlement.

S'il s'agit d'un professeur, l'officier peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année et ce, peu importe le nombre de mandats consécutifs réalisés dans des fonctions d'officiers¹. La décision d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente avec entre celui-ci et le vice-recteur responsable des ressources humaines.

Dans le cas où une période de ressourcement est accordée, les années passées à titre d'officier ne seront pas comptabilisées aux fins du calcul des années d'études et de recherche pouvant être accordées aux professeurs.

6. Confidentialité

L'officier s'engage, tant et aussi longtemps qu'il travaillera pour l'Université, et en tout temps après son emploi, à garder confidentielles toutes les informations à caractère confidentiel obtenues avant, après ou durant son emploi au sein de l'Université. L'officier s'engage à n'utiliser aucune information confidentielle hors du contexte de son travail pour l'Université et de ne divulguer aucune information

¹ Aux fins du présent règlement sont considérés consécutifs tous mandats pour lesquels il ne s'est pas écoulé une période de 12 mois complet de calendrier sans que la personne n'ait occupée une fonction prévue au présent règlement ou à la politique relative aux conditions de travaux de certains officiers facultaires 10.39 ou qu'elle ait bénéficié d'une période de ressourcement ou d'une de protection salariale en vertu de ce même règlement 10.30 ou de cette politique 10.39

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 6 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

confidentielle à d'autres personnes durant ou après son emploi à l'Université. L'officier s'engage à respecter les obligations de confidentialité concernant les renseignements personnels détenus par l'Université.

7. Conflit d'intérêt

L'officier doit porter à l'attention de l'Université tout conflit d'intérêt réel ou potentiel. L'officier s'engage à respecter les exigences de l'Université relatives à la divulgation des conflits d'intérêt.

8. Responsable de l'application de la politique

À moins de disposition contraire, le Comité exécutif est chargé de l'application du présent règlement et, à cette fin, peut se faire conseiller par le Comité des ressources humaines.

Il établit, par résolution, le traitement des officiers et leurs conditions de travail, de fin de mandat et de fin d'emploi. Il en informe le Conseil de l'Université. Il peut, en cours de mandat des officiers, ajuster leur traitement en tenant compte de mesures applicables à d'autres catégories de personnel de l'Université. Cette disposition doit faire partie de la résolution du Comité exécutif fixant le traitement de l'officier.

À titre exceptionnel, sur recommandation du Comité des ressources humaines, le Comité exécutif peut, de façon dérogatoire au présent règlement, décider de la rémunération et des conditions de travail d'un officier dont la situation particulière le justifie.

Les officiers ne peuvent prendre part aux délibérations du Comité exécutif lorsque celles-ci portent sur leurs conditions de travail.

Les résolutions du Comité exécutif sont rendues publiques après que le Conseil en ait été informé.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 7 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

9. Responsabilité

La rémunération d'un officier doit être fixée en application du présent règlement. À moins qu'il n'ait été approuvé par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines, tout engagement à l'égard d'un officier relativement à sa rémunération, ses conditions de travail et ses conditions de fin de mandat et de fin d'emploi qui ne respectent pas les paramètres du présent règlement peut entraîner la responsabilité personnelle de la personne qui a pris l'engagement pour et au nom de l'Université.

10. Modification

Il revient au Comité exécutif de modifier le présent règlement.

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 8 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25
Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Fin de mandat	Vice-recteurs, secrétaire général, vice-recteurs adjoints, doyens et vice-doyens. Les conditions de fin de mandat du Recteur sont décidées à sa nomination par Le Conseil de l'Université sur recommandation du Comité ressources humaines	Employé permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent ✓ s'il s'agit d'un professeur, il peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année. La décision d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente entre celui-ci et le vice-recteur responsable des ressources humaines ✓ a droit à une protection salariale pour une période n'excédant pas 1 an

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 9 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25
Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Fin de mandat	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ n'acquiert pas la sécurité d'emploi ✓ il bénéficie d'une indemnité pouvant être égale au traitement annuel au départ (indemnité fixée par le Comité exécutif à la nomination et sujette aux modalités concernant la démission en cours de mandat et la résiliation du mandat par l'Université)

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 10 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25
Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Démission en cours de mandat	idem	Employé permanent demeurant en lien d'emploi avec l'Université	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ La protection salariale est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 11 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25
Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Démission en cours de mandat	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	✓ renonce à l'indemnité qui avait été prévue au moment de sa nomination.
Résiliation par l'Université	idem	Employé permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ Aucune protection salariale n'est accordée

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 12 de 12

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Résiliation par l'Université	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	✓ le montant de l'indemnité prévue au moment de la nomination est accordé au prorata de la durée du mandat accompli dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.
Fin de lien d'emploi (i.e. démission de l'Université au terme du mandat ou en cours de celui-ci)	idem	Employé permanent	✓ renonce et ne reçoit aucun des bénéfices (protection salariale et période de ressourcement, le cas échéant) prévus au moment de sa nomination à moins qu'il prenne sa retraite auquel cas les conditions liées à son corps d'emploi d'origine s'appliquent.

Section 3

Rapport sur la performance

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2022

Page 1 de 5

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P		
Étudiant																
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	34 139	35 798	37 335	37 989	39 118	40 331	40 250	39 290	38 901	38 867	38 261	39 162	37 534	Les EEETP 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 incluent les EEETP reliés aux étudiants internationaux dont les droits de scolarité ont été dérogés pour des fins de comparaison avec les années précédentes. Dénombrément de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022.
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	26 654	27 974	29 094	29 579	30 588	31 398	31 146	30 333	29 868	29 737	28 952	29 530	27 885	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	5 934	6 203	6 552	6 683	6 837	7 202	7 311	7 225	7 281	7 346	7 493	7 816	7 791	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	1 551	1 620	1 690	1 727	1 692	1 731	1 793	1 732	1 752	1 784	1 815	1 816	1 857	
5	Effectif étudiant total	n	42 050	43 277	44 558	45 577	46 136	47 406	47 083	46 221	47 118	45 702	45 153	45 421	45 194	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	22 524	23 634	24 560	25 120	26 616	26 889	26 554	26 111	26 002	25 934	25 532	24 862	24 268	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	8 964	8 857	8 984	9 108	8 448	9 026	9 010	8 766	8 379	8 208	7 865	8 278	8 352	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	74,88%	75,08%	75,28%	75,10%	76,00%	75,76%	75,53%	75,46%	72,97%	74,71%	73,96%	72,96%	72,18%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	7 727	7 877	8 121	8 418	8 157	8 494	8 481	8 336	9 669	8 499	8 695	9 123	9 341	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	18,38%	18,20%	18,23%	18,47%	17,68%	17,92%	18,01%	18,04%	20,52%	18,60%	19,26%	20,09%	20,67%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	2 835	2 909	2 893	2 931	2 915	2 997	3 038	3 008	3 068	3 061	3 061	3 158	3 233	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	6,74%	6,72%	6,49%	6,43%	6,32%	6,32%	6,45%	6,51%	6,51%	6,70%	6,78%	6,95%	7,15%	
13	Effectif étudiant internationaux	n	3 225	3 454	3 750	4 308	4 537	5 018	4 955	4 939	4 993	5 220	5 682	5 361	5 968	
14	Effectif étudiant internationaux	%	7,67%	7,98%	8,42%	9,45%	9,83%	10,59%	10,52%	10,69%	10,60%	11,42%	12,58%	11,80%	13,21%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	235	226	248	249	281	277	241	286	334	321	293	42	89	
16	Stagiaires postdoctoraux	n	581	567	589	599	556	569	516	486	486	495	497	494	519	
17	Résidents en médecine	n	1 157	1 166	1 236	1 238	1 315	1 386	1 389	1 382	1 362	1 359	1 376	1 397	1 441	
Enseignants-chercheurs																
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	97	81	91	78	35	70	57	70	80	72	61	Les chargés de cours avec valeur déclarée « 1 » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.
19	Hommes	n	n.d.	n.d.	48	40	39	27	10	32	26	34	41	43	33	
20	Femmes	n	n.d.	n.d.	49	41	52	51	25	38	31	36	39	29	28	
21	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	1450	1495	1438	1440	1439	1403	1413	1418	1416	1462	n.d.	
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	923	939	893	882	884	856	856	853	848	865	n.d.	
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	527	556	545	558	555	547	557	565	568	597	n.d.	
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	2211	2170	2089	2045	2079	2112	2178	2203	2110	n.d.	
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1159	1131	1047	1012	1006	1001	1018	1049	1002	n.d.	
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1052	1039	1042	1033	1073	1111	1160	1151	1107	n.d.	
27	Nombre moyen de cours par professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,9	3,2	3,5	3,3	3,4	3,2	3,2	3,2	3,5	
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,4	2,4	
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	n.d.	n.d.	23	23	24	25	25	25	24	24	24	23	n.d.	
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	n.d.	n.d.	8	8	8	8	8	8	9	8	8	8	n.d.	
31	Ratio EEETP / professeur	EEETP/n	n.d.	n.d.	26	25	27	28	28	28	28	27	27	27	n.d.	
32	Cours donnés par les professeurs	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	49,1%	49,2%	50,0%	48,7%	49,6%	47,9%	48,0%	47,5%	46,9%	
33	Cours donnés par les chargés de cours	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	45,6%	45,8%	44,1%	45,7%	45,4%	46,5%	46,0%	47,8%	47,1%	
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,3%	5,0%	6,0%	5,6%	5,1%	5,6%	6,0%	4,7%	6,0%	

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire														
35	Hommes	n	n.d.	n.d.	923	939	893	882	884	856	856	853	848	865	n.d.
36	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	379	383	361	346	346	344	342	334	334	352	n.d.
37	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	115	124	114	113	115	113	111	114	121	117	n.d.
38	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	78	82	79	76	75	67	69	74	70	71	n.d.
39	Arts	n	n.d.	n.d.	38	32	36	35	34	30	33	33	35	35	n.d.
40	Lettres	n	n.d.	n.d.	41	42	37	39	37	38	39	36	36	33	n.d.
41	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	172	170	164	174	172	161	163	167	160	173	n.d.
42	Éducation	n	n.d.	n.d.	40	45	43	43	47	47	43	42	40	32	n.d.
43	Droit	n	n.d.	n.d.	28	31	30	28	29	28	27	27	25	25	n.d.
44	Administration	n	n.d.	n.d.	32	30	28	28	29	28	29	26	27	27	n.d.
45	Autres	n	n.d.	n.d.	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
46	Femmes	n	n.d.	n.d.	527	556	545	558	555	547	557	565	568	597	n.d.
47	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	227	222	229	236	233	230	233	238	230	264	n.d.
48	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	27	31	26	27	25	25	26	26	26	30	n.d.
49	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	26	29	28	29	28	26	25	25	27	29	n.d.
50	Arts	n	n.d.	n.d.	24	20	23	24	21	19	22	21	21	21	n.d.
51	Lettres	n	n.d.	n.d.	36	40	34	36	36	35	34	36	36	35	n.d.
52	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	105	120	119	118	121	121	131	129	138	132	n.d.
53	Éducation	n	n.d.	n.d.	44	50	46	48	45	46	42	44	43	38	n.d.
54	Droit	n	n.d.	n.d.	20	22	19	19	24	22	19	22	22	23	n.d.
55	Administration	n	n.d.	n.d.	18	20	20	20	21	21	23	22	23	25	n.d.
56	Autres	n	n.d.	n.d.	0	2	1	1	1	2	2	2	2	0	n.d.
57	Total	n	n.d.	n.d.	1450	1495	1438	1440	1439	1403	1413	1418	1416	1462	n.d.
58	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	606	605	590	582	579	574	575	572	564	616	n.d.
59	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	142	155	140	140	140	138	137	140	147	147	n.d.
60	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	104	111	107	105	103	93	94	99	97	100	n.d.
61	Arts	n	n.d.	n.d.	62	52	59	59	55	49	55	54	56	56	n.d.
62	Lettres	n	n.d.	n.d.	77	82	71	75	73	73	73	72	72	68	n.d.
63	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	277	290	283	292	293	282	294	296	298	305	n.d.
64	Éducation	n	n.d.	n.d.	84	95	89	91	92	93	85	86	83	70	n.d.
65	Droit	n	n.d.	n.d.	48	53	49	47	53	50	46	49	47	48	n.d.
66	Administration	n	n.d.	n.d.	50	50	48	48	50	49	52	48	50	52	n.d.
67	Autres	n	n.d.	n.d.	0	2	2	1	1	2	2	2	2	0	n.d.

Le secteur des professeurs du département de psychoéducation a été modifié en 2020 (transfert du secteur éducation vers sciences humaines).

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire															
68	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1159	1131	1047	1012	1006	1001	1018	1049	1002	n.d.
69	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	204	188	184	182	182	184	182	189	186	n.d.
70	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	73	84	87	78	71	73	86	95	100	n.d.
71	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	83	80	76	75	92	87	98	106	95	n.d.
72	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	127	136	105	90	99	101	82	91	86	n.d.
73	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	89	89	80	78	73	78	78	76	73	n.d.
74	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	307	303	262	252	244	243	258	270	263	n.d.
75	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	80	73	74	74	68	70	57	55	51	n.d.
76	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	96	91	89	88	87	82	93	90	83	n.d.
77	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	77	66	68	71	70	65	84	77	65	n.d.
78	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	21	22	24	20	18	0	0	0	n.d.
79	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1052	1039	1042	1033	1073	1111	1160	1151	1107	n.d.
80	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	239	230	232	253	282	294	298	310	302	n.d.
81	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	29	23	21	25	22	35	46	40	n.d.
82	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	47	35	38	38	45	49	34	42	49	n.d.
83	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	55	61	58	57	56	57	57	57	47	n.d.
84	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	180	190	163	160	154	150	157	135	136	n.d.
85	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	223	230	255	223	231	241	286	294	272	n.d.
86	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	146	135	150	166	155	165	157	147	139	n.d.
87	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	75	67	62	51	55	63	67	58	59	n.d.
88	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	50	51	46	52	59	58	67	62	62	n.d.
89	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	11	15	12	11	12	2	0	1	n.d.
90	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2211	2170	2089	2045	2079	2112	2178	2203	2110	n.d.
91	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	443	418	416	435	464	478	480	500	488	n.d.
92	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	113	110	99	96	95	121	141	140	n.d.
93	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	130	115	114	113	137	136	132	148	144	n.d.
94	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	182	197	163	147	155	158	139	148	133	n.d.
95	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	269	279	243	238	227	228	235	211	209	n.d.
96	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	530	533	517	475	475	484	544	565	535	n.d.
97	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	226	208	224	240	223	235	214	202	190	n.d.
98	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	171	158	151	139	142	145	160	148	142	n.d.
99	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	127	117	114	123	129	123	151	140	128	n.d.
100	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	33	32	37	36	31	30	2	0	1	n.d.

L'ensemble de la série chronologique a été modifiée pour les secteurs arts et sciences humaines en raison d'un reclassement effectué en 2021.

Les chargés de cours avec valeur déclarée « 1 » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2022

Page 2 de 5

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P
101 Hommes	n	6 944	7 251	7 539	7 533	7 092	7 502	7 679	7 418	7 314	7 330	7 271	n.d.	7 193
102 Sciences de la santé	n	1 381	1 424	1 485	1 551	1 578	1 617	1 632	1 619	1 610	1 639	1 650	n.d.	1 659
103 Sciences pures	n	751	822	860	829	838	792	840	811	827	812	760	n.d.	753
104 Sciences appliquées	n	642	650	704	717	714	672	633	663	674	741	743	n.d.	831
105 Arts	n	454	444	444	424	415	390	387	401	396	382	366	n.d.	336
106 Lettres	n	259	250	256	257	211	215	199	201	181	184	154	n.d.	130
107 Sciences humaines	n	1 959	2 021	2 127	2 126	2 136	2 006	2 082	1 960	1 899	1 785	1 828	n.d.	1 813
108 Éducation	n	451	460	447	438	431	430	441	404	429	444	457	n.d.	432
109 Droit	n	363	401	409	420	394	398	409	420	404	403	382	n.d.	360
110 Administration	n	211	231	242	222	187	188	193	180	165	153	150	n.d.	153
111 Autres	n	473	548	565	549	188	794	863	759	729	787	781	n.d.	726
112 Femmes	n	14 986	15 162	15 681	16 172	15 443	16 074	15 945	15 860	15 873	16 057	16 002	n.d.	16 037
113 Sciences de la santé	n	4 073	4 148	4 426	4 590	4 730	4 694	4 648	4 757	4 926	5 134	5 069	n.d.	4 952
114 Sciences pures	n	846	873	910	910	939	907	877	940	896	931	973	n.d.	1 041
115 Sciences appliquées	n	811	799	820	846	820	793	809	801	857	874	900	n.d.	926
116 Arts	n	496	504	507	470	486	434	414	386	399	412	407	n.d.	397
117 Lettres	n	726	774	802	829	741	667	635	596	566	491	470	n.d.	493
118 Sciences humaines	n	4 119	4 114	4 286	4 538	4 382	4 262	4 232	4 139	4 106	4 202	4 201	n.d.	4 342
119 Éducation	n	1 762	1 760	1 771	1 777	1 845	1 906	1 923	1 965	1 930	1 901	1 909	n.d.	1 799
120 Droit	n	775	778	749	743	733	757	786	761	742	760	787	n.d.	848
121 Administration	n	474	497	528	529	498	500	476	441	453	452	446	n.d.	447
122 Autres	n	904	915	882	940	269	1 154	1 145	1 074	998	900	840	n.d.	792
123 Total ¹	n	21 930	22 413	23 220	23 705	22 535	23 576	23 624	23 278	23 187	23 387	23 273	23 420	23 231
124 Sciences de la santé	n	5 454	5 572	5 911	6 141	6 308	6 311	6 280	6 376	6 536	6 773	6 719	6 673	6 611
125 Sciences pures	n	1 597	1 695	1 770	1 739	1 777	1 699	1 717	1 751	1 723	1 743	1 733	1 756	1 794
126 Sciences appliquées	n	1 453	1 449	1 524	1 563	1 534	1 465	1 442	1 464	1 531	1 615	1 643	1 709	1 757
127 Arts	n	950	948	951	894	901	824	801	787	795	794	773	762	733
128 Lettres	n	985	1 024	1 058	1 086	952	882	834	797	747	675	624	628	623
129 Sciences humaines	n	6 078	6 135	6 413	6 664	6 518	6 268	6 314	6 099	6 005	5 987	6 029	6 082	6 155
130 Éducation	n	2 213	2 220	2 218	2 215	2 276	2 336	2 364	2 369	2 359	2 345	2 366	2 332	2 231
131 Droit	n	1 138	1 179	1 158	1 163	1 127	1 155	1 195	1 181	1 146	1 163	1 169	1 271	1 208
132 Administration	n	685	728	770	751	685	688	669	621	618	605	596	645	600
133 Autres	n	1 377	1 463	1 447	1 489	457	1 948	2 008	1 833	1 727	1 687	1 621	1 562	1 519

Dénombrement de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022. Pour l'année 2020-2021, la discipline "Autres" inclut un certain nombre d'étudiants dont la classification disciplinaire demeure indéterminée au moment de la lecture des données.

Pour l'année 2020-21, la ventilation hommes / femmes n'est pas disponible, car l'outil d'extraction en ligne GDEU ne contient plus cette variable. Les données 2021-22 ont été complétées par le BCI.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P	
134	Hommes	n	3 266	3 418	3 531	3 577	4 312	4 079	3 783	3 705	3 475	3 382	3 067	n.d.	2 825	Dénombrement de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022. Pour l'année 2020-2021, la discipline "Autres" inclut un certain nombre d'étudiants dont la classification disciplinaire demeure indéterminée au moment de la lecture des données. Pour l'année 2020-21, la ventilation hommes / femmes n'est pas disponible, car l'outil d'extraction en ligne GDEU ne contient plus cette variable. Les données 2021-22 ont été compilées par le BCI.
135	Sciences de la santé	n	171	187	159	163	201	242	264	274	300	256	213	n.d.	179	
136	Sciences pures	n	78	77	87	108	79	88	86	80	95	78	57	n.d.	71	
137	Sciences appliquées	n	210	249	202	168	189	201	205	214	178	195	205	n.d.	214	
138	Arts	n	83	103	139	157	206	204	164	154	159	167	154	n.d.	223	
139	Lettres	n	164	199	205	204	267	248	239	219	199	183	166	n.d.	122	
140	Sciences humaines	n	756	698	739	731	836	894	818	831	813	832	787	n.d.	743	
141	Éducation	n	38	69	75	64	55	60	46	44	44	53	37	n.d.	38	
142	Droit	n	217	243	280	277	306	314	298	244	241	252	212	n.d.	174	
143	Administration	n	247	258	278	274	324	357	316	319	295	265	230	n.d.	211	
144	Autres	n	1 302	1 335	1 367	1 431	1 849	1 471	1 347	1 326	1 151	1 101	1 006	n.d.	850	
145	Femmes	n	6 292	6 660	6 793	6 946	8 217	8 260	8 157	7 894	7 719	7 373	7 057	n.d.	6 558	
146	Sciences de la santé	n	627	595	566	621	770	825	986	926	875	813	753	n.d.	581	
147	Sciences pures	n	57	65	67	76	67	64	60	48	61	67	55	n.d.	42	
148	Sciences appliquées	n	164	191	149	125	141	161	164	176	144	160	128	n.d.	123	
149	Arts	n	99	108	111	111	124	111	110	116	114	114	94	n.d.	118	
150	Lettres	n	549	563	580	595	566	615	663	545	562	532	473	n.d.	372	
151	Sciences humaines	n	1 913	2 026	2 097	2 129	2 474	2 702	2 674	2 613	2 611	2 654	2 553	n.d.	2 702	
152	Éducation	n	88	147	139	136	119	109	86	94	108	100	102	n.d.	80	
153	Droit	n	312	332	349	368	437	488	488	434	462	419	368	n.d.	385	
154	Administration	n	531	547	604	561	622	763	726	664	606	544	486	n.d.	566	
155	Autres	n	1 952	2 086	2 131	2 224	2 897	2 422	2 200	2 278	2 176	1 970	2 045	n.d.	1 589	
156	Total ¹	n	9 558	10 078	10 324	10 523	12 529	12 339	11 940	11 599	11 194	10 755	10 124	9 720	9 389	
157	Sciences de la santé	n	798	782	725	784	971	1 067	1 250	1 200	1 175	1 069	966	1 024	760	
158	Sciences pures	n	135	142	154	184	146	152	146	128	156	145	112	126	113	
159	Sciences appliquées	n	374	440	351	293	330	362	369	390	322	355	333	342	337	
160	Arts	n	182	211	250	268	330	315	274	270	273	281	248	303	341	
161	Lettres	n	713	762	785	799	833	863	902	764	761	715	639	574	494	
162	Sciences humaines	n	2 669	2 724	2 836	2 860	3 310	3 596	3 492	3 444	3 424	3 486	3 340	3 443	3 445	
163	Éducation	n	126	216	214	200	174	169	132	138	152	153	139	133	118	
164	Droit	n	529	575	629	645	743	802	786	678	703	671	580	633	559	
165	Administration	n	778	805	882	835	946	1 120	1 042	983	901	809	716	752	777	
166	Autres	n	3 254	3 421	3 498	3 655	4 746	3 893	3 547	3 604	3 327	3 071	3 051	2 390	2 445	

¹ : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P
167	Hommes	n	1 904	1 801	1 820	1 959	1 992	2 053	2 043	1 989	1 942	1 955	2 034	n.d.	2 169
168	Sciences de la santé	n	308	308	302	324	323	340	365	329	317	343	368	n.d.	383
169	Sciences pures	n	201	181	173	181	187	171	174	171	170	177	164	n.d.	172
170	Sciences appliquées	n	232	241	241	254	247	254	253	258	300	331	425	n.d.	460
171	Arts	n	122	118	113	115	122	115	118	122	116	124	96	n.d.	95
172	Lettres	n	94	81	77	85	103	99	101	96	94	82	75	n.d.	86
173	Sciences humaines	n	462	432	454	483	458	472	455	474	474	413	419	n.d.	425
174	Éducation	n	63	80	85	98	110	99	119	102	88	83	74	n.d.	87
175	Droit	n	93	67	84	88	80	122	105	101	99	110	103	n.d.	89
176	Administration	n	196	173	172	195	201	216	193	186	161	151	143	n.d.	173
177	Autres	n	133	120	119	136	161	165	160	150	123	141	167	n.d.	199
178	Femmes	n	3 218	3 423	3 611	3 735	3 686	3 835	4 018	3 986	3 967	4 018	4 070	n.d.	4 485
179	Sciences de la santé	n	821	936	957	996	958	993	1 055	1 093	1 159	1 223	1 246	n.d.	1 360
180	Sciences pures	n	181	161	154	183	180	172	179	163	166	156	175	n.d.	202
181	Sciences appliquées	n	270	284	301	274	273	269	265	285	282	262	308	n.d.	362
182	Arts	n	129	129	143	138	144	129	151	157	147	141	126	n.d.	119
183	Lettres	n	206	193	204	232	228	239	236	209	199	187	166	n.d.	163
184	Sciences humaines	n	672	681	754	789	765	797	824	841	803	824	842	n.d.	843
185	Éducation	n	194	233	280	276	262	286	328	326	312	276	268	n.d.	293
186	Droit	n	144	160	150	176	166	207	243	226	226	238	221	n.d.	196
187	Administration	n	335	360	408	383	383	423	413	378	390	390	387	n.d.	395
188	Autres	n	266	286	260	288	327	320	324	308	283	321	331	n.d.	552
189	Total ¹	n	5 122	5 224	5 431	5 694	5 678	5 888	6 061	5 975	5 909	5 973	6 104	6 329	6 654
190	Sciences de la santé	n	1 129	1 244	1 259	1 320	1 281	1 333	1 420	1 422	1 476	1 566	1 614	1 707	1 743
191	Sciences pures	n	382	342	327	364	367	343	353	334	336	333	339	335	374
192	Sciences appliquées	n	502	525	542	528	520	523	518	543	582	593	733	785	822
193	Arts	n	251	247	256	253	266	244	269	279	263	265	222	221	214
194	Lettres	n	300	274	281	317	331	338	337	305	293	269	241	243	249
195	Sciences humaines	n	1 134	1 113	1 208	1 272	1 223	1 269	1 279	1 315	1 277	1 237	1 261	1 289	1 268
196	Éducation	n	257	313	365	374	372	385	447	428	400	359	342	361	380
197	Droit	n	237	227	234	264	246	329	348	327	325	348	324	311	285
198	Administration	n	531	533	580	578	584	639	606	564	551	541	530	571	568
199	Autres	n	399	406	379	424	488	485	484	458	406	462	498	506	751

Dénombrement de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022. Pour l'année 2020-2021, la discipline "Autres" inclut un certain nombre d'étudiants dont la classification disciplinaire demeure indéterminée au moment de la lecture des données.

Pour l'année 2020-21, la ventilation hommes / femmes n'est pas disponible, car l'outil d'extraction en ligne GDEU ne contient plus cette variable. Les données 2021-22 ont été compilées par le BCI.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P
200	Hommes	n	826	812	840	866	783	822	718	707	1 104	715	686	n.d.	688
201	Sciences de la santé	n	198	158	175	188	167	198	184	179	198	172	168	n.d.	167
202	Sciences pures	n	1	2	4	6	6	2	0	2	1	0	0	n.d.	4
203	Sciences appliquées	n	36	30	30	36	31	35	33	26	26	32	32	n.d.	33
204	Arts	n	7	8	14	18	16	24	9	20	25	23	26	n.d.	16
205	Lettres	n	14	8	4	9	6	9	10	8	6	2	4	n.d.	6
206	Sciences humaines	n	24	31	23	31	22	31	43	55	46	49	43	n.d.	41
207	Éducation	n	81	82	82	100	115	88	76	75	81	66	64	n.d.	65
208	Droit	n	75	83	105	94	89	81	73	75	75	83	75	n.d.	92
209	Administration	n	162	176	160	149	129	136	116	101	95	110	130	n.d.	113
210	Autres	n	228	234	243	235	202	218	174	166	551	178	144	n.d.	151
211	Femmes	n	1 779	1 841	1 850	1 858	1 696	1 784	1 702	1 654	2 656	1 811	1 905	n.d.	1 999
212	Sciences de la santé	n	375	386	405	385	383	450	488	434	490	468	482	n.d.	559
213	Sciences pures	n	13	12	9	3	2	7	8	11	13	11	12	n.d.	7
214	Sciences appliquées	n	35	29	26	31	36	33	28	23	40	46	42	n.d.	45
215	Arts	n	9	6	5	18	12	24	22	26	29	28	34	n.d.	22
216	Lettres	n	22	18	28	23	20	17	23	21	24	14	26	n.d.	17
217	Sciences humaines	n	39	50	72	82	108	102	100	113	132	127	124	n.d.	124
218	Éducation	n	216	185	211	232	251	225	196	215	195	209	184	n.d.	241
219	Droit	n	153	171	188	155	175	140	137	137	119	134	134	n.d.	133
220	Administration	n	422	396	348	370	358	364	337	313	261	410	519	n.d.	556
221	Autres	n	495	588	558	559	351	422	363	361	1 353	364	348	n.d.	295
222	Total ¹	n	2 605	2 653	2 690	2 724	2 479	2 606	2 420	2 361	3 760	2 526	2 591	2 794	2 687
223	Sciences de la santé	n	573	544	580	573	550	648	672	613	688	640	650	739	726
224	Sciences pures	n	14	14	13	9	8	9	8	13	14	11	12	13	11
225	Sciences appliquées	n	71	59	56	67	67	68	61	49	66	78	74	85	78
226	Arts	n	16	14	19	36	28	48	31	46	54	51	60	57	38
227	Lettres	n	36	26	32	32	26	26	33	29	30	16	30	33	23
228	Sciences humaines	n	63	81	95	113	130	133	143	168	178	176	167	182	165
229	Éducation	n	297	267	293	332	366	313	272	290	276	275	248	284	306
230	Droit	n	228	254	293	249	264	221	210	212	194	217	209	223	225
231	Administration	n	584	572	508	519	487	500	453	414	356	520	649	724	669
232	Autres	n	723	822	801	794	553	640	537	527	1 904	542	492	454	446

Dénombrement de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022. Pour l'année 2020-2021, la discipline "Autres" inclut un certain nombre d'étudiants dont la classification disciplinaire demeure indéterminée au moment de la lecture des données.

Pour l'année 2020-21, la ventilation hommes / femmes n'est pas disponible, car l'outil d'extraction en ligne GDEU ne contient plus cette variable. Les données 2021-22 ont été compilées par le BCI.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P	
233	Hommes	n	1 310	1 309	1 290	1 316	1 331	1 348	1 372	1 352	1 349	1 347	1 295	n.d.	1 357	Dénombrement de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022. Pour l'année 2020-2021, la discipline "Autres" inclut un certain nombre d'étudiants dont la classification disciplinaire demeure indéterminée au moment de la lecture des données. Pour l'année 2020-21, la ventilation hommes / femmes n'est pas disponible, car l'outil d'extraction en ligne GDEU ne contient plus cette variable. Les données 2021-22 ont été compilées par le BCI.
234	Sciences de la santé	n	240	232	224	208	219	224	233	225	225	230	209	n.d.	222	
235	Sciences pures	n	275	293	277	298	308	316	306	304	297	281	276	n.d.	287	
236	Sciences appliquées	n	140	149	144	142	138	142	149	162	163	178	178	n.d.	212	
237	Arts	n	93	96	91	110	103	88	91	81	83	93	93	n.d.	81	
238	Lettres	n	79	73	67	69	72	72	73	72	75	64	67	n.d.	63	
239	Sciences humaines	n	341	356	360	354	349	369	379	382	369	365	353	n.d.	364	
240	Éducation	n	64	48	46	51	47	45	50	45	46	42	36	n.d.	37	
241	Droit	n	49	37	39	42	53	51	49	43	51	48	44	n.d.	44	
242	Administration	n	13	12	23	17	18	16	18	17	20	24	20	n.d.	24	
243	Autres	n	16	13	19	25	24	25	24	21	20	22	19	n.d.	23	
244	Femmes	n	1 495	1 575	1 578	1 571	1 561	1 599	1 594	1 602	1 638	1 644	1 701	n.d.	1 784	
245	Sciences de la santé	n	349	360	334	319	310	323	337	339	359	367	364	n.d.	360	
246	Sciences pures	n	191	217	218	208	215	230	221	227	215	232	242	n.d.	266	
247	Sciences appliquées	n	59	68	63	72	67	70	78	77	71	69	69	n.d.	87	
248	Arts	n	76	78	82	85	89	82	84	85	85	78	82	n.d.	96	
249	Lettres	n	146	132	136	133	119	121	124	120	116	119	116	n.d.	118	
250	Sciences humaines	n	487	531	536	537	530	539	525	530	568	574	619	n.d.	627	
251	Éducation	n	84	89	98	104	105	109	104	105	106	91	88	n.d.	88	
252	Droit	n	52	39	50	50	60	60	64	55	61	52	51	n.d.	57	
253	Administration	n	34	36	38	37	33	40	39	41	36	40	42	n.d.	42	
254	Autres	n	17	25	23	26	33	25	18	23	21	22	28	n.d.	43	
255	Total ¹	n	2 805	2 884	2 868	2 887	2 892	2 947	2 966	2 954	2 987	2 991	2 996	3 085	3 142	
256	Sciences de la santé	n	589	592	558	527	529	547	570	564	584	597	573	575	583	
257	Sciences pures	n	466	510	495	506	523	546	527	531	512	513	518	531	553	
258	Sciences appliquées	n	199	217	207	214	205	212	227	239	234	247	247	271	299	
259	Arts	n	169	174	173	195	192	170	175	166	168	171	175	179	177	
260	Lettres	n	225	205	203	202	191	193	197	192	191	183	183	184	181	
261	Sciences humaines	n	828	887	896	891	879	908	904	912	937	939	972	990	991	
262	Éducation	n	148	137	144	155	152	154	154	150	152	133	124	135	125	
263	Droit	n	101	76	89	92	113	111	113	98	112	100	95	119	101	
264	Administration	n	47	48	61	54	51	56	57	58	56	64	62	66	66	
265	Autres	n	33	38	42	51	57	50	42	44	41	44	47	35	66	

¹ : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P	
266	Hommes	n	17	11	9	18	9	24	28	18	27	25	25	n.d.	28	Dénombrement de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022. Pour l'année 2020-2021, la discipline "Autres" inclut un certain nombre d'étudiants dont la classification disciplinaire demeure indéterminée au moment de la lecture des données. Pour l'année 2020-21, la ventilation hommes / femmes n'est pas disponible, car l'outil d'extraction en ligne GDEU ne contient plus cette variable. Les données 2021-22 ont été compilées par le BCI.
267	Sciences de la santé	n	1	0	2	3	2	3	8	3	6	7	5	n.d.	4	
268	Sciences pures	n	6	5	3	4	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
269	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
270	Arts	n	0	0	0	4	0	4	5	3	6	4	7	n.d.	4	
271	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
272	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	n.d.	0	
273	Éducation	n	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
274	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
275	Administration	n	0	0	0	0	0	3	3	0	3	3	5	n.d.	2	
276	Autres	n	10	6	4	6	7	14	11	11	10	11	8	n.d.	18	
277	Femmes	n	13	14	16	26	14	26	44	36	54	45	40	n.d.	63	
278	Sciences de la santé	n	1	0	4	2	0	3	8	6	7	8	7	n.d.	12	
279	Sciences pures	n	4	4	5	6	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
280	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
281	Arts	n	0	0	0	6	0	4	7	4	11	4	4	n.d.	10	
282	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
283	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	1	6	6	6	7	7	n.d.	4	
284	Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
285	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	0	
286	Administration	n	0	0	0	0	4	2	7	4	5	4	2	n.d.	8	
287	Autres	n	8	10	7	12	10	16	16	16	25	22	20	n.d.	29	
288	Total ¹	n	30	25	25	44	23	50	72	54	81	70	65	73	91	
289	Sciences de la santé	n	2	0	6	5	2	6	16	9	13	15	12	22	16	
290	Sciences pures	n	10	9	8	10	0	0	0	0	0	0	0	0		
291	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
292	Arts	n	0	0	0	10	0	8	12	7	17	8	11	13	14	
293	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
294	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	1	7	7	8	7	7	4	4	
295	Éducation	n	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0		
296	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
297	Administration	n	0	0	0	0	4	5	10	4	8	7	7	7	10	
298	Autres	n	18	16	11	18	17	30	27	27	35	33	28	27	47	

¹ : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P
299	Hommes	n	10 158	10 361	10 649	10 808	10 415	10 903	11 094	10 759	10 605	10 632	10 600	n.d.	10 719
300	Sciences de la santé	n	1 929	1 964	2 011	2 083	2 120	2 181	2 230	2 173	2 152	2 212	2 227	n.d.	2 264
301	Sciences pures	n	1 227	1 296	1 310	1 308	1 333	1 279	1 320	1 286	1 294	1 270	1 200	n.d.	1 212
302	Sciences appliquées	n	1 014	1 040	1 089	1 113	1 099	1 068	1 035	1 083	1 137	1 250	1 346	n.d.	1 503
303	Arts	n	669	658	648	649	640	593	596	604	595	599	555	n.d.	512
304	Lettres	n	432	404	400	411	386	386	373	369	350	330	296	n.d.	279
305	Sciences humaines	n	2 762	2 809	2 941	2 963	2 943	2 847	2 916	2 816	2 742	2 563	2 600	n.d.	2 602
306	Éducation	n	578	588	578	587	588	574	610	551	563	569	567	n.d.	556
307	Droit	n	505	505	532	550	527	571	563	564	554	561	529	n.d.	493
308	Administration	n	420	416	437	434	406	420	404	383	346	328	313	n.d.	350
309	Autres	n	622	681	703	710	373	984	1 047	930	872	950	967	n.d.	948
310	Femmes	n	19 699	20 160	20 870	21 478	20 690	21 508	21 557	21 448	21 478	21 719	21 773	n.d.	22 306
311	Sciences de la santé	n	5 243	5 444	5 717	5 905	5 998	6 010	6 040	6 189	6 444	6 724	6 679	n.d.	6 672
312	Sciences pures	n	1 218	1 251	1 282	1 301	1 334	1 309	1 277	1 330	1 277	1 319	1 390	n.d.	1 509
313	Sciences appliquées	n	1 140	1 151	1 184	1 192	1 160	1 132	1 152	1 163	1 210	1 205	1 277	n.d.	1 375
314	Arts	n	701	711	732	693	719	645	649	628	631	631	615	n.d.	612
315	Lettres	n	1 078	1 099	1 142	1 194	1 088	1 027	995	925	881	797	752	n.d.	774
316	Sciences humaines	n	5 278	5 326	5 576	5 864	5 677	5 598	5 581	5 510	5 477	5 600	5 662	n.d.	5 812
317	Éducation	n	2 040	2 082	2 149	2 157	2 212	2 301	2 355	2 396	2 448	2 268	2 265	n.d.	2 180
318	Droit	n	971	977	949	969	959	1 024	1 093	1 042	1 029	1 050	1 059	n.d.	1 101
319	Administration	n	843	893	974	949	914	963	928	860	879	882	875	n.d.	884
320	Autres	n	1 187	1 226	1 165	1 254	629	1 499	1 487	1 405	1 302	1 243	1 199	n.d.	1 387
321	Total ¹	n	29 857	30 521	31 519	32 286	31 105	32 411	32 651	32 207	32 083	32 351	32 373	32 834	33 027
322	Sciences de la santé	n	7 172	7 408	7 728	7 988	8 118	8 191	8 270	8 362	8 596	8 936	8 906	8 955	8 937
323	Sciences pures	n	2 445	2 547	2 592	2 609	2 667	2 588	2 597	2 616	2 571	2 589	2 590	2 622	2 721
324	Sciences appliquées	n	2 154	2 191	2 273	2 305	2 259	2 200	2 187	2 246	2 347	2 455	2 623	2 765	2 878
325	Arts	n	1 370	1 369	1 380	1 342	1 359	1 238	1 245	1 232	1 226	1 230	1 170	1 162	1 124
326	Lettres	n	1 510	1 503	1 542	1 605	1 474	1 413	1 368	1 294	1 231	1 127	1 048	1 055	1 053
327	Sciences humaines	n	8 040	8 135	8 517	8 827	8 620	8 445	8 497	8 326	8 219	8 163	8 262	8 361	8 414
328	Éducation	n	2 618	2 670	2 727	2 744	2 800	2 875	2 965	2 947	2 911	2 837	2 832	2 828	2 736
329	Droit	n	1 476	1 482	1 481	1 519	1 486	1 595	1 656	1 606	1 583	1 611	1 588	1 701	1 594
330	Administration	n	1 263	1 309	1 411	1 383	1 320	1 383	1 332	1 243	1 225	1 210	1 188	1 282	1 234
331	Autres	n	1 809	1 907	1 868	1 964	1 002	2 483	2 534	2 335	2 174	2 193	2 166	2 103	2 336

Dénombrement de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022. Pour l'année 2020-2021, la discipline "Autres" inclut un certain nombre d'étudiants dont la classification disciplinaire demeure indéterminée au moment de la lecture des données. Pour l'année 2020-21, la ventilation hommes / femmes n'est pas disponible, car l'outil d'extraction en ligne GDEU ne contient plus cette variable. Les données 2021-22 ont été compilées par le BCI.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P	
332	Hommes	n	4 109	4 241	4 380	4 461	5 104	4 925	4 529	4 430	4 606	4 122	3 778	n.d.	3 541	Dénombrement de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022. Pour l'année 2020-2021, la discipline "Autres" inclut un certain nombre d'étudiants dont la classification disciplinaire demeure indéterminée au moment de la lecture des données. Pour l'année 2020-21, la ventilation hommes / femmes n'est pas disponible, car l'outil d'extraction en ligne GDEU ne contient plus cette variable. Les données 2021-22 ont été compilées par le BCI.
333	Sciences de la santé	n	370	345	336	354	370	443	456	456	504	435	386	n.d.	350	
334	Sciences pures	n	85	84	94	118	85	90	86	82	96	78	57	n.d.	75	
335	Sciences appliquées	n	246	279	232	204	220	236	238	240	204	227	237	n.d.	247	
336	Arts	n	90	111	153	179	222	232	178	177	190	194	187	n.d.	243	
337	Lettres	n	178	207	209	213	273	257	249	227	205	185	170	n.d.	128	
338	Sciences humaines	n	780	729	762	762	858	925	862	887	861	881	830	n.d.	784	
339	Éducation	n	119	151	157	165	170	148	122	119	125	119	101	n.d.	103	
340	Droit	n	292	326	385	371	395	395	371	319	316	335	287	n.d.	266	
341	Administration	n	409	434	438	423	453	496	435	420	393	378	365	n.d.	326	
342	Autres	n	1 540	1 575	1 614	1 672	2 058	1 703	1 532	1 503	1 712	1 290	1 158	n.d.	1 019	
343	Femmes	n	8 084	8 515	8 659	8 830	9 927	10 070	9 903	9 584	10 429	9 229	9 002	n.d.	8 620	
344	Sciences de la santé	n	1 003	981	975	1 008	1 153	1 278	1 482	1 366	1 372	1 289	1 242	n.d.	1 152	
345	Sciences pures	n	74	81	81	85	69	71	68	59	74	78	67	n.d.	49	
346	Sciences appliquées	n	199	220	175	156	177	194	192	199	184	206	170	n.d.	168	
347	Arts	n	108	114	116	135	136	139	139	146	154	146	132	n.d.	150	
348	Lettres	n	571	581	608	618	586	632	686	566	586	546	499	n.d.	389	
349	Sciences humaines	n	1 952	2 076	2 169	2 211	2 582	2 805	2 780	2 732	2 749	2 788	2 684	n.d.	2 830	
350	Éducation	n	304	332	350	368	370	334	282	309	303	309	286	n.d.	321	
351	Droit	n	465	503	537	523	612	628	625	571	581	553	502	n.d.	518	
352	Administration	n	953	943	952	931	984	1 129	1 070	981	872	958	1 007	n.d.	1 130	
353	Autres	n	2 455	2 684	2 696	2 795	3 258	2 860	2 579	2 655	3 554	2 356	2 413	n.d.	1 913	
354	Total ¹	n	12 193	12 756	13 039	13 291	15 031	14 995	14 432	14 014	15 035	13 351	12 780	12 587	12 167	
355	Sciences de la santé	n	1 373	1 326	1 311	1 362	1 523	1 721	1 938	1 822	1 876	1 724	1 628	1 785	1 502	
356	Sciences pures	n	159	165	175	203	154	161	154	141	170	156	124	139	124	
357	Sciences appliquées	n	445	499	407	360	397	430	430	439	388	433	407	427	415	
358	Arts	n	198	225	269	314	358	371	317	323	344	340	319	373	393	
359	Lettres	n	749	788	817	831	859	889	935	793	791	731	669	607	517	
360	Sciences humaines	n	2 732	2 805	2 931	2 973	3 440	3 730	3 642	3 619	3 610	3 669	3 514	3 629	3 614	
361	Éducation	n	423	483	507	533	540	482	404	428	428	428	387	417	424	
362	Droit	n	757	829	922	894	1 007	1 023	996	890	897	888	789	856	784	
363	Administration	n	1 362	1 377	1 390	1 354	1 437	1 625	1 505	1 401	1 265	1 336	1 372	1 483	1 456	
364	Autres	n	3 995	4 259	4 310	4 467	5 316	4 563	4 111	4 158	5 266	3 646	3 571	2 871	2 938	

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	2021-2022 ^P	
365	Hommes	n	14 267	14 602	15 029	15 269	15 519	15 828	15 623	15 189	15 211	14 754	14 378	n.d.	14 260	Dénombrement de l'effectif : programme dominant inter-établissements entre 2009-10 et 2020-21 et programme dominant intra-établissement pour 2021-22. Données 2020-21 et 2021-22 préliminaires. Lecture le 7 octobre 2022. Pour l'année 2020-2021, la discipline "Autres" inclut un certain nombre d'étudiants dont la classification disciplinaire demeure indéterminée au moment de la lecture des données. Pour l'année 2020-21, la ventilation hommes / femmes n'est pas disponible, car l'outil d'extraction en ligne GDEU ne contient plus cette variable. Les données 2021-22 ont été compilées par le BCI.
366	Sciences de la santé	n	2 299	2 309	2 347	2 437	2 490	2 624	2 686	2 629	2 656	2 647	2 613	n.d.	2 614	
367	Sciences pures	n	1 312	1 380	1 404	1 426	1 418	1 369	1 406	1 368	1 390	1 348	1 257	n.d.	1 287	
368	Sciences appliquées	n	1 260	1 319	1 321	1 317	1 319	1 304	1 273	1 323	1 341	1 477	1 583	n.d.	1 750	
369	Arts	n	759	769	801	828	862	825	774	781	785	793	742	n.d.	755	
370	Lettres	n	610	611	609	624	659	643	622	596	555	515	466	n.d.	407	
371	Sciences humaines	n	3 542	3 538	3 703	3 725	3 801	3 772	3 778	3 703	3 603	3 444	3 430	n.d.	3 386	
372	Éducation	n	697	739	735	752	758	722	732	670	688	688	668	n.d.	659	
373	Droit	n	797	831	917	921	922	966	934	883	870	896	816	n.d.	759	
374	Administration	n	829	850	875	857	859	916	839	803	739	706	678	n.d.	676	
375	Autres	n	2 162	2 256	2 317	2 382	2 431	2 687	2 579	2 433	2 584	2 240	2 125	n.d.	1 967	
376	Femmes	n	27 783	28 675	29 529	30 308	30 617	31 578	31 460	31 032	31 907	30 948	30 775	n.d.	30 926	
377	Sciences de la santé	n	6 246	6 425	6 692	6 913	7 151	7 288	7 522	7 555	7 816	8 013	7 921	n.d.	7 824	
378	Sciences pures	n	1 292	1 332	1 363	1 386	1 403	1 380	1 345	1 389	1 351	1 397	1 457	n.d.	1 558	
379	Sciences appliquées	n	1 339	1 371	1 359	1 348	1 337	1 326	1 344	1 362	1 394	1 411	1 447	n.d.	1 543	
380	Arts	n	809	825	848	828	855	784	788	774	785	777	747	n.d.	762	
381	Lettres	n	1 649	1 680	1 750	1 812	1 674	1 659	1 681	1 491	1 467	1 343	1 251	n.d.	1 163	
382	Sciences humaines	n	7 230	7 402	7 745	8 075	8 259	8 403	8 361	8 242	8 226	8 388	8 346	n.d.	8 642	
383	Éducation	n	2 344	2 414	2 499	2 525	2 582	2 635	2 637	2 705	2 651	2 577	2 551	n.d.	2 501	
384	Droit	n	1 436	1 480	1 486	1 492	1 571	1 652	1 718	1 613	1 610	1 603	1 561	n.d.	1 619	
385	Administration	n	1 796	1 836	1 926	1 880	1 898	2 092	1 998	1 841	1 751	1 840	1 882	n.d.	2 014	
386	Autres	n	3 642	3 910	3 861	4 049	3 887	4 359	4 066	4 060	4 856	3 599	3 612	n.d.	3 300	
387	Total ¹	n	42 050	43 277	44 558	45 577	46 136	47 406	47 083	46 221	47 118	45 702	45 153	45 421	45 194	
388	Sciences de la santé	n	8 545	8 734	9 039	9 350	9 641	9 912	10 208	10 184	10 472	10 660	10 534	10 740	10 439	
389	Sciences pures	n	2 604	2 712	2 767	2 812	2 821	2 749	2 751	2 757	2 741	2 745	2 714	2 761	2 845	
390	Sciences appliquées	n	2 599	2 690	2 680	2 665	2 656	2 630	2 617	2 685	2 735	2 888	3 030	3 192	3 293	
391	Arts	n	1 568	1 594	1 649	1 656	1 717	1 609	1 562	1 555	1 570	1 570	1 489	1 535	1 517	
392	Lettres	n	2 259	2 291	2 359	2 436	2 333	2 302	2 303	2 087	2 022	1 858	1 717	1 662	1 570	
393	Sciences humaines	n	10 772	10 940	11 448	11 800	12 060	12 175	12 139	11 945	11 829	11 832	11 776	11 990	12 028	
394	Éducation	n	3 041	3 153	3 234	3 277	3 340	3 357	3 369	3 375	3 339	3 265	3 219	3 245	3 160	
395	Droit	n	2 233	2 311	2 403	2 413	2 493	2 618	2 652	2 496	2 480	2 499	2 377	2 557	2 378	
396	Administration	n	2 625	2 686	2 801	2 737	2 757	3 008	2 837	2 644	2 490	2 546	2 560	2 765	2 690	
397	Autres	n	5 804	6 166	6 178	6 431	6 318	7 046	6 645	6 493	7 440	5 839	5 737	4 974	5 274	

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2022

Page 3 de 5

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
Taux de réussite des études de baccalauréat																			Les données ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.	
398	Persévérance après 1 an	%	87,1	87,5	85,6	86,2	85,5	85,9	84,7	83,8	88,3	84,4	84,2	85,8	86,1	84,4	87,6	86,4		
399	Diplomation après 6 ans	%	81,1	81,4	80,6	80,6	79,4	79,4	77,8	78,6	83,9	77,0	76,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																			Les données de 2011 à 2015 ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.	
400	Sciences de la santé	%	94,6	92,7	92,1	92,5	92,1	91,6	88,6	91,3	92,8	91,4	91,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
401	Sciences pures	%	78,3	76,5	77,2	73,8	75,1	74,3	76,0	74,3	75,2	75,1	70,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
402	Sciences appliquées	%	77,4	79,1	79,4	82,7	78,8	83,9	80,7	79,2	81,2	78,0	78,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
403	Arts	%	71,7	74,4	73,2	73,2	72,8	70,4	65,2	73,6	68,3	74,9	70,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
404	Lettres	%	69,3	70,9	77,5	72,9	79,7	74,9	75,1	71,1	79,1	73,2	75,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
405	Sciences humaines	%	78,8	80,9	79,2	78,7	78,1	77,9	76,9	78,6	80,5	81,2	78,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
406	Éducation	%	83,5	80,0	77,3	79,1	78,2	77,6	80,8	79,7	80,6	79,0	81,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
407	Droit	%	92,1	92,7	91,6	92,0	93,1	94,0	93,9	90,6	94,4	92,5	94,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
408	Administration	%	92,3	86,9	86,7	87,6	82,0	86,9	84,0	87,8	93,3	88,4	91,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
409	Autres	%	48,6	52,2	52,5	50,9	44,3	47,3	39,7	41,7	76,1	32,7	35,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant																				Les données de 2011 à 2017 ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.
			69,9	72,7	71,3	75,0	75,0	78,4	77,2	80,3	79,5	81,5	82,6	82,1	81,4	n.d.	n.d.	n.d.		
410	Sciences de la santé	%	80,1	78,9	75,2	79,7	81,1	88,8	88,0	88,2	86,1	89,6	88,2	84,3	86,7	n.d.	n.d.	n.d.		
411	Sciences pures	%	69,7	81,9	66,0	67,2	63,4	73,5	81,3	63,5	76,3	80,9	73,6	78,2	69,1	n.d.	n.d.	n.d.		
412	Sciences appliquées	%	76,9	77,8	72,2	75,2	79,4	83,6	85,0	86,2	81,0	85,7	85,7	87,1	82,1	n.d.	n.d.	n.d.		
413	Arts	%	72,2	71,2	75,7	70,3	76,9	78,4	58,4	81,3	77,8	77,6	83,5	85,5	88,6	n.d.	n.d.	n.d.		
414	Lettres	%	56,8	64,5	73,6	76,4	65,5	66,2	70,9	74,1	80,0	74,7	82,3	80,7	75,0	n.d.	n.d.	n.d.		
415	Sciences humaines	%	68,4	70,3	68,2	73,4	67,7	69,5	69,1	73,9	75,8	76,5	79,6	82,2	78,2	n.d.	n.d.	n.d.		
416	Éducation	%	56,5	31,8	71,4	69,2	57,1	47,6	48,8	69,2	60,0	60,7	66,7	62,9	57,1	n.d.	n.d.	n.d.		
417	Droit	%	34,9	55,9	33,3	52,8	84,0	73,4	64,3	76,7	75,5	81,7	79,1	80,6	87,8	n.d.	n.d.	n.d.		
418	Administration	%	85,4	87,8	85,0	82,6	88,0	90,6	82,0	83,6	84,1	81,4	89,0	81,3	85,5	n.d.	n.d.	n.d.		
419	Autres	%	59,9	63,5	65,6	73,4	68,4	65,8	74,4	79,0	72,5	75,9	77,4	78,2	75,8	n.d.	n.d.	n.d.		
Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																			Les données de 2011 à 2015 ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.	
			76,7	77,6	78,0	79,1	80,5	83,2	82,9	84,3	82,8	84,5	84,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
420	Sciences de la santé	%	84,4	83,1	80,8	84,0	86,7	91,9	90,8	90,2	88,0	90,7	89,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
421	Sciences pures	%	76,8	81,9	72,2	71,6	71,0	79,4	85,0	63,5	77,6	85,4	77,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
422	Sciences appliquées	%	80,2	83,7	79,7	79,1	83,2	85,3	89,5	90,0	84,4	87,1	86,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
423	Arts	%	77,8	75,3	77,0	73,0	80,8	81,1	64,9	86,3	83,3	80,6	87,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
424	Lettres	%	64,8	72,0	77,8	76,4	72,7	73,2	75,9	78,8	81,1	76,9	84,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
425	Sciences humaines	%	76,5	75,6	77,7	78,6	74,5	77,9	79,9	82,0	81,0	80,6	82,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
426	Éducation	%	82,6	40,9	71,4	69,2	64,3	47,6	61,0	73,1	66,7	71,4	73,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
427	Droit	%	39,5	64,7	51,9	58,3	85,3	75,9	67,1	80,0	78,4	84,0	79,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
428	Administration	%	89,3	88,8	87,9	86,0	89,4	92,3	84,4	84,5	87,0	83,9	92,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
429	Autres	%	70,1	70,9	75,2	78,3	77,0	75,2	82,7	84,5	77,3	81,8	79,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant																				Les données de 2011 à 2013 ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.
			57,4	55,4	60,6	65,5	62,6	61,6	58,8	60,2	62,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
430	Sciences de la santé	%	65,6	64,0	64,4	71,6	60,7	71,2	67,2	70,9	68,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
431	Sciences pures	%	76,0	61,0	68,4	73,6	80,0	66,7	59,2	72,7	73,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
432	Sciences appliquées	%	60,7	56,5	39,3	45,8	70,8	46,7	59,3	64,3	63,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
433	Arts	%	81,5	61,9	77,5	55,2	75,0	60,9	71,9	65,5	69,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
434	Lettres	%	52,9	41,4	50,0	64,0	51,9	42,1	60,0	41,2	53,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
435	Sciences humaines	%	50,8	57,1	63,5	71,3	62,6	63,2	57,7	60,6	60,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
436	Éducation	%	50,0	48,1	66,7	71,4	57,1	70,0	55,6	63,2	53,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
437	Droit	%	23,5	33,3	10,0	60,0	36,8	27,3	52,9	33,3	50,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
438	Administration	%	50,0	33,3	33,3	0,0	16,7	75,0	0,0	50,0	100,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
439	Autres	%	21,4	50,0	42,9	14,3	100,0	28,6	66,7	33,3	42,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

Nombre de diplômés/persévérants parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Réussite des études de baccalauréat																		Les données de 2011 à 2020 ont été mises à jour à l'aide du dernier document transmis par le ministère.	
440	Persévérance après 1 an	n	4 872	4 816	5 024	5 362	5 630	5 730	5 999	5 856	5 912	6 061	5 977	6 206	6 158	6 219	6 335		6 119
441	Diplomation après 6 ans	n	4 532	4 479	4 727	5 011	5 228	5 293	5 510	5 494	5 622	5 526	5 443	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		Les données de 2011 à 2015 ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.	
442	Sciences de la santé	n	1 235	1 225	1 265	1 361	1 421	1 437	1 542	1 517	1 693	1 582	1 519	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
443	Sciences pures	n	418	372	376	388	404	445	465	431	454	453	421	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
444	Sciences appliquées	n	326	315	390	386	378	402	417	416	432	391	400	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
445	Arts	n	160	177	172	205	230	200	195	198	177	164	173	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
446	Lettres	n	133	129	145	151	204	179	190	180	197	161	162	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
447	Sciences humaines	n	1 170	1 205	1 248	1 308	1 381	1 398	1 473	1 561	1 541	1 465	1 403	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
448	Éducation	n	441	404	480	477	516	453	515	464	520	513	563	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
449	Droit	n	303	307	305	377	337	344	341	319	352	370	353	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
450	Administration	n	143	139	124	134	141	173	147	158	167	130	145	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
451	Autres	n	203	206	222	224	216	262	225	250	89	297	304	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS dominant																		Les données de 2011 à 2017 ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.	
452	Sciences de la santé	n	185	168	188	224	244	374	419	395	429	407	425	428	463	n.d.	n.d.		n.d.
453	Sciences pures	n	69	68	64	45	59	50	65	54	58	72	64	61	67	n.d.	n.d.		n.d.
454	Sciences appliquées	n	93	119	96	97	104	97	113	112	119	126	132	148	151	n.d.	n.d.		n.d.
455	Arts	n	52	52	56	52	60	58	45	65	56	52	71	65	62	n.d.	n.d.		n.d.
456	Lettres	n	50	60	53	42	36	47	56	63	72	68	65	67	57	n.d.	n.d.		n.d.
457	Sciences humaines	n	195	196	165	182	178	173	224	226	219	261	258	277	290	n.d.	n.d.		n.d.
458	Éducation	n	13	7	15	9	8	10	20	18	27	17	30	22	24	n.d.	n.d.		n.d.
459	Droit	n	15	19	9	19	63	58	45	69	77	138	110	104	130	n.d.	n.d.		n.d.
460	Administration	n	88	86	91	100	125	106	100	97	116	131	113	87	100	n.d.	n.d.		n.d.
461	Autres	n	88	94	82	105	119	106	116	143	153	154	164	158	125	n.d.	n.d.		n.d.
Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																		Les données de 2011 à 2015 ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.	
462	Sciences de la santé	n	195	177	202	236	261	387	432	404	438	412	432	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
463	Sciences pures	n	76	68	70	48	66	54	68	54	59	76	67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
464	Sciences appliquées	n	97	128	106	102	109	99	119	117	124	128	133	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
465	Arts	n	56	55	57	54	63	60	50	69	60	54	74	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
466	Lettres	n	57	67	56	42	40	52	60	67	73	70	67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
467	Sciences humaines	n	218	211	188	195	196	194	259	251	234	275	267	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
468	Éducation	n	19	9	15	9	9	10	25	19	30	20	33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
469	Droit	n	17	22	14	21	64	60	47	72	80	142	111	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
470	Administration	n	92	87	94	104	127	108	103	98	120	135	117	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
471	Autres	n	145	161	138	147	159	158	129	153	163	166	169	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS dominant																		Les données de 2011 à 2013 ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.	
472	Sciences de la santé	n	42	32	38	48	34	47	41	39	46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
473	Sciences pures	n	38	36	26	39	40	46	29	32	48	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
474	Sciences appliquées	n	17	13	11	11	17	14	16	18	12	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
475	Arts	n	22	13	31	16	21	14	23	19	18	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
476	Lettres	n	18	12	12	16	14	8	15	14	17	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
477	Sciences humaines	n	66	64	73	77	77	98	75	86	77	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
478	Éducation	n	7	13	2	5	8	7	10	12	7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
479	Droit	n	4	5	1	6	7	3	9	5	10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
480	Administration	n	1	2	1	0	1	6	0	4	2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.
481	Autres	n	3	4	3	1	3	2	2	5	8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.

		Durée moyenne des études																	
	Durée moyenne des études au baccalauréat	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
482	Sciences de la santé	an	3,59	3,60	3,66	3,68	3,66	3,64	3,62	3,54	3,55	3,61	3,64	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Les données ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.
483	Sciences pures	an	3,51	3,65	3,47	3,56	3,57	3,50	3,57	3,52	3,38	3,54	3,54	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
484	Sciences appliquées	an	3,27	3,31	3,26	3,39	3,43	3,20	3,35	3,29	3,28	3,26	3,24	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
485	Arts	an	3,21	3,43	3,28	3,25	3,40	3,42	3,46	3,35	3,39	3,34	3,23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
486	Lettres	an	3,31	3,27	3,21	3,28	3,31	3,26	3,36	3,33	3,40	3,42	3,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
487	Sciences humaines	an	3,13	3,11	3,19	3,18	3,23	3,21	3,26	3,16	3,15	3,18	3,19	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
488	Éducation	an	3,84	3,81	3,83	3,87	3,96	3,97	3,97	3,99	3,97	3,92	3,96	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
489	Droit	an	2,78	2,77	2,90	2,85	2,90	2,85	2,78	2,80	2,81	2,78	2,79	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
490	Administration	an	2,92	2,85	2,85	3,05	2,93	2,82	2,98	2,94	3,08	2,99	3,03	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
491	Autres	an	3,68	3,73	3,73	3,81	3,99	4,00	3,97	4,04	3,71	4,30	4,34	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
492	Ensemble des secteurs	an	3,37	3,38	3,41	3,43	3,47	3,43	3,46	3,40	3,38	3,45	3,47	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Durée moyenne des études de maîtrise																			
493	Sciences de la santé	an	2,28	2,14	2,10	1,98	2,00	1,66	1,67	1,55	1,62	1,67	1,66	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
494	Sciences pures	an	2,82	2,63	2,71	2,56	2,66	2,66	2,63	2,44	2,62	2,38	2,40	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
495	Sciences appliquées	an	2,09	2,33	2,30	2,14	2,26	2,06	2,21	2,04	1,98	2,06	2,04	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
496	Arts	an	2,41	2,39	2,24	2,17	2,37	2,41	2,66	2,52	2,46	2,38	2,49	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
497	Lettres	an	2,60	2,87	2,73	2,52	2,83	2,75	2,66	2,55	2,55	2,55	2,42	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
498	Sciences humaines	an	2,91	2,77	2,76	2,63	2,67	2,73	2,70	2,53	2,48	2,52	2,40	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
499	Éducation	an	3,42	3,15	2,71	2,37	2,89	2,70	2,92	2,86	2,51	2,32	2,25	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
500	Droit	an	2,67	2,92	3,24	2,36	1,42	1,87	1,37	1,50	1,54	1,52	1,43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
501	Administration	an	2,11	2,06	1,97	2,09	1,96	2,00	2,10	1,91	2,04	2,06	2,09	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
502	Autres	an	3,18	2,99	2,85	2,83	2,97	2,98	2,91	2,66	2,56	2,78	2,59	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
503	Ensemble des secteurs	an	2,59	2,53	2,45	2,33	2,33	2,20	2,23	2,10	2,09	2,12	2,08	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Durée moyenne des études de doctorat																			Les données ont été mises à jour à l'aide du document transmis par le ministère.
504	Sciences de la santé	an	5,47	5,30	5,37	5,51	4,93	5,30	5,09	5,51	5,62	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
505	Sciences pures	an	5,31	5,17	5,62	5,33	5,48	5,72	5,75	5,32	5,91	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
506	Sciences appliquées	an	5,24	5,38	4,97	5,45	5,25	5,05	5,19	5,43	5,39	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
507	Arts	an	4,59	4,64	4,52	3,85	4,22	4,45	4,58	4,23	4,19	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
508	Lettres	an	5,98	5,64	6,36	5,02	5,45	5,38	5,60	5,81	6,06	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
509	Sciences humaines	an	5,97	6,06	5,95	5,58	5,84	5,71	5,67	5,95	5,99	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
510	Éducation	an	6,38	4,49	4,83	5,73	4,96	6,38	5,90	5,33	5,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
511	Droit	an	6,00	3,27	6,33	5,78	5,38	6,11	6,48	4,87	4,97	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
512	Administration	an	7,67	6,67	5,33	-	7,00	6,61	-	6,33	4,83	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
513	Autres	an	5,89	4,67	5,67	5,33	6,33	5,17	5,83	6,27	6,08	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
514	Ensemble des secteurs	an	5,58	5,40	5,52	5,36	5,38	5,56	5,46	5,56	5,68	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2022

Page 4 de 5

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
515	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 175	2 214	2 220	2 311	2 274	2 284	2 302	2 328	2 370	n.d.
516	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	129	144	146	143	148	139	142	151	136	n.d.
517	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	7	9	9	9	9	10	n.d.
518	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	138	136	139	130	133	142	126	n.d.
519	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	880	858	861	854	842	841	842	838	852	n.d.
520	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	183	191	297	278	288	302	309	272	n.d.
521	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	191	297	278	288	302	309	271	n.d.
522	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	1	n.d.
523	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	85	83	70	69	63	61	58	59	59	n.d.
524	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	480	321	337	328	330	362	384	397	470	n.d.
525	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	244	270	255	253	283	271	260	276	282	n.d.
526	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	90	100	108	113	107	105	96	94	90	n.d.
527	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	252	255	252	254	223	217	219	204	209	n.d.
528	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	244	246	219	209	206	195	200	n.d.
529	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	8	4	8	13	9	9	n.d.
530	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 683	2 818	2 827	2 849	2 849	2 859	2 915	2 994	3 044	n.d.
531	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	155	188	196	192	188	201	211	209	229	n.d.
532	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5	7	8	8	8	7	9	n.d.
533	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	191	185	180	193	203	202	220	n.d.
534	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	533	540	556	543	537	548	555	562	594	n.d.
535	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	29	209	220	302	283	266	284	309	258	n.d.
536	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	220	302	283	261	279	303	252	n.d.
537	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	5	5	6	6	n.d.
538	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	112	96	88	86	96	94	96	96	94	n.d.
539	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	644	494	501	502	532	546	572	618	690	n.d.
540	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	851	906	893	870	885	900	914	918	915	n.d.
541	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	285	319	304	289	275	252	238	235	219	n.d.
542	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	74	66	69	65	53	52	44	47	45	n.d.
543	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	53	52	37	38	31	35	34	n.d.
544	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16	13	16	14	13	12	11	n.d.
545	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 858	5 032	5 047	5 160	5 123	5 143	5 217	5 322	5 414	n.d.
546	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	284	332	342	335	336	340	353	360	365	n.d.
547	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13	14	17	17	17	16	19	n.d.
548	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	329	321	319	323	336	344	346	n.d.
549	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 413	1 398	1 417	1 397	1 379	1 389	1 397	1 400	1 446	n.d.
550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	44	392	411	599	561	554	586	618	530	n.d.
551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	411	599	561	549	581	612	523	n.d.
552	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	5	5	6	7	n.d.
553	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	197	179	158	155	159	155	154	155	153	n.d.
554	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 124	815	838	830	862	908	956	1 015	1 160	n.d.
555	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 095	1 176	1 148	1 123	1 168	1 171	1 174	1 194	1 197	n.d.
556	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	375	419	412	402	382	357	334	329	309	n.d.
557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	326	321	321	319	276	269	263	251	254	n.d.
558	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	297	298	256	247	237	230	234	n.d.
559	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24	21	20	22	26	21	20	n.d.

La hausse du nombre de professeurs à temps plein observée entre le 1er octobre 2019 et le 1er octobre 2020 s'explique en partie par la reclassification d'une trentaine de professeurs exerçant la fonction de Cliniciens enseignants. Ces fonctions ont été créées en mai 2018 et ont été classées par erreur sous le groupe d'emploi des Autres personnels d'enseignement (V204 = 29) dans les données SYSPER des années 2018-2019 et 2019-2020. Ceci a été corrigé à partir de 2020-21 et les Cliniciens enseignants sont maintenant classifiés sous le groupe d'emploi Professeur-chercheur (V204 = 21) dans le SYSPER.

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)

	Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
560	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 211	2 170	2 089	2 045	2 079	2 112	2 178	2 203	2 110	n.d.	Les Chargés de cours avec valeur déclarée « 1 » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.
561	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 159	1 131	1 047	1 012	1 006	1 001	1 018	1 049	1 002	n.d.	
562	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 052	1 039	1 042	1 033	1 073	1 111	1 160	1 151	1 107	n.d.	

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2022

Page 5 de 5

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

CES DONNÉES INCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Année financière de la recherche (1er avril au 31 mars)

	Fonds de recherche par source de financement	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P		
714	Fonds de recherche (total)	k\$	374 166	364 473	334 185	327 138	339 855	322 891	322 233	318 088	332 460	335 585	347 964	414 602	229 694	L'année 2021-22 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas toutes comptabilisées; l'année 2020-21 a été actualisée par rapport à l'an dernier.	
715	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	61 920	46 684	15 890	24 891	34 901	6 398	28 366	14 258	26 717	12 864	14 628	42 596	24 020		Inclut les subventions d'infrastructure FCI et MEIMSSS
716	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	89	565	2 498	8 417	4 693	1 239	1 581	1 252	1 504	2 357	2 152	1 411	1 080		
717	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$															
718	Chaires de recherche du Canada	k\$	14 918	15 350	15 200	14 163	13 450	14 383	13 713	14 100	13 775	15 345	17 198	18 850	18 975		CRIC, CR150, CERC
719	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	117 350	128 288	120 733	118 795	108 680	112 573	108 557	121 018	128 288	132 307	131 314	148 634	87 477		CRSH, CRSNG, IRSC, RCE, Apogée+ frais indirects de recherche
720	Gouvernement du Canada	k\$	3 299	2 168	1 387	1 007	6 379	7 232	7 831	6 614	2 889	6 038	5 144	4 944	5 682		Ministères, Agences, GÉNOME Canada
721	Subventions de recherche du Québec	k\$															
722	Fonds de recherche du Québec	k\$	58 933	62 472	63 955	57 938	57 814	57 184	47 495	40 532	45 068	48 969	52 465	52 926	24 707		FRQ+Frais indirects de recherche
723	Gouvernement du Québec	k\$	19 580	7 314	13 381	11 626	10 763	24 450	18 646	16 763	11 747	15 499	19 127	29 475	12 664		Tout autre ministère, Agences, Génomique Québec
724	Financement institutionnel	k\$	13 290	11 120	12 176	12 386	13 007	12 792	11 971	12 983	12 194	12 552	12 990	16 391	9 667		UdeM + Fondation des CHA
725	Autres sources	k\$	84 787	90 512	88 965	77 915	90 168	86 640	84 073	90 568	90 278	89 654	92 946	99 375	45 422		Toutes autres subventions
726	Contrats	k\$	50 979	56 819	59 764	48 885	57 284	52 874	45 121	52 977	51 475	51 886	57 409	60 730	16 658		Tous contrats

CES DONNÉES INCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Année financière de la recherche (1er avril au 31 mars)

	Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P		
727	Fonds de recherche (total)	k\$	374 166	364 473	334 185	327 138	339 855	322 891	322 233	318 088	332 460	335 585	347 964	414 602	229 694	L'année 2021-22 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas toutes comptabilisées; l'année 2020-21 a été actualisée par rapport à l'an dernier.	
728	Sciences de la santé	k\$	233 607	222 245	219 510	208 944	205 785	207 481	210 924	196 810	196 772	197 028	204 916	249 352	80 682		
729	Sciences pures	k\$	52 635	66 076	39 677	46 252	56 320	43 260	47 141	46 277	52 166	52 278	52 055	61 850	55 862		
730	Sciences appliquées	k\$	7 867	7 396	8 137	8 105	5 930	7 544	8 819	10 423	9 713	14 455	13 222	11 827	11 688		
731	Arts	k\$	1 335	1 803	1 897	1 849	2 119	1 993	2 487	2 097	1 883	2 087	3 041	3 407	4 070		
732	Lettres	k\$	1 751	1 970	1 661	1 608	1 214	1 708	1 544	1 661	1 312	1 284	1 607	1 986	2 232		
733	Sciences humaines	k\$	23 207	23 603	22 620	22 263	23 980	22 683	21 697	22 827	24 985	22 647	27 315	27 185	26 298		
734	Éducation	k\$	2 905	3 539	3 639	3 358	2 828	2 573	2 420	2 787	3 017	2 968	3 587	2 663	2 913		
735	Droit	k\$	15 648	4 439	3 487	1 557	2 563	2 555	2 357	4 202	5 418	3 033	3 361	2 694	2 766		
736	Administration	k\$	5 404	5 525	3 660	2 422	8 815	3 098	2 113	3 649	6 142	3 426	3 336	7 107	4 463		
737	Autres	k\$	29 807	27 877	29 897	30 780	30 301	29 996	22 731	27 355	31 052	36 379	35 524	46 531	38 720		

CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Année financière de la recherche (1er avril au 31 mars)

	Fonds de recherche par source de financement	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P	
714	Fonds de recherche (total)	k\$	337 008	332 605	300 195	291 923	298 694	299 972	295 991	288 872	310 058	309 250	315 338	378 047	227 518	L'année 2021-22 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas toutes comptabilisées; l'année 2020-21 a été actualisée par rapport à l'an dernier.
715	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	57 549	46 703	16 135	23 231	31 951	6 398	28 166	13 658	26 717	12 864	13 881	42 467	24 020	Inclut les subventions d'infrastructure FCI et MEI/MSSS
716	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	89	545	1 289	8 447	3 627	1 239	1 581	1 252	1 504	2 357	2 152	1 411	1 080	
717	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$														
718	Chaires de recherche du Canada	k\$	14 718	15 150	15 000	13 963	13 250	14 383	13 712	14 100	13 775	15 345	17 103	18 635	18 640	CRIC, CR150, CERC
719	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	112 694	124 023	117 055	113 943	103 419	106 319	102 586	115 441	126 113	128 708	126 805	142 647	87 172	CRSH, CRSNG, IRSC, RCE, Apogée+ frais indirects de recherche
720	Gouvernement du Canada	k\$	3 261	2 163	1 233	967	5 099	7 232	7 831	6 614	2 889	6 038	4 920	4 796	5 682	Ministères, Agences, GÉNOME Canada
721	Subventions de recherche du Québec	k\$														
722	Fonds de recherche du Québec	k\$	53 911	56 252	57 797	51 746	52 285	53 430	43 980	37 029	42 750	46 468	49 448	49 803	24 461	FRQ+Frais indirects de recherche
723	Gouvernement du Québec	k\$	18 945	6 641	13 029	11 168	8 104	24 320	18 445	16 528	11 585	14 062	16 241	26 176	12 664	Tout autre ministère, Agences, Génomique Québec
724	Financement institutionnel	k\$	11 244	9 693	10 957	10 772	10 680	11 578	10 828	11 872	11 569	11 768	12 201	14 032	9 645	UdeM + Fondation des CHA
725	Autres sources	k\$	64 597	71 435	67 700	57 686	70 279	75 073	68 862	72 378	73 156	71 640	72 587	78 080	44 154	Toutes autres subventions
726	Contrats	k\$	34 355	41 384	41 649	32 636	42 558	44 076	33 909	38 300	37 168	36 244	40 286	42 828	16 658	Tous contrats

CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Année financière de la recherche (1er avril au 31 mars)

	Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P	
727	Fonds de recherche (total)	k\$	337 008	332 605	300 195	291 923	298 694	299 972	295 991	288 872	310 058	309 250	315 338	378 047	227 518	L'année 2021-22 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas toutes comptabilisées; l'année 2020-21 a été actualisée par rapport à l'an dernier.
728	Sciences de la santé	k\$	196 523	190 577	185 880	174 702	166 074	184 562	184 705	167 594	174 370	170 693	172 291	212 847	78 504	
729	Sciences pures	k\$	52 561	65 876	39 317	45 279	55 107	43 260	47 118	46 277	52 166	52 278	52 055	61 800	55 863	
730	Sciences appliquées	k\$	7 867	7 396	8 137	8 105	5 930	7 544	8 819	10 423	9 713	14 455	13 222	11 827	11 688	
731	Arts	k\$	1 335	1 803	1 897	1 849	2 119	1 993	2 487	2 097	1 883	2 087	3 041	3 407	4 070	
732	Lettres	k\$	1 751	1 970	1 661	1 608	1 214	1 708	1 544	1 661	1 312	1 284	1 607	1 986	2 232	
733	Sciences humaines	k\$	23 207	23 603	22 620	22 263	23 980	22 683	21 697	22 827	24 985	22 647	27 315	27 185	26 298	
734	Éducation	k\$	2 905	3 539	3 639	3 358	2 828	2 573	2 420	2 787	3 017	2 968	3 587	2 663	2 913	
735	Droit	k\$	15 648	4 439	3 487	1 557	2 563	2 555	2 357	4 202	5 418	3 033	3 360	2 694	2 766	
736	Administration	k\$	5 404	5 525	3 660	2 422	8 578	3 098	2 113	3 649	6 142	3 426	3 336	7 107	4 463	
737	Autres	k\$	29 807	27 877	29 897	30 780	30 301	29 996	22 731	27 355	31 052	36 379	35 524	46 531	38 721	

CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Année financière de la recherche (1er avril au 31 mars)

	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P	
738	Professeurs-chercheurs financés	%	n.d.	n.d.	72,8%	69,6%	71,5%	71,2%	71,9%	72,2%	70,2%	70,1%	69,7%	68,9%	n.d.	
739	Sciences de la santé	%	n.d.	n.d.	79,4%	78,0%	74,7%	74,1%	71,9%	73,2%	72,5%	73,2%	73,9%	73,4%	n.d.	
740	Sciences pures	%	n.d.	n.d.	80,3%	74,2%	87,1%	93,7%	93,4%	92,4%	94,0%	92,5%	89,4%	90,4%	n.d.	
741	Sciences appliquées	%	n.d.	n.d.	67,3%	64,9%	66,4%	73,5%	73,9%	70,4%	67,9%	69,3%	66,1%	69,9%	n.d.	
742	Arts	%	n.d.	n.d.	29,0%	44,2%	44,1%	47,7%	50,8%	55,4%	43,3%	46,6%	47,4%	44,1%	n.d.	
743	Lettres	%	n.d.	n.d.	49,4%	39,0%	49,3%	57,7%	66,3%	67,1%	52,6%	54,5%	53,8%	46,6%	n.d.	
744	Sciences humaines	%	n.d.	n.d.	72,2%	67,9%	68,6%	71,3%	74,9%	76,6%	73,4%	72,6%	73,8%	67,0%	n.d.	
745	Éducation	%	n.d.	n.d.	51,2%	43,2%	41,6%	53,2%	52,1%	50,5%	49,4%	45,5%	46,5%	47,9%	n.d.	
746	Droit	%	n.d.	n.d.	39,6%	34,0%	36,7%	49,0%	42,6%	45,1%	41,7%	41,8%	30,6%	36,0%	n.d.	
747	Administration	%	n.d.	n.d.	64,0%	58,0%	89,6%	53,8%	67,3%	52,9%	57,4%	55,1%	50,0%	49,1%	n.d.	
748	Autres	%														Compte tenu du faible nombre d'octrois dans ce secteur, la donnée n'est pas significative.

CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

		Année financière de la recherche (1er avril au 31 mars)														
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022 ^P	
749	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	81 411	84 777	83 500	76 000	80 246	64 411	57 000	60 808	72 248	67 750	70 000	75 022	54 670	L'année 2021-22 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas toutes comptabilisées; l'année 2020-21 a été actualisée par rapport à l'an dernier. La médiane des fonds par professeur a été considérée seulement pour les professeurs détenant des fonds de recherche. Compte tenu du faible nombre d'octrois dans ce secteur, la donnée n'est pas significative.
750	Sciences de la santé	\$	138 717	160 425	164 873	152 227	162 934	150 516	150 000	141 000	149 680	153 500	141 433	161 206	76 532	
751	Sciences pures	\$	88 090	91 138	91 601	86 506	90 000	86 729	61 000	59 400	68 000	65 900	66 750	70 680	62 500	
752	Sciences appliquées	\$	47 000	36 680	35 000	35 000	29 000	29 000	29 958	30 500	44 500	38 500	48 520	42 100	38 607	
753	Arts	\$	26 410	30 384	44 030	39 480	40 683	27 000	15 897	16 764	23 330	34 614	47 583	53 997	45 929	
754	Lettres	\$	27 272	24 274	24 206	28 817	19 134	18 003	16 749	16 764	17 801	15 939	21 625	32 528	35 085	
755	Sciences humaines	\$	37 064	39 863	38 470	35 350	40 907	37 368	28 340	34 195	33 710	33 883	44 304	38 041	41 076	
756	Éducation	\$	35 000	51 390	43 484	38 888	44 258	16 168	13 089	17 326	30 365	32 382	23 499	43 302	49 263	
757	Droit	\$	51 311	49 000	28 501	26 963	33 291	16 000	21 264	21 764	32 236	26 571	40 911	24 096	65 000	
758	Administration	\$	33 310	24 399	26 784	31 462	61 091	16 754	9 502	26 874	29 600	44 872	43 540	32 313	35 285	
759	Autres	\$														

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIPLOMATION ET DURÉE DES ÉTUDES

**Direction du budget, de l'analyse et de la planification institutionnelle
19 septembre 2022**

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

TAUX DE DIPLOMATION

Pour les programmes de baccalauréats, de doctorat de premier cycle et les certificats de premier cycle, nous avons calculé le taux de diplomation après six ans. Notons que pour les programmes de baccalauréats et de doctorat de premier cycle, le taux de diplomation est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers les HEC Montréal et l'École Polytechnique. Le Ministère de l'Enseignement supérieur reconnaît la validité de l'utilisation d'un tel facteur étant donné notre contexte particulier. Pour les programmes de maîtrise et les diplômes de 2^e cycle, nous présentons le taux de diplomation après quatre ans. La diplomation à la maîtrise comprend le passage accéléré au doctorat. Finalement, pour les programmes de doctorat, nous calculons le taux de diplomation après huit ans.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX DE DIPLOMATION

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2015.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2017, à l'automne 2017 et à l'hiver 2018.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2013, à l'automne 2013 et à l'hiver 2014.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
Baccalauréat et Doctorat de 1er cycle	7093	74,0
Certificat	2779	67,2
Maîtrise	2756	79,3
Diplôme de 2 ^e cycle	945	67,3
Doctorat	611	58,3

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
SANTÉ	Baccalauréat et		
	Doctorat de 1er cycle	2163	81,3
	Maîtrise	980	86,3
	Diplôme de 2 ^e cycle	329	73,3
	Doctorat	179	65,9
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Baccalauréat	893	65,5
	Maîtrise	348	79,6
	Diplôme de 2 ^e cycle	99	70,7
	Doctorat	96	66,7
SCIENCES SOCIALES	Baccalauréat	2103	76,9
	Maîtrise	724	76,2
	Diplôme de 2 ^e cycle	202	66,3
	Doctorat	150	59,3
ÉDUCATION	Baccalauréat	729	70,1
	Maîtrise	184	67,9
	Diplôme de 2 ^e cycle	135	44,4
	Doctorat	43	46,5
DROIT	Baccalauréat	422	91,5
	Maîtrise	215	79,1
	Diplôme de 2 ^e cycle	118	67,8
	Doctorat	26	46,2
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Baccalauréat	783	61,7
	Maîtrise	305	70,8
	Diplôme de 2 ^e cycle	62	82,3
	Doctorat	117	45,3
FORMATION CONTINUE	Certificat	2779	67,2

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études au **programme initial** est calculée en termes du temps de calendrier, c'est-à-dire du premier au dernier trimestre d'inscription, incluant les trimestres de suspension et d'absence.

Notons que les résultats comprenant moins de cinq étudiants n'ont pas été présentés et on a exclu les étudiants de baccalauréat qui diplômaient en moins de trois ans pour les baccalauréats de 3 ans, en moins de quatre ans pour les baccalauréats de 4 ans et finalement, en moins de cinq ans pour le doctorat de premier cycle de 5 ans. On a exclu également les étudiants qui obtenaient une maîtrise en moins d'un an (sauf les étudiants qui effectuaient des passages accélérés au doctorat) et les étudiants qui diplômaient au doctorat en moins de 7 trimestres. Pour les diplômes de 2^e cycle, on a exclu les étudiants qui diplômaient en moins de deux trimestres.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DE LA DURÉE DES ÉTUDES

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2015, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 2014) et le doctorat de 1^{er} cycle en médecine vétérinaire de 5 ans (automne 2013).

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2015, à l'automne 2015 et à l'hiver 2016.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2013, à l'automne 2013 et à l'hiver 2014.

La durée des études à l'Université doit être comparée à la durée normale des études pour un étudiant à plein temps et non par rapport à un étudiant inscrit à temps partiel.

Nous avons donc enlevé les étudiants suivants :

Au baccalauréat, à la maîtrise et au diplôme de grades supérieurs : les étudiants admis à temps partiel.

Au certificat de premier cycle : les étudiants admis à plein temps car dans ce type de programme, la très grande majorité des étudiants font leurs études à temps partiel. Nous indiquons, dans les résultats, que la durée normale de ce type de programme, pour les étudiants inscrits à temps partiel, varie de 2 à 4 ans.

Au doctorat, nous gardons tous les étudiants.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants diplômés	Durée des études en années
Baccalauréat	3 ans	2753	3,2
Baccalauréat et Doctorat de 1er cycle	4 ans	1089	4,1
Doctorat de 1er cycle	5 ans	80	5,1
Certificat temps partiel	de 2 à 4 ans	572	2,8
Maîtrise		1922	2,1
Diplôme de 2 ^e cycle		349	1,2
Doctorat		353	5,8

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants diplômés	Durée des études en années
SANTÉ	Baccalauréat	3 ans	659	3,2
	Baccalauréat et			
	Doctorat de 1er cycle	4 ans	629	4,1
	Doctorat de 1er cycle	5 ans	80	5,1
	Maîtrise		647	1,7
	Diplôme de 2 ^e cycle		113	1,4
	Doctorat		121	5,9
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Baccalauréat	3 ans	370	3,3
	Baccalauréat	4 ans	34	4,0
	Maîtrise		241	2,3
	Diplôme de 2 ^e cycle		38	1,0
	Doctorat		64	5,6
SCIENCES SOCIALES	Baccalauréat	3 ans	1084	3,2
	Maîtrise		549	2,3
	Diplôme de 2 ^e cycle		85	1,5
	Doctorat		82	6,1
ÉDUCATION	Baccalauréat	4 ans	426	4,2
	Maîtrise		88	2,2
	Diplôme de 2 ^e cycle		13	1,4
	Doctorat		20	5,7
DROIT	Baccalauréat	3 ans	316	3,1
	Maîtrise		140	1,7
	Diplôme de 2 ^e cycle		78	0,9
	Doctorat		12	5,1
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Baccalauréat	3 ans	324	3,5
	Maîtrise		257	2,5
	Diplôme de 2 ^e cycle		22	0,9
	Doctorat		54	5,4
FORMATION CONTINUE	Certificat temps partiel	2 à 4 ans	572	2,8

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

ANNEXE : COMPOSITION DES GRANDS SECTEURS DISCIPLINAIRES

SANTÉ : Kinésiologie
Médecine
Médecine dentaire
Médecine vétérinaire
Optométrie
Pharmacie
Sciences infirmières

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES :

FAS – Sciences
Aménagement, sauf Urbanisme
Bio-informatique

SCIENCES SOCIALES :

FAS – Sciences sociales et Psychologie
Aménagement – Urbanisme
Études internationales
Ph.D. en sciences humaines et appliquées
Programmes individualisés

ÉDUCATION: Sciences de l'éducation

DROIT : Droit

ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES :

FAS – Lettres et Sciences Humaines
Bioéthique
Muséologie
Musique

BILAN ANNUEL 2021-2022

CENTRE ÉTUDIANT DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE CÉSAR

MANDAT

Soutenir les étudiants dans la prise en charge et la gestion de leur projet de carrière dans une perspective de continuum, depuis leur choix de programme d'études et de carrière, jusqu'à la réussite de leurs études et à leur intégration dans le marché du travail, tel est le rôle du Centre étudiant de soutien à la réussite.

Le CÉSAR, le réseau branché sur la réussite, c'est sept secteurs à la disposition des étudiants et des étudiantes : le Bureau du français dans les études, l'Information scolaire et professionnelle, l'Orientation scolaire et professionnelle, le Soutien à l'apprentissage, le Soutien aux étudiants en situation de handicap, Conseils carrière et le Soutien aux facultés.

Le CÉSAR a de nouveau pleinement joué son rôle en 2021-2022. Toutes les ressources du CÉSAR ont été déployées en vue de soutenir les étudiants dans la réussite de leur parcours et faciliter leur intégration au marché du travail dans un contexte pandémique qui n'en finit plus de perdurer. Une bonne partie des nouvelles pratiques (les consultations éclairés, la télépratique) mises en œuvre durant la pandémie sont toujours en place, même si les ateliers et les consultations individuelles en personne font peu à peu un retour. Plus que jamais, l'équipe du CÉSAR a su faire preuve de créativité et d'agilité pour adapter ses méthodes afin de répondre à la demande croissante des étudiants et aux besoins des facultés.

FAITS SAILLANTS :

Bureau du français dans les études

Au printemps 2022, le Centre de communication écrite (CCE) a changé de nom pour le Bureau du français dans les études afin de rassembler sous une même appellation l'ensemble des responsabilités et mandats qui lui sont dévolus, notamment :

- La gestion des critères d'admissibilité portant sur la connaissance du français et passation des tests ou épreuves jugés nécessaires par l'établissement pour l'évaluation de la connaissance ou de la maîtrise du français oral et écrit de certains candidats, dans certains programmes.
- La gestion des exigences de cours de mise à niveau en français : prescription des cours selon les exigences de l'établissement.
- Soutien au développement de la maîtrise du français tout au long du parcours d'études par une offre de services élargie tant à l'oral qu'à l'écrit.

Le Bureau du français dans les études a donc la responsabilité de mettre en œuvre la Politique de la maîtrise de la langue française. Par cette politique, l'Université de Montréal veut s'assurer que l'ensemble de ses diplômées et diplômés puisse communiquer dans une langue correcte et rédiger des documents de qualité.

Conformément à cette politique, le Bureau du français dans les études gère les critères d'admissibilité portant sur la connaissance du français et de la passation des tests ou des épreuves jugés nécessaires par l'établissement aux candidates et candidats ou aux étudiantes et étudiants admis dans certains programmes. Ces tests ont pour but d'évaluer leur connaissance ou leur maîtrise du français oral et écrit.

Le BFE a poursuivi son travail d'adaptation des ateliers offerts à la communauté étudiante afin de pouvoir les mettre sur ZOOM. Pour leur part, les rencontres individuelles offertes dans le cadre du Centre d'aide en français (CAF) ont eu lieu par l'entremise de Skype, Teams ou ZOOM. Compte-tenu des résultats positifs obtenus l'année dernière (une baisse marquée du taux d'absentéisme), la passation des différents tests en ligne sur la plateforme Studium a été maintenue, qu'il s'agisse du Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou du Test de classement en français langue première (FL1).

Le BFE et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris Île-de-France ont convenu de maintenir le TEFEXPRESS (test en ligne) en fonction jusqu'à la fin du mois d'avril 2022 alors qu'il devait être abandonné à la fin du mois de décembre 2021. Les centres de test ayant rouvert leurs portes dans la grande majorité des pays, les autres tests sont maintenant accessibles. Toutefois, les résultats de TEF Express sont toujours acceptés, s'ils sont valides (24 mois avant le début des études).

Avec l'avènement de Onbase v2020, un projet mené en collaboration avec l'équipe Synchro, les candidats et candidates à l'admission n'ont plus à envoyer leur demande de dispense par courriel au BFE, car il est désormais possible de téléverser le formulaire de demande de dispense, accompagné des pièces justificatives, dans leur Centre étudiant (Synchro). Grâce à la plateforme Studium, il est également possible de passer les tests pertinents en ligne, notamment le Test de français Laval-Montréal (TFLM), le test de classement en français langue première (FL1) ainsi que le test d'admission pour les programmes de traduction de la FAS. Les candidats sont regroupés, puis ils reçoivent une convocation accompagnée de directives; ils ont environ 2 semaines pour faire le test. Aucune authentification n'est requise et il n'y a aucune surveillance, mais la limite de temps alloué pour la passation des tests est contrôlée.

La passation en ligne est également disponible pour l'épreuve de production écrite (rédaction) imposée dans le cadre du test FLS (Français langue seconde). Dans ce cas, ces personnes ont également la possibilité de téléverser plus d'un résultat de test – compte tenu des dates limites pour admission et des dates limites pour modification de choix de cours, en autant que l'amélioration en français écrit soit attestée par un nouveau test.

La modernisation des processus relatifs à l'admission s'est poursuivie en collaboration avec le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études. Les différents partenaires ont signifié leur volonté de ne plus accepter le TFI à compter de l'admission à l'hiver 2023, ce qui exigera une mise à jour de On Base. De plus, les seuils B2 et C1 (cours Français Langue Étrangère) sont désormais reconnus pour l'admissibilité aux programmes et comme critère d'évaluation du français écrit pour prescription de cours de mise à niveau.

Pour communiquer plus efficacement avec la population étudiante, le BFE a entrepris la refonte de son site Web. Les travaux sur l'architecture du nouveau site ont débuté en mars 2021 en collaboration avec les communications (SVE).

De plus, le BFE a produit une capsule d'information présentant les critères d'admissibilité portant sur la connaissance du français à l'intention des candidats/candidates : la capsule est disponible sur YouTube, sur la chaîne des SVE.

Orientation et information scolaire et professionnelle

Tout au long de cette année marquée par de nombreuses adaptations et réorganisations dues au contexte pandémique, les services d'orientation et d'information scolaire et professionnelle ont su maintenir leur rôle d'aider les membres de la communauté étudiante à préciser, planifier et consolider leurs projets d'études. La définition d'un projet porteur de sens est particulièrement importante dans cette période d'incertitude, car elle favorise la motivation et l'engagement des étudiants et étudiantes. Elle leur permet aussi d'être mieux outillé[e]s pour faire face aux obstacles et aux enjeux liés aux parcours d'études universitaires.

Retour au travail en mode hybride

En septembre 2021, après 1 ½ an de télétravail en raison de la pandémie, l'équipe des services en orientation et information scolaire et professionnelle a fait un retour en présentiel, en mode hybride. Toutefois, en décembre 2021, l'équipe a été forcée de retourner en télétravail en raison de l'aggravation de la situation sanitaire. Deux mois plus tard, en février 2022, l'équipe a retrouvé son horaire en mode hybride et ce retour s'est déroulé de façon plus fluide que la première fois.

Les absences prolongées de deux agentes de secrétariat ont forcé l'équipe des coordonnatrices de plusieurs services (l'ISEP, orientation, Conseils carrière, soutien à l'apprentissage) à assumer ces tâches elles-mêmes, les obligeant ainsi à revoir la gestion des priorités afin d'assurer de maintenir le bon fonctionnement de ces services. La formation des nouvelles agentes de secrétariat ainsi que le remaniement fréquent des procédures a également requis l'implication des coordonnatrices.

Nouvelles collaborations et nouveaux ateliers

Cette année encore, l'équipe des services en orientation et information scolaire et professionnelle a travaillé d'arrache-pied afin d'établir de nouveaux partenariats et/ou d'offrir des ateliers

capables de répondre aux besoins émergents de la population étudiante. Parmi les nouveautés, il convient de citer notamment :

- L'atelier « Choix professionnel et intégration sur le marché du travail », créé en collaboration avec l'équipe de *Conseils Carrières* pour donner suite à une demande du Département de Travail social.
- Une nouvelle conception et proposition d'ateliers qui s'est déroulée en deux moments distincts et en complémentarité. L'atelier « Faire le point sur son programme choisi » a été offert dans un premier temps, suivi ensuite de l'atelier « Quoi faire quand on veut changer de programme d'études ». Enfin, l'équipe a mis sur pied un atelier intitulé « Démystifier les abandons » pour compléter l'offre des ateliers ayant trait aux choix de programmes d'études.
- Sur le plan des nouveaux partenariats, l'Équipe a travaillé avec des collègues du Service de l'admission et du recrutement afin de favoriser le déploiement d'un nouveau concept des conférences en ligne visant à rendre celles-ci plus dynamiques et interactives avec le public.
- Enfin, l'équipe s'est associée au Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux dans le cadre du projet RECI (recherche-crédation, communautaire et international), lequel vise à favoriser l'intégration de plus en plus systématiquement dans les programmes de formation l'acquisition de compétences transversales et multiculturelles des étudiantes et étudiants. L'expertise de l'équipe a été mise à contribution pour aider à préciser en quoi le développement des compétences interpersonnelles est pertinent dans leur parcours scolaire et professionnel.

Continuité de l'offre de service en ISEP et en orientation

Cette année encore, l'offre de service des consultations éclair a été bonifiée afin de faciliter la prise de rendez-vous et ainsi répondre davantage aux besoins de la clientèle étudiante. Dès septembre 2021, un plus grand nombre de disponibilités en consultations éclair ont été proposées, passant de 32 à 40 plages horaires par semaine. De plus, le retour de l'horaire de soir a été réinstauré afin de permettre à la clientèle ayant des disponibilités que le soir de bénéficier des services. Un système a également été mis en place afin de permettre d'évaluer les besoins plus urgents et ainsi offrir un rendez-vous plus rapidement à cette clientèle.

D'autre part, le questionnaire d'évaluation des besoins en orientation et en information scolaire et professionnelle a été remanié. Ce questionnaire facilitera la tâche des agentes de secrétariat dans le jumelage des clients au bon service et la planification des rendez-vous.

Enfin, les services en orientation et l'ISEP ont entrepris une campagne d'information auprès des partenaires et collaborateurs de l'UdeM afin de mieux faire connaître l'offre des services disponibles. Pour ce faire, des communiqués ont été envoyés aux personnes clés du SAFIRE, FEP, FAS, Campus Laval, qui ont pu informer leur clientèle étudiante.

Plan d'action sur la réussite aux études supérieures

Le personnel des services en orientation et l'ISEP ont participé à de nombreuses rencontres dans le cadre du déploiement du Plan d'action sur la réussite aux études supérieures (PARES). Deux nouvelles conseillères ont été embauchées (une conseillère en orientation et une conseillère en information scolaire et professionnelle) et l'équipe a travaillé de concert avec certains membres du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et études afin de clarifier les mandats et rôles de ces nouvelles conseillères.

D'autre part, les membres de l'équipe ont participé à de nombreuses discussions préparatoires visant à jeter les bases de nouvelles initiatives dans ce domaine, parmi lesquelles il convient de mentionner :

- L'élaboration du guide des parcours étudiants « BAC-MAP » ;
- Un projet pilote de soutien et d'évaluation des initiatives déjà mises en place avec le service de soutien à l'apprentissage (formations, ateliers, capsules, etc.) en collaboration avec des collègues du programme de pharmacologie clinique ;
- La mise en place d'un service d'entrevues exploratoires s'inspirant du programme « Repères » créé à l'Université de Moncton.

Soutien à l'apprentissage

Le secteur du Soutien à l'apprentissage aide les étudiantes et étudiants à améliorer leurs méthodes d'étude et leurs habiletés d'apprentissage. Si une personne éprouve des difficultés particulières – échecs, problèmes dans ses méthodes d'étude, problèmes de planification et d'organisation, anxiété de performance, perte de motivation, stress lors des examens, difficulté à écrire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat, difficultés en lien avec un stage, troubles d'apprentissage (par exemple, trouble déficitaire de l'attention), elle peut rencontrer individuellement un psychologue en aide à l'apprentissage et profiter d'une approche plus personnalisée. Par ailleurs, elle peut aussi, au besoin, rencontrer un neuropsychologue pour une évaluation ou un orthopédagogue pour un suivi.

L'année 2021-2022 a confirmé le tournant entrepris l'année précédente en faveur de l'offre de formation en ligne. Ainsi, l'équipe a organisé 120 ateliers cette année qui ont attiré 2 051 personnes, contre 132 ateliers et 3 624 participants en 2020-2021. Il s'agit d'un retour aux chiffres que l'on voyait avant la période de pandémie, ce qui indique peut-être que les étudiants se sont adaptés un peu mieux à cette période d'instabilité et de changements et ayant repris pour la plupart du temps les cours en présentiel, ils ont moins souffert d'isolement.

Dans la même veine, les différentes formations offertes en ligne ont obtenu un total de 3 765 visionnements contre 4 180 visionnements l'année précédente. Ces formations en ligne (mieux connues sous le nom de « webinaires ») abordent des thèmes très variés, tels que la « conciliation études, travail et vie personnelle », les « méthodes et stratégies pour une lecture efficace », les

« méthodes et stratégies pour synthétiser sa prise de notes », etc. Ces formations sont disponibles sur la chaîne YouTube des Services aux étudiants (SAÉ) et les membres de la communauté étudiante peuvent les consulter au moment qui leur convient le mieux. Cette année, c'est la formation consacrée à la prise de notes (« Comment prendre des notes efficacement à l'UdeM ») qui s'est avérée être la plus populaire avec 1 070 visionnements. Depuis l'introduction des formations en ligne en 2019-2020, elles ont recueilli un total de 14 101 visionnements.

Comme chaque année, l'équipe du Soutien à l'apprentissage a bonifié l'offre des ateliers offerts à la population étudiante en y ajoutant notamment :

- Un atelier sur l'anxiété de performance dans le cadre d'un cours de santé mentale au baccalauréat en sciences infirmières
- Un atelier sur les défis et les stratégies de l'anxiété de performance en criminologie
- Un atelier filmé, pour le site web de l'école de criminologie, sur la gestion du stress
- Un atelier intitulé « Comment optimiser mon enseignement des professionnels formés à l'étranger? » (En collaboration avec le CPU)

L'équipe de soutien à l'apprentissage dans l'ensemble a fait un total de 2 917 entrevues en 2021-2022 et elle a reçu 835 nouvelles demandes, une augmentation marquée par rapport à l'année précédente. En moyenne, l'équipe de psychologues et d'orthopédagogues a maintenu un rythme de 51 entrevues par semaine. Le trimestre Hiver 2022 a connu des périodes très achalandées avec 79 entrevues durant la dernière semaine du mois de janvier et durant les semaines du 25 mars (78 entrevues) et du 25 avril (79 entrevues).

Notons également le fait que 84 évaluations neuropsychologiques et 94 dépistages-suivis ont été complétés cette année, ce qui représente une augmentation de 14 évaluations. Cela paraît peu, mais si l'on tient compte du fait que chaque évaluation exige environ 15 heures de travail, cette augmentation est considérable (210 heures). Cela s'explique en partie par l'ajout d'une nouvelle neuropsychologue dans l'équipe depuis janvier 2022. Il faut également souligner que le fait que le temps d'attente pour les personnes ayant accepté d'être placées sur la liste d'attente est passée de 6 à 8 mois l'année dernière à environ 5 mois cette année.

La majeure partie des entrevues se sont encore déroulées en mode virtuel, ce qui nous fait croire que le fait d'être en téléconsultation ne semble pas venir affecter la demande des étudiants. À cet égard, il convient de souligner le travail colossal de l'équipe de soutien à l'apprentissage, laquelle est parvenue à soutenir ce rythme effréné en dépit d'un manque de personnel chronique, d'un secrétariat fragilisé par l'absence prolongée de deux agentes et des processus administratifs assez lourds.

Cette année encore, le secteur Soutien à l'apprentissage a été très sollicité par les autres membres de la communauté universitaire. Parmi toutes ces collaborations, il convient de noter les suivantes :

- Collaboration avec le Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) dans la mise sur pied de l'équipe psychosociale et coordination de celle-ci. Animation de réunions hebdomadaires et de rencontres de co-développement.
- Participation au sous-comité académique pour la santé mentale. Rédaction d'un guide de pédagogie bienveillante.
- Poursuite de la communauté de pratique avec les services aux étudiants des facultés de pharmacie et de médecine.
- Participation à une communauté de pratique sur la pédagogie de la première session avec le CPU
- Participation au projet de promotion de la santé pour les étudiants internationaux (SVE)
- Animation de diverses formations interservices sur la santé mentale chez nos étudiants
- Soutien clinique à l'équipe du SESH.

Enfin, comme chaque année, l'équipe du Soutien à l'apprentissage a participé à un certain nombre de projets spéciaux, parmi lesquels nous devons mentionner :

- L'animation des groupes d'étude par des pairs aidants
- Mise sur pied du projet de soutien par la communauté étudiante (recrutement, formation et supervision). Gestion autonome par les psychologues du projet Korsas2.0.
- Enregistrement d'une formation en ligne pour les superviseurs en Pharmacie « Le stress chez les stagiaires »
- Coordination de la Semaine de la relaxation en mode hybride

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Le Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH) offre l'appui nécessaire à toute personne en situation de handicap qui fréquente l'UdeM afin de l'aider à réaliser son projet d'études. Les membres de l'équipe sont spécifiquement formés pour informer, conseiller et accompagner les étudiants et étudiantes en situation de handicap dans l'élaboration, la réalisation et la coordination de leur plan de services. En 2021-2022, 3 131 personnes en situation de handicap se sont déclarées à nos services, comparativement à 2 787 en 2020-2021.

Il s'agit d'une augmentation moins significative que celle enregistrée l'année dernière, mais elle est survenue dans un contexte de profonds bouleversements au sein de l'équipe du SESH, mettant ainsi à rude épreuve la résilience de l'équipe.

Service d'adaptation numérique (SAN)

En 2021-2022, le Service d'adaptation numérique (SAN) du SESH a opéré entièrement en mode télétravail pour une 2^e année consécutive. L'équipe s'est prévalu des services de 3 assistantes techniques, dont 2 nouvelles qui ont été formées à l'hiver. L'utilisation des services d'étudiants assistants techniques accélère grandement l'adaptation et permet de mieux suivre le rythme des

lectures des cours. En 2020-2021, le SAN avait adapté 155 livres, 257 textes et recueils et 28 examens pour 68 étudiants. Cette année en 2021-2022, le SAN a adapté 210 livres et recueils, 569 textes et 79 examens pour 98 étudiants.

Le nombre d'examens à adapter est en hausse; on comptait 79 examens en 2021-2022 comparativement à 28 examens l'année précédente. Il faut cependant noter que les sessions d'été n'étaient pas incluses dans les bilans des années précédentes et que les recueils de la catégorie des textes ont été transférés vers la catégorie des livres pour plus de cohérence entre les catégories.

Pour parvenir à ce bilan, l'équipe du SESH a fait appel au service de 87 éditeurs et collaborateurs pour obtenir des versions numériques des livres à adapter pour les étudiants. L'accès aux versions numériques des livres a permis d'accélérer le processus d'adaptation de façon significative. De plus, l'agence Copibec (qui gère les droits de plusieurs éditeurs québécois) a amélioré sa plateforme Dona de demandes de format numérique pour les Étudiants en Situation de Handicap (ESH). Le processus est désormais moins complexe et beaucoup plus rapide.

Le SAN continue à créer et offrir des séances de tutorat technologiques pour les ESH en collaboration avec les conseillères technologiques. Ces séances ont principalement pour objet les logiciels de prise de note, les fonctions d'accessibilité de Windows, les applications de lecture en voix de synthèse ainsi que les logiciels de reconnaissance optique de caractères. Le matériel des séances de tutorat sert ensuite à produire de guides et des FAQ pour permettre aux ESH d'être plus autonomes.

Passage à Gdéon web+

En collaboration avec le service des Technologies de l'Information (TI) des SVÉ, l'équipe du SESH a amorcé un exercice ardu visant à amorcer la migration du logiciel Access vers le web pour la base de données Gdéon. Une première mouture a été présentée à l'équipe durant l'hiver 2022, ce qui lui a permis de tester ce nouvel outil et d'offrir des suggestions afin de procéder aux ajustements nécessaires. La version finale est en ligne depuis le 9 mai 2022.

Cette nouvelle plateforme reprend l'architecture de la version sur Access, ce qui a permis à l'équipe d'être opérationnelle rapidement.

Collaborations / projets spéciaux

En 2021-2022, l'équipe du SESH a multiplié les collaborations ainsi que les projets spéciaux afin d'améliorer l'offre des services offerts à la population étudiante ESH. Ils sont trop nombreux pour être tous cités, mais il convient de mentionner les projets suivants :

- Chien d'assistance : Le SESH et la directrice par intérim du Centre Étudiant du Soutien à la Réussite (CÉSAR) ont participé à un comité impliquant les services juridiques afin d'élaborer une politique précisant les contextes dans lesquels un étudiant peut avoir

à ses côtés un chien d'assistance lorsqu'il est présent dans les bâtiments de l'université. Ladite politique devrait voir le jour dans le courant de l'année 2022-2023.

- **Accessibilité :** Le SESH a participé à une rencontre mensuelle avec la Direction des immeubles de l'UdeM afin de discuter des situations à améliorer dans l'objectif de rendre l'environnement de l'université universellement accessible. Le SESH a également fait partie du comité travaillant sur le cadre de référence pour l'accessibilité universelle de la nouvelle phase 2 du complexe des sciences campus mil en collaboration avec la société logique. Enfin, l'équipe du SESH a été sollicitée pour participer à un projet de recherche visant un environnement accessible sur le campus de l'Université de Montréal : « étude de l'accessibilité des déplacements et navigation sur le campus en collaboration », avec l'école d'optométrie et le laboratoire de Dr Walter Wittich, professeur agrégé.
- **Comité Mobilité inclusive :** En collaboration avec le bureau des affaires internationales, le SESH a été impliqué avec le programme Équité, Diversité et Inclusion (EDI) et internationalisation, dans les réflexions sur les bases pour un accès équitable aux expériences de mobilité vers l'étranger. Le rôle du SESH fut de fournir une expertise sur les questions liées à la topologie des différents handicaps répertoriés et reconnus, ainsi que sur les services et accommodements en soutien aux étudiants en situation de handicap disponibles.
- **Comité Équité - Diversité – Inclusion (EDI) :** Le Groupe de travail sur les personnes en situation de handicap, mis sur pied l'an dernier dans la foulée du Plan d'action 2020-2023 – pour l'équité et l'inclusion, a réalisé ses travaux et remis un rapport comprenant des recommandations au Comité de direction de l'Université de Montréal. Le rapport brosse un portrait éclairant des difficultés et obstacles que rencontrent les étudiantes et étudiants en situation de handicap au sein de notre université. Certaines recommandations touchent directement les services de soutien que ces personnes peuvent recevoir des Services à la vie étudiante (SVÉ). Dans cette foulée un plan d'action propre au SESH a été élaboré et est sur le point d'être mis en place.
- **Projet avec la bibliothèque pour améliorer les services en lien avec les besoins des ESH et l'accessibilité :** La direction de la bibliothèque Lettres et sciences humaines (BLSH) où sont hébergés les services documentaires adaptés aux étudiants en situation de handicap (SDAESH) a sollicité la collaboration du SESH afin de mieux cibler les besoins des ESH. Parmi les sujets abordés, des échanges ont eu lieu sur l'accès aux ressources documentaires, l'adaptation des documents en formats accessibles, les postes informatiques et les équipements spécialisés déployés dans le local dédié aux ESH, les perspectives sur des services à déployer, l'accompagnement des intervenants amenés à travailler auprès des ESH.

Conseils carrière

Le secteur Conseils carrière accompagne dans leur recherche d'emploi les étudiants et diplômés de l'UdeM ayant terminé leurs études depuis moins de deux ans. Les membres de l'équipe offrent des conseils aux personnes qualifiées qui en font la demande et elles les accompagnent dans le développement de stratégies de recherche d'emploi et de développement de carrière dans le cadre de consultations personnelles ou d'ateliers. L'équipe des services Conseils carrière organise aussi plusieurs journées carrière et stands d'employeurs sur le campus qui permettent de créer des liens avec les employeurs.

Cette année encore, l'équipe du secteur Conseils carrière a privilégié les consultations individuelles d'une heure afin de mieux répondre aux besoins de la communauté étudiante et des personnes diplômées. Le nombre d'entrevues effectuées en 2021-2022 revient progressivement au niveau qu'il atteignait avant le début de la pandémie, soit 1 113 entrevues contre 1 150 en 2019-2020. L'équipe a noté aussi que la tendance observée l'année dernière (des consultations plus complexes qui génèrent des suivis plus exigeants) s'est poursuivie en 2021-2022.

L'équipe de Conseils Carrière a maintenu son offre d'ateliers spécialisés aux divers départements tout en créant de nouveaux ateliers susceptibles de mieux répondre aux besoins des unités académiques et de la communauté étudiante. Ainsi, en collaboration avec l'École de travail social et le Département de communication, de nouveaux ateliers ont été créés afin de permettre aux personnes participantes d'amorcer une réflexion à propos des compétences acquises durant les études tout en laissant place à des échanges portant sur d'autres préoccupations reliées à la conjoncture actuelle d'emploi dans ces domaines.

De plus, afin d'augmenter le taux de participation dans les ateliers organisés en collaboration avec en départements, l'équipe de Conseils carrière s'est employée à faire la promotion d'ateliers prodigués dans le cadre de cours obligatoire, comme les séminaires. Enfin, il existe maintenant un meilleur équilibre entre la participation aux ateliers qui font partie de la programmation générale (38 ateliers, 617 personnes participantes) et celle que l'on observe dans les ateliers ayant lieu au sein des départements (30 ateliers, 722 personnes participantes). En 2018-2019, la participation s'élevait à 320 personnes pour les ateliers de programmation générale et de 1 389 personnes pour les ateliers offerts aux départements.

Le travail de l'équipe Conseils Carrière repose en grande partie sur la création de partenariats qui doivent être renouvelés d'année en année. Ainsi, en 2021-2022, les membres de l'équipe ont travaillé de concert avec le Bureau d'aide aux étudiants résidents (BAER) dans l'accompagnement des étudiants pour la demande de résidence du Carmes (Service canadien de jumelage des résidents). En tout, l'équipe a eu l'occasion de rencontrer et accompagner une cinquantaine d'étudiants pour le dossier de candidature et la préparation à l'entrevue pour les demandes de résidence en médecine.

L'équipe de Conseils carrière s'est également associée à la Direction des ressources humaines (DRH) de l'UdeM afin d'offrir une séance d'information et de recrutement visant à faire connaître

les différentes possibilités d'emploi au sein de l'UdeM et des procédures quant au processus de recrutement et de sélection auprès de notre communauté étudiante et nos diplômés. La première séance d'information a lieu au début mai et à ce jour, au moment d'écrire ces lignes, il y avait déjà plus de 125 personnes sur la liste des inscriptions pour l'événement.

Dans le but d'améliorer son efficacité et de mieux répondre aux besoins de la communauté étudiante, l'équipe de Conseils carrière a entrepris la révision du service Alerte-emploi, lequel propose, par courriel, des offres d'emploi spécialisées liées aux différents domaines d'études ainsi que de l'information sur la tenue des événements et ateliers. La demande de projet pour la rénovation de la plateforme Alerte emploi soumise aux TI l'année dernière ayant été refusée, l'équipe a décidé de se mettre à la recherche d'une plateforme qui pourrait répondre aux besoins de la communauté étudiante et des employeurs. Cette démarche s'est avérée fructueuse et une entente est sur le point d'être conclue avec Outcome (Orbis Communication).

La nouvelle plateforme permettra de centraliser les offres d'emploi afin d'offrir à la communauté étudiante et aux personnes diplômées un accès libre pour découvrir toute la panoplie d'offres de grande qualité qui leur sont accessibles tout en optimisant les relations qui existent déjà avec les différents partenaires UdeM et les employeurs pour répondre à leurs besoins de recrutement. Fait à noter, la popularité du site Alerte-Emploi IRIS auprès des employeurs ne se dément pas. En 2018-2019, on recensait 9 322 offres d'emploi sur le site, contre 12 819 en 2021-2022, une augmentation substantielle qui est sans doute attribuable en partie à la pénurie de main d'œuvre qui sévit en ce moment.

Soutien aux facultés

L'équipe du Soutien aux facultés a pour mandat de soutenir les unités académiques (et parfois même les services) afin d'améliorer leur connaissance des enjeux liés à la réussite étudiante, ce qui leur permet de mettre en place des pratiques et des initiatives qui répondent aux besoins de la communauté étudiante. L'équipe offre aussi des formations d'appoint au personnel des unités académiques afin que ces personnes puissent tirer le meilleur parti des outils mis à leur disposition, notamment le Tableau de bord réussite.

Durant l'année 2021-2022, les membres de l'équipe ont mené une enquête visant à recueillir les impressions des personnes qui utilisent le Tableau de bord réussite (un outil de suivi de la progression des étudiantes et étudiants dans leur parcours) en vue d'une refonte éventuelle du Tableau à des fins d'amélioration. Parmi les 130 personnes ayant répondu au sondage, tout près de 40 % d'entre elles (50 personnes) n'avaient jamais consulté le Tableau de bord, ce qui suggère que la promotion de l'outil demeure l'enjeu principal de tout effort visant à en accroître l'usage.

Cette année encore, l'équipe du Soutien aux facultés a coordonné le déploiement des deux principaux programmes visant à favoriser l'essor d'initiatives innovatrices susceptibles

d'améliorer la réussite et le mieux-être étudiant, soit le Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite étudiante (PAIS) et le Concours Mieux-être étudiant (CME).

En 2021-2022, le PAIS a distribué 109 064 \$ à une dizaine d'équipes afin d'appuyer des projets allant de la création d'une boîte à outils numérique pour les étudiantes et étudiants des programmes d'études en anthropologie, au développement d'une programmation de préparation pour les stages en milieu international à l'intention des personnes inscrites en maîtrise en santé publique/santé mondiale, en passant par la mise en place d'activités interactives préparatoires pour permettre aux étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences infirmières (FSI) de se familiariser avec la simulation clinique et les préparer à en faire le meilleur usage possible.

Pour sa part, le CME a financé une quinzaine de projets dans le cadre du concours organisé en 2021 pour un montant total accordé de 148 593 \$. Parmi les demandes retenues, soulignons l'ambitieux projet proposé par le décanat de la Faculté des arts et sciences, lequel visait à offrir le programme Passerelle + pour jumeler de nouveaux étudiants de 1er cycle avec des étudiants de 2e ou 3e année de la même discipline, et ce, pour toute la durée du trimestre; la proposition envisageait également la création d'une escouade d'étudiants ambassadeurs ayant pour objectif de réduire l'isolement, développer/soutenir le sentiment d'appartenance, réduire le stress, soutenir la réussite et le mieux-être de l'ensemble des étudiants de la Faculté (1er, 2e et 3e cycle). Ce projet a obtenu un financement s'élevant à 43 877 \$, marquant de ce fait un tournant décisif du Concours Mieux-être étudiant vers des projets plus structurants.

Enfin, le Colloque soutien à la réussite étudiante a effectué un retour après deux années d'absence. Plus court et plus général, le Colloque a permis aux personnes qui le désiraient d'être présentes dans la salle ou d'assister au colloque sur ZOOM. Plus de 221 personnes ont participé au colloque et la majorité d'entre elles l'ont fait de manière virtuelle (141 personnes contre 80 personnes sur place).

ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES 2022-2023

- Poursuite de la coordination avec le CSCP de l'équipe psychosociale et de l'organisation d'activités de co-développement
- Accompagnement du BAER dans la mise sur pied de Koras 2.0 (volet formation)
- Gdéon web : Collaborer avec l'équipe des TI des SVÉ sur la mise en place de Gdéon web afin de nous assurer dans la phase 2 du projet de faire valoir l'importance de mettre en place des améliorations quant à l'extraction d'information, tout en peaufinant l'interface utilisateur.
- Projet de groupe : En lien avec un objectif du plan d'action EDI qui est de créer davantage de lien social entre les étudiants, organiser des activités de groupe comprenant 7 séances pour les étudiants en situation de handicap. Différents thèmes seront abordés,

notamment la question de la divulgation de son handicap en salle de classe ou en stage, ou encore sur la communication interpersonnelle.

- Réflexion à mener autour de l'offre de service du BFE. Maintien de certaines activités à distance? Si oui, lesquelles et pourquoi?
- Changement de nom. Le CCE devient le Bureau du français dans les études (juin 2021) - BFE. Identification visuelle à poursuivre.
- Révision de la répartition des rôles BFE/ Bureau de valorisation de la langue française et de la francophonie (BVLFF); et des autres partenaires
- Création et diffusion sur YouTube de 3 autres capsules d'information à l'intention des candidats à l'admission et des étudiants qui doivent suivre des cours de mise à niveau en français écrit.
- Poursuite du projet pilote en pharmacologie (création d'un guide des professions et d'un atelier; Trouver des professionnels pertinents prêts à s'engager pour accompagner les étudiants.es).
- Poursuite de la création de matrices des champs d'intérêt et des compétences pour différents programmes d'études de l'Université de Montréal. Collaboration avec le service des communications pour la création d'un outil uniforme et convivial.
- Entrevues exploratoires consolidation du projet d'études :
 - Mise à jour de la banque de professionnels « Télémaque ».
 - Démarches pour identifier et trouver de nouveaux professionnels.
- Souhait d'une collaboration avec le RDD pour développer plus globalement le projet de mentorat déjà en place aux SVÉ (CÉSAR).
- Alerte-emploi : Signer l'entente avec Out come (Orbis communication) à l'été 2022 pour donner à plusieurs rencontres et de suivis afin de s'assurer de la viabilité et l'arrimage sur le plan technique (SSO, API, etc.), de la performance de l'outil ainsi que de ses divers composants.
- Journées carrière : Une entente a été signée en mai avec Umanize et le premier événement virtuel aurait lieu en septembre avec le salon carrière et stages en Mathématiques-Actuariat-Statistiques. Toute la mise en place de la plateforme devra être créée cet été, ainsi que le support auprès des employeurs pour la création de leurs espaces virtuels, etc. Une 2e journée carrière en informatique pourrait avoir lieu cet automne.
- Poursuivre les travaux sur la refonte de l'outil Tableau de bord réussite
- Organisation d'une Conférence réussite à l'automne 2022 portant sur la notion d'engagement. L'engagement étudiant, bien sûr, mais aussi celui de l'ensemble de la communauté universitaire dans une perspective réussite étudiante.
- Poursuivre la réflexion sur l'avenir du site web Réussir dans le contexte d'une réorganisation générale des sites appartenant aux Services à la vie étudiante.

L'ANNÉE 2021-2022 EN CHIFFRES

- 2 772 entrevues individuelles ont été réalisées par les membres de l'équipe du secteur Orientation
- 1 699 étudiantes et étudiants ont participé aux 47 ateliers en Orientation et Information scolaire et professionnelle
- Nombre d'entrevues individuelles réalisées par l'ISEP : 2 453 entrevues
- 3 131 étudiants et étudiantes en situation de handicap
- 1 366 étudiants ont participé aux 72 ateliers offerts par le service-Conseils carrière
- 1 113 entrevues individuelles réalisées avec les conseillers en développement de carrière
- 12 819 offres d'emploi diffusées aux étudiants et diplômés, dont 9 739 offres spécialisées
- 1 818 nouveaux employeurs inscrits à Alerte-emploi
- 2 051 participants pour 120 ateliers offerts en Soutien à l'apprentissage
- 3 765 personnes ont visionné l'une des 6 formations en ligne offertes par le Soutien à l'apprentissage
- 2 917 entrevues individuelles effectuées par l'équipe Soutien à l'apprentissage
- BFÉ
- Nombre de dispenses traitées par le BFÉ : 3 532 demandes
- Nombres de dispenses accordées par le BFÉ : 3 297
- Résultats traités – test de français langue seconde ou étrangère : 2 661
- Nombres de séances pour le TFLM : 22 groupes TFLM en ligne (1 403 tests corrigés)
- Nombre de personnes ayant participé au Colloque soutien à la réussite 2022 : 221 personnes
- Nombre de projets financés dans le cadre du Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite : 10 projets (montant total accordé : 109 064 \$)
- Nombre de projets financés dans le cadre du Concours Mieux-être étudiant : 15 projets (montant total accordé : 149 593 \$)

Soutien à la Réussite étudiante

Rapport annuel 2021-2022



Table des matières

La réussite à l'UdeM	p. 3
1. Les réalisations 2021-2022	p. 4
Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite	p. 4
Concours « Mieux-être étudiant »	p. 10
Bourses de la réussite étudiante	p. 11
Étude sur l'usage du Tableau de bord—Réussite	p. 13
Colloque Réussite 2022	p. 15
2. Les projets à venir	p. 16



La réussite à l'UdeM

En 2015, l'UdeM s'est dotée d'un ambitieux plan institutionnel de soutien à la réussite étudiante (voir le plan). Fruit d'une réflexion approfondie, ce plan s'inspire des plus récents travaux de recherche dans le domaine. Il consacre surtout une volonté affirmée de faire en sorte que tous les membres de notre communauté travaillent ensemble et de façon innovante à la réussite des personnes étudiantes de l'UdeM.

Définir la réussite étudiante

La réussite est comprise comme la réalisation du projet de formation dans lequel s'est engagée la personne qui fréquente l'Université de Montréal.

Ce projet peut inclure :

- l'acquisition de connaissances;
- le développement de compétences disciplinaires et transversales;
- l'épanouissement de ses talents;
- une sensibilisation accrue aux grands enjeux sociaux, pour culminer par l'obtention d'un grade ou d'un diplôme.

Même si cette personne demeure le principal artisan de la réussite de son projet de formation, l'établissement et ses différents acteurs doivent déployer les moyens nécessaires pour l'appuyer dans ses efforts.

Les réalisations 2021-2022

LE PROGRAMME AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Le Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite encourage tous les membres de la communauté universitaire à se mobiliser pour concevoir, mettre en œuvre et partager des projets qui soutiennent concrètement la réussite étudiante. Il favorise également la création et l'instauration de partenariats entre les divers acteurs, et ce afin d'améliorer la réussite des étudiants et étudiantes.

Depuis sa création en 2015, le Programme d'appui a financé 61 projets et le total des sommes attribuées s'élève à 824 683 \$.

En 2022, lors du 7^e concours, 29 demandes ont été déposées et le comité de sélection a retenu huit projets totalisant 152 555 \$. À noter que sept autres projets ont été redirigés vers d'autres sources de financement (programme FAVE, concours Mieux-être étudiant) correspondant davantage à leurs profils. Il importe de souligner que, pour l'édition 2022, le montant maximal pouvant être attribué à un projet est passé de 15 000 \$ à 25 000 \$. Cette hausse favorise le développement de projets plus ambitieux offrant de meilleures chances d'avoir un impact durable sur la réussite étudiante.

Les réalisations 2021-2022

LE PROGRAMME AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE (suite)

1. Manuel d'introduction à la culture coréenne

Porteur(s) du dossier : Mi-Jeong Lee, Marie Blouin et Bernard Bernier (CÉTASE) ; Justine Pignato (Département de communication)

Sommaire : Afin de répondre à un intérêt croissant pour la culture coréenne, le Centre d'études asiatiques de l'Université de Montréal (CÉTASE) a mis sur pied un nouveau volet concentration Corée. Le cours Arts visuels et médiatiques en Corée (AES - 2040) a vu le jour à l'automne 2020. Dès ses débuts, il a connu un véritable succès auprès des personnes qui l'ont suivi. Cependant, les ressources mises à leur disposition sont rares et la majorité du contenu littéraire et médiatique existant provient de sources secondaires et anglophones. Par conséquent, le CÉTASE propose la création d'un manuel d'introduction francophone qui rassemblera des textes et analyses sur les arts coréens anciens et contemporains tout en proposant un survol historique. Un lexique des concepts clés de l'art coréen sera aussi élaboré. Ce projet de manuel répond aux demandes formulées par les personnes étudiantes du programme et il constitue une première étape vitale pour développer les études coréennes à l'UdeM.

2. L'Index Sensible : comprendre les enjeux liés à l'équité

Porteur(s) du dossier : Joëlle Rouleau, Lisa Schwencke (Département d'histoire de l'art et études cinématographiques)

Sommaire : L'Index Sensible vise à proposer à la communauté universitaire — corps professoral, administratif et étudiant — une base de données évolutive afin d'enrichir les perspectives autour des enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion. L'objectif est de mettre en place une banque de ressources afin de coconstruire de nouvelles manières d'agencer des connaissances en lien avec les questions de marginalisation, et ce, à partir de la réussite étudiante. Ainsi, cet outil permettra de répondre aux interrogations complexes qui entourent ces sujets et proposera un espace de dialogue entre les divers savoirs et expériences singulières des membres de la communauté UdeM. L'Index Sensible sera conçu d'abord pour la plateforme Teams du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques et donc s'intégrera facilement aux outils de diffusion existants.

Programme d'appui >>

Les réalisations 2021-2022

LE PROGRAMME AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE (Suite)

3. Mieux accompagner les auxiliaires d'enseignement

Porteur(s) du dossier : Viet-Cuong Pham (Stratégies numériques d'enseignement et d'apprentissage – Faculté des arts et des sciences).

Sommaire : L'objectif de ce projet est de développer un répertoire de ressources en ligne, visant à accompagner les auxiliaires d'enseignement dans leurs diverses fonctions. Ce répertoire pourra être utilisé par les différentes unités au sein de la Faculté des arts et des sciences.

Cet espace accessible aux auxiliaires d'enseignement sera un répertoire des ressources pédagogiques élaborées par le Centre de pédagogie universitaire, de même que de stratégies d'enseignement, d'intervention, et de rétroaction favorable aux apprentissages. Des activités interactives intégrées à l'espace pourront encourager les échanges interdisciplinaires.

4. Programmation d'ateliers qui favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion

Porteur(s) de dossier : Emmanuelle Khoury, Sophie Hamisultane, Aline Bogossian, Johanne Thompson-Sweeny, Edward Ou Jin Lee (École de travail social, Faculté des arts et des sciences)

Sommaire : Ce projet vise à créer des outils dans le cadre d'une programmation d'ateliers sur l'équité, la diversité et l'inclusion. Cette programmation, intitulé « Des outils numériques pour favoriser la collaboration et le rapprochement entre personnes étudiantes de diverses identités » mettra en œuvre des outils pédagogiques ancrés dans les approches en travail social, notamment à travers les perspectives anti-oppressives, anti-racistes et décoloniales. Sur trois trimestres, une programmation d'ateliers axés sur la contemplation, le soutien, et la réflexivité sera proposée. Les outils pédagogiques mis de l'avant sont : des capsules vidéos, activités réflexives et balados. Ce projet favorisera l'acquisition des compétences réflexives et critiques, de savoir-être, de connaissance de soi et de l'autre et de conscientisation, nécessaires non seulement à la réussite de la formation pratique en relation d'aide, mais aussi au vivre mieux ensemble.

Les réalisations 2021-2022

LE PROGRAMME AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE (suite)

5. Implantation de mesures de soutien à la réussite pour le cours MAT1400

Porteur(s) de dossier : Marlène Frigon (Département de mathématiques et de statistique)

Sommaire : Le projet vise l'implantation de mesures de soutien à la réussite pour le cours de mathématique MAT1400, un cours à effectif élevé qui connaît traditionnellement un taux important d'échecs et d'abandons. Deux objectifs guident la démarche :

1. identifier rapidement les cas ayant un risque plus élevé d'échec ou d'abandon ;
2. outiller les personnes étudiantes afin d'augmenter leur niveau de préparation aux examens et les amener à s'impliquer activement et rapidement dans le cours.

À ces deux objectifs correspondent deux mesures concrètes, soit :

1. La création d'un test diagnostique automatisé réalisé dès la première semaine du cours, qui permettra de cibler rapidement les personnes à risque d'échec ou d'abandon plus élevé avant la date limite de modification du choix de cours sans frais.
2. La création et la diffusion de capsules vidéos conçues spécifiquement pour le cours MAT1400 afin d'augmenter leur niveau de préparation et les amener à s'impliquer activement et rapidement dans le cours.

6. Soutenir la diffusion d'œuvres des étudiantes et étudiants en composition

Porteur(s) de dossier : Stéphanie Langevin (Faculté de musique)

Sommaire : Le projet « Soutien à la diffusion d'œuvres des étudiantes et étudiants en composition de la Faculté de musique » souhaite offrir la possibilité aux personnes étudiantes en composition instrumentale de faire interpréter leurs œuvres à l'occasion d'un concert collectif, et ce devant public. L'événement permettra aux compositeurs d'accéder à des personnes musiciennes rémunérées pour le concert et pour plusieurs heures de répétitions. Il favorisera la convergence des personnes compositrices de la Faculté, le travail collaboratif et la possibilité d'élargir les réseaux parmi les collègues compositeurs et interprètes. Enfin, il est souhaité que cet événement soit récurrent à chaque année et qu'il acquiert une certaine renommée et visibilité.

Programme d'appui »»

Les réalisations 2021-2022

LE PROGRAMME AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE (suite)

7. Offrir une formation pré-départ pour les séjours d'études hors Québec

Porteur(s) de dossier : Isabelle Brasseur, Diana Torres Palacios (Services à la vie étudiante – Accueil et intégration)

Sommaire : Ce projet propose une formation pré-départ en ligne qui s'adresse à nos étudiants et étudiantes participant à un projet de mobilité à l'étranger. Cette formation constitue un élément clé dans la préparation d'un séjour d'études hors Québec. La version en ligne viendra répondre aux besoins de la communauté universitaire élargie et proposera des informations pertinentes à plusieurs types de mobilité. Plusieurs sujets y seront abordés :

- Aspects administratifs : inscription aux cours, réussite aux cours
- Aspects financiers : bourses de mobilité, sources de financement
- Préparation au séjour : ressources, demandes de visa, conseils pour la recherche de logement, assurances
- Santé psychologique et physique : conseils et rappel des ressources mises à disposition
- Sécurité : conseils et rappel des services disponibles
- Adaptation culturelle : communication interculturelle, choc culturel et stratégies d'adaptation, blues du retour

Les informations sont transmises par le biais de plusieurs outils : vidéos de partage d'expériences par les pairs, concepts théoriques, contenus interactifs, références vers des ressources externes.

Les réalisations 2021-2022

LE PROGRAMME AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE (suite et fin)

8. Concevoir et mettre en ligne des vignettes de simulation francophones

Porteur(s) de dossier : Karine Marcotte, Carole Anglade (École d'orthophonie et d'audiologie)

Sommaire : Les personnes étudiantes en orthophonie de l'École d'orthophonie et d'audiologie profitent actuellement de simulations d'évaluation et d'intervention entièrement à distance dans le cadre de leur formation, pour une efficacité de l'enseignement avérée. Ces services sont offerts par une entreprise basée aux États-Unis, qui permet un large choix de vignettes, axées sur différentes pathologies.

Toutefois, ces services ne sont pas entièrement adaptés à la pratique québécoise, tant sur le plan culturel que sur le plan clinique (langues, normes, système de santé, etc.). Le projet déposé par l'École d'orthophonie et d'audiologie vise à concevoir des vignettes de simulation qui seront diffusées via la plateforme de simulation virtuelle du Centre d'apprentissage des attitudes et habiletés cliniques (CAAHC) de la Faculté de médecine. Avant d'être implantées dans la plateforme en ligne, les vignettes et la plateforme seront testées auprès d'un sous-groupe de personnes étudiantes finissantes.



Les réalisations 2021-2022

LE CONCOURS « MIEUX-ÊTRE ÉTUDIANT »

En 2019, l'Université de Montréal a lancé un concours exceptionnel qui visait à encourager le développement d'activités sociales, culturelles et sportives sur ses différents campus. Le but était d'encourager un meilleur équilibre de vie chez nos étudiantes et étudiants, notamment en favorisant de saines habitudes et des activités de socialisation brisant l'isolement. Ces activités de groupe devaient cibler uniquement la population étudiante de l'UdeM et se dérouler sur l'un des campus de l'UdeM. Elles pouvaient prendre diverses formes : activités culturelles, activités sportives, rencontres d'échange, séances de relaxation, etc.

L'Université désirait également privilégier des projets proposant des activités récurrentes au cours de l'année. À l'origine, le concours visait explicitement les associations étudiantes et les nombreux regroupements étudiants qui contribuent à animer la vie sociale et culturelle de notre établissement, mais il accepte dorénavant des projets proposés par les unités académiques et les unités de services.

Le concours « Mieux-être étudiant » continue de susciter un véritable engouement auprès des membres de la communauté universitaire. En 2021-2022, le comité de sélection a retenu 15 projets qui ont obtenu un total de 148 593 \$. La limite par projet est de 15 000 \$ afin de permettre aux personnes et unités qui désirent soumettre un projet de proposer des activités plus structurantes et plus ambitieuses.

Depuis le lancement du concours en 2019, l'Université de Montréal a distribué 316 178 \$ répartis entre 62 projets différents.



Les réalisations 2021-2022

LES BOURSES DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Les Bourses de la réussite étudiante reconnaissent le mérite d'étudiants et d'étudiantes à temps plein qui ont un bon dossier scolaire, qui font preuve de persévérance et qui maintiennent un engagement bénévole. La situation financière des candidats fait aussi partie des critères de sélection dans le cas des étudiants de premier cycle. Neuf personnes inscrites dans un programme de premier cycle ont reçu une bourse d'une valeur variant de 2000 \$ à 3000 \$.

Aux cycles supérieurs, onze bourses de 5000 \$ à 10 000 \$ ont été accordées. Le montant total alloué (tous cycles confondus) s'élève à 120 000 \$. Ces bourses permettent à des personnes aux talents exceptionnels de poursuivre des études à l'Université de Montréal et encouragent les étudiantes et les étudiants méritants qui se démarquent par leur travail assidu.

Les réalisations 2021-2022

LES BOURSES DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Les Bourses de la réussite étudiante reconnaissent le mérite d'étudiants et d'étudiantes à temps plein qui ont un bon dossier scolaire, qui font preuve de persévérance et qui maintiennent un engagement bénévole. La situation financière des candidats fait aussi partie des critères de sélection dans le cas des étudiants de premier cycle. Dix étudiantes et étudiants de premier cycle ont reçu une bourse d'une valeur variant de 2000 \$ à 3000 \$. Aux cycles supérieurs, treize bourses de 5000 \$ à 10 000 \$ ont été accordées. Elles permettent à des personnes aux talents exceptionnels de poursuivre des études à l'Université de Montréal et encouragent les étudiantes et les étudiants méritants qui se démarquent par leur travail assidu.

BOURSES DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE AU PREMIER CYCLE		
Cycle	Nom	Département, école ou faculté
1 ^{er} cycle	Mariam Aidara	Droit
1 ^{er} cycle	Clélia Beau	Économie et politique
1 ^{er} cycle	Jani Boyer	Sciences biologiques
1 ^{er} cycle	Steph Couture-Vanasse	Droit
1 ^{er} cycle	Emma Desmeules-Mikasi	Études internationales
1 ^{er} cycle	Aminata Diop	Psychoéducation
1 ^{er} cycle	Frédéric Feknous	Économie et politique
1 ^{er} cycle	Érika Le Bourdais	Physique
1 ^{er} cycle	Sarah-Soleil Nault	Ergothérapie
1 ^{er} cycle	Meggie Vallières	Médecine vétérinaire
BOURSES DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE AUX CYCLES SUPÉRIEURS		
Cycle	Nom et prénom	Département, école ou faculté
MSc	Steven Bonneau	Sciences biomédicales
PhD	Michel Dahan	Histoire
PhD	Gwenaëlle De Clifford	Sciences infirmières
PhD	Anne-Marie Gagné	Linguistique et traduction
PhD	Véronique Gosselin	École de kinésiologie
PhD	Lisa-Marie Legault	Biochimie et médecine moléculaire
MSc	Marco Emiliano Mendoza Avina	Science politique
MSc	Milica Miljus	Psychopédagogie et andragogie — FSÉ
MSc	Matheus Naegle Aranguren	Microbiologie, infectiologie et immunologie
PhD	Catherine Perron	Sciences biomédicales
MSc	Luis Ernesto Pineda Gomez	Science politique
PhD	Arthur Stein	Science politique
MSc	Marly Tiburcio-Carneiro	Histoire

Les réalisations 2021-2022

ÉTUDE SUR L'USAGE DU TABLEAU DE BORD - RÉUSSITE

Le Tableau de bord - Réussite a été développé dans le but de soutenir la réussite étudiante. Cet outil permet aux facultés d'identifier plus facilement et plus rapidement les étudiants en difficultés académiques et/ou les enjeux de réussite au sein de leurs programmes. Cet outil est également utile pour le suivi et l'évaluation périodique des programmes.

Avec l'ajout des notes intermédiaires en 2019-2020, le Tableau de bord - Réussite est désormais en mesure d'aider les responsables de programmes à identifier les personnes étudiantes qui éprouvent des difficultés quelques semaines après le début d'un trimestre.

Or, une récente enquête menée auprès d'un groupe de personnes ayant accès au Tableau de bord révèle que l'outil demeure méconnu et — par conséquent — sous-utilisé. Ainsi, sur les 131 personnes ayant répondu au sondage, moins de la moitié d'entre elles (62 personnes) avaient déjà consulté le Tableau de bord Réussite.

Avez-vous déjà consulté le Tableau de bord - Réussite ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A1)	62	47.33%
Non (A2)	50	38.17%
Sans réponse	3	2.29%
Non complété ou Non affiché	16	12.21%

Il importe de rappeler qu'au moment d'écrire ces lignes, le nombre de personnes autorisées à utiliser le Tableau de bord – Réussite s'élève à 518 personnes. L'enquête révèle également que bon nombre de ces personnes ignorent l'existence même de l'outil.

Pourquoi n'avez-vous jamais consulté le Tableau de bord - Réussite ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Je ne savais pas que j'avais accès (SQ001)	26	19.85%
Je n'avais aucun intérêt pour cet outil de suivi des étudiants (SQ002)	5	3.82%
Je ne pense jamais le consulter (SQ003)	10	7.63%
Je trouvais l'outil non convivial (SQ004)	0	0.00%
Autre	11	8.40%
Non complété ou Non affiché	84	64.12%

Les réalisations 2021-2022

ÉTUDE SUR L'USAGE DU TABLEAU DE BORD— RÉUSSITE (SUITE)

Compte-tenu du nombre élevé de personnes n'ayant pas répondu à cette question, il est difficile d'interpréter les résultats. Il est vrai que l'outil n'est pas parfait et les personnes qui l'ont utilisé ont un certain nombre de critiques à formuler. Elles déplorent notamment la lenteur du téléchargement des données, la navigation parfois complexe et l'absence de certaines données d'admission pouvant favoriser l'analyse.

Quelles améliorations au Tableau de bord - Réussite aimeriez-vous voir ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Avoir plus de données d'admission des étudiants (SQ001)	21	16.03%
Pouvoir forer (cliquer) toutes les données du Tableau de bord - Réussite (SQ003)	25	19.08%
Pouvoir croiser les données pour isoler des groupes (SQ002)	24	18.32%
Améliorer la fluidité de l'outil (délai de téléchargement) (SQ004)	38	29.01%
Autre	14	10.69%
Non complété ou Non affiché	78	59.54%

Toutefois, il est permis de croire que les trois principaux obstacles à utilisation accrue du Tableau de bord – Réussite sont les suivants :

- L'outil n'a pas fait l'objet d'une promotion soutenue et régulière auprès des unités académiques ;
- Le recours aux données quantitatives pour le suivi des parcours étudiants n'est pas encore ancré dans la culture académique de l'Université de Montréal;
- La convivialité de l'outil.

Ce sont les trois pistes de réflexion qui guident les efforts visant à faire du Tableau de bord – Réussite un outil incontournable pour soutenir la réussite étudiante à l'UdeM.

Les réalisations 2021-2022

COLLOQUE RÉUSSITE 2022

Le Colloque soutien à la réussite étudiante a effectué un retour après deux années d'absence. Plus court et plus général, le Colloque Réussite 2022 a



Photo courtoisie de Mme Christelle Paré

permis aux personnes qui le désiraient d'être présentes dans la salle ou d'assister au colloque sur ZOOM. Plus de 221 personnes y ont participé et la majorité l'a fait de manière virtuelle (141 personnes contre 80 personnes sur place).

C'est Mme Christelle Paré, professeure au Département de communication de l'Université d'Ottawa et Directrice pédagogique à l'École nationale de l'humour, qui a prononcé la conférence inaugurale. Elle a brossé un portrait historique des recherches universitaires s'intéressant au rôle de l'humour dans nos sociétés, avant d'aborder la question du recours à

l'humour comme pratique pédagogique en classe.

Dans l'après-midi, deux volets ont été présentés, un volet pédagogique (animé par le Centre de pédagogie universitaire) et un volet réussite consacrée à des initiatives qui concernent davantage le soutien hors-classe.

La nouvelle formule a remporté un franc succès auprès des personnes participantes et elle sera reprise pour le Colloque réussite 2023.

Les projets à venir

L'année 2022-2023 se démarquera par un retour d'initiatives qui ont connu un franc succès avant la pandémie.

En plus du Colloque Réussite prévu en mai, il y a aura une Conférence Réussite au mois de novembre 2022. Ce sera la deuxième du genre, la première en novembre 2019 était consacrée à la question générationnelle. Il y sera question de l'engagement ; celle des personnes étudiantes pour maximiser leurs chances de réussite, mais aussi celle de l'ensemble de la communauté universitaire afin de contribuer à ce même objectif.

Suite à l'enquête présentée précédemment, la promotion du Tableau de bord – Réussite apparaît comme un objectif incontournable pour l'année 2022-2023 et la création d'une communauté de pratique rassemblant les nouveaux conseillers à la réussite embauchés à l'automne 2022 devrait permettre de communiquer plus fréquemment et plus aisément avec les unités académiques. Il est d'ailleurs prévu d'offrir aux nouveaux conseillers une formation leur permettant de se familiariser avec cet instrument de suivi des parcours étudiants peu après leur entrée en fonction en vue d'améliorer la persévérance des personnes étudiantes.

Enfin, cette même communauté de pratique devrait également servir à alimenter et dynamiser le site Réussir, lequel sera rajeuni afin de le rendre plus conforme aux normes graphiques en vigueur à l'Université de Montréal. Il y aura également l'ajout de certaines fonctionnalités qui faciliteront les échanges et la diffusion des meilleures pratiques en matière de réussite étudiante.

Rapport annuel de la recherche

2020-2021



Août 2022

Fait par le BRDV

Université 
de Montréal
et du monde.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	3
<i>LUMIÈRE SUR DE NOUVEAUX PROJETS D'ENVERGURE</i>	3
<i>LUMIÈRE SUR DES SUBVENTIONS OBTENUES</i>	4
<i>LUMIÈRE SUR LES RECONNAISSANCES</i>	5
IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES FINANCEMENTS DE RECHERCHE	6
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS	7
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ORGANISME POURVOYEUR</i>	7
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR UNITÉ ACADÉMIQUE</i>	19
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT AFFILIÉ</i>	21
ANNEXES	23
<i>DÉFINITIONS ET ACRONYMES</i>	23
<i>INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES DONNÉES DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE –</i>	23
<i>TABLEAUX ET GRAPHIQUES ADDITIONNELS</i>	26
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	31
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i>	32

LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS COVID – PANDÉMIE



Réseau Québécois COVID - Pandémie
Québec COVID - Pandemic Network (QCPN)

Le Réseau Québécois COVID – Pandémie (RQCP) a été créé par les Fonds de Recherche du Québec (FRQ). La mise en œuvre du réseau RQCP est réalisée à l'Université de Montréal par 2 codirecteurs, Vincent Dumez (CEPPP) et Dre. Nathalie Grandvaux (UdeM et CRCHUM), avec le soutien d'Amélie Forget, directrice exécutive. Le RQCP propose un espace de coordination des efforts de recherche à

l'échelle de la province afin de favoriser une collaboration et un partage intersectoriel (santé, société et culture, nature et technologie) pour fédérer les forces vives pendant la crise. À plus long terme, le réseau pourra bâtir l'expertise en préparation et gestion des pandémies et des situations de crises.

[Pour en savoir plus](#)

CRSH PARTENARIAT

Celine Bellot

Observatoire des profilages
FAS - École de travail social

1 nouvelle subvention

2.5M\$

L'Observatoire des profilages, dirigé par Céline Bellot, de l'École de travail social de l'UdeM, obtient une subvention de 2,5 M\$ du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. L'Université de Montréal contribue à ce projet pour un total de 266 000\$ sur la durée la subvention. L'Observatoire des profilages est une coalition des milieux universitaire, communautaire et institutionnel qui s'intéresse à l'ensemble des profilages dans différents secteurs comme la police, la justice, les services correctionnels, la protection de la jeunesse, l'aide sociale ainsi que le réseau de la santé et des services sociaux.

[Pour en savoir plus.](#)

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

109

En 2020-2021, l'Université de Montréal compte 113 chaires de recherches du Canada attribuées à des chercheurs de l'Université de Montréal. Ces chaires reconnaissent l'excellence de la recherche dans les universités canadiennes. **61** Chaires subventionnées par les Instituts de recherche en santé du Canada, **24** Chaires subventionnées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, et

24 Chaires subventionnées par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. 10% (11) sont de nouvelles chaires sur les 2 concours de 2020-2021.

[Pour en savoir plus.](#)

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

CONCOURS INNOVATION 2020

Dans le cadre du concours Innovation 2020, hautement compétitif, huit projets de recherche menés par des chercheurs de l'Université récoltent près de 23 M\$ de la FCI, autant du ministère du Québec, ainsi que 16 M\$ des autres partenaires, pour un total de plus de 58 M\$. L'Université de Montréal est également partenaire sur six projets déposés par d'autres universités canadiennes.

23 M\$

FONDS DES LEADERS

Dans le cadre des 3 concours du Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE) de la Fondation canadienne pour l'innovation, l'Université de Montréal et ses centres de recherche affiliés ont obtenu au cours de l'année 2020-2021 près de 10 M\$. La somme accordée provient à 80 %, à parts égales, de la Fondation canadienne pour l'innovation et du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec. Les 20 % restants sont versés par d'autres partenaires.

10 M\$

FONDS DES OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

L'UdeM obtient du Fonds des occasions exceptionnelles 3 M\$ pour le financement de cinq projets de recherche liés à la Covid-19. Les projets de l'Université couvrent des sujets aussi variés que la collecte de données sur les inégalités sociales en santé, les tests diagnostiques, l'étude des réponses immunitaires ou encore les outils de lutte contre l'isolement social en temps de Covid -19. Les fonds serviront à répondre aux besoins les plus pressants des équipes de recherche en équipements.

3 M\$

[Pour en savoir plus](#)

LUMIÈRE SUR LES RECONNAISSANCES

PRIX ACFAS



[Pour en savoir plus](#)

L'Université de Montréal s'est illustrée de façon spectaculaire au gala des prix de l'Acfas 2020, qui s'est tenu le 9 décembre, en récoltant 5 des 10 récompenses destinées aux chercheurs et chercheuses. Une étudiante à la maîtrise a également obtenu un prix Relève pour son projet en Santé et Sécurité au Travail.

RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS DE LA RECHERCHE

3

3 membres de l'UdeM obtiennent un prix d'excellence de recherche des FRQ. Deux membres du CRCHU Sainte-Justine (François Fontaine et Phetsamone Vannasing) et un membre du Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT) (Serge Bisailon) sont les lauréats pour leur contribution à la formation de la relève.

[Pour en savoir plus.](#)

PRIX DU RECTEUR

Le Prix du recteur 2020 dans la catégorie *Valorisation de la langue française* a récompensé l'équipe d'Érudit. Érudit soutient la publication numérique ouverte et la recherche en sciences humaines et sociales et en art et lettres en améliorant la visibilité des revues savantes et culturelles à travers le monde. Ce prix vient récompenser tous les efforts réalisés depuis plus de vingt ans par l'organisme pour valoriser la recherche francophone du Québec, du Canada et d'ailleurs. Érudit est un consortium interuniversitaire canadien formé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal.

[Pour en savoir plus sur les prix du recteur](#)

BRAVO RECHERCHE

L'Université de Montréal rend hommage à plus d'une centaine de chercheurs et de chercheuses qui se sont illustrés dans la dernière année. Certains ont obtenu ou ont vu se renouveler une chaire de recherche du Canada ou une chaire philanthropique, d'autres ont su aller chercher des subventions de recherche majeures ou encore ont remporté un prix ou une distinction au Québec ou à l'étranger.

[Pour en savoir plus.](#)

RECONNAISSANCE D'INVEN-T

Inven_T, le Centre d'innovation technosociale de l'Université de Montréal, a subventionné cinq projets lors du premier concours interne du Programme de soutien aux projets technosociaux innovants. Ces subventions, provenant du Fonds de soutien à la recherche du gouvernement du Canada, permettront d'appuyer de nouvelles initiatives ayant un fort potentiel d'innovation technosociale dans de nombreux secteurs, tels l'art et la culture, la persévérance scolaire et le soutien aux jeunes LGBTQ+.

[Pour en savoir plus](#)

IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES FINANCEMENTS DE RECHERCHE

Au même titre qu'un grand nombre d'activités universitaires, cette année de recherche (1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021) a été affectée par l'apparition de la Covid-19, tout d'abord dans la poursuite des activités de recherche, mais également dans la gestion financière des octrois.

Les gouvernements fédéraux et provinciaux ont donc modifié certains critères de gestion qu'il est important de prendre en compte dans les chiffres présentés.

De manière générale, les organismes subventionnaires ont permis une prolongation de l'utilisation des fonds et ont lancé de nouveaux concours en particulier pour cibler les impacts de la Covid-19. Les chercheurs ont également reçu du financement additionnel de leur subvention courante pour soutenir les employés et les étudiants.

FONDS D'URGENCE POUR LA CONTINUITÉ DE LA RECHERCHE AU CANADA

Le 15 mai 2020, le gouvernement fédéral a annoncé une aide pour le milieu de la recherche dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la Covid-19. Le Fonds d'urgence est un programme temporaire destiné à aider les universités et les établissements de recherche en santé du Canada qui ont subi les contrecoups de la pandémie de Covid-19.

L'aide apportée vise à aider à réduire les effets néfastes de la pandémie et à protéger les avantages tirés des investissements importants qui ont été faits à ce jour dans les universités et les établissements de recherche en santé. Elle permet aussi de maintenir la compétitivité internationale du Canada dans l'économie du savoir mondiale et d'améliorer la santé et la vie sociale et culturelle des Canadiens ainsi que la santé du milieu naturel.

30 M\$

La subvention accordée sur la base des dépenses encourues pour les soutiens salariaux admissibles et pour l'achat de matériel de recherche directement lié à la pandémie s'élève à un total de 29 997 359\$ (8 955 729\$ pour l'Université de Montréal et 21 041 630\$ pour les centres affiliés). Cette subvention n'est pas déclarée dans les chiffres présentés ci-après.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ORGANISME POURVOYEUR

Les graphiques et tableaux suivants présentent un portrait de l'ensemble du financement de la recherche à l'Université de Montréal en trois sections:

- Université de Montréal (campus et ses établissements affiliés),
- Campus seulement,
- Établissements affiliés seulement.

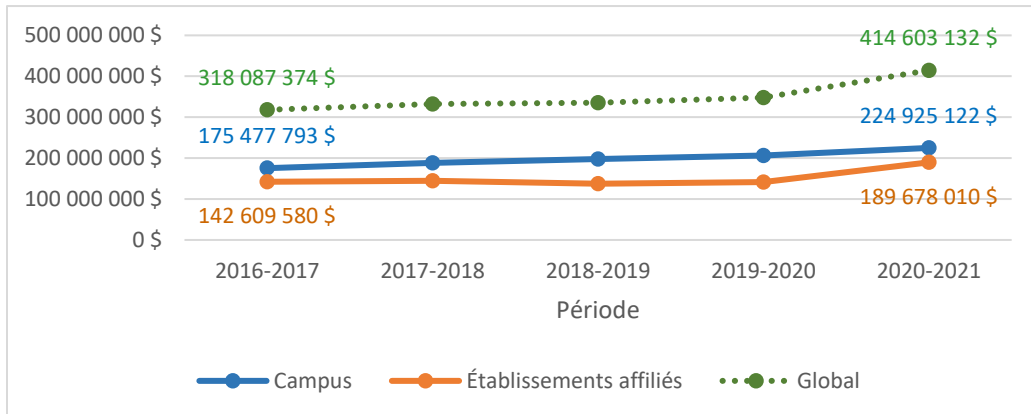
On y présente le financement de la recherche en fonction de la source de financement, soit le palier fédéral, le palier provincial, les organismes et fondations diverses, les partenaires privés et les fonds internes.

Contrairement à la présentation dans les rapports annuels antérieurs, nous privilégions maintenant l'intégration des coûts indirects et la présentation des financements d'infrastructure (FCI et gouvernement du Québec) dans les mêmes tableaux.

À noter que :

- Gouvernement du Canada - « Diverses sources » inclut des ministères, sociétés et organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels que l'Agence spatiale canadienne ou le Conseil national de recherches Canada.
- Gouvernement du Québec - « Diverses Sources » inclut des ministères, sociétés et organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels que l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) ou l'Institut national de santé publique du Québec.
- Organismes à but non lucratif inclut les consortiums de valorisation et autres organismes de financement créés par le gouvernement du Québec ainsi que tout autre OBNL.
- Fonds internes incluent les fonds internes de l'Université de Montréal ou de ses institutions affiliées. Ces fonds incluent les fonds de soutien aux groupes et aux équipes (CEDAR), les subventions de contrepartie, les revenus issus du fonds de dotation, les octrois pour colloque, congrès et autres.

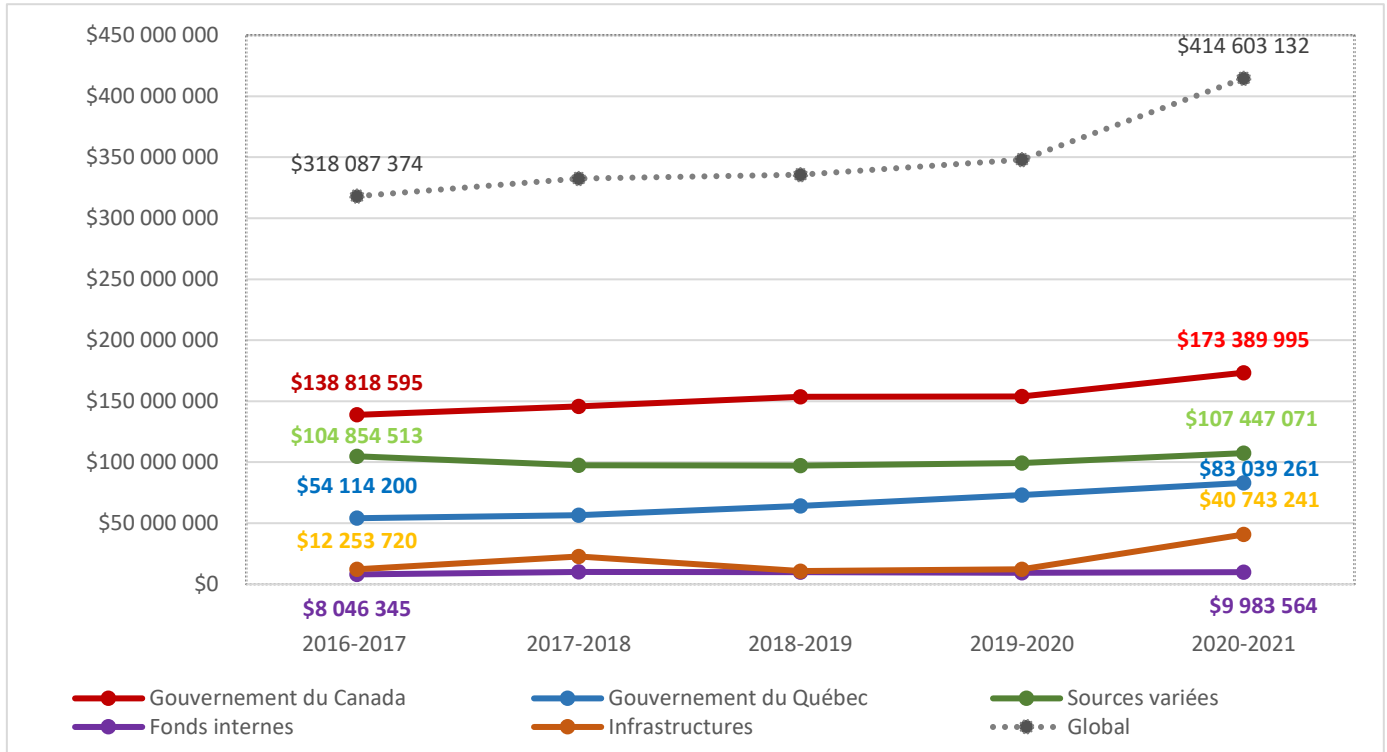
Graphique 1 Répartition selon le lieu d'administration du financement de la recherche pour UdeM et ses établissements affiliés de 2016-2017 à 2020-2021



Pour le détail des données, voir les totaux des tableaux 1, 2 et 3.

Les fonds gouvernementaux Canada et Québec suivent une croissance plutôt régulière alors que les fonds d'infrastructure sont plus fluctuants. La périodicité des concours aux 3 ans apparait pour l'année 2017-2018 et l'année 2020-2021. Pour le dernier concours Innovation Ste Justine en particulier a connu un franc succès. À noter que la mise sur pied de Médicament Québec en mars 2021 est venu influencer de façon importante l'apport du gouvernement du Québec sur le dernier exercice financier.

Graphique 2 Financement par type d'organisme de la recherche pour UdeM et ses établissements affiliés, de 2016-2017 à 2020-2021



Pour le détail des données, voir le tableau 1 ci-contre.

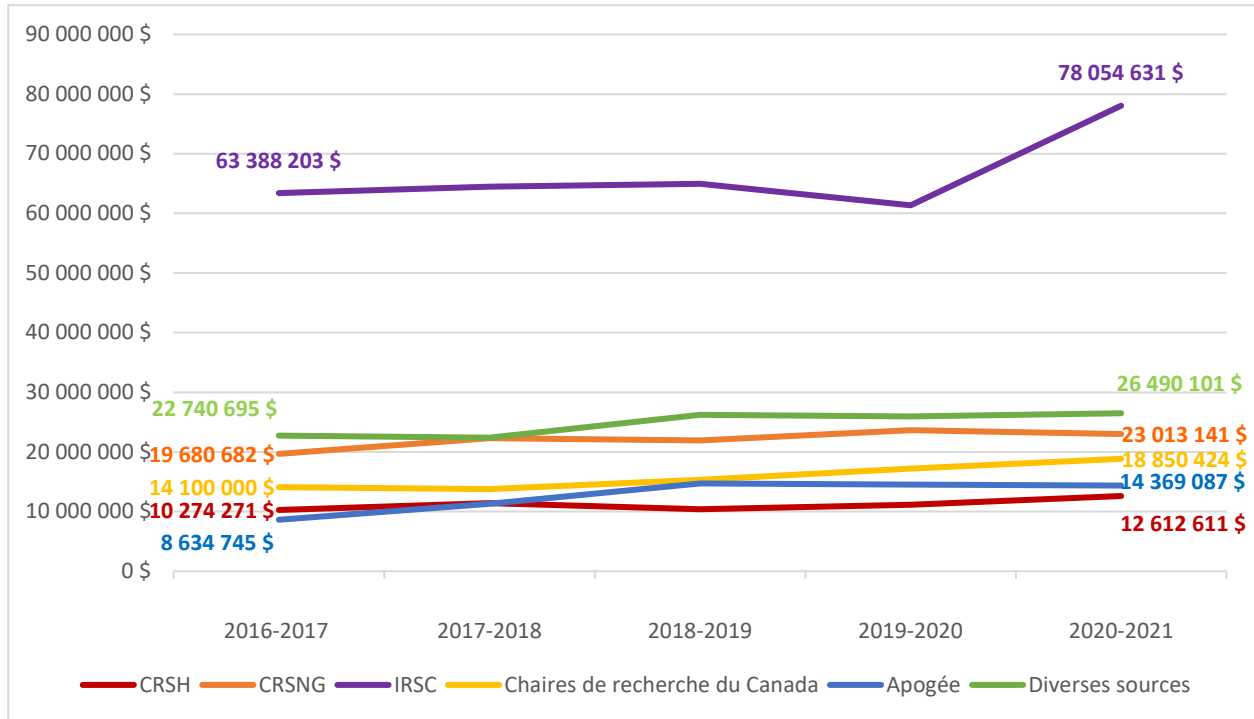
Tableau 1 Financement de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés par type d'organismes pourvoyeurs (en \$)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL					
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
GOVERNEMENT DU CANADA					
CRSH	10 274 271	11 411 150	10 385 341	11 139 816	12 612 611
CRSNG	19 680 682	22 300 790	21 912 342	23 651 403	23 013 141
IRSC	63 388 203	64 456 623	64 979 375	61 357 800	78 054 631
Chaires de recherche du Canada	14 100 000	13 775 000	15 345 000	17 198 427	18 850 424
Apogée	8 634 745	11 328 104	14 722 081	14 525 023	14 369 087
Diverses sources du Gouv. du Canada	22 740 695	22 399 474	26 232 715	24 761 776	26 490 101
<i>Ministères et sociétés gouv.</i>	<i>2 165 874</i>	<i>1 369 247</i>	<i>1 348 178</i>	<i>1 182 243</i>	<i>2 046 066</i>
<i>Fonds soutien recherche</i>	<i>18 535 496</i>	<i>18 495 670</i>	<i>18 103 641</i>	<i>17 858 583</i>	<i>17 390 598</i>
<i>FEI</i>	<i>1 251 877</i>	<i>1 504 320</i>	<i>2 356 598</i>	<i>2 151 532</i>	<i>1 411 153</i>
<i>SPIIE – RCE</i>	<i>512 580</i>	<i>299 200</i>	<i>880 087</i>	<i>1 355 856</i>	<i>1 218 875</i>
<i>SPS - IPG</i>			<i>1 812 118</i>	<i>2 381 548</i>	<i>2 794 336</i>
<i>Autres</i>	<i>274 868</i>	<i>731 037</i>	<i>1 732 093</i>	<i>1 014 257</i>	<i>1 629 073</i>
Total Gouvernement du Canada	138 818 595	145 671 142	153 576 854	153 816 489	173 389 995
GOVERNEMENT DU QUÉBEC					
FQRSC	7 210 251	7 895 107	8 502 291	7 780 196	9 215 420
FQRNT	4 852 906	6 803 315	7 971 242	8 614 867	7 166 030
FRQS	28 468 710	30 369 968	32 495 108	36 069 646	36 544 975
MEI pour Apogée	600 000	600 000	600 000	600 000	1 000 000
Diverses sources du Gouv. du Québec	12 982 333	10 954 766	14 495 185	20 020 527	29 112 836
<i>Ministères et sociétés gouv.</i>	<i>12 421 939</i>	<i>10 609 765</i>	<i>14 031 435</i>	<i>19 640 344</i>	<i>28 975 972</i>
<i>Autres</i>	<i>560 394</i>	<i>345 001</i>	<i>463 750</i>	<i>380 183</i>	<i>136 864</i>
Total Gouvernement du Québec	54 114 200	56 623 155	64 063 826	73 085 236	83 039 261
SOURCES VARIÉES					
Génome Québec et Canada	9 871 388	3 315 870	5 952 906	5 406 677	3 075 331
Fondations des inst. affiliées à l'UdeM	5 788 333	4 517 697	5 756 540	6 740 206	9 526 677
Organismes à but non lucratif	44 119 308	39 185 872	37 858 731	37 284 588	36 875 066
Organismes à but lucratif	45 075 484	50 366 212	47 691 565	49 832 110	57 969 997
Total Sources variées	104 854 513	97 385 651	97 259 742	99 263 581	107 447 071
FONDS INTERNES					
Total Fonds internes	8 046 345	10 056 114	9 887 158	9 447 557	9 983 564
INFRASTRUCTURE					
FCI	6 126 859	12 534 096	5 723 581	7 051 236	21 533 899
Ministères - Québec	6 126 862	10 191 255	5 073 876	5 299 856	19 209 342
Total Infrastructure	12 253 720	22 725 351	10 797 459	12 351 092	40 743 241
Total général	318 087 374	332 461 413	335 585 039	347 963 955	414 603 132

Les graphiques suivants présentent la répartition du financement de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés (**Tableau 1**) selon les provenances suivantes :

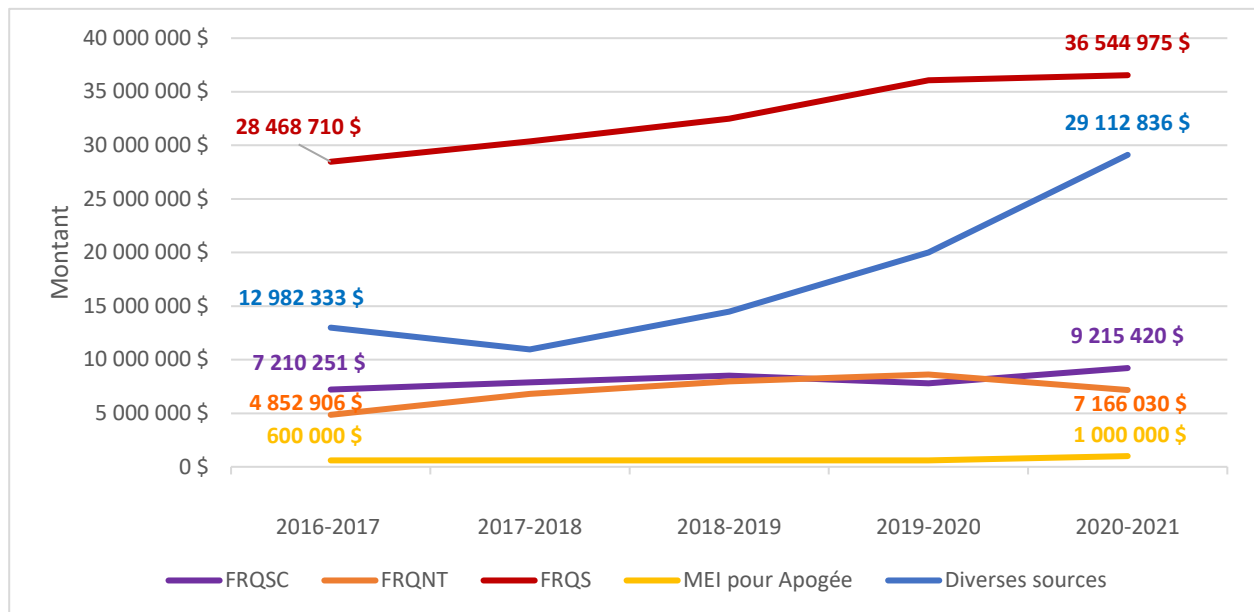
- Organismes fédéraux (graphique 3) et provinciaux (graphique 4) de 2016-2017 à 2020-2021
- Ministères et société fédéraux (graphique 5) et provinciaux (graphique 6) pour l'année 2020-2021

Graphique 3 Organismes fédéraux-répartition du financement de 2016-2017 à 2020-2021



Pour le détail des données, voir le tableau 1 ci-avant.

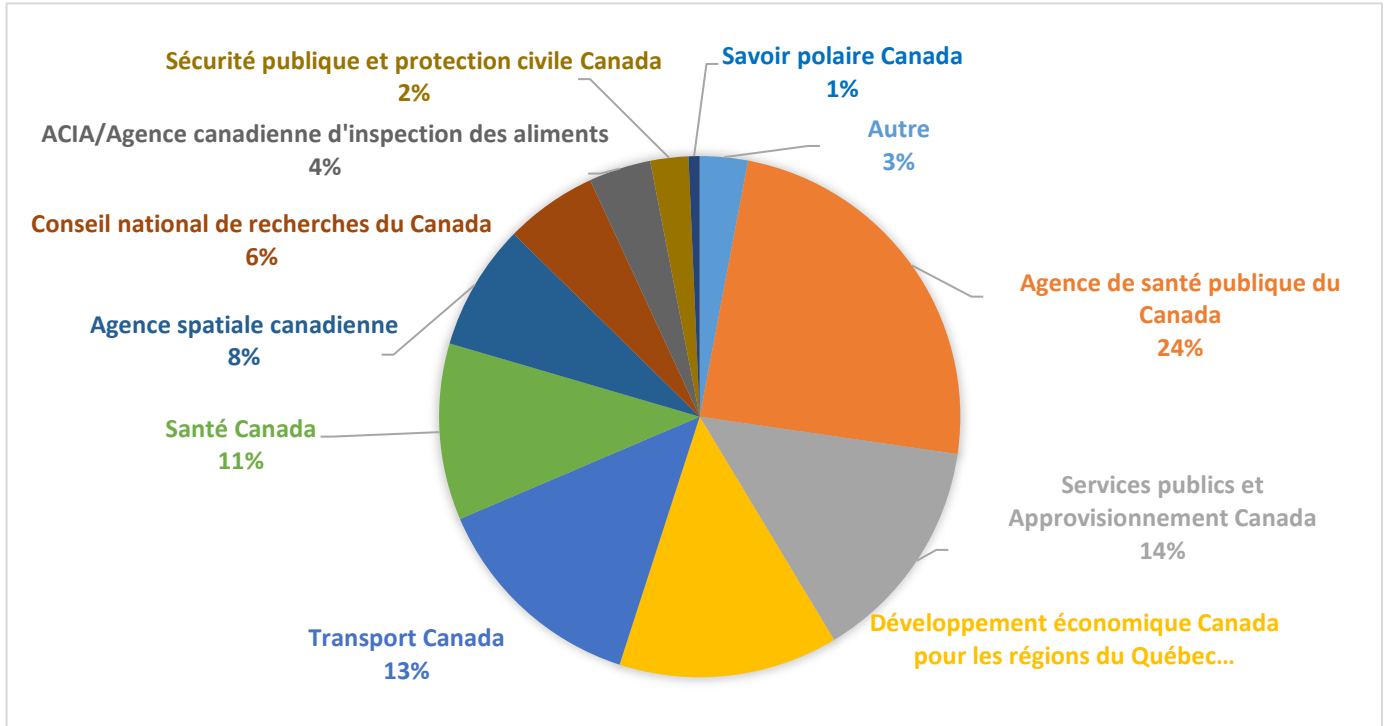
Graphique 4 Organismes provinciaux-répartition du financement de 2016-2017 à 2020-2021



Pour le détail des données, voir le tableau 1 ci-avant.

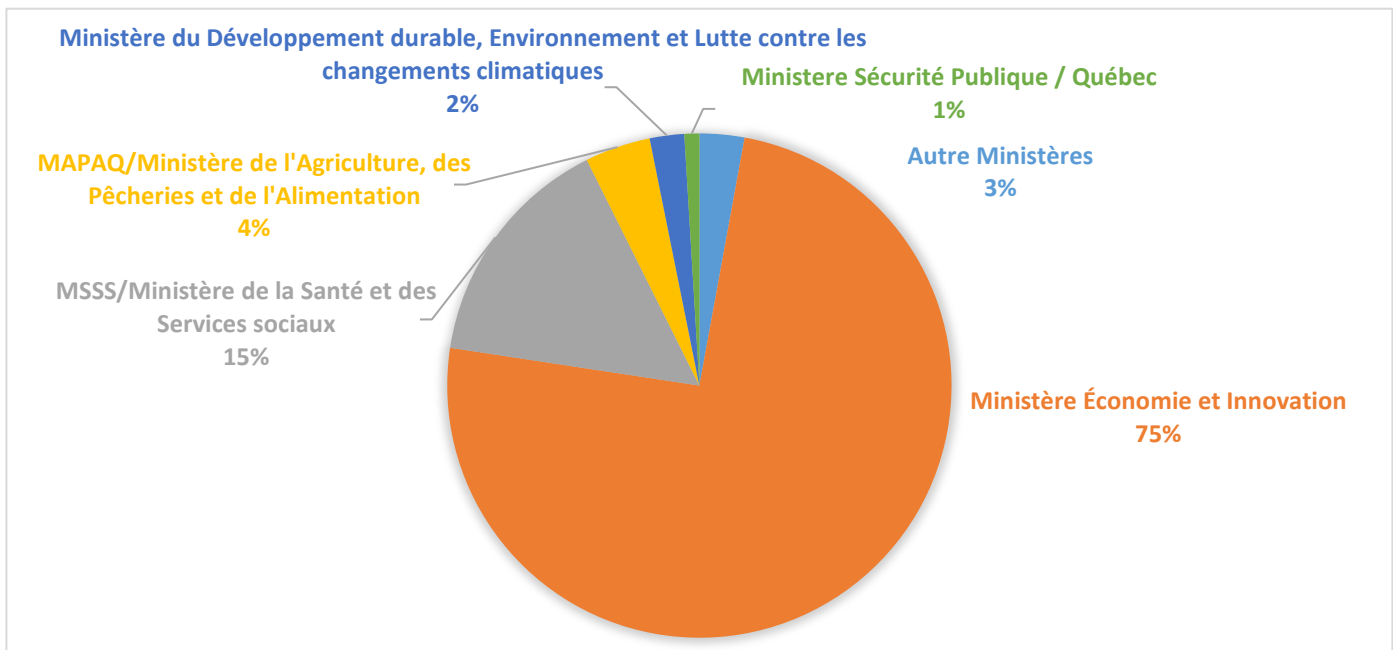
Pour les organismes provinciaux, la courbe « Diverses sources » connaît une hausse de 124% sur les cinq années présentées, ce qui s'explique par la participation du gouvernement provincial à partir de 2018-2019 au financement du projet APOGÉE-IVADO et en mars 2021 au projet de Médicament Québec.

Graphique 5 Répartition des Ministères et sociétés du gouvernement du Canada – 2020-2021 (2 046 066 \$)



Pour le détail des données, voir le tableau 15 en annexe.

Graphique 6 Répartition des Ministères et sociétés du gouvernement du Québec - 2020-2021 (28 975 972 \$)



Pour le détail des données, voir le tableau 16 en annexe.

Tableau 2 L'Université de Montréal (campus) Financement de la recherche par type d'organismes pourvoyeurs (en \$)

CAMPUS					
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
GOVERNEMENT DU CANADA					
CRSH	10 274 271	11 362 322	10 285 341	11 039 816	12 512 611
CRSNG	19 680 682	22 300 790	21 912 342	23 651 403	23 013 141
IRSC	21 457 759	22 114 899	21 069 025	17 965 929	16 932 258
Chaires de recherche du Canada	14 100 000	13 775 000	15 345 000	17 198 427	18 850 424
Apogée	8 634 745	11 328 104	14 722 081	14 525 023	14 369 087
Diverses sources du Gouv. du Canada	15 179 727	15 248 608	18 184 268	18 649 072	18 949 571
<i>Ministères et sociétés gouv.</i>	<i>2 153 919</i>	<i>1 369 247</i>	<i>1 348 178</i>	<i>1 008 199</i>	<i>1 683 423</i>
<i>Fonds soutien recherche</i>	<i>11 437 130</i>	<i>11 397 304</i>	<i>11 004 247</i>	<i>10 747 516</i>	<i>10 346 119</i>
<i>SPIIE – RCE</i>	<i>1 243 810</i>	<i>1 504 320</i>	<i>2 356 598</i>	<i>2 151 532</i>	<i>1 411 153</i>
<i>FEI</i>	<i>100 000</i>	<i>284 200</i>	<i>880 087</i>	<i>1 355 856</i>	<i>1 218 275</i>
<i>SPS – IPG</i>			<i>1 812 118</i>	<i>2 381 548</i>	<i>2 794 336</i>
<i>Autres</i>	<i>244 868</i>	<i>693 537</i>	<i>783 040</i>	<i>1 004 421</i>	<i>1 496 265</i>
Total Gouvernement du Canada	89 327 184	96 129 724	101 518 057	103 029 670	104 627 093
GOVERNEMENT DU QUÉBEC					
FQRSC	6 912 627	7 652 484	8 268 541	7 506 446	8 941 670
FQRNT	4 815 652	6 803 315	7 971 242	8 614 867	7 166 030
FRQS	10 400 514	9 493 585	9 429 912	10 599 077	10 573 439
MEI pour Apogée	600 000	600 000	600 000	600 000	1 000 000
Diverses sources du Gouv. du Québec	7 691 499	6 632 198	8 767 735	10 929 579	19 206 813
<i>Ministères et sociétés gouv.</i>	<i>7 403 977</i>	<i>6 287 197</i>	<i>8 303 985</i>	<i>10 609 396</i>	<i>19 136 352</i>
<i>Autres</i>	<i>287 522</i>	<i>345 001</i>	<i>463 750</i>	<i>320 183</i>	<i>70 461</i>
Total Gouvernement du Québec	30 420 292	31 181 581	35 037 430	38 249 969	46 887 951
SOURCES VARIÉES					
Génome Québec et Canada	4 896 510	3 178 380	5 952 906	5 154 677	3 075 331
Fondations des inst. affiliés à l'UdeM	80 969	90 026	89 169	88 072	78 331
Organismes à but non lucratif	20 160 530	20 028 762	20 971 688	25 178 902	26 809 414
Organismes à but lucratif	13 460 999	16 382 592	15 570 976	15 943 369	24 631 795
Total Sources variées	38 599 008	39 679 760	42 584 739	46 365 020	54 594 871
FONDS INTERNES					
Total Fonds internes	7 969 345	10 056 114	9 821 940	9 447 557	9 983 566
INFRASTRUCTURE					
FCI	5 054 236	6 733 224	5 005 702	5 484 406	5 162 042
Ministères - Québec	4 107 728	4 390 381	4 166 018	3 740 136	3 669 599
Total Infrastructure	9 161 963	11 123 605	9 171 719	9 224 542	8 831 641
Total général	175 477 793	188 170 784	198 133 885	206 316 759	224 925 122

Tableau 3 Les établissements affiliés Financement de la recherche par type d'organismes pourvoyeurs (en \$)

ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS					
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
GOVERNEMENT DU CANADA					
CRSH		48 828	100 000	100 000	100 000
CRSNG					
IRSC	41 930 443	42 341 724	43 910 350	43 391 871	61 122 372
Chaires de recherche du Canada					
SPIIE – RCE	412 580	15 000			
Diverses sources du Gouv. du Canada	7 149 388	7 135 866	8 048 447	7 294 947	7 539 930
<i>Ministères et sociétés gouv.</i>	12 955			174 044	362 643
<i>Fonds soutien recherche</i>	7 098 366	7 098 366	7 099 394	7 111 067	7 044 479
<i>FEI</i>	8 067				
<i>Autres</i>	30 000	37 500	949 053	9 836	132 808
Total Gouvernement du Canada	49 491 411	49 541 418	52 058 797	50 786 818	68 762 902
GOVERNEMENT DU QUÉBEC					
FQRSC	297 624	242 623	233 750	273 750	273 750
FQRNT	37 253				
FRQS	18 068 197	20 876 383	23 065 196	25 470 569	25 971 537
Diverses sources du Gouv. du Québec	5 290 834	4 322 568	5 727 450	9 090 948	9 906 023
<i>Ministères et sociétés gouv.</i>	5 017 962	4 322 568	5 727 450	9 030 948	9 839 620
<i>Autres</i>	272 872			60 000	66 403
Total Gouvernement du Québec	23 693 908	25 441 574	29 026 396	34 835 267	36 151 310
SOURCES VARIÉES					
Génome Québec et Canada	4 974 878	137 490		252 000	
Fondations des inst. affiliés à l'UdeM	5 707 364	4 427 671	5 667 371	6 652 135	9 448 346
Organismes à but non lucratif	23 958 777	19 157 110	16 887 042	12 105 686	10 065 652
Organismes à but lucratif	31 614 484	33 983 620	32 120 590	33 888 741	33 338 201
Total Sources variées	66 255 503	57 705 891	54 675 003	52 898 562	52 852 199
FONDS INTERNES					
Total Fonds internes	77 000	0	65 218	0	0
INFRASTRUCTURE					
FCI	1 072 623	5 800 872	717 879	1 566 830	16 371 857
Ministères - Québec	2 019 134	5 800 874	907 861	1 559 720	15 539 743
Total Infrastructure	3 091 757	11 601 746	1 625 740	3 126 550	31 911 600
Total général	142 609 580	144 290 629	137 451 154	141 647 196	189 678 010

Tableau 4 Nombre d'octrois actifs par faculté, UdeM et ses établissements affiliés

FACULTÉS	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Direction	24	31	40	37	28
Aménagement	65	53	61	60	46
Arts et sciences	1 235	1 201	1 178	1 219	1 310
Droit	63	57	56	50	41
École de santé publique	120	120	105	116	122
École d'optométrie	48	37	47	41	36
École de kinésiologie	24	25			
Médecine	2 131	2 015	2 096	2 051	2 141
Médecine dentaire	40	36	41	27	36
Médecine vétérinaire	148	152	181	174	196
Musique	31	31	25	20	20
Pharmacie	99	100	103	102	117
Sciences de l'éducation	86	77	72	73	74
Sciences infirmières	53	40	39	45	55
Théologie	10				
Total	4 177	3 975	4 044	4 015	4 222

Tableau 5 Nombre de nouveaux octrois par faculté, UdeM et ses établissements affiliés

FACULTÉS	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Direction	7	11	9	7	4
Aménagement	23	18	24	19	10
Arts et sciences	382	395	386	438	489
Droit	26	17	22	14	14
École de santé publique	53	47	32	49	53
École d'optométrie	14	7	20	21	15
École de kinésiologie	11	8			
Médecine	779	601	715	658	707
Médecine dentaire	8	12	8	2	13
Médecine vétérinaire	52	49	65	57	76
Musique	9	6	8	9	4
Pharmacie	29	28	28	42	47
Sciences de l'éducation	27	21	23	28	30
Sciences infirmières	21	13	19	18	24
Théologie	2				
Total	1 443	1 233	1 359	1 362	1 486

Tableau 6 Nombre d'octrois actifs par type de financement

TYPE DE FINANCEMENT	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Contrat	921	899	935	882	753
Subvention	3 192	3 007	3 020	3 041	3 376
Infrastructure	64	69	89	92	93
Total	4 177	3 975	4 044	4 015	4 222

Tableau 7 Nombre de nouveaux octrois par type de financement

TYPE DE FINANCEMENT	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Contrat	427	346	377	330	243
Subvention	985	859	961	998	1 210
Infrastructure	31	28	21	34	33
Total	1 443	1 233	1 359	1 362	1 486

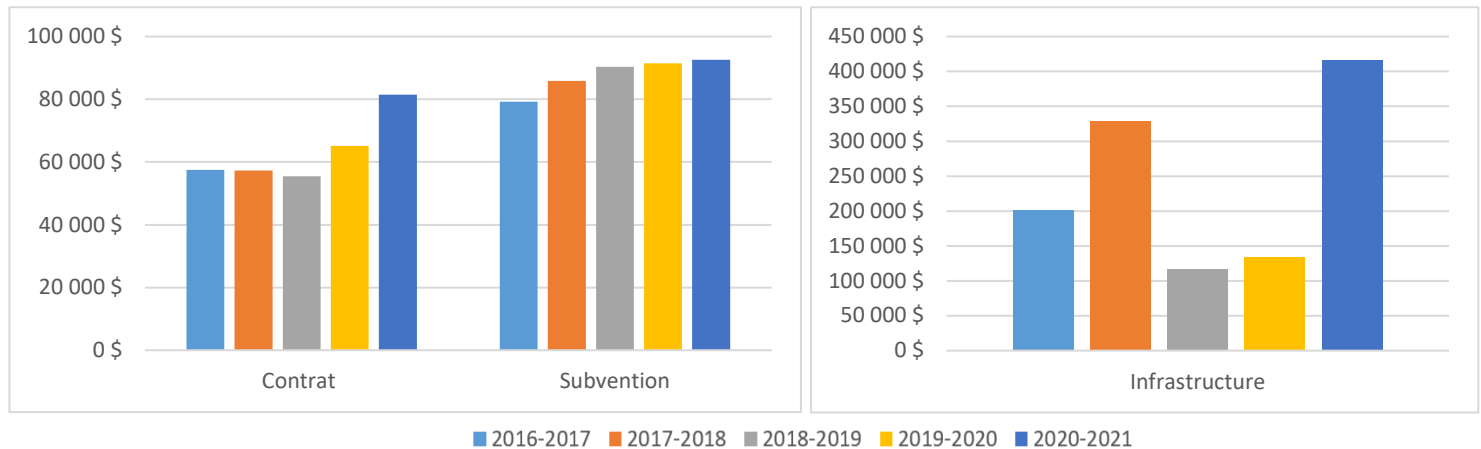
Tableau 8 Répartition des octrois actifs par type de financement (en \$)

TYPE DE FINANCEMENT	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Contrat	52 976 775	51 475 455	51 885 871	57 459 562	61 356 674
Subvention	252 856 878	258 260 607	272 901 709	278 153 301	312 503 217
Infrastructure	12 253 720	22 725 351	10 797 459	12 351 092	40 743 241
Total	318 087 374	332 461 413	335 585 039	347 963 955	414 603 132

Tableau 9 Répartition des nouveaux octrois par type de financement(en \$)

TYPE DE FINANCEMENT	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Contrat	21 486 600	19 485 952	20 945 121	21 111 821	26 843 613
Subvention	62 951 170	58 453 052	69 591 824	63 769 719	86 994 437
Infrastructure	12 015 328	20 635 807	7 226 770	10 614 789	39 606 789
Total	96 453 098	98 574 812	97 763 715	95 496 329	153 444 839

Graphique 7 Progression de la valeur moyenne par octroi actif de 2016-2017 à 2020-2021

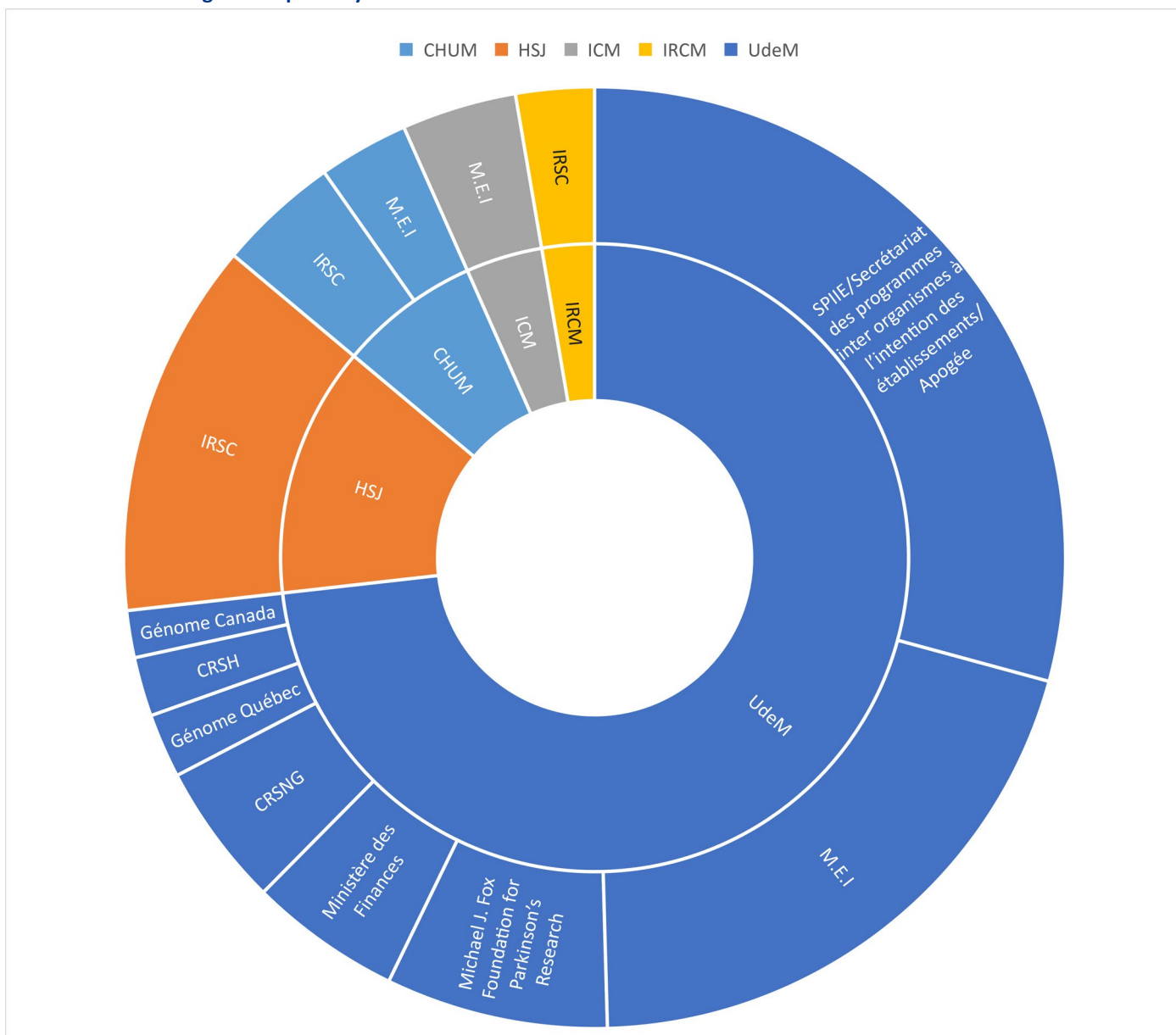


Pour le détail des données, voir le tableau 19 en annexe

Tableau 10 Subventions majeures de recherche de l'Université de Montréal et de ses établissements affiliés (en \$)

Établissement administrateur	Titre	Organisme	2019-2020	2020-2021
CHUM	Le consortium québécois contre le cancer pour de nouveaux agents thérapeutiques et biomarqueurs	Ministère de l'Économie et de l'Innovation	1 252 107	1 523 355
	Early immune predictors of sustained SARS-CoV-2 antibody responses after Covid -19 disease	IRSC	0	1 047 965
	CRISM Urgent Guideline Activities Related to Covid -19	IRSC	0	1 000 000
HSJ	Prevention of Covid -19 with high dose Oral Vitamin D supplemental Therapy in Essential healthCare Teams (PROTECT)	IRSC	0	4 224 996
	Reinfection in Covid -19 Estimation of Risk (RECOVER)	IRSC	0	2 112 471
ICM	Projet Precinomics pour la mise en place d'une plateforme nationale d'accès et d'échanges responsables des données génomiques et clinico-administratives à des fins d'études et de recherches	Ministère de l'Économie et de l'Innovation	2 000 000	1 060 000
	International leadership en études cliniques de médecine de précision	Ministère de l'Économie et de l'Innovation	1 968 180	878 501
IRCM	The Canadian HIV Cure Enterprise (CANCURE)	IRSC	1 200 000	1 325 160
UdeM	Données au service des Canadiens : apprentissage profond et optimisation aux fins de la révolution du savoir	SPIE/Secrétariat des programmes inter organismes à l'intention des établissements/Apogée	14 525 023	14 369 087
	Médicament Québec – Partenariat en Découverte et Production de Médicament du Québec	Ministère de l'Économie et de l'Innovation	0	10 000 000
	The role of PD-related proteins as drivers of disease through modulation of innate and adaptive immunity	Michael J. Fox Foundation for Parkinson's Research	0	3 752 678
	Iric-industrie : Des partenariats multidisciplinaires en découverte du médicament pour un impact durable	Ministère des Finances et de l'Économie	2 226 632	2 567 520
	Centre de Recherches Mathématiques	CRSNG	1 264 293	1 264 293
	The Canadian Airborne Biodiversity Observatory	CRSNG	1 000 000	1 160 000
	Interrogating and implementing Omics for precision medicine in Acute Myeloid Leukemia	Génome Canada	1 578 921	794 861
		Génome Québec	1 214 842	1 085 891
	Coalition Publica: Partnerships towards a sustainable scholarly communication ecosystem in Canada	CRSH	0	1 000 000
	Grand Challenges - New Interventions for Global Health: A synthetic biology platform for rapid generation of highly diverse natural product-like compounds active against Mycobacterium tuberculosis	Bill and Melinda Gates Foundation	1 121 447	0

Graphique 8 Subventions majeures de recherche présentées par Établissement administrateur et organisme pourvoyeur



Pour le détail des données, voir le tableau11 ci-contre.

La gestion des grands réseaux de recherche et des projets d'envergure ont un impact important sur le rayonnement et sur le financement de la recherche à l'Université de Montréal et dans ses établissements affiliés en 2020-2021

Graphique 9 Présentation des réseaux de la recherche gérés à l'Université de Montréal et dans ses établissements affiliés en 2020-2021



FRQSC : Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés

FRQS : Réseau de recherche sur les déterminants périnataux de la santé de l'enfant

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR UNITÉ ACADÉMIQUE

Cette section présente des informations **sur la répartition facultaire** des fonds de recherche pour l'Université de Montréal et ses établissements affiliés.

Tableau 11 Financement de la recherche par unité académique (en \$)

UNITÉ	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Direction*	37 390 275	42 727 533	47 828 827	47 623 809	58 625 923
Aménagement	1 599 824	1 622 468	2 854 678	3 200 194	1 589 769
Arts et sciences	61 817 857	66 936 467	72 193 688	75 872 112	86 109 132
Droit	4 202 029	5 418 221	3 032 728	3 360 400	2 693 801
École de santé publique	10 336 350	11 769 214	8 812 913	11 251 832	14 264 338
École d'optométrie	1 735 462	1 471 331	2 699 953	2 282 351	1 438 952
École de kinésiologie	1 493 263	1 373 193			
Médecine	174 970 751	177 330 820	176 127 126	179 373 746	224 317 870
Médecine dentaire	2 678 345	2 556 350	3 299 200	1 591 594	3 046 013
Médecine vétérinaire	9 440 377	9 745 297	8 340 684	10 397 899	9 066 789
Musique	954 797	937 592	898 363	1 081 872	939 157
Pharmacie	5 601 639	5 698 893	4 672 334	6 023 218	7 311 209
Sciences de l'éducation	2 787 292	3 016 780	2 968 140	3 586 525	2 663 297
Sciences infirmières	2 975 256	1 857 254	1 856 404	2 318 401	2 536 882
Théologie	103 858				
Total	318 087 374	332 461 413	335 585 039	347 963 955	414 603 132

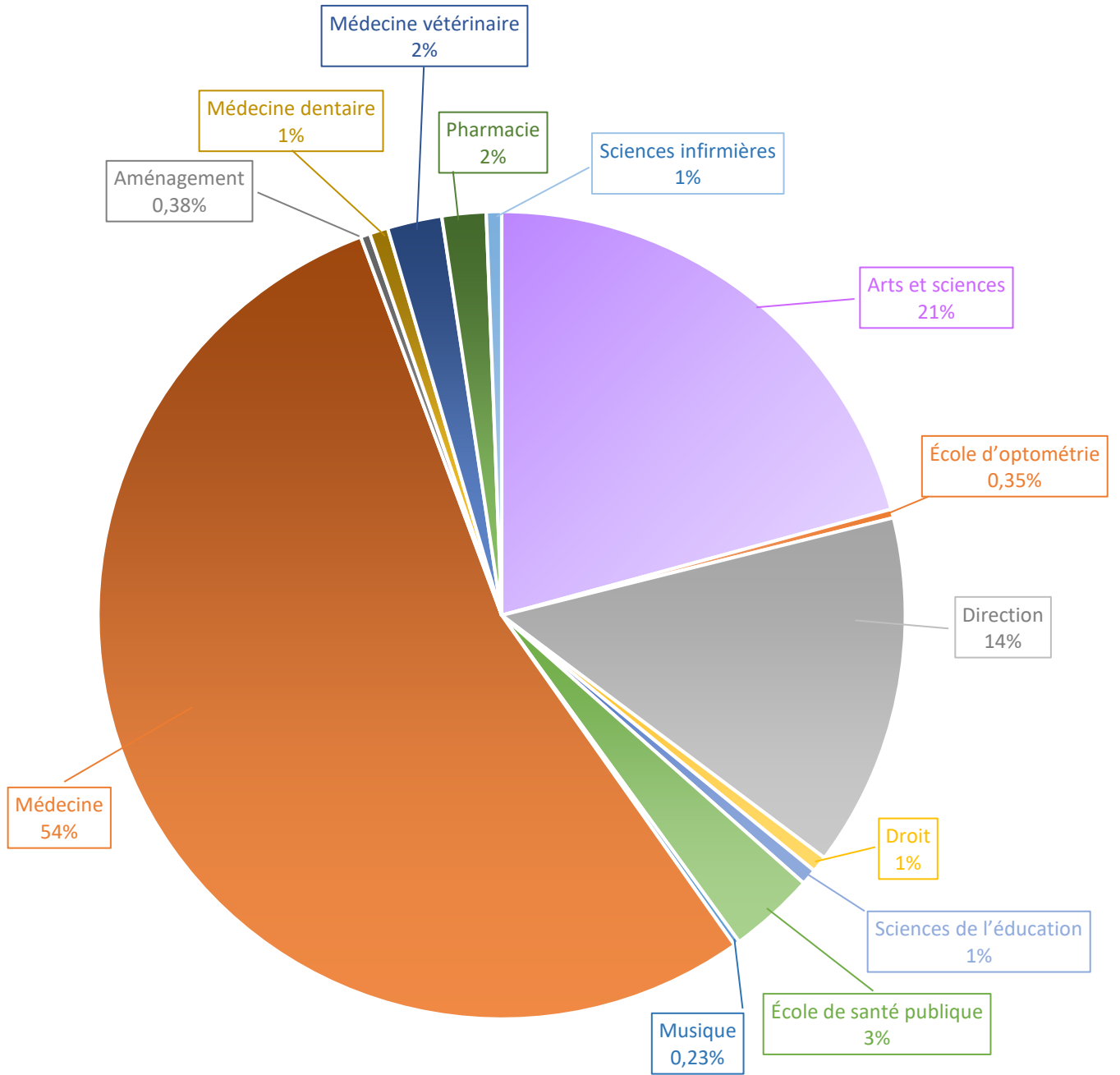
Tableau 12 Nombre de chercheurs détenant un octroi par faculté

RÉSUMÉ	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Direction	3	1		1	
Aménagement	30	24	27	22	23
Arts et sciences	512	500	497	505	488
Droit	23	20	23	15	18
École de santé publique	45	43	37	49	46
École d'optométrie	11	11	13	12	10
École de kinésiologie	10	9			
Médecine	610	620	640	621	636
Médecine dentaire	11	11	12	9	8
Médecine vétérinaire	50	46	51	52	60
Musique	13	13	11	8	9
Pharmacie	29	32	33	29	37
Sciences de l'éducation	47	43	39	40	35
Sciences infirmières	20	19	23	21	24
Théologie	7				
Total	1 421	1 392	1 406	1 384	1 394

* Les financements attribués sous les unités « Direction » correspondent généralement aux financements de professeurs occupant un poste de cadre au sein de l'administration (Décanat, Rectorat et les subventions de centres de recherche du FRQS). Il peut également s'agir de financements gérés par la direction de la faculté ou par la direction de l'Université. La subvention Apogée est incluse dans cette unité.

Graphique 10

Financement de la recherche par unité académique pour 2020-2021



FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT AFFILIÉ

Tableau 13 Financement de la recherche par établissement affilié (en \$)

Établissement	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont	13 267 002	13 372 826	14 685 219	16 373 846	23 063 643
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal	2 671 786	2 473 956	3 140 359	2 854 442	3 086 280
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal	1 840 341	2 353 324	2 386 631	2 190 902	2 093 157
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal	4 482 159	4 996 450	4 639 880	5 204 516	5 220 971
CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	5 463 383	6 325 498	6 701 180	5 133 988	4 511 881
Institut de cardiologie de Montréal	28 482 749	31 741 631	19 828 148	20 112 612	23 247 844
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	45 600 702	43 005 490	45 551 033	50 821 851	59 210 686
CHU Ste-Justine	20 906 292	22 842 740	24 087 652	24 514 443	49 994 242
Institut de recherches cliniques de Montréal	19 895 166	17 178 714	16 431 053	14 440 595	19 249 306
TOTAL	142 609 580	144 290 629	137 451 154	141 647 196	189 678 010

Graphique 11 Répartition de la recherche pour 2020-2021 par établissement affilié



DÉFINITIONS ET ACRONYMES

BRDV	Bureau Recherche - Développement — Valorisation de l'Université de Montréal
CRC	Chaires de recherche du Canada
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Synchro Recherche	Base de données du financement de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FEI	Fonds d'exploitation des infrastructures
FRQNT	Fonds de recherche du Québec — Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec — Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec — Société et culture
GC	Gouvernement du Canada
GQ	Gouvernement du Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MEI	Ministère de l'Économie, de l'Innovation
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NIH	National Institutes of Health
OBNL	Organisme à but non lucratif
RCE	Réseaux de centres d'excellence
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire
UdeM +	Université de Montréal incluant Polytechnique Montréal, HEC Montréal ainsi que ses établissements affiliés
UdeM	Université de Montréal et ses établissements affiliés (voir Erreur ! Source du renvoi introuvable.)
UdeM campus	Université de Montréal excluant ses établissements affiliés

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES DONNÉES DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

INTRODUCTION

Les statistiques présentées dans ce rapport annuel de la recherche sont compilées à partir de la base de données des octrois en recherche maintenue par le Bureau Recherche - Développement — Valorisation (BRDV). La démarche de compilation s'effectue en 2 temps soit en premier lieu les octrois (contrats et subventions) qui sont gérés à UdeM et par la suite les octrois qui sont gérés dans les centres hospitaliers affiliés à UdeM. Cette seconde phase repose en très grande partie sur l'accès aux données déposées au registre FRQS des centres et sur la réception des octrois de recherche directement de la part des centres. Les données sont compilées suivant les règles de déclaration annuelle des activités de recherche définies par le MEQ via le Système informatique de recherche universitaire (SIRU).

PÉRIODE

Les octrois de recherche sont documentés sur la base de l'année budgétaire du gouvernement du Québec ainsi que des principaux organismes subventionnaires du Canada, soit du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.

Le processus de compilation des données pour la déclaration SIRU au MEI s'échelonne sur deux années complètes, soit l'année de la période visée par le rapport et l'année suivante afin de finaliser l'ensemble des transactions nécessaires au respect des règles SIRU. En voici le calendrier :

Année en cours :

- Avril à mars : entrée des octrois de l'année en cours reçus et documentés à UdeM campus;

Année suivant la période visée :

- Juin à décembre : déclaration des activités des établissements affiliés et entrée des données;
- Septembre/octobre : RAPPORT ANNUEL DE LA RECHERCHE UdeM Campus;
- Janvier : RAPPORT ANNUEL DE LA RECHERCHE complet;

DONNÉES

Pour ce rapport annuel, les données présentées incluent :

- Le financement des **coûts directs et indirects de la recherche** réalisée à l'Université de Montréal ou dans un établissement affilié, sous forme de subventions de recherche, de contrats de recherche, de bourses salariales, de chaires de recherche, de subventions d'équipement, ou d'ententes de recherche de formes variées, provenant de sources externes, canadiennes ou internationales¹.
- Les activités de services de recherche analytiques et de services de recherche professionnels.
- Les activités de diffusion (colloques, ateliers, autres) lorsqu'elles sont financées par les organismes subventionnaires avec concours et octrois officiels à l'institution.
- Les financements **d'infrastructure de recherche**, notamment les programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et du gouvernement du Québec².
- Les **fonds internes de l'Université de Montréal** dédiés au soutien des activités de recherche, incluant le soutien aux centres et aux équipes, le soutien aux colloques et aux activités de diffusion, le soutien à la valorisation, etc.
- Les fonds de recherche offerts par les **Fondations des centres hospitaliers** lorsque liés à un octroi.
- Les frais indirects versés directement à l'institution par les programmes de frais indirects fédéraux sont déclarés à la direction de l'Université.

¹ Les financements de sources étrangères pour des activités de recherche sont inclus. Les financements pour soutenir la mobilité des étudiants ou des professeurs sont exclus.

² La déclaration des financements d'infrastructure est faite au complet sur l'année ou l'octroi a été accordé, et sans les revenus prévus en nature de la part des partenaires.

- Certains chiffres des tableaux peuvent être négatifs puisqu'ils résultent de l'agrégation de données individuelles, et que les remboursements aux organismes subventionnaires dans une année donnée doivent être déclarés négativement au MEI s'ils ont fait l'objet d'une déclaration positive antérieure.

Les données compilent l'octroi total fait à l'Université, sans répartition interuniversitaire des fonds.

Ces données excluent :

- Les transferts de fonds en provenance d'autres établissements (puisque les fonds reçus par l'Université de Montréal ne sont pas répartis entre les établissements participant au projet);
- Les activités de services aux collectivités;
- Les activités de développement international, notamment ceux de l'ACDI;
- Les financements divers pour appuyer les activités de diffusion (colloques, ateliers, production de livres, etc.) en provenance de sources variées, autres que les organismes subventionnaires;
- Les fonds de démarrage conventionnés;
- Les bourses aux étudiants lorsqu'elles sont versées à titre nominatif à l'étudiant. Les bourses versées à même des fonds de recherche détenus par un chercheur sont incluses.

Les données sont compilées à partir des lettres d'octroi des organismes et des ententes établies avec les partenaires. Cette compilation présente l'avantage de documenter l'ensemble des activités de recherche, sans égard à la répartition budgétaire des fonds entre chercheurs. Cette compilation est donc distincte d'une déclaration basée sur les fonds versés réellement à l'Université et présentée par la Direction des finances. Des variations sont également induites en fonction de facteurs tels que les années financières variées, les modifications d'octrois en cours de financement, la variation des taux de change ou la mobilité des chercheurs.

DÉCLARATION ANNUELLE DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS

Les établissements affiliés qui sont habilités à gérer des fonds de recherche de façon autonome sont tenus de déclarer annuellement leurs activités de recherche à l'Université de Montréal, selon les mêmes règles du MEQ. Les données sont validées à l'Université de Montréal en fonction des confirmations d'octrois transmises par l'établissement affilié ou reçues directement à l'Université. Les données incluses concernent les chercheurs détenant un statut valide à l'Université de Montréal. Les déclarations annuelles des établissements affiliés se font entre juin et novembre de l'année suivant la période d'activité.

Tableau 14 Établissements affiliés à l'Université de Montréal

CHUM	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
HMR	CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont
HSCM	CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
HSJ	CHU Ste-Justine
ICM	Institut de Cardiologie de Montréal
IRCM	Institut de recherches cliniques de Montréal
IRGLM	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal
IUGM	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal
IUSMM	CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal

TABLEAUX ET GRAPHIQUES ADDITIONNELS

Tableau 15 Détail du financement – Ministères et sociétés du gouvernement du Canada (en \$)

Organisme	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Agence de santé publique du Canada		166 000	188 840	176 200	893 701
Services publics et Approvisionnement Canada		508 286	517 837	217 780	517 413
Développement économique Canada pour les régions du Québec	563 000	483 580	500 000	500 000	500 000
Transport Canada	4 836	47 520	25 000	40 000	499 915
Santé Canada	570 205	105 000	121 875	199 044	402 642
Agence spatiale canadienne			37 950	187 242	287 684
Conseil national de recherches du Canada	55 000	37 869	1 084 053	124 836	210 808
Agence canadienne d'inspection des aliments	191 468	162 400	124 410	232 366	141 680
Sécurité publique et protection civile Canada	150 000	117 004	151 670		86 767
Savoir polaire Canada		137 807	196 840	204 289	25 200
Environnement et changement climatique Canada	30 636	54 278	41 347	102 960	
Commission de coopération environnementale		182 105			
Travaux publics et services gouvernementaux	575 559				
Agriculture et Agroalimentaire Canada	201 363	30 205	-155 591		
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada	41 650		49 996		
Autres	57 026	68 231	196 044	211 782	109 330
Total	2 440 742	2 100 285	3 080 271	2 196 500	3 675 139

Tableau 16 Détail du financement – Ministères et sociétés du gouvernement du Québec (en \$)

Organisme	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	2 631 597	2 302 863	8 740 138	11 413 424	21 400 196
Ministère de la Santé et des Services Sociaux	979 494	537 200	1 962 164	3 347 177	4 578 899
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	481 077	530 809	672 935	511 674	1 264 488
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	7 000	59 180	13 725	1 400 000	663 000
Ministère de la Sécurité publique	78 636	181 750	438 750	687 750	287 909
Ministère de la Justice		4 809	75 900	532 108	276 029
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	105 000	105 000	248 622	70 000	270 000
Ministère des Transports	376 501	125 000	100 000	100 000	165 393
INSPQ/Institut national de santé publique du Québec	369 113	100 715	75 994	60 000	96 403
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion			177 165	210 000	69 685
Ministère de l'Éducation du Québec	347 578	240 787	370 863	1 266 261	-13 626
Ministère des Finances	6 955 185	6 372 392	1 000 000		
Office de la protection du consommateur	117 990	149 662	137 779	78 029	
Ministère de la Culture et des Communications	40 000		137 207	82 550	
Ministère de la Famille	277 321	147 475	62 267		
Autres	215 841	97 124	281 677	261 555	54 461
Total	12 982 333	10 954 766	14 495 185	20 020 527	29 112 836

Tableau 17 Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état – Financement de sources canadiennes (en \$)

Organisme	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Mitacs inc.	1 089 948	1 760 802	1 796 324	3 312 803	3 772 576
Fondation des maladies du coeur du Canada	1 329 389	1 555 308	1 960 534	1 833 975	2 322 795
IRICoR			200 000	976 000	2 065 675
Société de recherche sur le cancer	1 720 369	1 644 175	1 727 941	1 616 139	1 598 891
IRSST/Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	1 446 884	1 158 564	975 225	1 711 937	1 586 760
IRSCC/Institut de recherche de la Société canadienne du cancer	2 549 025	2 927 918	2 606 739	2 407 314	1 528 000
CRDI/Centre de recherches pour le développement international	487 104	1 143 349	1 850 914	1 595 521	1 164 117
Stem Cell Network	695 531		900 000	1 388 700	777 530
Société canadienne de la sclérose en plaques	406 653	404 609	1 704 063	823 863	637 950
MEDTEQ/Consortium de recherche et d'innovation en technologies médicales du Québec		601 134	755 746	331 131	534 808
Fondation Charles Bruneau	1 281 309	864 800	515 000	350 000	415 000
PROMPT		29 401	132 854		399 192
Leukemia and Lymphoma Society of Canada	479 125	859 321	789 172	615 000	374 980
Les Producteurs laitiers du Canada	497 113	283 873	158 988	407 152	324 605
CQDM/Consortium québécois sur la découverte du médicament	150 000	239 311	333 331	253 560	318 494
CRIBIQ/Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	352 429	407 218	391 059	482 681	164 484
Terry Fox Research Institute	560 000	361 250	613 469	261 576	127 840
Fondation Brain Canada	877 100	942 350	331 322	25 000	97 850
Population Health Research Institute	3 374 315	1 684 584	49 259	332 785	47 650
Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique	448 000	595 020	473 015	323 048	25 001
Sick Kids Foundation	477 858	379 807	138 850	90 000	10 000
Condo Authority of Ontario	1 162 808		648 130	648 130	
Partenariat canadien contre le cancer	1 116 963	856 000	784 479	75 000	
The W. Garfield Weston Foundation	704 675	245 650	122 825		
Autres	14 322 113	12 725 092	10 901 321	11 760 423	10 316 097
Total	35 528 710	31 669 534	30 860 560	31 621 737	28 610 294

Pour la seconde année consécutive Mitacs représente le plus important partenaire de source Canadienne avec 13% du financement total, suivi par la Fondation des maladies du cœur du Canada (8%) et IRICoR (7%).

Graphique 12 Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état – Financement de sources canadiennes

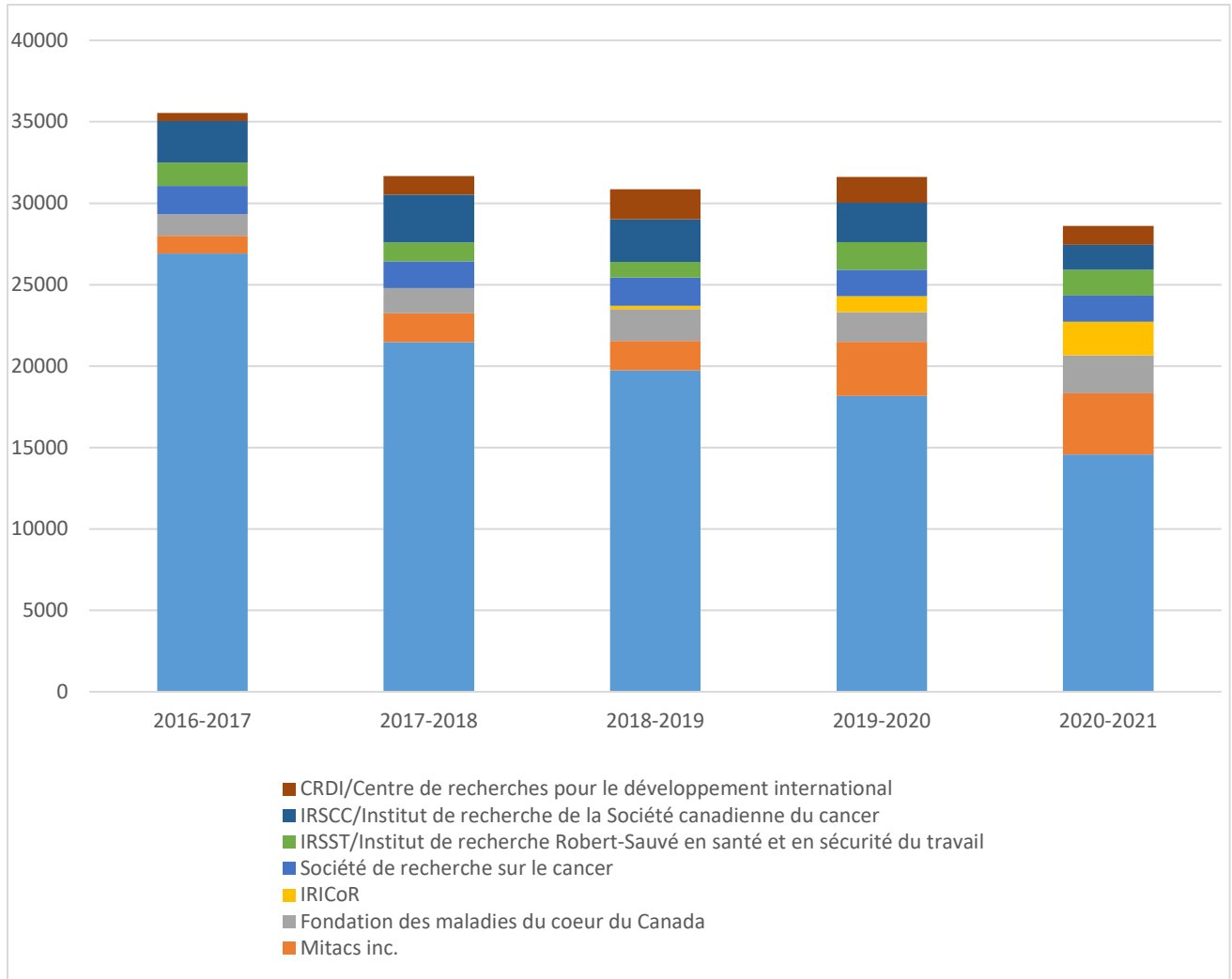
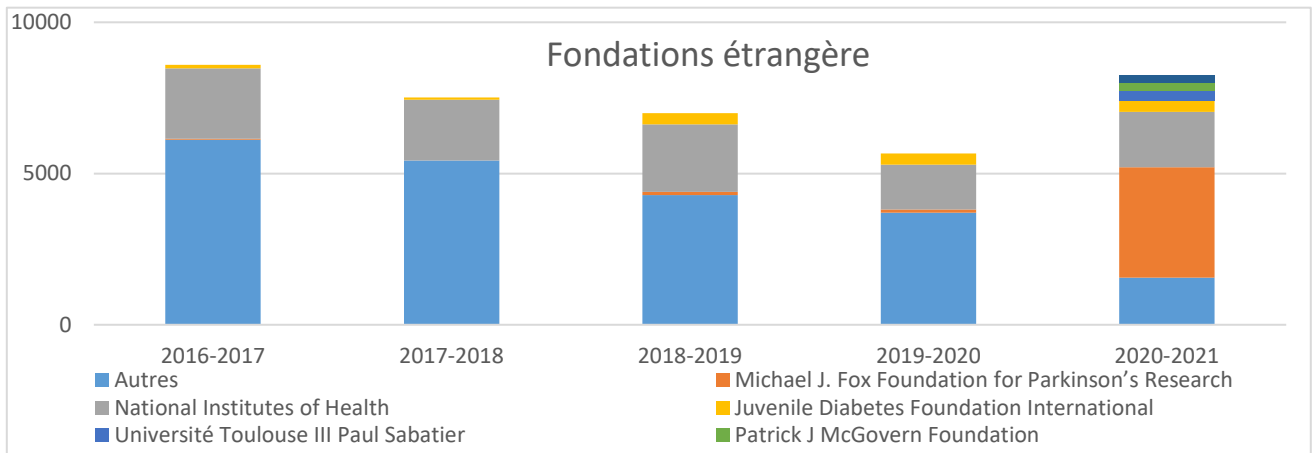


Tableau 18 Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état – Financement de sources étrangères (en \$)

Organisme	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Michael J. Fox Foundation for Parkinson's Research	31 171		97 407	102 523	3 646 958
National Institutes of Health	2 331 794	2 007 924	2 232 930	1 480 139	1 828 698
Juvenile Diabetes Foundation International	108 889	78 762	375 000	375 000	375 000
Université Toulouse III Paul Sabatier					303 550
Patrick J McGovern Foundation					300 000
Alfred P. Sloan Foundation					248 477
The Leukemia and Lymphoma Society	516 600	517 325	547 810	565 592	234 940
Université Bordeaux 1			66 066		226 265
Simons Foundation	187 149	273 726	281 664	243 674	223 117
American Chemical Society				144 375	138 858
La Commission européenne	104 754	310 791	44 200	232 859	42 388
Craig H. Neilsen Foundation	167 541	166 300	260 120	199 418	37 606
Commission mixte internationale		14 823	75 015	184 175	15 834
Bill and Melinda Gates Foundation	1 127 163	227 015	1 325 600	1 248 887	
Dana-Farber Cancer Institute			128 767	167 044	
US Army Medical Research and Materiel Command		328 900	328 900		
International Human Frontier Science Program Organisation		145 190	153 790	154 334	
Amyotrophic Lateral Sclerosis Association	100 000		133 040	133 040	
Fondation Leducq	1 200 000	1 200 000			
Nuance Foundation	538 320	496 240			
Muscular Dystrophy Association	256 799	256 799			
Autres	1 920 416	1 492 543	947 862	431 792	643 082
Total	8 590 597	7 516 338	6 998 170	5 662 851	8 264 772

Graphique 13 Évolution du financement de sources étrangères pour les fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état



En 2020-2021 de nouveaux organismes ou fondations ont participé au financement de la recherche comme l'Université Toulouse III Paul Sabatier, Patrick J McGovern Foundation ou Alfred P. Sloan Foundation. L'apport important de Michael J. Fox Foundation for Parkinson's Research cette année est également à souligner.

Tableau 19 Montant moyen par octroi actif de 2016-2017 à 2020-2021 (en \$)

TYPE DE FINANCEMENT	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Contrat	57 521	57 259	55 493	65 147	81 483
Subvention	79 216	85 886	90 365	91 468	92 566
Infrastructure	200 881	329 353	117 364	134 251	415 747

Tableau 20 Réseaux de recherche gérés à l'Université de Montréal (en \$)

Établissement administrateur	Nom du réseau	Organisme	2019-2020	2020-2021
CHUM	Réseau de recherche sur le cancer	FRQS	1 000 000	1 000 000
	Réseau de recherche sur le vieillissement	FRQS	800 000	800 000
	Réseau SIDA et maladies infectieuses	FRQS	800 000	800 000
HSCM	Canadian Sleep and Circadian Network	IRSC	400 000	241 714
		FRQS	25 000	0
IUGM	Réseau en bio-imagerie du Québec	FRQS	799 600	799 600
HSJ	Réseau de recherche en santé respiratoire	FRQS	800 000	800 000
	Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés	FRQS	700 000	700 000
		FRQSC	40 000	40 000
	Réseau québécois de recherche sur le médicament	FRQS	585 000	585 000
	Interdisciplinary Canadian Collaborative ME Research Network	IRSC	0	309 204
	Réseau de recherche sur les déterminants périnataux de la santé de l'enfant	FRQS	0	50 000
	Réseau de médecine génétique appliquée	FRQS	100 000	0
CRIR	Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation	FRQS	800 000	800 000
IRCM	Réseau de recherche en santé de la vision	FRQS	708 000	708 000
UdeM	Réseau de recherche en santé des populations	FRQS	700 000	700 000
	Réseau québécois en reproduction	FRQNT	568 460	572 640
	Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières	FRQS	100 000	0
		MSSS	500 000	500 000
	Réseau intégré sur la cybersécurité	Inter-Conseil	400 000	400 000
	Réseau de recherche en santé bucco-dentaire et osseuse	FRQS	-40 149	0
	Unité SUPPORT du Québec : Un soutien pour la recherche axée sur le patient	IRSC	1 247 838	-842 615
TOTAL			10 533 749	8 963 543

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Financement de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés par type d'organismes pourvoyeurs (en \$).....	9
Tableau 2	L'Université de Montréal (campus) Financement de la recherche par type d'organismes pourvoyeurs (en \$)	12
Tableau 3	Les établissements affiliés Financement de la recherche par type d'organismes pourvoyeurs (en \$)	13
Tableau 4	Nombre d'octrois actifs par faculté, UdeM et ses établissements affiliés	14
Tableau 5	Nombre de nouveaux octrois par faculté, UdeM et ses établissements affiliés	14
Tableau 6	Nombre d'octrois actifs par type de financement.....	15
Tableau 7	Nombre de nouveaux octrois par type de financement.....	15
Tableau 8	Répartition des octrois actifs par type de financement (en \$).....	15
Tableau 9	Répartition des nouveaux octrois par type de financement(en \$).....	15
Tableau 10	Subventions majeures de recherche de l'Université de Montréal et de ses établissements affiliés (en \$)	16
Tableau 11	Financement de la recherche par unité académique (en \$).....	19
Tableau 12	Nombre de chercheurs détenant un octroi par faculté.....	19
Tableau 13	Financement de la recherche par établissement affilié (en \$).....	21
Tableau 14	Établissements affiliés à l'Université de Montréal	25
Tableau 15	Détail du financement – Ministères et sociétés du gouvernement du Canada (en \$).....	26
Tableau 16	Détail du financement – Ministères et sociétés du gouvernement du Québec (en \$).....	26
Tableau 17	Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état – Financement de sources canadiennes (en \$)	27
Tableau 18	Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état – Financement de sources étrangères (en \$).....	29
Tableau 19	Montant moyen par octroi actif de 2016-2017 à 2020-2021 (en \$).....	30
Tableau 20	Réseaux de recherche gérés à l'Université de Montréal (en \$).....	30

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Répartition selon le lieu d'administration du financement de la recherche pour UdeM et ses établissements affiliés de 2016-2017 à 2020-2021	8
Graphique 2	Financement par type d'organisme de la recherche pour UdeM et ses établissements affiliés, de 2016-2017 à 2020-2021	8
Graphique 3	Organismes fédéraux répartition du financement de 2016-2017 à 2020-2021	10
Graphique 4	Organismes provinciaux répartition du financement de 2016-2017 à 2020-2021	10
Graphique 5	Répartition des Ministères et sociétés du gouvernement du Canada – 2020-2021 (2 046 066 \$)..	11
Graphique 6	Répartition des Ministères et sociétés du gouvernement du Québec— 2020-2021 (28 975 972 \$)..	11
Graphique 7	Progression de la valeur moyenne par octroi actif de 2016-2017 à 2020-2021.....	15
Graphique 8	Subventions majeures de recherche présentées par Établissement administrateur et organisme pourvoyeur	17
Graphique 9	Présentation des réseaux de la recherche gérés à l'Université de Montréal et dans ses établissements affiliés en 2020-2021.....	18
Graphique 10	Financement de la recherche par unité académique pour 2020-2021	20
Graphique 11	Répartition de la recherche pour 2020-2021 par établissement affilié.....	22
Graphique 12	Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état – Financement de sources canadiennes	28
Graphique 13	Évolution du financement de sources étrangères pour les fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état.....	29

Université 
de Montréal
et du monde.

Programme de formation des infirmières praticiennes spécialisées (IPS)

Reddition de compte

A – Information générale

Année universitaire : 2021-2022
Nom de l'établissement d'enseignement : Université de Montréal
Unité responsable de la gestion du programme : Faculté des sciences infirmières
Nom du responsable du programme : Sylvie Dubois

B – États financiers

Revenus	Montant
Enveloppe budgétaire allouée par le MEES pour l'année universitaire	916 961,00 \$
Solde de l'année précédente	- \$
Total des revenus	916 961,00 \$

Dépenses	Montant
Bonification du financement de la formation (nouvelles inscriptions)	728 878,51 \$
Développement de Nouvelles spécialités	- \$
Coordination des stages	230 193,07 \$
Total des dépenses	959 071,58 \$

Solde	Montant
Solde au terme de l'année	(42 110,58) \$

C – Bonification du financement de la formation (nouvelles inscriptions)

Nouvelles inscriptions	Montant
Augmentation du nombre d'inscriptions	91
Coordination	Montant
Salaires des professeurs et chargées de cours	183 504,28 \$
Responsable gestion des études programme IPS	152 653,92 \$
Vice-doyenne aux études supérieures	75 117,88 \$
Tuteurs et superviseurs labo IPS	68 086,32 \$
Responsable du programme académique IPS	55 737,79 \$
Conseillers pédagogiques	47 342,90 \$
Chargé de projet	42 000,00 \$
TGDE et TCTB	30 485,28 \$
Responsable gestion centre de simulation	30 270,96 \$
Équipements et fournitures de laboratoires	15 262,43 \$
Professionnels en support au programme (50%)	11 500,40 \$
Service d'un consultant	10 506,54 \$
Coordonnatrice des tuteurs	5 704,59 \$
Frais administration	705,22 \$
Total	728 878,51 \$

Détails des inscriptions
 Soins aux adultes : 37
 Soins de première ligne : 44
 Soins en santé mentale : 10

Commentaires et description des dépenses

Planification du rapatriement de plusieurs cours siglés de la Faculté de médecine. Élaboration d'un chantier de projet, définitions des livrables et des échéancier afin de pouvoir offrir ces cours dès automne 2022. Recherche de ressources pour le développement de contenu de nouveaux cours (MDF6000, MMD6410, MMD6411, MMD6412, PST6524, PST6525, PST6526, PST6526).

D – Développement de nouvelles spécialités

Transfert de cours siglés de la Faculté de médecine vers la Faculté des sciences infirmières	Montant
Total	- \$

Commentaires et description des dépenses :

E – Coordination des stages

Promotion (à décrire dans la section I)	Montant
Coordonnatrices de stages	141 333,83 \$
Responsables de la gestion des stages	88 859,24 \$
Total	230 193,07 \$

Commentaires et description des dépenses

Rencontre en milieu clinique avec médecin et direction, communication/échanges auprès du MEES et MSSS, échanges et rencontre avec les étudiants, développement de guide de stages et les formations nécessaires pour les préceptrices IPS en milieu de stage. Développement de stratégie afin de trouver de nouvelles places de stages.

Programme de formation des infirmières praticiennes spécialisées (IPS)

Reddition de compte

A – Information générale

Année universitaire : 2021-2022
Nom de l'établissement d'enseignement : Université de Montréal
Unité responsable de la gestion du programme : Faculté des sciences infirmières
Nom du responsable du programme : Sylvie Dubois

B – États financiers

Revenus	Montant
Enveloppe budgétaire allouée par le MEES pour l'année universitaire	916 961,00 \$
Solde de l'année précédente	- \$
Total des revenus	916 961,00 \$

Dépenses	Montant
Bonification du financement de la formation (nouvelles inscriptions)	728 878,51 \$
Développement de Nouvelles spécialités	- \$
Coordination des stages	230 193,07 \$
Total des dépenses	959 071,58 \$

Solde	Montant
Solde au terme de l'année	(42 110,58) \$

C – Bonification du financement de la formation (nouvelles inscriptions)

Nouvelles inscriptions	Montant
Augmentation du nombre d'inscriptions	91
Coordination	Montant
Salaires des professeurs et chargées de cours	183 504,28 \$
Responsable gestion des études programme IPS	152 653,92 \$
Vice-doyenne aux études supérieures	75 117,88 \$
Tuteurs et superviseurs labo IPS	68 086,32 \$
Responsable du programme académique IPS	55 737,79 \$
Conseillers pédagogiques	47 342,90 \$
Chargé de projet	42 000,00 \$
TGDE et TCTB	30 485,28 \$
Responsable gestion centre de simulation	30 270,96 \$
Équipements et fournitures de laboratoires	15 262,43 \$
Professionnels en support au programme (50%)	11 500,40 \$
Service d'un consultant	10 506,54 \$
Coordonnatrice des tuteurs	5 704,59 \$
Frais administration	705,22 \$
Total	728 878,51 \$

Détails des inscriptions
 Soins aux adultes : 37
 Soins de première ligne : 44
 Soins en santé mentale : 10

Commentaires et description des dépenses

Planification du rapatriement de plusieurs cours siglés de la Faculté de médecine. Élaboration d'un chantier de projet, définitions des livrables et des échéancier afin de pouvoir offrir ces cours dès automne 2022. Recherche de ressources pour le développement de contenu de nouveaux cours (MDF6000, MMD6410, MMD6411, MMD6412, PST6524, PST6525, PST6526, PST6526).

D – Développement de nouvelles spécialités

Transfert de cours siglés de la Faculté de médecine vers la Faculté des sciences infirmières	Montant
Total	- \$

Commentaires et description des dépenses :

E – Coordination des stages

Promotion (à décrire dans la section I)	Montant
Coordonnatrices de stages	141 333,83 \$
Responsables de la gestion des stages	88 859,24 \$
Total	230 193,07 \$

Commentaires et description des dépenses

Rencontre en milieu clinique avec médecin et direction, communication/échanges auprès du MEES et MSSS, échanges et rencontre avec les étudiants, développement de guide de stages et les formations nécessaires pour les préceptrices IPS en milieu de stage. Développement de stratégie afin de trouver de nouvelles places de stages.

Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

Université de Montréal, reddition de compte 2021-2022

Dans le but de permettre aux établissements universitaires de développer des services et des processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), le gouvernement a mis des ressources financières à la disposition du réseau universitaire.

Pour l'exercice 2021-2022, un montant de 340 031\$ a été alloué à l'Université de Montréal. Le présent rapport constitue la reddition de comptes du volet *Consolider les services de RAC (2.1.15.1)* au montant de 282 531\$. Quant au volet *Favoriser l'offre de services de RAC dans les programmes de formation à l'enseignement (2.1.15.2)*, la subvention de 57 500\$ de 2021-2022 sera utilisée en 2022-2023. En effet, la communication en cours d'année de ce volet de la subvention et la nécessaire planification de son utilisation font en sorte que ce n'est qu'à partir de 2022-2023 qu'elle sera dépensée. La reddition de comptes de 2022-2023 portera donc sur la somme de la subvention des 2 années.

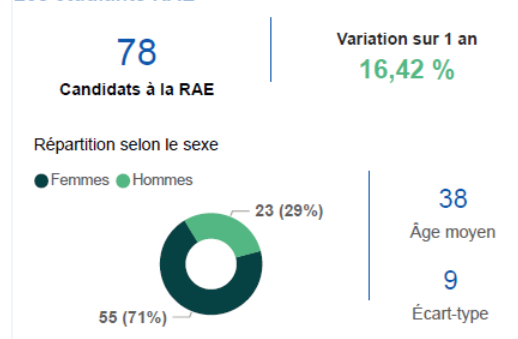
- 1. Utilisation de la somme versée pour 2021-2022, y compris le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont bénéficié des services de reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels au cours de l'année.**

Dépenses	Montants
Coordination et soutien professionnel (salaire et charges sociales)	140 718 \$
Dégagement expert-conseil pour développement de la RAE au plan institutionnel (salaire et charges sociales). Service de la DRH.	6 667 \$
Stratégie de promotion conjointe avec la FEP	17 151 \$
Développement de deux tutoriels avec firme Nova Concept et soutien DRH.	39 415 \$
Projet de recherche portant sur le portrait du candidat RAC et les impacts de la RAC sur la réussite et persévérance scolaire	23 652 \$
Création d'un formulaire spécifique pour la RAC dans le cadre du DEEU (dossier étudiant électronique unique)	39 625 \$
Promotion pour les programmes ouverts à la RAC	2 260 \$
Honoraires professionnels pour évaluation de la RAC	7 951 \$
Adhésion annuelle au Canadian Association for Prior Learning Assessment (CAPLA)	465 \$
Frais de TPV (terminal point de vente)	1 003 \$
Gestion/administration	3 624 \$
Total des dépenses	282 531 \$

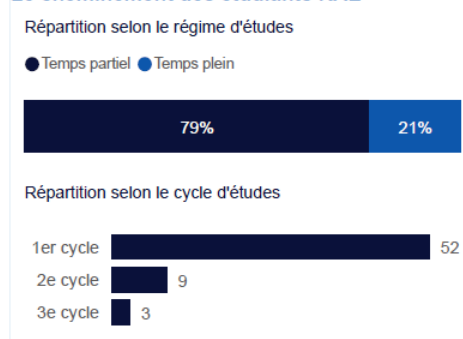
2. Données institutionnelles de la RAC (équivalences et exemptions)

Reconnaissance des acquis expérimentiels : portrait des candidats | 2020-2021

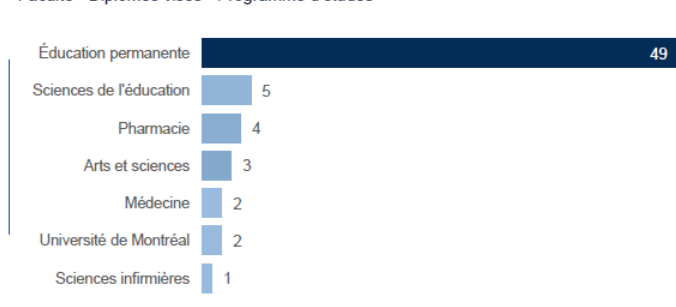
Les étudiants RAE



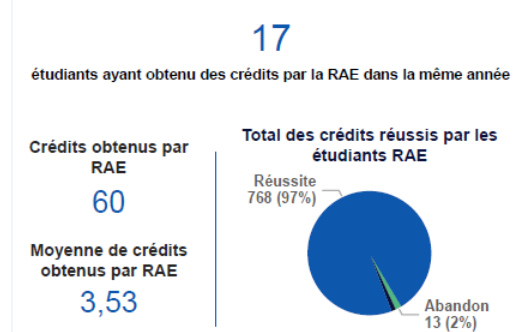
Le cheminement des étudiants RAE



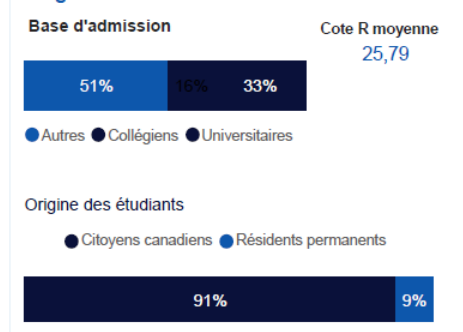
Faculté - Diplômes visés - Programme d'études



La réussite des étudiants RAE



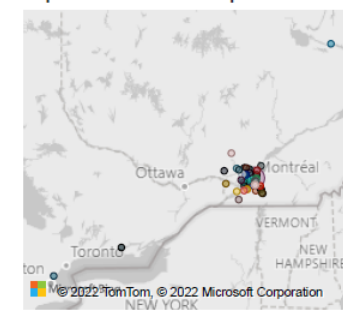
L'origine des étudiants RAE



Langue d'usage - Candidats à la RAE

Anglais	3
Arabe	1
Bengali	1
Espagnol	2
Français	69
N/A	1
Roumain	1
Total	78

Répartition selon le code postal



a.

Sources : Université de Montréal, Bureau du registraire de l'UdeM et Faculté de l'éducation permanente.

Année financière: 1er mai 2020 au 30 avril 2021 | Date d'extraction des données : 16 février 2022

b. Données générales

Les données institutionnelles de la RAC pour l'exercice 2020-2021 présentent le nombre d'exemptions et d'équivalences attribué aux étudiants selon le cycle ainsi que le volume de crédits accordés en EQV (équivalence), en EXE (exemption par formation/stage/passerelle et en EXP (exemption par processus de reconnaissance des acquis expérientiels).

Nombres d'étudiants	Equivalences (EQV)	Exemptions (EXE)	Exemptions (EXP)	Total des reconnaissances
Nombre d'étudiants 1 ^{er} cycle	1616	556	23	2118
Nombre d'étudiants 2 ^e cycle	337	89	2	422
Nombre d'étudiants 3 ^e cycle	40	8	0	47
Nombre total d'étudiants	1993	653	25	2580

Nombre de crédits	Equivalences (EQV)	Exemptions (EXE)	Exemptions (EXP)	Total des reconnaissances
Nombre de crédits 1 ^{er} cycle	12275,5	5858,5	78	17212
Nombre de crédits 2 ^e cycle	3561	331	9	3901
Nombre de crédits 3 ^e cycle	355	25,5	0	380,5
Nombre total de crédits	16191,5	5215	87	21493,5

c. Portrait de la demande

À l'Université de Montréal, le terme habituellement utilisé de la RAC porte plutôt l'appellation de la RAE pour « reconnaissance des acquis expérientiels », intégrant les acquis d'expériences professionnelles, la formation continue non créditée ainsi que les réalisations du candidat étudiant. Le processus de RAE peut être réalisé à des fins d'admission dans un programme d'étude si ce dernier ne répond pas à l'une des conditions d'admission précisées ou à des fins d'exemption de cours en vue d'accélérer son programme de formation et sa diplomation.

Dans cette section, nous présentons quelques éléments quantitatifs relevés au cours des étapes du processus de RAE dans notre institution. Ces données couvrent l'année financière du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022. Fait à noter, ce ne sont pas toutes les facultés et ses programmes qui sont ouverts à la RAE. Selon notre politique, chaque faculté, école ou département peut choisir ou non d'offrir ce processus à ses étudiants.

3. Faits saillants des activités et améliorations réalisées en 2021-2022

- Développement et implantation d'un guide d'activités du processus de reconnaissance des acquis expérientiels (RAE) dans le dossier étudiant électronique unique (DEEU). Ce guide permet d'automatiser l'ensemble des étapes administratives. Il s'applique au processus RAE pour fin d'exemption de cours seulement.

- ☑ Étude et consultation en vue d’insérer le processus de RAE pour fin d’admission dans la prochaine version du formulaire d’admission de l’Université de Montréal, prévue pour 2023.
- ☑ Tournée d’information et de présentation de la RAE chez les assemblés de direction de la majorité des facultés touchant les doyens, vice-doyens, responsables de programme, équipes professorales, particulièrement avec la faculté des sciences de l’éducation, la faculté des arts et des sciences ainsi qu’avec la faculté des sciences infirmières.
- ☑ Développement d’une offre de RAE pour fin d’admission dans les programmes professionnels de deuxième cycle aux sciences de l’éducation et aux sciences infirmières. Cette offre inclue le développement des outils d’évaluation des acquis ainsi qu’une procédure visant la promotion du processus de RAE.
- ☑ Mise à jour de la page Web RAE sur le site du Bureau du registraire et au Service de l’admission et du recrutement. (<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/reconnaissance-des-acquis-experientiels/>), particulièrement au niveau des critères d’évaluation des acquis.
- ☑ Participation à une étude nationale par la firme de sondage SOM concernant les enjeux liés au développement et à l’implantation de la RAE/RAC au niveau universitaire.
- ☑ Réalisation de deux tutoriels à distance d’une durée de 10 minutes chacun avec le concours de la firme Nova Concept. Le premier tutoriel est destiné à faciliter la démonstration des acquis des étudiants demandeurs. Le second tutoriel sert de base aux évaluateurs (professeur, chargé de cours) à procéder à l’évaluation des acquis avec l’aide d’un portfolio.
- ☑ Veille stratégique et membre d’un réseau grâce à l’abonnement institutionnel au CAPLA (Canadian Association for Prior Learning and Assessment).
- ☑ Participation sur deux comités de travail de la RAC au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) dont le sous-comité de travail sur la valorisation de la RAC universitaire.
- ☑ Développement et mise en ligne d’un questionnaire de satisfaction post-RAE.
- ☑ Deux projets de recherche avec la faculté des sciences de l’éducation et l’équipe d’une professeur-chercheuse portant sur l’identification d’indicateurs pouvant avoir un impact sur la persévérance et la réussite scolaire avec la RAE. La deuxième recherche porte l’établissement des éléments pouvant favoriser ou sinon porter obstacle à l’implantation de la RAE dans l’institution.
- ☑ Établissement d’un tableau de bord de données permettant le portrait sociodémographique du candidat à la RAE dans les facultés concernées ainsi que la progression des dossiers en RAE.
- ☑ Développement d’une stratégie de communication ainsi qu’une série de présentations avec le soutien d’une professionnelle du département des changements stratégiques et communications de la Direction des ressources humaines.
- ☑ Mise à jour des outils de démonstration des acquis (auto-test et portfolio) à la Faculté de l’éducation permanente.

4. Difficultés/enjeux éprouvés au cours de l’année et les solutions mises de l’avant

Enjeux rencontrés	Solution mise de l’avant
Augmenter le nombre de programmes d’études adhérant au processus de RAE	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation auprès des directions concernées. • Priorisation avec trois facultés. • Établissement de « projets pilotes ».

	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification au niveau d'une procédure de fonctionnement avec le département des Études supérieures et postdoctorales (ESP) concernant la mise en application de la RAE pour fin d'admission pour les programmes professionnels (DESS, Microprogramme, Maîtrise, etc.). • En fonction d'une demande de RAE spécifique de la part d'un étudiant : provoquer un « projet pilote » afin de répondre à la demande.
Roulement de personnel dans les postes de responsables de programmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Tournée d'information auprès des directions. Inclusion des conseillers aux études (Faculté des arts et sciences) • Établissement d'un calendrier de rencontres/présentations annuelles.
Rejoindre les étudiants touchés par l'offre de RAE.	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de courriels personnalisés par groupe classe adressés aux directions de programme. • Phrase insérée sur la fiche programme sur la site de l'admission de l'université.

5. Défis/enjeux prévisibles pour les prochaines années sur le plan de l'accessibilité, de l'équité et de la transparence des processus et des services de RAE

- (Accessibilité/Transparence) Développer et intégrer la RAE aux fins d'admission dans nos systèmes (formulaire d'admission générale) et aux règlements des études (premier et cycles supérieurs) ainsi que dans le développement du formulaire informatisé DEEU, phase 2.
- (Équité) Assurer une cohésion et une harmonisation des pratiques de RAE chez les responsables de programme nouvellement en poste car, chaque année, il y a un roulement dans cette fonction dans plusieurs unités de l'université.
- (Accessibilité/Transparence) Promouvoir la RAE auprès des clientèles étudiantes touchées par les programmes de RAE grâce à des outils et des actions promotionnelles ciblées (ex : Info lettre par courriel, Journée portes ouvertes, envois personnalisés, capsules vidéo de témoignages, etc.)

ANNEXE

Tableau de l'évolution de l'offre RAE à l'Université de Montréal pour l'année 2021-2022.

Nouveaux programmes ouverts à la RAE	Programmes en phase d'étude
<p>1) Majeur en traduction</p> <p>2) Baccalauréat en sciences de la communication</p> <p>3) Baccalauréat en travail social</p> <p>4) Maitrise en muséologie</p> <p>5) DEPA de 3ieme cycle en ergothérapie</p> <p>6) Microprogramme en santé publique pour cadres et professionnelles en exercice</p> <p>7) (En cours de préparation) Plusieurs programmes professionnels de deuxième cycle en sciences de l'éducation.</p>	<p>✓ École des relations industrielles (cycles supérieurs)</p> <p>✓ Maitrise en réadaptation visuelle</p> <p>✓ Microprogramme en santé numérique</p> <p>✓ Maitrise en interprétation musicale</p> <p>✓ DESS en droit international</p>

Subvention "Mandats stratégiques" – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

Dépenses 2021-2022:

Descriptif des projets	Dépenses	\$
Engagement d'une professeure invitée, professionnelle du milieu scolaire. Offrir des cours en évaluation, secteur très en demande en formation initiale et continue des enseignants. Nathalie Beaulac	Engagement d'une professeure invitée du 1er mai 2021 au 30 juin 2021.	16 948 \$
Engagement d'une professeure en didactique des mathématiques au primaire. Elle aide à consolider l'équipe des chargés de cours du secteur mathématiques, qui a connu de l'instabilité dans les dernières années, et à travailler à des mesures de soutien en mathématiques pour les étudiants, qui sont nombreux à échouer aux cours de cette discipline. Sarah Dufour	Salaire d'une professeure régulière du 1er mai 2021 au 30 avril 2022.	115 862 \$
Engagement d'une professeure spécialiste du développement de compétences professionnelles et de l'accompagnement en milieu scolaire. Elle a notamment contribué au développement de mesures novatrices pour l'accompagnement du nouveau type de population étudiante que nous voulons attirer grâce à notre maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire. Isabelle Vivegnis	Salaire d'une professeure régulière pour l'année 2021-2022 (début de l'année seulement en raison d'un congé de maternité).	7 975 \$
Engagement d'un professeur dans le domaine de la francisation qui contribue au développement de programmes de formation d'enseignants de français L2, un besoin criant dans le milieu scolaire qui accueille de nombreux immigrants non francophones. Gabriel Michaud	Salaire annuel d'un professeur régulier du 1er mai 2021 au 30 avril 2022.	133 304 \$
Ajout de contrats d'auxiliaires et de tuteurs afin d'accompagner les étudiants.	Ajout de contrats à l'automne 2021 et l'hiver 2022.	6 729 \$
Engagement d'une assistante technique (étudiante) afin d'apporter un soutien à l'équipe de la formation continue non créditée (ContinuUM) pour permettre le développement de nouvelles formations et la promotion des formations actuelles.	Engagement d'une assistante technique (étudiante UdeM).	823 \$
Engagement d'une conseillère à la réussite étudiante pour soutenir la vice-doyenne aux études de 1er cycle dans différents programmes d'aide aux étudiants (tutorat en mathématiques et en français), dans le suivi du développement des compétences des étudiants à travers la plateforme EducatUM, dans l'orientation des étudiants vers le programme d'études approprié, ainsi que dans toute autre initiative pertinente.	Engagement d'une conseillère à temps partiel.	8 107 \$
Engagement d'une professeure à titre de chargée d'enseignement en didactique des mathématiques au primaire avec une spécialisation touchant les difficultés d'apprentissage. Ses intérêts de recherche portent sur les défis et les difficultés associés à l'apprentissage des mathématiques, particulièrement dans les domaines liés à l'arithmétique. Nathalie Bisailon	Salaire annuel d'un professeur régulier du 30 juin 2021 au 30 avril 2022.	91 080 \$
Engagement d'une professeure engagée à titre de professeure adjointe en didactique du français au secondaire, avec une spécialisation en didactique de la littérature. Ses intérêts de recherche portent sur le phénomène de l'engagement en didactique de la lecture auprès des élèves de secondaire V. Amélie Lemieux	Salaire annuel d'un professeur régulier du 30 juin 2021 au 30 avril 2022.	107 742 \$

<p>Engagement de divers professionnels: Technopédagogue pour aider les professeurs et les chargés de cours dans le développement de cours ou de parties de cours en ligne. Professionnel afin de soutenir notre responsable des communications dans les activités de recrutement, dans le but d'attirer de bons candidats à l'enseignement. Certains mandats de conception d'outils promotionnels confiés à des experts en graphisme, en audiovisuel. Conseillères pédagogiques avec l'équipe des stages pour l'étude des difficultés rencontrées par nos étudiants en stage et l'amélioration des outils de rétroaction sur les compétences professionnelles en stage.</p>	<p>Engagement de divers professionnels liés à l'éducation</p>	<p>112 927 \$</p>
<p>Total des dépenses 2021-2022:</p>		<p>601 497 \$</p>

Soutien aux initiatives avec les entreprises privées



BUREAU
RECHERCHE
DÉVELOPPEMENT
VALORISATION

Université 
de Montréal

AOUT 2022

Table des matières

Introduction.....	2
Museum AR.....	3
Nanovecteurs de silice pour oncoARN- Modification de partenaire.....	4
From genomics data to action in leukemia.....	5
Développement d'une méthode novatrice pour évaluer les expositions professionnelles aux poussières de silice cristalline quartz dans les mines souterraines.....	6
Le mentorat virtuel au service de la persévérance scolaire et de l'orientation professionnelle chez les 15-18 ans issus des communautés Inuits et des Premières Nations du Québec.....	7
Changer les règles du jeu : Créer les conditions pour favoriser le jeu libre en milieu urbain.....	9
Moderniser les pratiques d'évaluation : la technologie au service de l'interdisciplinarité et du bien-être des enfants – Modification de partenaires et phase 2 en cours.....	11
Développement d'un système de stimulation et d'analyse d'images grâce à l'apprentissage profond applicable à l'imagerie cellulaire 3D pour l'étude du rôle des interactions neurones-glies et du couplage neurovasculaire dans la plasticité et l'apprentissage.....	13
Implementation of an artificial intelligence approach in drug identification and optimization for the treatment of Parkinson's disease.....	14
Rendre plus sécuritaires les transfusions sanguines : Développement d'une technologie biomédicale pour une médecine personnalisée.....	15
EmoScienS, un modèle de développement d'une start-up éthique et socialement responsable, qui met à profit les avancées en informatique affective pour la santé des populations.....	17
Mycatok Project: Innovating Cranberry Farming With Beneficial Symbiotic Microbes.....	19
Contributions totales des partenaires.....	20
Chaire industrielle Hydro-Québec en Phytotechnologie.....	20
Servier Industrial Research Chair in Synthetic Organic and Chemical Biology.....	21
New generation of solid state batteries.....	22

Introduction

Afin de tirer le maximum de l'opportunité offerte par le programme de soutien aux initiatives avec les entreprises privées, nous avons œuvré à mettre en place des conditions de succès adaptées pour l'ensemble des secteurs disciplinaires (sciences-nature et technologies ; Santé et sciences biomédicales ; Sciences humaines et sociales). Nous avons ainsi élaboré un programme de gestion spécifique par secteur avec des unités (IVADO, Inven_T, notamment) ayant une masse critique de partenariats dans ces secteurs. Ces unités ont été mandatées à partir du dernier trimestre de 2020-2021 pour piloter des concours et appels à projets.

Cinq appels à projets ont été conduits entre janvier et septembre 2022. Les projets retenus à la suite de rigoureux processus de sélection n'ont débuté qu'à partir du printemps 2022. La reddition de compte détaillée sur ces projets se fera dans le prochain rapport d'activité. Néanmoins, nous souhaitons partager cette information cruciale du niveau d'activité en lien avec le programme qui ne se reflète pas dans les données strictement comptables de l'année de référence 2021-2022.

Les activités de diffusion et de développement nous permettent de constater une meilleure pénétration dans les milieux et la réceptivité des chercheurs à ce type de programme. Ceux-ci sont plus disponibles que pendant la pandémie pour développer et assurer la continuité des projets, de même que les partenaires privés qui retrouvent aussi de meilleures possibilités de s'engager financièrement. Au moment d'écrire ces lignes, 35 projets sont inscrits dans nos registres, pour un montant total 2,993 580\$ de soutien, de même que 15 projets, pour une valeur de 518 000\$ sont en cours de traitement. D'autres concours et appels à projets sont prévus d'ici la fin de l'année et permettront de consolider la mise en œuvre du programme au sein de la communauté de l'UdeM et ses partenaires.

Une attention particulière sera apportée au secteur de la santé qui a participé moins activement aux concours. Nous expliquons cette situation par les difficultés du réseau de la santé dans le contexte de la pandémie. Nous misons sur une approche ciblée, comme nous l'avons fait pour les autres secteurs. L'exercice fructueux de financement sectoriel a permis de constater un intérêt particulier dans le secteur des sciences humaines et sociales et un besoin d'accompagnement spécifique auprès des différents partenaires qui vivent une certaine précarité depuis la pandémie. L'éventail de secteurs (muséologie, musique, éducation, immigration) qui bénéficient de ce programme, nous amène à constater l'appétit pour l'innovation dans ces secteurs et la nécessité d'un tel soutien auprès de la communauté. Nous serions heureux de partager nos réflexions avec les responsables du programme afin de tirer le meilleur profit de cet investissement.

À la lumière de ces résultats une réponse positive à notre demande de report du solde 2021-2022 formulée au MES est essentielle pour poursuivre les engagements et pour continuer le travail d'adhésion des chercheurs au programme pour apporter le maximum d'impact à cet investissement.

Museum AR

Date de fin prévue 30/11/2022

Chercheur principal	Olivier Asselin	
Partenaires	Courriel	
Films Camera Oscura	Christine Falco : cfalco@cameraoscurafilms.com	
Laboratoire d'innovation en médiation numérique du Musée des beaux-arts de Montréal	Charlène Bélanger : cbelanger@mbamtl.org	
Phenomena	Awane Jones: awane@thephenomena.co	
Zu	Guillaume Thérien : gtherien@zumtl.com	
Description du projet	La réalisation de ce projet sollicite un ensemble de compétences savantes, esthétiques, techniques et entrepreneuriales qui sont rarement croisées—cinéma, jeu vidéo, réalité virtuelle et augmentée, histoire de l'art, muséologie et éducation. L'objectif de cette collaboration unique est le développement d'une scène historique, grandeur nature et interactive, en réalité augmentée. En effet, l'une des applications prometteuses de ce dispositif de réalité augmentée est documentaire, scientifique et éducative en permettant, notamment, la reconstitution de scènes historiques sur les lieux mêmes où celles-ci se sont déroulées ou devant certaines images de l'histoire—peintures, sculptures ou monuments—qu'il sera ainsi possible de mettre en valeur. En outre, comme ce projet vise à favoriser la transmission de la mémoire et de l'histoire et à contribuer à mettre en valeur le patrimoine, il contribuera certainement à l'émergence de ces nouveaux dispositifs numériques aux seins de plusieurs sites historiques et/ou d'institutions patrimoniales du Québec. Les travaux se poursuivent malgré les contraintes liées à la pandémie. Une version bêta devrait être livrée au MBAM en septembre 2021. Plusieurs enjeux de livraison sur ce projet, mais qui sont en voie d'être résolues.	
Budget proposé	UdeM – FN203118	100 000,00 \$
	Partenaires	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022	Salaires	1 751,00\$
	Services-plateformes	37 500,00\$
	Autre	1 116,00\$
Contributions totales des partenaires	Changement de partenaires et complétion de l'entente entre les parties. Il se peut qu'au final du projet le budget accordé soit modifié à la baisse.	

Nanovecteurs de silice pour oncoARN- Modification de partenaire

Date de fin revue au 30/04/2023

Chercheur principal	Xavier Banquy	
Partenaires	Courriel	
Faculté de médecine vétérinaire– UdeM – secteur académique	Eric.troncy@umontreal.ca / bertrand.lussier@umontreal.ca	
Technologies PharmaLube	Via PSO RB002806	
Description du projet	<p>Antécédents : Le projet initial a subi plusieurs remaniements depuis son début officiel en date du 30 Avril 2020. Un remaniement majeur du projet a notamment impliqué le changement du partenaire industriel (initialement Pharma in Silica / Salicycle pour devenir PharmaLube) avec qui la signature de l'entente de partenariat n'a pu se faire. Ce changement de partenaire a entraîné un changement de de plan de travail et donc un déphasage dans le lancement du projet donc les activités de laboratoire ont été entamées en Novembre 2020. Malgré les retards entraines par le confinement sanitaire, l'objectif 1 a pu être atteint et nous nous attendons à pouvoir livrer les autres objectifs en 2022 à moins d'un contre temps. Objectif 1 : Cet objectif a été réalisé dans le laboratoire du Pr Banquy par l'agent de recherche Dr Hu Zhang, chimiste polymériste de formation et Mlle Le Goas, chimiste. L'optimisation de la synthèse a permis de modifier certains solvants préalablement utilisés afin d'améliorer la solubilité du polymère durant chacune des étapes de synthèse (6 au total) et donc d'augmenter significativement le rendement réactionnel global.</p> <p>Test d'innocuité chez le rat (objectif 2) : un essai à 3 bras sur des rats est prévu. Un total de 45 rattes Sprague-Dawley stériles de 200-300 g seront utilisées et fournies par Charles-River.</p> <p>Test d'efficacité chez le rat (Objectif 4) : un essai à 5 bras sur des rats est prévu. Sham ; 2- Arthrose induite et traitement placebo ; 3- Arthrose induite et traitement polymère + acide hyaluronique ; 4- Arthrose induite et traitement acide hyaluronique ; 5- Arthrose induite et traitement polymère. Un total de 80 rattes Sprague-Dawley stériles de 200-300g seront utilisées et fournies par Charles-River. Le modèle d'induction de l'arthrose est celui du Montréal Induction of Rodent Arthritis Test model (MI-RAT), développé par l'équipe du Pr Éric Troncy à la Faculté de Médecine Vétérinaire. Les évaluations phénotypiques durant l'étude incluent la distribution de la charge pondérale statique, la mesure du seuil de retrait suite à une stimulation mécanique tactile, la mesure des changements de mimiques facials.</p> <p>Objectif 3 : Innocuité chez le chien beagle. L'essai possède 3 bras correspondant chacun a une dose du mélange acide hyaluronique et polymère bottle brush (9 animaux au total de la colonie d'enseignement de la Faculté de médecine vétérinaire).</p> <p>Fin attendue du projet : Septembre2022 / révisée à avril 2023</p>	
Budget proposé	UdeM – FK000137	100 000,00 \$
	Partenaire	100 875,00 \$
	Total	200 875,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022 14 216,00\$	Salaire	56 604,00 \$
	Matériel	16 180,00\$
	Services-plateformes	13 000,00\$
	Autre	00,00 \$
Contributions totales des partenaires	Le partenaire confirme des contributions en salaires et en matériel en 2020-2021 et en 2021-2022 114 000\$	

From genomics data to action in leukemia

Date de fin prévue 31/08/2022

Chercheur principal	Sonia Cellot	
Partenaires	Courriel	
Centre de Recherche CHU Sainte-Justine	alexandre.rouette@recherche-ste-justine.qc.ca alexis.blanchet-cohen@recherche-ste-justine.qc.ca	
Streamline Genomics	Josette Landry : josette@streamlinegenomics.com Maia Kaplan : maia@streamlinegenomics.com	
Description du projet	<p>Ce projet avant-gardiste se situe à la pointe de la médecine de précision en permettant l'identification de toutes les altérations génétiques cliniquement pertinentes survenant dans les cancers au moyen du développement et de la validation d'une plateforme d'analyse de Séquençage de Nouvelle Génération (SNG). L'objectif général de cette initiative est d'introduire la génomique dans la clinique en intégrant une plateforme bio-informatique personnalisée, via Stream line Genomics, dans un pipeline de diagnostic clinique. Ainsi, à l'issue du projet, les cliniciens auront accès à une interprétation et une annotation validée, qui facilitera à la fois le diagnostic et le traitement des cancers. De nombreux avantages socio-économiques en matière de santé sont également attendus pour le Québec grâce à ce projet, notamment, une amélioration des soins de santé pour les patients en fournissant des médecins, en permettant une médecine de précision et offrant des thérapies adaptées et des soins de santé personnalisés. Au cours de l'exercice 2020-2021, la pandémie a entraîné un retard important au niveau du projet et la signature du contrat avec le partenaire s'est avérée plus longue que prévue initialement. Les membres de Stream line Genomics ont mis en place leur plateforme d'analyse et d'interprétation des données de séquençage de nouvelle génération des cancers pédiatriques. Ils ont procuré des accès à l'équipe du Dre Cellot. Ce pipeline d'analyse permet de télécharger les données de séquençage de nouvelle génération, de les interpréter, de les visualiser et de produire des rapports pour les cliniciens d'une façon simplifiée et automatisée</p>	
Budget proposé	UdeM- FD207059	100 000,00 \$
	Partenaire	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022	Salaire	n/a
	Matériel	n/a
	Services-plateformes	n/a
	Autre	n/a
Contributions totales des partenaires	Contribution en nature par l'accès à l'équipe professionnelle pour une familiarisation avec la version bêta du pipeline de diagnostic clinique. La quantification de la valeur des accès sera précisée en 2021-2022.	

Développement d'une méthode novatrice pour évaluer les expositions professionnelles aux poussières de silice cristalline quartz dans les mines souterraines

Date de fin prévue 30/09/2022

Chercheur principal	Maximilien Debia
Partenaires	Courriel
Agnico Eagle et IRSST / Agnico Eagle	Guillaume Lachapelle : guillaume.lachapelle@agnicoeagle.com
Description du projet	<p>Le projet proposé vise à examiner l'implantation de méthodes innovantes d'évaluation des expositions des travailleurs des mines aux poussières de silice cristalline. En effet, le maintien d'une bonne qualité de l'air constitue un enjeu majeur pour l'exploitation et le développement durable des mines ; les travailleurs exposés de façon chronique à la silice cristalline étant à risque de développer des maladies respiratoires. Ainsi, ce projet collaboratif vise, notamment, à caractériser les poussières de silice cristalline avec des méthodes alternatives directement au sein de la mine. Le développement de ces méthodes in situ permettra d'identifier de meilleurs indicateurs de l'exposition aux contaminants en milieu de travail et la mise en place rapide de moyens de prévention lorsque des niveaux d'exposition élevés sont détectés.</p> <p>La période de mai 2021 à la fin avril 2022 a été une période riche en réalisation pour ce projet. Deux semaines de terrain ont permis à l'équipe de collecter une centaine de cassettes d'échantillonnage dans le milieu minier. Cette expérience a été formatrice pour l'équipe qui a pu se familiariser avec le travail minier. Ce fut également un moment d'échange privilégié avec les responsables de la santé-sécurité de la mine qui ont accompagné l'équipe lors de cette campagne. Avec une spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (FTIR), la charge en silice cristalline quartz des filtres a été mesurée à la fin de journée de travail ainsi que 12 h après le prélèvement. Grâce au porte-filtre spécialement conçu pour le projet, un protocole de mesures a aussi été développé et des mesures ont été réalisées par la suite au laboratoire de l'Université afin d'évaluer l'impact de l'uniformité de déposition des particules du filtre sur la mesure FTIR. Alors que la mesure dans les mines avait été faite seulement au centre du filtre, ce sont neuf points de mesure sur le filtre qui ont été réalisés au laboratoire. Les résultats indiquent que les particules se concentrent au centre du filtre et que par conséquent la mesure en un seul point central peut surestimer la concentration. Un plus grand nombre d'échantillons avec plusieurs modèles de cyclone seront nécessaires pour évaluer l'effet du type de prélèvement sur la mesure.</p> <p>Outre la validation de l'effet du moment de mesure (fin de journée, +12 h et après un mois) et de la position de la mesure sur le filtre, des analyses complémentaires ont été faites afin de valider l'effet de la longueur d'onde de la mesure ainsi que l'effet du type de courbe de calibration. Deux méthodes de réalisation de la courbe de calibration ont été évaluées et deux longueurs d'ondes ont été testées. Ces analyses ont généré de nombreux résultats et une base de données a été créée afin de traiter ces données. Une fois les analyses par FTIR terminées, les cassettes ont été transmises au laboratoire de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). L'IRSST a réalisé les analyses en laboratoire en diffraction des rayons X (DRX) qui est actuellement la méthode de référence pour déterminer la teneur en silice cristalline quartz. Les résultats encourageants ont démontré une excellente corrélation entre les résultats obtenus en FTIR à la mine et ceux en DRX au laboratoire ($R=0,95$; $n= 124$).</p> <p>Travaux prévus pour l'exercice d'ici la fin du projet</p> <p>Un article scientifique est en cours de rédaction afin de présenter ces résultats. Finalement, les résultats ont été présentés à différents partenaires et une autre compagnie s'est montré intéressé à poursuivre le développement méthodologique. Une nouvelle demande de subvention a été déposée en juillet 2022. Le projet visera à évaluer les effets des différents paramètres en lien avec l'échantillonnage (types de cyclone et impacteurs, tailles des filtres (25 et 37 mm)) et avec l'analyse (courbes de calibration, interférences, taille des particules). Finalement une lettre d'intention sera déposée au concours 2022 de subvention de projets de recherche de l'IRSST (septembre 2022) afin d'évaluer cette nouvelle méthode dans différents milieux de travail.</p>

Budget proposé	UdeM – RFEI0028	57 500,00 \$
	Partenaire	57 500,00 \$
	Total	115 000,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022 6 233,00\$	Salaire	47 041,00 \$
	Matériel	4 226,00 \$
	Services-plateformes	n/a
	Autre	
Contributions totales des partenaires		Agnico Eagle : 10 000\$ UdeM et 37 500\$ en nature – accompagnement sur le terrain et planification avec l'équipe + 10 000\$ vers IRSST

Le mentorat virtuel au service de la persévérance scolaire et de l'orientation professionnelle chez les 15-18 ans issus des communautés Inuits et des Premières Nations du Québec

Projet terminé

Chercheur principal	Sarah Fraser
Partenaires	Courriel
Academos	Éléonore Durocher-Bergeron: edurocherbergeron@academos.qc.ca
Fondation Nouveaux Sentiers	Marie-Claude Cleary: marie-claude.cleary@nouveauxsentiers.com
Université McGill	treena.delormier@mcgill.ca alex.mccomber@mcgill.ca
Membre de la communauté de Kahnawake - Partenaire de recherche	Brooke Splicer: bsplicer@gmail.com
Description du projet	<p>INTRODUCTION</p> <p>En avril 2021, notre équipe a fait une demande de prolongation de fonds pour ce projet collaboratif. Nous avons développé un projet pilote, mais dû à l'impact de la covid dans les écoles secondaires, et plus spécifiquement dans les communautés des Premières Nations, il était impossible de mettre en œuvre la programmation à l'hiver 2021. Ce qui décrit les activités qui ont pris place entre Avril 2021 et Aout 2022.</p> <p>QUESTIONS DE RECHERCHE</p>

1) Quels indicateurs culturellement pertinents et sécuritaires permettent d'évaluer l'impact d'une intervention de mentorat professionnel auprès de jeunes Autochtones? 2) Selon des personnes Autochtones, qu'est-ce que des mentors non-Autochtones doivent apprendre afin de bien soutenir les jeunes? 3) Quels sont les défis et ressources soutenant l'implantation de l'intervention de mentorat? 4) Comment se vit le partenariat jeunes, écoles, mentors, organismes et

Université dans cette innovation sociale?

TRANSFORMATION DES COLLABORATIONS

Nous avons maintenu une collaboration avec la Fondation Nouveaux Sentiers mais avons transformé la collaboration avec Academos afin de protéger l'auto-détermination de la Fondation et assurer la possibilité d'innover pour et par les Premières Nations. Après discussions avec Academos nous avons mutuellement opté pour une relation de type 'consultation'.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET RECHERCHE-ACTION Avril 2021- Aout 2022

- mise en œuvre du service pilote dans 8 écoles secondaire et 20 classes (d'Avril à juin 2021)
- rencontre avec les directeurs d'écoles et professeurs pour avoir leurs commentaires (juin 2021)
- rencontre de mise à jour avec le comité adviseur autochtone (juin 2021)
- rencontre individuelles avec professeures pour leurs rétroactions sur la programmation (Mai-Juin 2021)
- transcription d'entrevues (Juin à Aout 2021)
- analyse des données qualitatives et quantitatives (Juin à Décembre 2021)
- adaptation du service pour une deuxième phase plus ancrée dans les besoins des écoles (Juin à Décembre 2021). Création de 5 ateliers clé-en-main pour classe secondaires, création d'une boîte à outils virtuelle pour jeunes et professeurs, création d'un journal de bord pour jeunes.
- Traduction du matériel créé de l'anglais vers le français (Décembre 2021).
- Présentation à des Directeurs de services et conseillers en orientation (Décembre 2021 à Février 2022).
- Mise en œuvre des ateliers dans deux écoles secondaires (Février à Mai 2022)
- Mise en relation avec les écoles secondaires de Chisasibi (Mars-Juin 2022)
- Adaptations supplémentaire des ateliers. (Mai à Septembre 2022)
- écriture de rapports.
- écriture d'un articles scientifique prêt à soumettre.
- présentation à deux conférences scientifiques (IUHPE, ACFAS)

RETOMBÉES

Nous avons actuellement en main une Zone Première Nation (plateforme d'ACADEMOS) qui permet aux jeunes de s'inscrire et de connecter avec plus de 70 mentors, dont 28 issues des Premières Nations.

Nous avons un guide pour enseignant permettant de mettre en œuvre une série d'ateliers crédité pour le cours PPO niveau secondaire, en anglais ou en français.

Nous avons une boîte à outil pour jeunes et une page internet pour professeurs.

Nous avons amplifié la collaboration avec la Fondation Nouveaux Sentiers en soutenant 4 autres projets de recherche-action, présentement financés.

Nous avons également obtenu un financement de 10 000\$ afin de continuer à travailler sur la boîte à outil et explorer avec des jeunes issus des Premières Nations leur utilisation des technologies dans le milieu scolaire. Ceci permettra de faire une nouvelle demande de subvention pour un projet d'amplification de ce qui a été fait au cours des deux dernières années.

Budget proposé	UdeM – RFEI0031	100 000,00 \$
	Partenaires	386 500,00 \$
	Total	486 500,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022	Salaire	40 565,00
	Matériel	1 766,00\$
	Services professionnels	43 069,00 \$
	Autre	13 350,00 – Bourses, 1 250,00\$ Déplacements
Contributions totales des partenaires		Le partenaire ACADEMOS s'est retiré du projet comme mais il demeure impliqué, et la contribution de 2020-2021 de 15 000\$ est maintenue. La fondation Nouveaux Sentiers a contribué au cours des 2 années un total de 166 700\$

Changer les règles du jeu : Créer les conditions pour favoriser le jeu libre en milieu urbain

Projet terminé

Chercheur principal	Katherine Frohlich
Partenaires	Courriel
Centre d'écologie urbaine de Montréal	Mikael St-Pierre: mikael@ecologieurbaine.net
Queen's University	patricia.collins@queensu.ca
Fondation MGEN pour la santé publique	salexander@mgen.fr
University of British Columbia	mbrussoni@bcchr.ubc.ca
University of South Wales	e.deleeuw@unsw.edu.au
Queen's University	ian.janssen@queensu.ca / jeff.masuda@queensu.ca
Rethinking Childhood	tim@rethinkingchildhood.com
Description du projet	<p>TRAVAUX EFFECTUÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2021-2022</p> <p>En avril 2021, les conditions liées à la pandémie sont devenues favorables pour débiter la collecte de données et les démarches pour implémenter les interventions (rue école et rue ludique). Le travail d'indentification des secteurs et de familiarisation avec le terrain étant complété au printemps 2021, l'équipe a pu commencer la collecte de données avec les outils développés. Cependant, pour minimiser les contacts tactiles, nous avons dû délaissier les accéléromètres et nous avons opter pour des observations directes.</p> <p><i>Phase 1 : Mobilisation et développement de l'intervention.</i> Le processus d'urbanisme participatif s'est déroulé au printemps-été 2021 et a consisté à la mobilisation des parties prenantes, au design des interventions, à l'élaboration d'un plan d'action ainsi qu'à la formation des comités de pilotage locaux dans l'optique de permettre l'implantation des</p>

interventions pour la rentrée scolaire 2021. Avec ce processus, l'emplacement et le format des rues-écoles et rues ludiques (fréquence, durée, activités offertes, etc.), les règles de fonctionnement et leur opérationnalisation ont été façonnés selon le contexte local. Les différentes rencontres d'information et de mobilisation ont eu lieu auprès des équipes-écoles, des parents, des résidents ainsi que de différents organismes et groupes communautaires desservant les secteurs ciblés.

Seules les interventions du secteur défavorisé ont pu voir le jour. Les interventions dans le secteur favorisés n'ont pas pu avoir lieu : les directeurs des écoles et l'arrondissement n'ont pas embarqué dans le projet d'une part face à la situation instable de la pandémie. Des entrevues avec les parties prenantes du secteur favorisé ont été réalisées afin de pouvoir déterminer les facteurs ayant joué un rôle dans la non-implantation du projet pilote. Une analyse de ces entrevues a été réalisée avec le cadre d'analyse déterminé dans le protocole et une publication sur le sujet du non lancement du projet pilote est publiée. (Référence : Smith LE, Gosselin V, Collins P, Frohlich KL. A Tale of Two Cities: Unpacking the Success and Failure of School Street Interventions in Two Canadian Cities. *International Journal of Environmental Research and Public Health*. 2022; 19(18):11555. <https://doi.org/10.3390/ijerph191811555>).

Le partenaire au projet (Centre d'écologie urbaine de Montréal), a pris en charge la logistique des interventions et la première rue ludique a été inaugurée le 24 Septembre 2021 et a été implantée jusqu'au 27 février 2022. La première rue-école a été implantée du 3 décembre 2021 au 27 Mars 2022. La mobilisation des bénévoles a été pris en charge par notre partenaire communautaire et s'est réalisé avec l'aide de leader de la communauté et d'organismes communautaires locaux. Une formation a été donnée aux bénévoles impliqués dans les interventions (vis-à-vis la sécurisation de la fermeture temporaire de la rue et la logistique des interventions).

Pour ce qui est de la création du site web., les coûts dépassaient les estimations faites en 2020-2021. Nous avons décidé de créer le site web à l'interne de notre collaborateur (le CÉUM), ce qui a été un choix plus raisonnable. (Pour visiter le site web : www.changerlesreglesdujeu.ca).

Phase 2 et 3: Évaluation réaliste et évaluation des effets. Pour pouvoir assurer une collecte de données rigoureuse, une leader de la communauté du secteur multiculturel a été impliqué dans le projet en aidant notamment avec la traduction simultanée et le recrutement des participants à la recherche.

L'équipe a réalisé la collecte de donnée dans les deux secteurs avant et durant les interventions (questionnaires pour les familles, entrevues avec les parties prenantes ainsi que des sondages auprès des résidents). Durant les interventions, des chercheurs ont réalisés des observations directes sur le terrain : volume et comportements des véhicules, modes de déplacements et l'usage de la rue par les enfants et les adultes. Les questionnaires pour les familles ont dû être imprimé et distribuer en papier dû à une faible adhérence de la population ciblée aux outils digitaux.

Pour la rue ludique, la collecte de données s'est déroulée entre novembre 2021 et mars 2022. Pour la rue-école, elle s'est déroulé entre novembre 2021 et février 2022. Des entrevues avec les informateurs clés ont été réalisées entre le novembre 2021 et février 2022 (avec notamment des employés municipaux, des parents, des membres de l'établissement scolaire ainsi que des bénévoles).

Des entrevues auprès des informateurs-clés (bénévoles, parents, intervenants et employés de la municipalité) ont pu être menés avec des outils de télécommunications (par zoom ou par téléphone) afin de minimiser les risques liés à la pandémie. Nous n'avons pas pu réaliser les groupes de discussions avec les enfants à cause de la situation sanitaire. Il était prévu d'allouer les fonds obtenus dans le cadre du programme Partenariat à l'acquisition d'accéléromètres, à la création de matériel de transferts de connaissances, ainsi qu'à la réalisation de capsules vidéo, la création d'un site web ainsi qu'à la production et la diffusion de lettres d'information destinés aux partenaires, participants et résidents. Afin de minimiser les contacts tactiles, nous avons opter de ne pas utiliser les accéléromètres. Donc des assistants de recherches ont dû être rémunérés pour effectuer les observations directes pertinent à la circulation. Dû à des changements de mode d'administration des questionnaires et sondages, un volume plus important d'impressions a dû être réalisé, et des assistants de recherche ont dû être rémunérés pour leurs déplacements à l'école et l'organisation de la passation des questionnaires sous forme de papier. Afin de pouvoir travailler efficacement sur la préparation d'infographie, de vidéos et autres visuels pour communications et transferts de connaissances, un ordinateur plus performant a dû être acheté à l'automne 2021. Du matériel a dû être acheté pour le travail sur le terrain (presse-papiers, feuilles, crayons, dossards...). Nous avons aussi payer pour la création et l'impression de brochures informationnelle sur le jeu à l'extérieur en hiver dû à une faible participation des enfants à Parc-Extension.

Budget proposé	UdeM – RFEI0027	50 000,00 \$
	Partenaires	50 000,00 \$
	Total	100 000,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022 Solde 673\$	Salaire	40 071,00\$
	Matériel	2 970,00\$
	Services-plateformes	2 286,00 \$ - traduction et infographie
	Autre	4 000,00\$ - Bourses
Contributions totales des partenaires :		Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) 25 000 \$

Moderniser les pratiques d'évaluation : la technologie au service de l'interdisciplinarité et du bien-être des enfants – Modification de partenaires et phase 2 en cours

Date de fin prévue 30/09/2022

Chercheur principal	Bruno Gauthier
Partenaires	Courriel
Commission scolaire de Montréal (CSDM) – Bureau des services éducatifs complémentaires	(Pierre Chartrand) https://csdm.ca/autreservices/etudesrecherches/
Clinique Universitaire de Psychologie (10 000 \$)	
Le Cours	
Centre Axel	https://centreaxel.com/fr/ Isabelle Ouellet-Morin : isabelle.ouelletmorin@umontreal.ca
Association québécoise des neuropsychologues (AQNP)	Josie-Anne Bertrand : josianne.bertrand@aqnp.ca
Regroupement des neuropsychologues pédiatrique (RNP)	Julie Duval: ju_duval@yahoo.ca
Description du projet	L'originalité de ce projet collaboratif réside dans la conception d'une approche optimisée dans les contextes clinique et scolaire ayant pour but, notamment, la modernisation de méthodes d'évaluation clinique par le développement d'un nouvel outil technologique d'évaluation neuropsychologique pour l'évaluation des fonctions exécutives chez l'enfant, ainsi qu'un inventaire comportemental permettant de caractériser le profil socioaffectif des enfants du primaire. Ainsi, en plus d'innover en matière d'offre de soins, ce nouvel outil numérique contribuera à soutenir le statut de leader du Québec en neuropsychologie et lui

permettra d’être parmi les précurseurs mondiaux en termes de technologies sociales dans le monde de l’éducation. Soutien du projet effectué par Inven_T et avec la firme informatique Le Cours. L’application mobile est parfaite par le Cours pour diffusion auprès des milieux cliniques et les collectes de données se poursuivent avec en plus la mise sur pied de la base de données et recherche

14 avril 2021 : Ouverture du projet sous le numéro RFEI8001.

Avril-mai 2021 : Poursuite des demandes de collaboration dans les écoles du CSSDM.

Mai-juin 2021 : Recrutement des participants dans les écoles; Élaboration finale du protocole de recherche et d’évaluation des participants; organisation du matériel d’évaluation (tests et questionnaires en ligne et papier-crayon, dont certains fournis par la CUP-UdeM); formation des étudiantes-chercheuses pour la passation des tests aux participants.

17 mai 2021 : Demande d’amendement au CÉREP pour modifications au projet de recherche (ajout de tests au protocole d’évaluation des participants et ajout d’une chercheuses étudiante et d’une stagiaire postdoctorale au projet); approbation des modifications le 6 juillet.

21 juin 2021 : Octroi de la bourse Mitacs pour embauche de la stagiaire postdoctorale dans le projet; les mois suivants, suite des procédures administratives pour l’obtention de la bourse.

Juin : début de la collecte de données (toujours en cours).

Juillet 2021 : Préparation de la demande de bourse CIRCA pour stagiaire postdoctorale; dépôt de la demande. Annonce de l’octroi en février 2022.

Juillet-septembre 2021 : Rédaction/correction du projet d’essai doctoral de l’étudiante chercheuse impliquée dans le projet pour dépôt du projet le 1er octobre et examen doctoral à l’automne.

Juillet-août 2021 : Finalisation avec Inven_T de l’entente de confidentialité pour Multisens.

Juillet 2021-février 2022 : Poursuite de la collecte de données dans les écoles (toujours en cours).

Septembre-décembre 2021 : Programmation par Le-Cours inc. de l’application mobile faisant l’objet de ce projet.

Septembre 2021-décembre 2022 : Préparation de la documentation pour la collecte de données dans les milieux cliniques partenaires (CUP, Clinique Multisens).

Septembre 2021-décembre 2022 : Diffusion du projet par les partenaires pour aide au recrutement (RNP et AQNP)

Janvier 2021-avril 2022 : Collecte de données dans les milieux cliniques partenaires (CUP, Clinique Multisens) le financement supplémentaire pour intégration de système de cotation automatique et d’interprétation des performances au test.

Budget proposé	UdeM – RFEI0032-8001	85 500,00 \$
	Partenaires	85 500,00\$
	Total	171 000,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022 23 399,00\$	Salaire	
	Matériel	2 000,00\$
	Services professionnels	60 101 \$
	Autre	00,00 \$
Contributions totales des partenaires	Les partenaires sont mobilisés pour des contributions en nature et les valeurs seront confirmées à la fin des travaux.	

Développement d'un système de stimulation et d'analyse d'images grâce à l'apprentissage profond applicable à l'imagerie cellulaire 3D pour l'étude du rôle des interactions neurones-glies et du couplage neurovasculaire dans la plasticité et l'apprentissage

Date de fin prévue 30/09/2022-

Chercheur principal	Hélène Girouard	
Partenaire	Courriel	
Bliq photonics Imagerie des animaux vivants, analyse d'image, système de microscopie, électronique, optique	Daniel Côté: daniel@Bliqphotonics.com	
Bliq photonics Imagerie des animaux vivants, microscopie, imagerie 3D et analyse	Alicja Gasecka: alicja@Bliqphotonics.com	
Bliq photonics Système de microscopie, électronique, optique	Bertrand de Dorlodot : bertrand@Bliqphotonics.com	
Bliq photonics Conception mécanique	Benoit Aubé : benoit@Bliqphotonics.com	
Description du projet	Le présent projet s'intéresse aux interactions neuro-glio-vasculaires dans un contexte d'études sur la cognition et utilisent des approches d'imagerie et d'électrophysiologie dans divers modèles animaux pour l'étude des variables biologiques impliquées dans ces interactions. Ce projet permettra le développement et l'optimisation de protocoles permettant l'imagerie rapide 3D et la stimulation optique afin de développer des protocoles d'apprentissage en boucles fermées. Il s'agit donc d'un développement alliant les forces de la technologie de Bliq Photonique à celles des connaissances expérimentales des Professeurs de l'Université de Montréal et celle d'algorithmes d'apprentissage profond du Prof. Provost. Le but de ce projet est de repousser les limites de ces techniques en développant des outils pour coordonner la photo-stimulation avec l'acquisition et l'analyse d'images en 3D. L'objectif ultime du projet reste de transposer les résultats obtenus à des méthodes d'imagerie cérébrale non invasives applicables chez l'humain pour le diagnostic ou le traitement de maladies neurologiques.	
Budget proposé	UdeM – RFEI0033	63 500,00 \$
	Partenaire	63 500,00\$
	Total	127 000,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022 61 340,00\$	Salaire	0
	Matériel	0
	Services-plateformes	0

	Autre	2 160\$
Contributions totales des partenaires		Les partenaires sont mobilisés pour des contributions en nature et les valeurs seront confirmées à la fin des travaux.

Implementation of an artificial intelligence approach in drug identification and optimization for the treatment of Parkinson's disease

Projet terminé

Chercheur principal	Daniel Lévesque
Partenaires	Courriel
Valence Discovery (ancien nom In Vivo AI)	Sébastien Giguère : sebastien@invivoai.com

Description du projet	<p>La maladie de Parkinson est la deuxième maladie neuro-dégénérative la plus répandue après la maladie d'Alzheimer. Malgré des efforts de recherche intensifs, le traitement actuel reste symptomatique et la découverte de nouveaux composés médicamenteux optimaux demeure un processus long et dispendieux. L'objectif général de ce projet est donc de mettre en œuvre une approche d'intelligence artificielle (IA) dans un programme de découverte de médicaments sur l'identification de nouveaux composés capables d'améliorer le traitement de la maladie de Parkinson. La mise en œuvre de l'approche IA, couplée aux expertises en bio-informatique, en biochimie et biologie moléculaire, en analyse des médicaments ainsi qu'en chimie médicinale pour mener à bien ce projet de développement de médicaments améliorera fortement la capacité à obtenir ces composés optimaux en plus d'accélérer considérablement la démonstration de la preuve de concept de cette nouvelle approche pharmacologique.</p> <p>Nous avons transféré à Valence Discovery toutes nos données de criblages afin que la compagnie développe des modèles d'algorithmes pour la découverte de nouveaux hits. La compagnie a fait l'évaluation de ses modèles au niveau statistique (courbes ROC, robustesse, etc.). Le meilleur modèle a été retenu et des prédictions ont été générées (pXC50) à partir des données de relations structure-activité (SAR) déjà obtenues expérimentalement. Valence a effectué 2 campagnes de criblages virtuels. La compagnie a procédé à un premier criblage virtuel sur une banque comprenant plus de 6 millions de composés chimiques de petites tailles (200-300 kDa). Plusieurs critères ont été établis afin de faire un classement des molécules ayant le meilleur profil (top 100). Ces prédictions ont été revues par un chimiste expérimenté et les 25 meilleures molécules ont été achetées et testées dans nos essais biologiques (essais rapporteurs) Nur77/RXR et Nurr1/RXR (plateforme HTS de l'IRIC). Aucune molécule n'a montré une activité. Un 2e criblage virtuel, avec des paramètres ajustés/différents, a permis d'identifier 450 composés d'intérêt (la sélection a été validée par l'équipe de chimie médicinale de l'IRIC). Nous avons procédé à l'achat/synthèse de 44 composés de cette liste (les plus prometteurs), qui ont été testés dans nos essais biologiques. Aucune molécule n'a montré une activité.</p> <p>Objectif 3: Améliorer les propriétés pharmacocinétiques (MDPK) des composés (hit-to-lead) pour l'identification de composés « leads » par approches IA. Comme nous n'avons pas encore généré de candidat hit-to-lead dans le projet SAR (Le gacy- IRICoR), cet objectif n'a pas été adressé. Objectif 4: Identifier les composés qui répondent à nos critères d'évaluation souhaités à partir de bibliothèques de composés disponibles dans le commerce (réaffectation de médicaments) à partir du criblage virtuel de l'IA Résultats :</p> <p>Un criblage virtuel a été effectué sur une petite banque de composés (6798) disponible (Broad Institute's drug repurposing hub) a été effectué par Valence Discovery.</p>
-----------------------	--

	<p>Nous avons synthétisé/acheté et tester 25 composés issus de l'analyse IA des molécules ses plus prometteuses afin the valider leurs activités dans nos essais biologiques (activation du complexe Nur77/RXRg). Aucune molécule n'a montré une activité.</p> <p>Conclusion : Malgré l'absence de prédictions concluantes, Valence Discovery a pu raffiner ses approches et le développement de ses algorithmes. L'approche par petits fragments semble prometteuse, mais des études plus approfondies sont nécessaires. Ce projet a permis de mettre en lumière la nécessité d'inclure une expertise de chimie médicinale plus tôt dans le processus d'assistance IA.</p>	
Budget proposé	UdeM – FK000138	100 000,00 \$
	Partenaire	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022	Salaire	93 000,00 \$
	Matériel	7 000\$
	Services-plateformes	0
	Autre	0
Contributions totales des partenaires	Valence 100 000\$ en nature via l'accès à ces banques de composés chimiques	

Rendre plus sécuritaires les transfusions sanguines : Développement d'une technologie biomédicale pour une médecine personnalisée,

Projet terminé

Chercheur principal	Jean-François Masson
Partenaires	Courriel
Affinité Instruments	Ludovic Live: Ls.live@affiniteinstruments.com
Partenaire industriel clinique	Danny Brouard: Danny.Brouard@hema-quebec.qc.ca
Description du projet	La technologie développée au cours de ce projet répond à un besoin important dans le secteur de la transfusion sanguine. En effet, il est présentement difficile d'identifier des patients déficients en IgA et présentant des anticorps contre cette protéine. Ainsi, ces patients, lorsque transfusés, sont à risque de développer des réactions sévères ; environ 1 à 5% des réactions transfusionnelles anaphylactiques sont causées par la présence d'anticorps anti-IgA chez les patients déficients en IgA et aucune méthode n'est actuellement disponible pour tester les anticorps anti-IgA. Le projet vise donc à développer un instrument de résonance des plasmons de surface (RPS) pour identifier les patients ayant un

déficit en IgA préalablement à la réception d'une transfusion sanguine. Le premier impact du projet sera la réalisation de travaux novateurs en technologies pour les transfusions sanguines ; ces technologies auront une portée mondiale et permettront ainsi d'établir les bases pour le développement de tests pour d'autres applications cliniques. Le projet devait s'amorcer au moment que la pandémie a commencé. Ainsi, nous avons été retardés par la fermeture des laboratoires jusqu'en juin 2020. À ce moment, Alexandre Delorme, étudiant aux cycles supérieurs s'est joint à l'équipe pour effectuer les développements du test d'IgA et anti-IgA comme prévu au plan de travail. Suite à un désistement d'un candidat pour un stage postdoctoral et aux procédures d'embauches plus longues qu'à l'habitude pour les deux autres postdocs, ils se sont joints à l'équipe respectivement en octobre 2020 et en février 2021. John Chin a été recruté pour 6 mois pour développer une cartouche micro fluide permettant d'analyser les échantillons cliniques. Il a terminé le développement de celle-ci au printemps 2021 et il est maintenant à l'emploi d'Affinité Instruments, qui l'a recruté suivant son excellent travail dans le projet. Un 2e postdoc, Malama Chisanga a été recruté pour développer les tests cliniques, ayant une forte expertise en chimie bio analytique. En collaboration avec Affinité Instruments, nous avons mis au point et validé un instrument modifié permettant de mesurer 4 molécules simultanément avec une cartouche fluide adaptée pour les mesures cliniques (Fig. 1). Cette cartouche permet l'utilisation autonome de l'instrument SPR par des non-experts. Ceci était nécessaire dans le projet pour mesurer l'immunodéficience en IgA et la probabilité de réaction allergique par la mesure de l'IgA et de l'anti-IgA (une faible teneur en IgA et une forte teneur en anti-IgA sont indicatives de l'immunodéficience et du potentiel de réaction allergique). De plus, nous devons mesurer un contrôle positif et un contrôle négatif.

Budget proposé	UdeM – FN401127	100 000,00 \$
	Partenaires	120 250,00 \$
	Total	220 250,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022 Solde 0\$	Salaire	37 559,00 \$
	Matériel	30 177,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	32 664,00 \$
Contributions totales des partenaires		Affinités instruments a contribué en nature avec du temps de personnel et des instruments de recherche + une contribution en \$\$ de 20 000\$ Total : 100 250\$

EmoScienS, un modèle de développement d'une start-up éthique et socialement responsable, qui met à profit les avancées en informatique affective pour la santé des populations

Date de fin prévue 30/09/2022

Chercheur principal	Pierrich Plusquellec
Partenaires	Courriel
Collège Sainte-Anne. Expertise en innovation, IA / fournit le lieu de déploiement	Ugo Cavenaghi : cavenaghiu@sainteanne.ca
Experte en comportement éthique dans les organisations privées, public et de santé /accompagne le projet lors de son déploiement	Joe T. Martineau : joe.trempe-martineau@hec.ca
Esplanade. Expert en mesure d'impact de l'Innovation sociale, directeur de l'Esplanade / guide le projet dans son impact	Pascal Grenier : pascal@esplanademtl.org
Expertise dans le domaine de l'éthique en IA / met les ressources de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique au service du projet	Réjean Roy : rejean.roy@observatoire-IA.ulaval.ca
EmoScienS. Expert dans le domaine de la communication non verbale et la prévention du burnout / Professeur agrégé, École de Psychoéducation / CEO d'EmoScienS	Pierrich Plusquellec : pierrich.plusquellec@umontreal.ca
Description du projet	<p>Travaux effectués au cours de l'année 2021-2022 (début de subvention au 30/04/2021)</p> <p>L'objectif initial du projet était de mesurer les effets de l'implantation d'EmoScienS sur la santé émotionnelle de ses utilisateurs lors d'un projet pilote à travers 5 phases de développement (a) présentation de l'outil à un premier groupe d'utilisateurs (b) arrimage avec les besoins de ces utilisateurs, (c) développement logiciel EmoScienS 2.0, (d) implantation et tests v 2.0 prévue en octobre 2020, (e) retour utilisateur, (f) diffusion version finale à 100 utilisateurs. Compte tenu de la pandémie de Covid-19, le calendrier de réalisation a dû être revu. Les objectifs ont toutefois été maintenus et même développés à travers 3 volets complémentaires.</p> <p><i>Volet A – Développement de l'outil EmoScienS v 2.0 suite au retour utilisateur de la v 1.0</i> En juillet 2020, l'outil EmoScienS a été présenté aux 15 utilisateurs (15 directeurs du Collège Sainte-Anne) lors d'une rencontre. Ces 15 utilisateurs ont pu essayer EmoScienS pendant 2 semaines en juillet 2020, et ont été sondés quant à leur expérience et aux fonctionnalités à développer. Quatorze participants ont complété le sondage qui contenait une quarantaine de questions documentant aussi bien l'installation du logiciel, son utilisation, l'intérêt à l'utiliser et des propositions d'améliorations à y apporter. Les utilisateurs ont par exemple plébiscité la possibilité de programmer les moments d'utilisation</p>

d'EmoScienS, la possibilité d'accéder à ses résultats de manière quotidienne, la possibilité d'avoir accès à du contenu de qualité pour les orienter dans leur travail émotionnel etc... Une phase de développement logiciel s'est ensuite déployée pour répondre à ces nouveaux besoins. Ainsi EmoScienS s'est enrichi de plusieurs fonctionnalités comme la possibilité de fonctionner même lorsque le participant est en vidéoconférence (gestion du double flux vidéo), la création et l'accès à un tableau de bord dynamique qui affiche les données du participant en temps réel, la possibilité de programmer des heures d'utilisation etc... Enfin, une plateforme de ressources informationnelles et de programme d'entraînements émotionnels a été ajoutée à la version originale d'EmoScienS ce qui a nécessité de la création de contenu mais aussi le développement d'une plate-forme de elearning. Ce développement a pris plusieurs mois, et la version 2.0 d'EmoScienS est aujourd'hui prête à être déployée.

Volet B – Collecte des enjeux éthiques et légaux propres à la technologie utilisée par EmoScienS 2 Parallèlement à ce travail de développement logiciel, Joé T. Martineau, professeure au HEC, et membre de l'OBVIA a dirigé Frédérique Romy Godin, étudiante à la maîtrise en développement organisationnel, et à qui le projet a permis d'octroyer une bourse d'étude. L'étudiante a réalisé une étude des enjeux éthiques reliés à l'informatique affective et la gestion des données personnelles. Cette recherche documentaire a abouti à un mémoire déposé en décembre 2020 dans lequel Frédérique Romy Godin dresse un panoram des différents enjeux éthiques dans le domaine de l'informatique affective, et propose une analyse critériée des organisations officiant dans ce secteur d'activité tout en proposant des solutions à implémenter dans EmoScienS. Ce mémoire est disponible sur demande. Ce travail a fait l'objet de deux présentations au 88ème congrès de l'ACFAS en mai 2021 dans le cadre du colloque Éthique et intelligence artificielle : principes, pratiques et modes de gouvernance. Par la suite, Frédérique Romy Godin a bénéficié d'un contrat d'assistantat de recherche dans le cadre du présent projet pour contribuer au développement par le CHUM d'un guide d'innovation responsable en santé qui permet aux innovateurs de s'assurer qu'ils se posent les questions essentielles à un développement éthique et responsable de leurs produits. Dans ce cadre, EmoScienS est une compagnie test, et a permis d'apporter grâce au présent projet un angle opérationnel plébiscité par le CHUM. Le guide a été présenté au public le 15 mars 2022. Il est accessible en ligne et propose à tous les innovateurs une réflexion opérationnelle avec comme canevas la Déclaration de Montréal en éthique de l'intelligence artificielle (<https://eiaschum.ca/formations/guidedes-principes-d-innovation-et-d-intelligence-artificielle/>). Grâce à une bourse d'étude octroyée par le présent projet, Mélissa Lafond, étudiante à la maîtrise en science de la gestion au HEC, a mené une étude qualitative auprès d'une cohorte de 15 utilisateurs d'EmoScienS visant à mieux cerner les enjeux éthiques et d'acceptabilité sociale de l'informatique affective. Son mémoire a été déposé en Avril 2022, et insiste sur le fait que l'acceptabilité de la technologie d'informatique affective repose avant tout sur des enjeux éthiques. Avec le concours de Frédérique Romy Godin, nous avons rédigé une charte éthique pour EmoScienS, accessible directement à partir du site web d'EmoScienS (<https://tinyurl.com/25feskk8>).

La compagnie Prudence.Ai a été contractée pour consultation dans le domaine éthique et juridique propre au domaine de l'intelligence artificielle. Cette collaboration a permis la rédaction des termes et conditions, et de la politique de confidentialité, de la politique de cookies du site web. Cette réflexion a abouti à la rédaction d'une analyse d'impact à la protection des données propre à EmoScienS qui représente un document technique de 53 pages accessible sur demande. La banque de données biométriques d'EmoScienS a également été déposée auprès de la Commission d'Accès à l'Information tel que requis par la Loi au Québec. 3

Volet C – Diffusion de la version 2.0, tests utilisateurs, puis évaluation des effets de la version 2.0 auprès des utilisateurs **Sara Saint-Pierre Côté a été engagée pour coordonner un premier test de la version 2.0 d'EmoScienS auprès d'un échantillon de 30 personnes, qui a débuté**

	<p>en mai 2022. Cette première phase avait pour objectif d'évaluer les difficultés techniques associées au déploiement de cette nouvelle version, et de sonder les premiers utilisateurs de cette version 2.0. Des correctifs de déploiement ont été apportés et un sondage a pu être réalisé dont les données sont en cours d'analyse. Le test de la version 2.0 d'EmoScienS auprès de notre partenaire est lancée. Cette version va être déployée auprès des directeurs du collège sainte-Anne. Sara Saint-Pierre Côté coordonne ce déploiement qui inclut 2 temps de mesures de questionnaires psychométriques et qui va permettre une mesure des effets associés à la pratique d'EmoScienS.</p>	
Budget proposé	UdeM – RFEI0034	100 000,00 \$
	Partenaires	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$
Dépenses et solde au 30/04/2022 Solde 67 765\$	Salaire	12 860,00 \$
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	14 649,00 \$
	Autre	4 727,00 \$
Contributions totales des partenaires		Impact8 : 18 000 services, College Ste Anne : 10 000\$, Emosciens : 48 000\$ total nature des partenaires 76 000\$

Mycatok Project: Innovating Cranberry Farming With Beneficial Symbiotic Microbes

Date de fin prévue 31/03/2023

Chercheur principal	Lang, Bernd Franz
Partenaires	Courriel
V.Godin: PAMPEV inc D. Landreville : Transport Gaston Nadeau Inc. M. Paquet : Canneberges Bieler K. Lachance : Entreprises Gillivert Inc.	
Description du projet Projet co-financé par le CRSNG, les partenaires et une contribution directe de l'Université de Montréal (MES)	<p>innovating cranberry farming with beneficial symbiotic microbes' cranberry products are a multi-billion-dollar business worldwide. Canada's share of the global conventional production is ~25%, and 90% of organically grown fruit. however, cranberry farming is faced with complex challenges including plant diseases that are exacerbated by climate change. we propose to counter these challenges by deploying beneficial microbes living within cranberries (symbionts), notably fungal and bacterial microorganisms. in fact, numerous agricultural plants host similarly beneficial microbes, such as rhizobium bacteria in legumes, and mycorrhizal fungi in a large variety of crop plants. our goal is to isolate symbiotic microbes that suppress pathogens (biocontrol), deliver phosphorus, nitrogen and other nutrients into cranberry plants (biofertilization), secrete compounds that stimulate plant growth, and improve resistance to stress (high or low temperatures; drought). the objective of this proposal is to undertake rigorous field trials with select microbes previously isolated and characterized in our laboratory, and to investigate properties of a set of new</p>

		microbe isolates, which as well will be tested in field experiments. development of beneficial cranberry-specific symbionts will take Canadian cranberry farming to the next level, strengthen the industry, alleviate the environmental impact of cranberry farming by reducing agrochemicals, and advance our understanding of symbiont-plant interactions durée: 1/04/2018 au 31/03/2023
Budget proposé	UdeM	10 000,00 \$
	Partenaires	1 880 678 \$
	Total	1 890 678,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	0
	Matériel	0
	Services-plateformes	0
	Autre	0
Contributions totales des partenaires		1 890 678,00 \$

Chaire industrielle Hydro-Québec en Phytotechnologie

Projet terminé

Chercheur principal	Jacques Brisson
Partenaires	Courriel
N. Lesieur: Hydro-Québec	

Description du projet Projet Co financé par le CRSNG, les partenaires et une contribution directe de l'Université de Montréal (MES)	Inspired by natural ecosystem processes, phytotechnology consists of the use of plant cover designed to perform a specific function: decontaminate water and soils, restore degraded ecosystems, protect soil against erosion or invasive species, decrease energy loss from infrastructures, etc. The increasing use of phytotechnology presents new challenges for scientists, and improving efficiency necessitates understanding the various physical, chemical and biological processes that function at different scales. The objective of this Industrial Research Chair is to optimize Phyto technological approaches to solve environmental problems related to the operation of power grid infrastructures that generate, transport and distribute electricity. The research program of the Chair will concentrate on two issues for which Phyto technological approaches are tailor-made: the restoration of disturbed soil that leads to erosion and the establishment of undesirable plant species; and the remediation of soils or water contaminated with wood pole preservatives. To address these issues, the research program will consist of field and greenhouse experiments organized along three axes: 1) the effect of plant diversity and interactions on the capacity of plant communities to provide ecological services in phytotechnology, 2) plant-environment interactions in the context of phytotechnology, and 3) the role of root exudates and soil mycorrhizas in relation to Phyto technological functions. Beyond harnessing the power of plant-based systems for the direct benefit of its industrial partner, the Chair will deepen our understanding of fundamental ecological principles, there by facilitating the transfer and adaptation of Phyto technologies to the numerous other contexts that could benefit from similar practice Durée: 1/04/2016 au 31/03/2022
--	---

Budget proposé	UdeM	19 000,00 \$
	Partenaire	500 000,00 \$
	Total	519 000,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	n/a
	Matériel	n/a
	Services-	n/a
	Autre	n/a
Contributions totales des partenaires		519 000,00 \$

Servier Industrial Research Chair in Synthetic Organic and Chemical Biology

Date de fin prévue 31/05/2023

Chercheur principal	Samy Cecioni/Stephen Hanessian	
Partenaires	Courriel	
Servier		
Description du projet Projet co financé par le CRSNG, les partenaires et une contribution directe de l'Université de Montréal (MES)	Facilitated by the National Science and Engineering Council of Canada Program for Senior Industrial Research Chairs, the group of Professor Stephen Hanessian (FRSC; O.C.) at the Université de Montréal and Servier Canada, a Canadian subsidiary of Servier France, will join forces to explore innovative research projects in medicinal chemistry and chemical biology with the potential to develop new therapeutic agents focusing on oncology, cardiovascular, and CNS-related areas. This five-year program is another example of successful university-industry collaborative project to promote basic research and training of highly skilled scientists for Canada's future aspirations as a leader in the biomedical field Durée : 1/06/2018 au 31/05/2023	
Budget proposé	UdeM	16 150,00 \$
	Partenaire	1 739 130,00 \$
	Total	1 755 280, 00\$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	00,00 Toutes dépenses confondues
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	00,00 \$
Contributions totales des partenaires		1 755 280, 00\$

New generation of solid state batteries

Date de fin prévue 31/12/2023

Chercheur principal	Mickael Dolle	
Partenaires	Courriel	
S.Jaffer Total Canada Inc		
Description du projet Projet Co financé par le CRSNG, les partenaires et une contribution directe de l'Université de Montréal (MES)	<p>Since the 90's, rechargeable Li-ion batteries are the most widely used for energy storage. However, today's most performing cells have almost reached their intrinsic limits while the demand in terms of performances and safety is still increasing. Available commercial batteries may not be able to meet the increasing needs of the emerging applications (electric vehicles, storage of sustainable energy...), or even more specific applications with strong added value. In this context, it is necessary to develop advanced battery technologies with characteristics such as high energy densities, long life, low production cost, little or no maintenance and a high degree of safety. Solid state Li-ion batteries may with stand such requirements if we consider the possibility to use high potential materials, to work at high temperature or to design specific cell geometry. Up to now the development of such technology has faced assembly problems essentially due to the brittle mechanical aspects of the ceramics. The innovative and key aspect of the program lies in the development of solid-state batteries with an original cell design to get around the ceramic fragility. To reach the objectives, we will begin by the development of good conducting electrolytes. The best materials will then be used to optimize composite electrodes by a thorough control of the formulation/processes. Solid state batteries will be assembled using the electrolytes as developed and composite electrodes to evaluate their performances following standards defined by our industrial partner. An in-depth study of the aging processes of composite electrodes and cells will be undertaken using different microscopy imaging, spectroscopic and electrochemical techniques. The challenge of this program is to develop and to test prototypes with high volumetric and gravimetric energy densities (> 400 Wh/kg and 1000 Wh/L) at the end of the 5-years. The successful development of high-energy solid-state batteries will stimulate the economy of EV industry, assure the quality of our environment and contribute to the commitment of Canada to limit its greenhouse gas emission.</p> <p>Durée: 01/01/2019 au 31/12/2023</p>	
Budget proposé	UdeM	30 000,00 \$
	Partenaire	2 488 489,00 \$
	Total	2 518 489,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	00,00 \$ Toutes dépenses confondues
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	00,00 \$
Contributions totales des partenaires		2 518 489,00 \$

Reddition et estimé des coûts - Subvention de la formation médicale (2.1.31)
Volet 1 - Augmentation des cohortes

Act.	2021-2022			2022-2023			2023-2024			TOTAL		
	Budget initial	Dép. réelles	Solde	Budget initial	Dép. prévues	Solde	Budget initial	Dép. prévues	Solde	Budget initial	Dép. réelles + prévues	Solde
Ressources professionnelles												
Formation des enseignants 0002	20 000 \$	- \$	20 000 \$	40 500 \$	30 000 \$	10 500 \$	30 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	90 500 \$	50 000 \$	40 500 \$
Coordonnateurs locaux - implantation nouveaux projets 0003	45 000 \$	35 000 \$	10 000 \$	45 000 \$	32 500 \$	12 500 \$	45 000 \$	32 500 \$	12 500 \$	135 000 \$	100 000 \$	35 000 \$
Responsable universitaire - stages 0004	30 000 \$	30 000 \$	- \$	30 000 \$	30 000 \$	- \$	30 000 \$	30 000 \$	- \$	90 000 \$	90 000 \$	- \$
Développement de matériel pédagogique pour classes inversées/réaménagement des contenus (Renouveau) 0001 + 0005	50 000 \$	16 700 \$	33 300 \$	50 000 \$	480 597 \$	(430 597) \$	10 000 \$	565 000 \$	(555 000) \$	110 000 \$	1 062 297 \$	(952 297) \$
Médecins développeurs contenu pédagogique simulation 0006	20 000 \$	2 900 \$	17 100 \$	10 000 \$	10 000 \$	- \$	10 000 \$	- \$	10 000 \$	40 000 \$	12 900 \$	27 100 \$
Outils numériques/ développement et maintien des TI 0001	35 500 \$	26 477 \$	9 023 \$	55 500 \$	70 737 \$	(15 237) \$	5 500 \$	63 300 \$	(57 800) \$	96 500 \$	160 514 \$	(64 014) \$
Développement du programme québécois de simulation 0007	5 000 \$	- \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	- \$	5 000 \$	5 000 \$	- \$	15 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
Avantages sociaux Ressources professionnelles	19 475 \$	13 951 \$	5 524 \$	23 678 \$	79 978 \$	(56 300) \$	21 525 \$	92 894 \$	(71 369) \$	64 678 \$	186 823 \$	(122 146) \$
TOTAL ressources professionnelles	224 975 \$	125 028 \$	99 947 \$	259 678 \$	738 811 \$	(479 134) \$	157 025 \$	808 694 \$	(651 669) \$	641 678 \$	1 672 533 \$	(1 030 856) \$
Ressources administratives 0200												
Chargé de projet/professionnel à terme	140 625 \$	80 767 \$	59 858 \$	140 625 \$	96 438 \$	44 187 \$	125 000 \$	95 458 \$	29 542 \$	406 250 \$	272 663 \$	133 587 \$
Support pour gestion	145 000 \$	30 350 \$	114 650 \$	145 000 \$	105 906 \$	39 094 \$	145 000 \$	108 024 \$	36 976 \$	435 000 \$	244 280 \$	190 720 \$
Support pour logistique	40 000 \$	16 838 \$	23 162 \$	- \$	20 000 \$	(20 000) \$	- \$	20 000 \$	(20 000) \$	40 000 \$	56 838 \$	(16 838) \$
Avantages sociaux Ressources administratives	- \$	26 832 \$	(26 832) \$	- \$	55 492 \$	(55 492) \$	- \$	55 870 \$	(55 870) \$	- \$	138 195 \$	(138 195) \$
Frais de déplacements et autres	5 000 \$	4 180 \$	820 \$	5 000 \$	- \$	5 000 \$	5 000 \$	- \$	5 000 \$	15 000 \$	4 180 \$	10 820 \$
TOTAL coûts administratifs	330 625 \$	158 968 \$	171 657 \$	290 625 \$	277 836 \$	12 789 \$	275 000 \$	279 352 \$	(4 352) \$	896 250 \$	716 156 \$	180 094 \$
Simulation 0300												
Formatrice supplémentaire	75 000 \$	17 489 \$	57 511 \$	75 000 \$	62 913 \$	12 087 \$	75 000 \$	64 171 \$	10 829 \$	225 000 \$	144 574 \$	80 426 \$
Technicien simulation virtuelle	50 000 \$	6 228 \$	43 772 \$	50 000 \$	46 789 \$	3 211 \$	50 000 \$	57 270 \$	(7 270) \$	150 000 \$	110 287 \$	39 713 \$
Avantages sociaux Simulation	- \$	6 398 \$	(6 398) \$	- \$	27 426 \$	(27 426) \$	- \$	30 360 \$	(30 360) \$	- \$	64 184 \$	(64 184) \$
TOTAL simulation	125 000 \$	30 116 \$	94 884 \$	125 000 \$	137 128 \$	(12 128) \$	125 000 \$	151 802 \$	(26 802) \$	375 000 \$	319 045 \$	55 955 \$
GRAND TOTAL	680 600 \$	314 112 \$	366 488 \$	675 303 \$	1 153 775 \$	(478 472) \$	557 025 \$	1 239 848 \$	(682 823) \$	1 912 928 \$	2 707 734 \$	(794 807) \$

Les montants excédentaires de la subvention du volet 1 seront assumés par d'autres sources de financement

Reddition et estimé des coûts - Subvention de la formation médicale (2.1.31)

Volet 2 - Bonification du soutien à l'enseignement médical

	2021-2022			2022-2023			2023-2024			TOTAL		
	Budget initial	Dép. réelles	Solde	Budget initial	Dép. prévues	Solde	Budget initial	Dép. prévues	Solde	Budget initial	Dép. réelles + prévues	Solde
Ressources												
Chargés de projets - soutien à la direction de l'enseignement	180 000 \$	238 076 \$	(58 076) \$	180 000 \$	187 500 \$	(7 500) \$	180 000 \$	187 500 \$	(7 500) \$	540 000 \$	613 076 \$	(73 076) \$
Professionnels locaux - démarchage	240 000 \$	65 593 \$	174 407 \$	240 000 \$	240 000 \$	- \$	240 000 \$	240 000 \$	- \$	720 000 \$	545 593 \$	174 407 \$
Soutien pour gestion et logistique	380 000 \$	424 736 \$	(44 736) \$	380 000 \$	380 000 \$	- \$	380 000 \$	380 000 \$	- \$	1 140 000 \$	1 184 736 \$	(44 736) \$
Avantages sociaux (25%)	200 000 \$	183 372 \$	16 628 \$	200 000 \$	200 000 \$	- \$	200 000 \$	200 000 \$	- \$	600 000 \$	583 372 \$	16 628 \$
TOTAL Ressources	1 000 000 \$	911 777 \$	88 223 \$	1 000 000 \$	1 007 500 \$	(7 500) \$	1 000 000 \$	1 007 500 \$	(7 500) \$	3 000 000 \$	2 926 777 \$	73 223 \$
Autres dépenses												
Fournitures de bureau, mobilier	60 000 \$	70 531 \$	(10 531) \$	60 000 \$	60 000 \$	- \$	60 000 \$	60 000 \$	- \$	180 000 \$	190 531 \$	(10 531) \$
Petits équipements/outils et matériel	80 000 \$	122 078 \$	(42 078) \$	80 000 \$	90 074 \$	(10 074) \$	80 000 \$	90 000 \$	(10 000) \$	240 000 \$	302 152 \$	(62 152) \$
Équipements informatiques et périphériques	60 000 \$	60 539 \$	(539) \$	60 000 \$	60 000 \$	- \$	60 000 \$	60 000 \$	- \$	180 000 \$	180 539 \$	(539) \$
TOTAL Autres dépenses	200 000 \$	253 148 \$	(53 148) \$	200 000 \$	210 074 \$	(10 074) \$	200 000 \$	210 000 \$	(10 000) \$	600 000 \$	673 222 \$	(73 222) \$
GRAND TOTAL	1 200 000 \$	1 164 926 \$	35 074 \$	1 200 000 \$	1 217 574 \$	(17 574) \$	1 200 000 \$	1 217 500 \$	(17 500) \$	3 600 000 \$	3 600 000 \$	0 \$

Reddition et estimé des coûts - Subvention de la formation médicale (2.1.31)

Volet 3 - Implantation de la compétence par conception

	2021-2022			2022-2023			2023-2024			TOTAL		
	Budget initial	Dép. réelles	Solde	Budget initial	Dép. prévues	Solde	Budget initial	Dép. prévues	Solde	Budget initial	Dép. réelles + prévues	Solde
Ressources professorales												
Responsable facultaire CPC	60 000 \$	60 000 \$	- \$	60 000 \$	60 000 \$	- \$	60 000 \$	60 000 \$	- \$	180 000 \$	180 000 \$	- \$
Formation des directeurs & membres des comités	30 000 \$	- \$	30 000 \$	30 000 \$	10 000 \$	20 000 \$	30 000 \$	10 000 \$	20 000 \$	90 000 \$	20 000 \$	70 000 \$
Rehaussement directions de programmes/adjoins	449 555 \$	525 680 \$	(76 125) \$	449 555 \$	449 555 \$	- \$	449 555 \$	449 555 \$	- \$	1 348 665 \$	1 424 790 \$	(76 125) \$
Réviseurs principaux	113 800 \$	- \$	113 800 \$	113 800 \$	179 694 \$	(65 894) \$	113 800 \$	179 695 \$	(65 895) \$	341 400 \$	359 389 \$	(17 989) \$
Responsables locaux	52 000 \$	- \$	52 000 \$	52 000 \$	67 238 \$	(15 238) \$	52 000 \$	67 238 \$	(15 238) \$	156 000 \$	134 476 \$	21 524 \$
Présidence des comités de compétences	84 000 \$	123 760 \$	(39 760) \$	84 000 \$	96 234 \$	(12 234) \$	84 000 \$	96 234 \$	(12 234) \$	252 000 \$	316 228 \$	(64 228) \$
Avantages sociaux	155 243 \$	110 261 \$	44 982 \$	156 093 \$	144 963 \$	11 130 \$	155 668 \$	144 963 \$	10 705 \$	467 003 \$	400 186 \$	66 818 \$
TOTAL ressources professorales	944 598 \$	819 701 \$	124 897 \$	945 448 \$	1 007 684 \$	(62 236) \$	945 023 \$	1 007 684 \$	(62 661) \$	2 835 068 \$	2 835 068 \$	0 \$
Ressources administratives												
Support administratif pour gestion et logistique CPC	175 000 \$	110 406 \$	64 594 \$	250 000 \$	197 969 \$	52 031 \$	250 000 \$	236 440 \$	13 560 \$	675 000 \$	544 815 \$	130 185 \$
Avantages sociaux	43 750 \$	28 387 \$	15 363 \$	62 500 \$	59 391 \$	3 109 \$	62 500 \$	70 932 \$	(8 432) \$	168 750 \$	158 710 \$	10 040 \$
Bonification soutien secrétaires de programmes	175 000 \$	- \$	175 000 \$	175 000 \$	330 000 \$	(155 000) \$	175 000 \$	335 225 \$	(160 225) \$	525 000 \$	665 225 \$	(140 225) \$
TOTAL coûts administratifs	393 750 \$	138 793 \$	254 957 \$	487 500 \$	587 360 \$	(99 860) \$	487 500 \$	642 597 \$	(155 097) \$	1 368 750 \$	1 368 750 \$	0 \$
GRAND TOTAL	1 338 348 \$	958 493 \$	379 854 \$	1 432 948 \$	1 595 043 \$	(162 095) \$	1 432 523 \$	1 650 281 \$	(217 758) \$	4 203 818 \$	4 203 818 \$	0 \$

2.1.32.1 Soutien financier aux étudiants en études doctorales en sciences de l'éducation

Reddition de compte

Objectif

Le programme vise à encourager la relève professorale en sciences de l'éducation, et plus précisément dans les domaines de la didactique et de la formation initiale des maîtres. Plus précisément, il permet d'octroyer 25 bourses de 20 000 \$ chacune aux doctorantes et aux doctorants en sciences de l'éducation, dont le dossier académique les rend éligibles à une carrière universitaire.

Nom de l'établissement	Nombre d'inscriptions (automne 2020)	Nombre octroyé
Université Concordia	90	3
Université de Montréal	115	3
Université de Sherbrooke	135	4
Université du Québec à Chicoutimi	11	1
Université du Québec à Montréal	109	3
Université du Québec à Rimouski	14	1
Université du Québec à Trois-Rivières	28	1
Université du Québec en Outaouais	15	1
Université Laval	117	3
Université McGill	160	4
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	6	1
Total	800	25

A – Information générale

Année universitaire : 2021-2022
Nom de l'établissement d'enseignement : Université de Montréal
Unité responsable de la gestion du programme : Faculté des sciences de l'éducation
Nom du responsable du programme : Pascale Lefrançois

B – États financiers

Revenus	Montant
Enveloppe budgétaire allouée par le MEES pour l'année universitaire	60 000,00 \$
Solde de l'année précédente	- \$
Total des revenus	60 000,00 \$
Dépenses	Montant
Bourses	60 000,00 \$
	- \$
	- \$
Total des dépenses	60 000,00 \$
Solde	Montant
Solde au terme de l'année	- \$

C – Programme de bourses

Nombre de bourses octroyées	3
3 bourses de 20,000 \$ chacune	
Champs de spécialisation des personnes lauréates	
Bourse #1 : Marjorie Cuerrier, Didactique de l'écriture	
Bourse #2 : Morgane Le Gouellec, Éducation comparée	
Bourse #3 : Joseph Ross, Psychopédagogie	

Allocation dans le cadre de l'enveloppe Créneaux d'expertise

2.1.27 - Règles budgétaires (2021-2022)

Titre et descriptif du projet	Dépenses	
<i>Assurer la persévérance et la réussite des étudiants: réduire les barrières rencontrées par les étudiants dans leur parcours, les accompagner dans leur choix de cours adaptés à leur profil, offrir du tutorat, promouvoir davantage la discipline auprès des cégepiens.</i>	Salaires et charges sociales - Professionnels	121 033 \$
	Salaires et charges sociales - Personnel technique	103 590 \$
<i>Attirer et retenir les étudiants internationaux dans les programmes des cycles supérieurs. Encourager les étudiants à développer leur compétences acquises, pouvoir intervenir dans un vaste champ d'action qui se situe au cœur de la modernité technologiques et développer de la flexibilité.</i>	Bourses d'étude	180 000 \$

2.1.22.1 Soutien aux parcours de formation en enseignement et en sciences de l'éducation

doctorales en sciences de l'éducation

Reddition de comptes

A– Renseignements additionnels

Nombre d'étudiants ayant réalisé des stages au cours de l'année universitaire visée	2128
1er cycle	1945
2e cycle	183
Nombre de ressources embauchées	20
Professeurs	6
Auxiliaires d'enseignement et tuteurs	5
Assistante technique	1
Conseillère à la réussite	1
Professionnels de soutien (technopédagogue, conseillers pédagogiques, conseiller en communication...)	7

B – Dépenses

Descriptif des projets	Dépenses	\$
Engagement d'une professeure invitée, professionnelle du milieu scolaire. Offrir des cours en évaluation, secteur très en demande en formation initiale et continue des enseignants. Nathalie Beaulac	Engagement d'une professeure invitée du 1er mai 2021 au 30 juin 2021.	16 948 \$
Engagement d'une professeure en didactique des mathématiques au primaire. Elle aide à consolider l'équipe des chargés de cours du secteur mathématiques, qui a connu de l'instabilité dans les dernières années, et à travailler à des mesures de soutien en mathématiques pour les étudiants, qui sont nombreux à échouer aux cours de cette discipline. Sarah Dufour	Salaire d'une professeure régulière du 1er mai 2021 au 30 avril 2022.	115 862 \$
Engagement d'une professeure spécialiste du développement de compétences professionnelles et de l'accompagnement en milieu scolaire. Elle a notamment contribué au développement de mesures novatrices pour l'accompagnement du nouveau type de population étudiante que nous voulons attirer grâce à notre maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire. Isabelle Vivegnis	Salaire d'une professeure régulière pour l'année 2021-2022 (début de l'année seulement en raison d'un congé de maternité).	7 975 \$
Engagement d'un professeur dans le domaine de la francisation qui contribue au développement de programmes de formation d'enseignants de français L2, un besoin criant dans le milieu scolaire qui accueille de nombreux immigrants non francophones. Gabriel Michaud	Salaire annuel d'un professeur régulier du 1er mai 2021 au 30 avril 2022.	133 304 \$
Ajout de contrats d'auxiliaires et de tuteurs afin d'accompagner les étudiants.	Ajout de contrats à l'automne 2021 et l'hiver 2022.	6 729 \$
Engagement d'une assistante technique (étudiante) afin d'apporter un soutien à l'équipe de la formation continue non créditée (ContinuUM) pour permettre le développement de nouvelles formations et la promotion des formations actuelles.	Engagement d'une assistante technique (étudiante UdeM).	823 \$

Descriptif des projets	Dépenses	\$
Engagement d'une conseillère à la réussite étudiante pour soutenir la vice-doyenne aux études de 1er cycle dans différents programmes d'aide aux étudiants (tutorat en mathématiques et en français), dans le suivi du développement des compétences des étudiants à travers la plateforme EducatUM, dans l'orientation des étudiants vers le programme d'études approprié, ainsi que dans toute autre initiative pertinente.	Engagement d'une conseillère à temps partiel.	8 107 \$
Engagement d'une professeure à titre de chargée d'enseignement en didactique des mathématiques au primaire avec une spécialisation touchant les difficultés d'apprentissage. Ses intérêts de recherche portent sur les défis et les difficultés associés à l'apprentissage des mathématiques, particulièrement dans les domaines liés à l'arithmétique. Nathalie Bisaillon	Salaire annuel d'un professeur régulier du 30 juin 2021 au 30 avril 2022.	91 080 \$
Engagement d'une professeure engagée à titre de professeure adjointe en didactique du français au secondaire, avec une spécialisation en didactique de la littérature. Ses intérêts de recherche portent sur le phénomène de l'engagement en didactique de la lecture auprès des élèves de secondaire V. Amélie Lemieux	Salaire annuel d'un professeur régulier du 30 juin 2021 au 30 avril 2022.	107 742 \$
Engagement de divers professionnels: Technopédagogue pour aider les professeurs et les chargés de cours dans le développement de cours ou de parties de cours en ligne. Professionnel afin de soutenir notre responsable des communications dans les activités de recrutement, dans le but d'attirer de bons candidats à l'enseignement. Certains mandats de conception d'outils promotionnels confiés à des experts en graphisme, en audiovisuel. Conseillères pédagogiques avec l'équipe des stages pour l'étude des difficultés rencontrées par nos étudiants en stage et l'amélioration des outils de rétroaction sur les compétences professionnelles en stage.	Engagement de divers professionnels liés à l'éducation	112 927 \$
Total des dépenses 2021-2022:		601 497 \$

Section 4

Rapport sur les perspectives de développement

Rapport sur les perspectives de développement de l'Université de Montréal 2022-2023

L'Université de Montréal est heureuse de présenter son rapport sur les perspectives de développement, remis au ministère de l'Enseignement supérieur en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Ce document fait état des réalisations récentes et des projets en cours de l'Université et de l'équipe de direction du recteur, Daniel Jutras. Nous avons regroupé les différentes perspectives de développement dans deux sections. La première présente une sélection des grands dossiers qui occuperont la direction de l'Université durant l'année. La deuxième section présente des actions faisant directement référence aux orientations de la Politique québécoise de financement des universités. Ces actions n'ont pas été choisies pour représenter l'ensemble des activités menées par la communauté universitaire, mais plutôt pour offrir un aperçu du rayon d'action de l'UdeM dans la société québécoise et de sa vision pour les années à venir.

La communauté de l'Université de Montréal regarde l'avenir avec confiance et soulagement après trois années d'adaptation à la pandémie de COVID-19. Au total, 69 172 étudiants et étudiantes fréquentent l'Université de Montréal (45 517) et ses établissements affiliés, HEC Montréal (14 169) et Polytechnique Montréal (9486), ce qui en fait le premier pôle d'enseignement supérieur du Québec et le deuxième en importance au Canada. De ce nombre, 27 % sont inscrits aux cycles supérieurs, une proportion qui compte parmi les plus élevées au pays et qui témoigne du statut de grande université de recherche de l'UdeM. Les projections pour l'automne 2022 montrent toutefois des inscriptions en baisse de 3 %, une tendance généralisée dans les universités québécoises.

L'UdeM et ses établissements affiliés diplôment chaque année plus de 13 000 personnes, soit près d'un étudiant sur quatre au Québec. L'UdeM figure au 47^e rang mondial, et parmi les premiers établissements de langue française, pour la réputation de ses diplômés et diplômées auprès des employeurs, selon le Global University Employability Ranking.

L'Université de Montréal en bref

Plus de 69 000 étudiants et étudiantes

13 facultés et écoles

2 établissements affiliés : HEC Montréal et Polytechnique Montréal

2 centres hospitaliers universitaires : le CHUM et le CHU Sainte-Justine

27 établissements de santé et de services sociaux affiliés

1 centre hospitalier universitaire vétérinaire, le seul au Québec : le CHUV à Saint-Hyacinthe

8 campus :

- ✓ Campus de la montagne
- ✓ Campus MIL
- ✓ Campus de Laval
- ✓ Campus de Saint-Hyacinthe (Faculté de médecine vétérinaire)
- ✓ Campus de la Mauricie (formation délocalisée en médecine)
- ✓ Campus de Lanaudière (programme de deuxième cycle en leadership et gestion des établissements scolaires)
- ✓ Campus de Brossard (occupation en juillet 2022)
- ✓ Campus de Rimouski (formation délocalisée en médecine vétérinaire, ouverture à l'automne 2024)

1. Dossiers prioritaires

L'année 2022-2023 verra la mise en œuvre de projets de l'UdeM s'accélérer. Nous présentons ici les grands thèmes qui occuperont la direction de l'Université au cours des mois à venir.

1.1 Plan stratégique 2022-2032

En novembre 2021, l'UdeM a lancé son [plan stratégique 2022-2032](#). Ce plan résulte d'une vaste consultation auprès de la communauté universitaire et des diverses parties prenantes de l'Université.

D'ici 2032, l'UdeM a la vision ambitieuse de devenir l'université de langue française la plus influente au monde. Elle y arrivera par trois moyens : en assurant à chaque membre de la communauté étudiante des expériences de vie et d'apprentissage fortes, en accompagnant la société dans la découverte et l'application de solutions aux grands défis qui s'imposent à elle et en accroissant sa capacité d'autoévaluation et d'adaptation afin de devenir une véritable organisation apprenante.

L'UdeM compte entre autres offrir des formations qui se démarquent par leur caractère innovant, animer davantage les réflexions qui déterminent les grandes politiques, diriger un nombre croissant de projets de recherche d'envergure, rehausser l'attractivité de ses personnes diplômées et augmenter sa visibilité auprès des philanthropes et de la population.

C'est à l'automne 2022 que la mise en application du plan a véritablement commencé, avec le lancement de quatre premiers grands projets :

L'UdeM francophone +. Ce projet vise à reconnaître ou à accroître les capacités linguistiques de nos étudiants et étudiantes afin de leur donner des outils additionnels sur le plan de la mobilité et de l'influence qu'ils peuvent exercer.

Leadership à l'égard des savoirs ouverts et responsables. L'UdeM souhaite soutenir activement l'élaboration et l'adoption de déclarations pédagogiques et scientifiques visant l'avancement du bien commun, notamment en matière de savoirs ouverts et responsables. Elle s'appuie dans cette optique sur des initiatives déjà entamées, telles la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle.

Campus mobile. Ce projet vise à « déplacer » l'UdeM afin de la rapprocher de différentes communautés et d'établir des liens de confiance avec la population.

Campus vivant. L'Université encouragera la mise en place d'une série d'initiatives éphémères ou permanentes pour « faire vivre » l'UdeM, comme des expositions, des concerts grand public ou des parcours de mise en valeur du patrimoine de ses campus.

Ces quatre grands projets ne représentent que la première phase de réalisation du plan stratégique. Plusieurs autres projets seront annoncés dans les mois et les années à venir.

1.2 Infrastructures

L'UdeM et ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, se sont dotées d'un nouveau [plan directeur](#) en vue d'encadrer l'évolution du campus de la montagne pour les 15 à 20 prochaines années. Adopté le 24 janvier 2022 par le conseil municipal de la Ville de Montréal, ce plan propose de faire du campus un milieu de vie attractif et inspirant, ouvert sur la ville et le mont Royal, dans le respect du patrimoine bâti et naturel. Trois approches sont ainsi préconisées : la conservation du patrimoine, le développement durable et la reconnaissance autochtone.

L'Université souhaite, par exemple, doubler les lieux de rassemblement extérieurs, qui passeront de 4,5 à 9,4 hectares. Elle explorera également la possibilité d'agrandir des pavillons en reconvertissant certaines aires de stationnement. Le plan d'aménagement est en cours d'exécution, comme l'indiquent plusieurs chantiers sur le campus, dont celui du réaménagement complet de la Place publique, lieu de rendez-vous extérieur par excellence de la population étudiante, ceinturée par les pavillons Lionel-Groulx, 3200, rue Jean-Brillant et Maximilien-Caron, la bibliothèque Samuel-Bronfman et le stationnement Louis-Colin.

Dans les prochaines années, le campus de la montagne deviendra en outre un carrefour modal d'importance avec l'ouverture d'une station du Réseau express métropolitain qui sera reliée à la station de métro Édouard-Montpetit.

Trois autres projets majeurs d'infrastructure changeront le visage de l'UdeM au cours des années à venir :

- *Réaffectation des espaces libérés des pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin*

À la suite du transfert de quatre départements au Complexe des sciences du campus MIL en 2019, l'Université a entrepris d'importants travaux de rénovation et de réaménagement dans les pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin. Au total, quelque 390 M\$ y seront consacrés. Les travaux visent, entre autres, le réaménagement de locaux, la création de nouvelles zones de travail et d'études, la relocalisation de services et de départements afin d'accroître les synergies et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'accessibilité des lieux pour les usagers à mobilité réduite.

- *Phase II du campus MIL*

Une deuxième phase de construction est prévue au campus MIL, où l'Université procédera à l'agrandissement du Complexe des sciences. Ces travaux lui permettront d'intégrer ses deux autres départements du secteur scientifique : le Département de mathématiques et de statistique et celui d'informatique et de recherche opérationnelle. Les travaux permettront également au Complexe des sciences d'accueillir le tout nouvel Institut Courtois (voir le point 2.3 du présent document).

À la suite d'un don de 40 M\$ de Québecor et de la Fondation Chopin-Péladeau, nous planifions construire le pavillon Pierre-Péladeau au campus MIL. Le bâtiment prévoit accueillir plusieurs organismes voués à l'entrepreneuriat, dont le futur centre d'innovation de l'UdeM et Millénium Québecor, un vaste programme de formation, de sensibilisation et de soutien à l'entrepreneuriat (voir le point 2.2 du présent document).

Enfin, le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys planifie la construction d'une école primaire au cœur du campus MIL. Cette école à vocation scientifique sera située à quelques pas du Complexe des sciences. Elle pourra accueillir jusqu'à 652 élèves.

- *Investissements au campus de Saint-Hyacinthe*

En juin 2022, un financement de 101 M\$ a été accordé à l'UdeM et à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) par le gouvernement du Québec. Un centre de simulation vétérinaire, un centre de compétences cliniques et un refuge animalier seront aménagés au campus de Saint-Hyacinthe, où est située la Faculté de

médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Un pavillon sera construit sur le campus de l'UQAR. Ces importants ajouts au campus permettront à la Faculté de médecine vétérinaire d'offrir un enseignement délocalisé à Rimouski, de résoudre en partie la pénurie de médecins vétérinaires, de moderniser l'enseignement et de répondre aux exigences en matière d'installations de l'organisme d'agrément du programme de formation en médecine vétérinaire.

1.3 Développement durable

Le développement durable sera au cœur des priorités de l'UdeM pour les années à venir. L'Université compte ainsi jouer son rôle de gardien du site patrimonial du Mont-Royal et promouvoir activement le savoir lié au développement durable tout en encourageant l'engagement citoyen autour de cet enjeu fondamental.

L'Université a adopté son tout premier [plan stratégique en développement durable](#), qui s'échelonne de 2021 à la fin de 2023. L'Université a présenté 46 actions, toutes accompagnées d'indicateurs et de moyens de réalisation, dont une douzaine d'entre elles sont considérées comme prioritaires. Elle a également fixé l'ensemble de ses cibles de développement durable. Au-delà du plan, l'UdeM s'est dotée d'un objectif global de réduction des gaz à effet de serre qui la mènera vers la carboneutralité en 2040.

Investissement responsable

De plus, l'UdeM s'est engagée en juin 2022 à retirer de son fonds de dotation, d'ici décembre 2025, toutes les actions cotées en Bourse de compagnies actives dans le secteur des énergies fossiles, détenues directement ou indirectement. Cet engagement s'ajoute aux décisions prises dans les dernières années en matière d'investissement responsable à l'UdeM. Le Fonds de dotation de l'Université et son régime de retraite réduiront ainsi l'intensité carbone moyenne pondérée de leur portefeuille d'actions cotées de 35 % d'ici 2030, avec une cible d'étape de 20 % en 2025.

L'argent et l'or

Deux grandes évaluations de l'Université ont été réalisées selon l'échelle de notation Sustainability Tracking, Assessment & Rating System de l'Association pour l'avancement de la durabilité dans l'enseignement supérieur. L'UdeM a obtenu le niveau argent en 2016 et l'a maintenu en 2019 tout en améliorant son pointage. Mentionnons également que le

Complexe des sciences du campus MIL a reçu à l'été 2022 la certification LEED Or du Conseil du bâtiment durable du Canada, trois ans après son inauguration.

1.4 Équité, diversité et inclusion

Fermement engagée à mettre l'équité, la diversité et l'inclusion au cœur de son développement, l'Université poursuit la mise en œuvre du plan d'action [Pour l'équité et l'inclusion 2020-2023](#), qui comprend près de 200 mesures. Parmi les actions déjà posées figurent l'embauche de ressources en équité, diversité et inclusion, des formations destinées au personnel sur les biais inconscients et l'écriture inclusive, ainsi que l'attribution de bourses de mobilité inclusive facilitant les séjours d'études à l'étranger pour les étudiantes et les étudiants issus des Premiers Peuples, en situation de handicap ou de précarité financière.

Les principes d'équité et de diversité sont d'ailleurs reconnus au sein du Conseil de l'Université, le plus haut lieu décisionnel de l'établissement. La moitié des 24 membres du Conseil sont des femmes. Quatre membres sont issus des communautés noires, dont le président du Conseil et chancelier de l'Université, Frantz Saintelley. Et le Conseil a récemment recruté comme membre Monika Ille, qui est chef de la direction du télédiffuseur autochtone APTN et originaire de la Première Nation abénaquise d'Odanak.

Représentation des Premiers Peuples

L'Université reconnaît la nécessité d'accroître la représentation des membres des nations autochtones sur ses campus et a adopté à cet effet le plan d'action [Place aux Premiers Peuples 2020-2023](#). Parmi les mesures instaurées à ce jour, on compte la remise annuelle de bourses destinées aux étudiants et étudiantes autochtones, l'organisation de la Journée nationale des peuples autochtones à l'Université, la création du Prix de la valorisation des langues autochtones, qui est accordé annuellement depuis 2020, et la participation à la vie universitaire de la poète innue Joséphine Bacon en tant que sage et conseillère aux relations avec les communautés autochtones. L'Université a également recruté du personnel issu des Premières Nations, dont les professeures Yvette Mollen (linguistique et traduction) et Karine Millaire (droit).

1.5 Gestion du télétravail

L'UdeM prévoit intégrer durablement le télétravail à son organisation du travail de façon qu'il puisse être offert, sous certaines conditions, aux personnes dont les postes sont

compatibles avec le travail à distance dans le respect de sa mission d'enseignement, de recherche et de service à la communauté. Un comité sur le télétravail, présidé par la professeure de l'École de relations industrielles Tania Saba, procède à l'analyse des changements dans l'organisation du travail observés pendant la pandémie, une période marquée par le passage d'un mode de travail entièrement à distance à une forme hybride de travail. Au terme de cette évaluation, l'Université communiquera au cours de l'hiver 2023 une directive sur le télétravail à sa communauté.

Rappelons que l'ensemble du corps enseignant a été appelé à enseigner en présentiel dès le début du trimestre d'automne 2021. Les personnels administratif et de soutien de l'Université ont alors été encouragés à adopter un mode hybride de travail. Depuis septembre 2022, l'organisation des tâches qui exigent une présence en personne ou qui soutiennent sur une base régulière et directe le corps enseignant, les activités de recherche ou la communauté étudiante se fait de manière à privilégier les interactions en présence. Cela signifie que, pour ce groupe, on tendra vers une organisation du travail se déroulant majoritairement sur les campus.

2. Actions liées aux orientations de la Politique québécoise de financement des universités

Nous présentons dans cette section une sélection des réalisations récentes ou projets de l'UdeM pouvant être directement liés aux quatre orientations de la Politique.

2.1 L'accessibilité et la réussite

L'accessibilité aux études et la réussite étudiante sont des valeurs fondamentales pour l'Université. Pour soutenir la réussite étudiante, l'Université s'est dotée de deux ressources phares au cours des dernières années en plus des bibliothèques : le Centre étudiant de soutien à la réussite et le Centre de pédagogie universitaire.

Le Centre étudiant de soutien à la réussite regroupe divers spécialistes et services. On y propose des consultations individuelles en soutien à l'apprentissage, en orientation scolaire et professionnelle, du tutorat, des ateliers, webinaires et animations de groupe et des outils pour la gestion du temps et l'établissement de ses priorités. Le Centre offre également du soutien aux étudiants et étudiantes qui éprouvent des difficultés en français écrit et un appui à ceux et celles en situation de handicap. En plus de l'action du Centre,

plusieurs facultés de l'Université embaucheront au cours de l'année 2022-2023 des conseillers pour la réussite qui agiront directement auprès de la communauté étudiante. Ainsi, 14 postes ont été ouverts dans 10 facultés.

Le Centre de pédagogie universitaire, de son côté, propose une vaste gamme de formations pédagogiques au personnel enseignant tout en soutenant l'environnement numérique d'apprentissage de l'Université. Le Centre a acquis une expertise dans la création des cours en ligne et des cours en ligne ouverts à tous (les *massive open online courses* ou MOOC) et est le porte-étendard de l'innovation dans le domaine de la pédagogie à l'Université.

Depuis 2020, l'équipe du Centre de pédagogie universitaire a créé plus de 300 ressources en ligne (guides, webinaires, aide-mémoires, etc.) qui ont été rendues disponibles librement (en code source libre) au personnel de l'UdeM et à l'ensemble de la communauté universitaire francophone. Plusieurs universités situées à l'extérieur du Québec ont indiqué utiliser ces ressources.

Les bibliothèques de l'Université offrent également une panoplie de services spécialisés et personnalisés. On compte parmi ceux-ci des jumelages entre bibliothécaires et étudiants, étudiantes des cycles supérieurs, des prêts d'ordinateurs, des services adaptés aux personnes en situation de handicap, des lieux de relaxation et des heures d'ouverture étendues en période d'examen.

Enfin, l'UdeM s'est fermement engagée ces dernières années à offrir un environnement plus inclusif aux personnes issues de la diversité et des Premiers Peuples et elle mène plusieurs actions dans cette voie (voir le point 1.4 du présent document).

Grands projets

Plusieurs projets d'envergure sont en cours d'exécution afin d'accroître l'accessibilité aux études et l'offre de formations à l'UdeM.

- *Une formation en médecine vétérinaire décentralisée à Rimouski*

Pour contrer la pénurie de médecins vétérinaires en région et particulièrement dans le secteur des grands animaux, l'UdeM s'est associée à l'Université du Québec à Rimouski pour y délocaliser une partie de sa formation au doctorat de premier cycle. L'UdeM, qui forme sur son campus de Saint-Hyacinthe la totalité

des médecins vétérinaires au Québec, formera 25 médecins vétérinaires supplémentaires dans le Bas-Saint-Laurent, une région désignée comme fragile par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en matière de relève vétérinaire. Ce nombre représente près du quart de la cohorte québécoise actuelle. Inscrit au Plan québécois des infrastructures 2022-2032, le projet a été officiellement annoncé le 24 mai 2022 par la ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne. La première cohorte en médecine vétérinaire au campus de l'Université du Québec à Rimouski est prévue pour août 2024.

- *Un nouveau campus à Brossard*

Le déménagement du campus de Longueuil à Brossard est une occasion pour l'Université d'améliorer son offre de formations pour la population de la Rive-Sud. Ouvert à l'automne 2022, le campus occupe deux étages d'un nouveau bâtiment situé à Solar Uniquartier et relié directement à la station Du Quartier du futur Réseau express métropolitain. On y propose des formations courtes axées sur le développement professionnel – microprogrammes, certificats, notamment dans les secteurs de la santé, des services sociaux et des langues, où la main-d'œuvre est recherchée. Les installations multifonctionnelles permettent de bénéficier des avantages de l'enseignement en présentiel, multimodal ou hybride. Il y a 450 étudiantes et étudiants inscrits à l'automne 2022 sur un objectif de 1500 d'ici trois ans.

- *Un projet phare en persévérance scolaire*

Le programme Cap campus aide les élèves du secondaire et du cégep à se projeter dans des programmes universitaires en misant sur l'égalité des chances dans l'accès aux études. Le programme compte actuellement 5 cégeps, 15 écoles secondaires partenaires dans la région de Montréal, dont l'école secondaire Nikanik dans la communauté attikamek de Wemotaci, avec qui sont organisés des semaines thématiques, des conversations en face à face avec des étudiants et des étudiantes de l'UdeM, des visites du campus de la montagne et de l'accompagnement dans les domaines de la science et de la santé pour les élèves de cinquième secondaire. Les élèves peuvent ainsi s'immerger dans la vie universitaire et découvrir ce qui les passionne tout en faisant la rencontre de

modèles inspirants parmi les membres des communautés étudiante et enseignante de l'Université.

2.2 Les besoins de la société et l'ouverture sur le monde

L'Université de Montréal représente à la fois une source de rayonnement et une source de solutions pour la société québécoise. Sa réputation comme établissement d'enseignement et de recherche dépasse largement les frontières du Canada. Avec ses écoles affiliées HEC Montréal et Polytechnique Montréal, l'UdeM figure avantageusement dans les principaux classements des universités à travers le monde. L'UdeM compte parmi les cinq meilleures universités canadiennes du classement 2023 du *Times Higher Education* et arrive sixième parmi les universités du monde francophone. L'UdeM reçoit chaque année de nombreux professeurs et professeures ainsi que plusieurs conférencières et conférenciers étrangers et elle a conclu des ententes de collaboration avec quelque 550 partenaires répartis dans 70 pays.

L'UdeM joue également un rôle important dans l'attractivité de Montréal, puisque sa renommée auprès de la communauté étudiante de l'extérieur du pays et la présence de trois autres universités d'envergure contribuent à faire de la métropole la deuxième destination en Amérique du Nord où entreprendre des études universitaires, après Boston (selon le classement 2023 de Quacquarelli Symonds).

Grands projets

En matière de solutions apportées à la société québécoise, de portée internationale de ses activités et d'élargissement des perspectives de ses étudiants et étudiantes, l'UdeM se démarque de multiples façons, dont voici quelques exemples.

- *Le programme Millénium Québecor pour cultiver l'esprit d'entreprise sur les campus*

En se situant à la fine pointe de domaines comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la découverte de médicaments, la santé animale ou le développement durable, l'UdeM s'est imposée comme le lieu par excellence pour faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'entrepreneuses pour le Québec. Pour appuyer l'Université dans la réalisation de son potentiel entrepreneurial, Québecor et la Fondation Chopin-Péladeau ont versé un don de 40 M\$ pour la création du programme Millénium Québecor et la construction du

pavillon Pierre-Péladeau, qui hébergera le programme et le Centre d'innovation de l'UdeM.

- *Des programmes de formation pour contrer les pénuries de personnel*

Pour atténuer les pénuries de personnel dans des secteurs clés comme la santé et l'éducation, l'UdeM a récemment lancé plusieurs initiatives.

La Faculté des sciences de l'éducation a ouvert une voie rapide pour les titulaires de baccalauréat désirant se réorienter dans l'enseignement. Depuis l'automne 2021, elle offre une maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire, la première du genre au Québec. Le programme comptait 282 personnes inscrites à l'automne 2022, soit 56 de plus que dans la première cohorte.

La Faculté des sciences infirmières participe à l'élaboration d'une passerelle pour accélérer la formation de candidates et de candidats attirés par la profession et possédant déjà des préalables universitaires. Dès le trimestre d'été 2023, ces personnes pourront terminer leurs études plus rapidement et renforcer les effectifs infirmiers grâce à ce nouveau microprogramme de premier cycle d'intégration en sciences infirmières.

La Faculté de médecine, qui forme chaque année le tiers des nouveaux médecins du Québec ainsi que plusieurs professionnels de la santé, a augmenté de façon notable ses admissions dans les dernières années. L'effectif étudiant est ainsi passé de 6702 personnes en 2019 à 7193 en 2022, une hausse de 7,3 %. La faculté travaille aussi à augmenter la diversité au sein de ses cohortes. Elle réserve, depuis quatre ans, des places en médecine à des étudiantes et des étudiants issus de milieux socioéconomiques défavorisés et un partenariat a été établi avec l'Association médicale des personnes de race noire du Québec pour mettre sur pied un programme de mentorat afin d'attirer plus d'étudiantes et d'étudiants noirs dans la discipline.

Enfin, comme il est indiqué au point 2.1 du présent document, la formation décentralisée en médecine vétérinaire à Rimouski fera grimper la taille des cohortes de la Faculté de médecine vétérinaire de 25 % à partir de l'automne 2024.

- *Valorisation du français : le concours Délie ta langue ! maintenant partout au Québec*

Le concours d'éloquence *Délie ta langue !*, organisé annuellement depuis 2018 par le Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie de l'Université de Montréal, est devenu un événement signature pour l'Université. Cette compétition met en valeur des expressions françaises analysées et expliquées par les participants, qui doivent de plus établir un lien entre l'expression choisie et un enjeu social. Le concours 2021 a vu la participation d'un autre établissement, l'Université du Québec à Rimouski, une première pour le concours, et, l'année suivante, trois autres universités se sont ajoutées : l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Chicoutimi. Les prochaines éditions de *Délie ta langue !* seront tenues à plus grande échelle encore, puisque l'ensemble des universités québécoises seront invitées à y participer. À la dernière finale du concours, le ministre de la Justice et ministre responsable de la Langue française, Simon Jolin-Barrette, a annoncé une subvention de 450 000 \$ sur trois ans pour la réalisation de cet objectif.

- *Un nouveau parcours expérientiel et personnalisé*

Depuis l'automne 2022, l'UdeM offre à sa communauté étudiante de premier cycle un nouveau type d'expérience universitaire : les parcours RECI (recherche et création, communautaire, international). Ces parcours optionnels proposent de construire une formation en phase avec ses aspirations professionnelles et personnelles à travers la réalisation d'expériences telles qu'un stage en milieu communautaire, un séjour à l'étranger ou une contribution à un projet de recherche et création ancré dans la collectivité. Les étudiants et étudiantes qui termineront ce parcours obtiendront une reconnaissance institutionnelle : la distinction RECI. Dans leur phase inaugurale, ces parcours sont offerts en musique, sciences infirmières, science politique ainsi qu'informatique et recherche opérationnelle.

- *Une plus grande présence de l'UdeM à l'international*

L'Université a posé des gestes de manière à accroître sa portée internationale au cours des prochaines années.

En juin 2022, elle a inauguré son bureau Europe, qui a pignon sur rue à Paris, à l'occasion d'une réception qui a attiré plusieurs personnalités publiques et

politiques françaises à l'ambassade du Canada. Ce bureau de représentation a pour objectif de répondre à trois défis : la diversification des publics étudiants, le rayonnement du corps professoral et l'amélioration de la visibilité de l'Université de Montréal sur le pourtour méditerranéen.

L'Université est également de plus en plus active sur le continent africain. Avec la Fondation Panzi, dirigée par le Prix Nobel de la paix Denis Mukwege, l'UdeM pilote un projet de 20 M\$ financé par Affaires mondiales Canada pour améliorer l'aide aux victimes de violences sexuelles dans le Sud-Kivu, en République démocratique du Congo, et à Bujumbura, au Burundi.

De plus, le recteur, Daniel Jutras, a mené en mars 2022 une mission à Dakar dans le cadre de la 3^e Conférence internationale sur la Francophonie économique, organisée par l'Observatoire de la Francophonie économique de l'UdeM et l'Université Cheikh Anta Diop. Cette conférence, qui a rassemblé plus de 300 personnes de 20 pays, a permis au recteur Jutras de s'entretenir avec plusieurs recteurs d'universités africaines.

2.3 La recherche et la création

L'Université de Montréal figure parmi les principales universités de recherche du Canada avec des revenus de recherche totaux de 613,5 M\$ en 2020. Avec ses écoles affiliées, elle se classe au quatrième rang canadien du plus récent classement de Research Infosource.

L'établissement accueille 145 chaires de recherche du Canada, dont 12 nouvelles chaires en 2021, ainsi qu'une chaire de recherche Canada 150 et deux chaires d'excellence en recherche du Canada. La toute première chaire de recherche et création du Canada, consacrée à l'opéra, a été accordée en janvier 2022 à la professeure de la Faculté de musique Ana Sokolović.

Les professeurs et professeures de l'UdeM reçoivent, année après année, de nombreuses distinctions. Sept d'entre eux figurent parmi les scientifiques les plus cités à l'échelle internationale par leurs pairs en 2021, soit Etienne Laliberté (sciences biologiques), Vincent Larivière (sciences de l'information), Pierre Legendre (sciences biologiques), Jean-Claude Moubarac (nutrition), Fred Saad (médecine), John Stagg (pharmacie) et

Mike Tyers (médecine). De plus, durant l'année 2021-2022, huit membres du corps professoral ont fait leur entrée à la Société royale du Canada (SRC), qui regroupe les plus éminents penseurs, scientifiques et artistes du pays, et trois autres ont rejoint les rangs du Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science de la SRC. Enfin, Gilles Brassard (informatique) a récemment reçu le prestigieux prix Breakthrough.

Grands projets

L'UdeM mène, avec des partenaires publics et privés, des projets d'envergure liés à la recherche qui ont un potentiel transformateur pour la société québécoise.

- *L'Institut Courtois*

En avril 2022, la Fondation Courtois a fait un don de 159 M\$ à l'UdeM; le plus important don jamais versé au Canada pour la recherche en sciences naturelles. Ce don permet la création de l'Institut Courtois, un centre de recherche qui sera installé dans le Complexe des sciences du campus MIL et qui jouera un rôle pionnier dans le domaine des nouveaux matériaux, en plus de devenir un lieu de formation exceptionnel pour la relève scientifique québécoise.

L'Institut regroupera des chercheurs et chercheuses de premier plan en chimie, physique et informatique avec un objectif commun : exploiter les récentes avancées de l'intelligence artificielle pour accélérer la découverte, la mise au point et la caractérisation de nouveaux matériaux.

L'Institut Courtois sera doté de laboratoires de nouvelle génération avec un soutien technique, robotique et informatique de haute performance. La capacité de calcul étant fondamentale, des supercalculateurs capables de traiter des problèmes complexes ou d'utiliser de grands volumes de données seront accessibles en tout temps aux scientifiques et aux étudiants et étudiantes.

- *L'écosystème québécois de l'intelligence artificielle*

En 2017, le gouvernement du Québec a confié à l'Université de Montréal le mandat de mettre en place un écosystème québécois en intelligence artificielle, une stratégie appuyée par un financement de 100 M\$ sur une période de cinq ans.

L'écosystème gravite en grande partie autour de deux organisations complémentaires. La première est IVADO, un institut collaboratif québécois en

intelligence artificielle qui se consacre à transformer les découvertes scientifiques en des applications concrètes dans des domaines variés. L'UdeM avec ses écoles affiliées est l'université fondatrice d'IVADO, qui fédère plus d'une centaine de partenaires institutionnels et industriels, comme la Banque nationale, Desjardins, CAE, Hydro-Québec, Bombardier, la Société de transport de Montréal ou la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Afin de renouveler le financement d'IVADO, l'UdeM a déposé le 31 août 2022 sa candidature au concours 2022 du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada après avoir passé haut la main la première étape de la lettre d'intention. Intitulée « R³AI : Shifting Paradigms for a Robust, Reasoning, and Responsible Artificial Intelligence and its Adoption », cette demande propose de lever les barrières à l'adoption de l'intelligence artificielle en la rapprochant de disciplines comme l'éthique, les neurosciences et les sciences humaines et sociales. Avec un budget de 571 M\$, dont 271 M\$ en contrepartie, et 153 partenaires universitaires et industriels, cette demande représente le fer de lance de l'expertise québécoise en matière d'intelligence artificielle. Rappelons que l'obtention en 2016 d'une subvention Apogée de plus de 93 M\$ avait marqué le lancement des activités d'IVADO.

Le deuxième noyau de l'écosystème est Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle, fondé par le professeur d'informatique de l'Université de Montréal Yoshua Bengio, qui en assure également la direction scientifique. Avec plus de 500 chercheurs et chercheuses, dont la majorité viennent de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées, des partenaires industriels de premier plan, des jeunes pousses et des étudiants et étudiantes de partout sur la planète, Mila s'impose comme le plus important centre de recherche universitaire en apprentissage automatique dans le monde.

- *Médicament Québec*

Médicament Québec est une approche concertée financée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation et dirigée par l'UdeM afin de doter le Québec de plateformes innovantes en matière de découverte, d'approvisionnement et de production de médicaments et de contribuer à la relance de la filière du médicament dans la province. Initialement motivé par la nécessité d'assurer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement locale, Médicament Québec rassemble

les forces des milieux d'enseignement et de recherche universitaires et collégiaux et des entreprises du médicament générique et innovant. Grâce à une subvention de 13 M\$, l'UdeM et ses partenaires, dont les universités McGill, Laval et de Sherbrooke, soutiennent des initiatives structurantes et collaboratives autour de trois piliers qui sont également des secteurs d'excellence de l'Université : la découverte et la synthèse de médicaments innovants, les technologies de production d'ingrédients actifs et l'innovation en biopharmacie.

- *Pôle de préparation de l'est du Canada (Eastern Canada Preparedness Hub)*

À l'été 2022, l'UdeM a rassemblé plus de 58 partenaires du milieu de l'enseignement, dont 11 universités, des secteurs public et privé du Québec et de l'est du Canada afin de proposer la création d'un pôle de recherche dans le cadre du concours fédéral du Fonds de recherche biomédicale du Canada (FRBC). Ce pôle, copiloté par les universités McGill et Laval et dirigé par l'UdeM, créera un écosystème complet pour la détection des prochaines menaces épidémiques et l'élaboration de réponses appropriées en cas de pandémie. Il permettra également d'accroître et de mutualiser des installations spécialisées et la capacité de recherche appliquée multidisciplinaire, de former une main-d'œuvre hautement qualifiée et de gagner en agilité en accélérant le passage des résultats de recherche prometteurs à des produits et procédures commercialement viables. Pour la phase I, le pôle serait soutenu à hauteur de 2 M\$ par le FRBC et de 6,7 M\$ par d'autres partenaires.

- *Pôle de santé publique/santé des populations*

La création d'un pôle de santé publique, dont les rencontres de concertation sont pilotées par l'Université de Montréal, est envisagée comme un moyen de constituer une zone à haute densité d'activités couvrant toute la gamme de facteurs qui influencent la santé de la population. La concentration de structures de formation, de recherche et d'intervention sous un même parapluie est une façon de bâtir un écosystème d'innovation de calibre mondial qui permettra au Québec de devenir un chef de file international en santé publique. Cet écosystème comprendrait, à terme, un bassin de plus de 1500 étudiants et étudiantes et plus de 1500 experts, praticiens, professeurs et membres du personnel.

- *Leadership dans l'approche Une seule santé*

La pandémie de COVID-19 nous a rappelé que la santé des animaux, celle de l'environnement et la santé humaine sont interreliées : il n'y a qu'une seule santé, soit celle des écosystèmes à l'échelle planétaire. L'UdeM, qui regroupe une combinaison rare d'expertises grâce à son école de santé publique, sa faculté de médecine, sa faculté des sciences infirmières, sa faculté de médecine vétérinaire, sa faculté de l'aménagement, sa faculté des arts et des sciences ainsi que sa faculté de droit, se situe parmi les leaders de l'approche Une seule santé, qui suscite un intérêt grandissant dans le monde de la recherche.

- *Leadership en science ouverte*

Avec la plateforme de publication des articles savants Érudit, qu'elle gère depuis plus de 20 ans, l'UdeM s'est imposée comme un leader dans le domaine du libre accès des résultats de recherche dans le monde francophone. L'Université compte renforcer ce leadership au cours des prochaines années. Elle s'est notamment dotée d'une politique sur le libre accès aux publications savantes en 2019. Elle est récemment devenue signataire de deux documents importants : l'Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante, qui a pour objectif de valoriser l'importance du multilinguisme dans la recherche et sa diffusion, et la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche, qui remet en cause l'usage croissant du classement bibliométrique comme indicateur de qualité dans l'évaluation des chercheurs et chercheuses.

- *Grandes conférences internationales*

En 2022, l'UdeM a été l'hôte de deux grandes conférences qui ont contribué à son rayonnement international et à celui du Québec. Le congrès multidisciplinaire sur l'intelligence artificielle TimeWorld a réuni une centaine de conférenciers et un millier de personnes au Complexe des sciences du campus MIL. De plus, la 24^e conférence mondiale de l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé, organisée par l'École de santé publique de l'UdeM, a rassemblé plus de 1300 spécialistes en mode virtuel.

Durant l'année universitaire 2022-2023, l'UdeM accueillera les Entretiens Jacques-Cartier (du 28 au 30 novembre 2022), qui rassemblent des acteurs et décideurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du Québec et de la francophonie

canadienne, et le 90^e Congrès de l'Acfas (du 8 au 12 mai 2023), qui marquera le centenaire de cette association vouée à l'avancement du savoir en français.

2.4 La performance des universités et l'efficience du système

La pandémie de COVID-19 n'a pas empêché l'UdeM d'innover en enseignement afin de répondre aux besoins de la société et aux demandes de sa communauté étudiante. Au cours de l'année 2021-2022, 51 nouveaux programmes de formation ont été créés tous cycles confondus.

L'ensemble des programmes de l'Université est soumis à des évaluations de qualité périodiques, qui comprennent une autoévaluation et une évaluation externe. Pour les effectuer ou s'y préparer, les facultés et écoles disposent de l'appui d'un bureau de la promotion de la qualité. De plus, sur les quelque 600 programmes d'études offerts à l'UdeM, 123 font l'objet d'un agrément par un organisme externe.

Défense des libertés universitaires

L'UdeM poursuit la démarche entreprise en 2021 dans le contexte de l'adoption par l'Assemblée universitaire d'un [énoncé de principes](#) guidant les membres de sa communauté dans l'exercice de leur liberté d'expression à l'Université. Tel qu'il est stipulé dans la Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire, l'UdeM soumettra sa politique à ses instances d'ici le début du trimestre d'hiver.

L'UdeM est devenue membre de Scholars at Risk, un réseau de 500 universités qui s'engagent à défendre la liberté d'expression en contexte universitaire. Enfin, elle a participé à la rédaction d'une déclaration de l'Alliance U7+, une coalition internationale de présidents d'université, appelant les États membres du G7 à veiller à ce que les universitaires puissent mener leurs travaux à l'abri des interférences politiques nationales et internationales.

Collaborations en enseignement

L'UdeM entretient de nombreuses collaborations avec les établissements d'enseignement du Québec au bénéfice de la population étudiante et de la société en général. En voici quelques exemples.

- *Parcours intégré en sciences humaines et sciences de l'éducation*

Le Collège de Bois-de-Boulogne et l'UdeM, en association avec le Centre de services scolaire de Montréal, ont mis sur pied un parcours intégré entre le programme de sciences humaines, profil Éducation, et des programmes en enseignement de la Faculté des sciences de l'éducation. Les personnes inscrites au parcours suivent des cours conçus sur mesure en collaboration avec des membres du personnel enseignant de l'Université tout en faisant leurs premiers stages d'observation dans des écoles, dès leurs études collégiales. Le programme entame cet automne sa deuxième année.

- *Parcours Continuum Bioéconomie*

Le parcours qualifiant Continuum Bioéconomie est un projet mené par l'UdeM, le Collège Ahuntsic et Qualification Québec. Un financement du ministère de l'Économie et de l'Innovation a été accordé pour la formation de 40 personnes en science des données et intelligence artificielle dans trois domaines : santé, agroalimentaire et environnement. Le programme qui combine formation collégiale et formation universitaire tient compte des acquis expérientiels et donne accès à un programme de mentorat en emploi. Les formations commenceront en janvier 2023.

- *Passerelles DEC-BAC*

Afin de faciliter le passage du collégial à ses programmes d'études et d'offrir un meilleur arrimage des formations, l'UdeM a créé cinq nouvelles passerelles DEC-BAC au cours de l'année 2021-2022 :

- Techniques de recherche sociale et baccalauréat bidisciplinaire psychologie-sociologie ;
- DEC en histoire et civilisation et baccalauréat en histoire ;
- Techniques en environnement, hygiène et sécurité du travail et baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité au travail ;
- Techniques de laboratoire – chimie analytique et baccalauréat en chimie ;
- Techniques de travail social et certificat en action communautaire.

- *Délocalisations dans les régions pour contrer les pénuries*

Comme il est mentionné au point 2.1 du présent document, l'UdeM s'est associée à l'Université du Québec à Rimouski pour y délocaliser une partie de sa formation au doctorat en médecine vétérinaire afin de remédier à une pénurie de ce type de professionnels dans les régions.

Une expérience précédente de l'UdeM a démontré l'efficacité d'une telle mesure. Depuis 2004, le campus de l'Université de Montréal en Mauricie offre une scolarité complète pour les études de médecine. Sa présence à Trois-Rivières a permis de résorber la pénurie de médecins dans cette région, qui a longtemps été la plus désavantagée du Québec en matière de soins médicaux. Parmi les 487 médecins diplômés à Trois-Rivières depuis 2009, un peu plus de 70 pratiquent aujourd'hui en Mauricie. L'affiliation universitaire du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières, obtenue grâce à l'Université de Montréal, constitue également un facteur d'attraction des médecins dans la région.

- *Lutte contre le décrochage*

Comme il est mentionné au point 2.1 du présent document, l'Université mène, avec 5 cégeps et 15 écoles secondaires partenaires de la région de Montréal, le programme Cap campus afin de sensibiliser les élèves aux études universitaires, dans une perspective d'égalité des chances.